

INSTITUT DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE - CNRS
UMR 7320 - NICE

LE FRANÇAIS EN AFRIQUE

**Revue du Réseau des Observatoires
du Français Contemporain
en Afrique**

**Actes du colloque
« Convergences, divergences et la question de la norme
en Afrique francophone »
édités par Peter Blumenthal et Stefan Pfänder**

N° 27 – 2012

INTRODUCTION

Peter Blumenthal

Université de Cologne

& Stefan Pfänder

Université de Fribourg-en-Brisgau

Ce numéro rassemble les actes d'un colloque qui s'est tenu à l'Université de Cologne (Allemagne) du 2 au 4 février 2011. Cette rencontre a été organisée par les cosignataires de la présente introduction et soutenue financièrement par la Deutsche Forschungsgemeinschaft. L'idée du colloque sur le thème « Convergences, divergences et la question de la norme en Afrique francophone » a vu le jour au cours de discussions entre les organisateurs et Ambroise Queffélec, maître à penser de nombreux chercheurs qui se passionnent aujourd'hui pour le français en Afrique. Ce chercheur nous a manqué à Cologne, mais nous espérons d'autant plus vivement que les circonstances lui permettront bientôt de reprendre toutes ses activités scientifiques.

Les trois notions-clés de la thématique, « convergences », « divergences » et « norme », renvoient à deux autres concepts (nullement synonymes, nous le verrons plus bas), à savoir ceux de « variation » et de « variété », sous-jacents à l'ensemble de nos discussions et souvent explicitement mis en relief. Car ce qui converge ou diverge, en s'opposant à la norme ou en s'en rapprochant, voire en prétendant au statut de norme d'usage (régionale ? africaine ?), ne semble être rien d'autre, du moins à première vue, que les variétés, données immédiates faisant l'objet des observations du chercheur en la matière. Dans cet esprit, la substance de nos débats aurait pu s'assimiler à une formule s'inspirant de la sagesse de l'Ecclésiaste : *Varietas varietatum et omnia varietas*. Si cette conception selon laquelle tout n'est que « variété » n'a pas prévalu dans notre colloque, c'est à la fois pour des raisons de terminologie (que veut dire exactement « variété » en linguistique ?) et d'analyse empirique des faits de langage. Nous y reviendrons. En revanche, les variétés au sens courant et banal du mot, qui correspond alors aux diversités ou aux « variations » au sein d'une communauté linguistique, ont décidément focalisé l'attention des congressistes. Ce phénomène a été présenté sous différents angles, de la notion générale de « variété » et de son principe causal qu'est la variation, jusqu'à l'analyse précise du comportement particulier de tel mot dans certaines circonstances, en passant par les degrés de généralité intermédiaires que peuvent représenter les normes d'usage de l'un des pays africains.

C'est la contribution de Wolfgang Raible qui offre le point de vue le plus général, celui de Sirius, en mettant en perspective les conditions anthropologiques du langage. Comme l'auteur le souligne, la variation y règne en maître et favorise historiquement le changement linguistique. Or, la notion de « variation » implique logiquement celle d'« invariant », tel le sens qu'il s'agit de transmettre malgré toutes sortes de variations ; par ailleurs, l'effet potentiellement gênant de ces dernières se trouve endigué par la redondance. Dans ces conditions, la norme apparaît comme un

certain type d'invariant qui tend à pousser les performances des locuteurs vers la convergence.

Si la contribution de Béatrice Akissi Boutin & Françoise Gadet traite une thématique moins globale que la précédente, sa perspective est néanmoins large. Les deux auteures s'interrogent sur « l'intérêt et sur les limites de la notion de 'variété' » en s'appuyant sur des exemples concrets fournis par le monde francophone. Certes, les phénomènes observés en français parlé d'Afrique trouvent souvent des parallèles dans d'autres régions de la francophonie, voire en France même, et ce, non seulement lorsqu'ils sont sous-tendus par « des processus cognitifs communs ». Mais cela n'empêche pas l'apparition d'emplois typiquement africains, comme la flexion avec *être* du verbe *quitter* au Burkina-Faso et en Côte d'Ivoire.

Claude Frey, qui n'a pas pu assister au colloque de Cologne, ne contredirait probablement pas cette vision des variétés. Dans un travail bien documenté, il démontre la quasi-ubiquité francophone (l'expression n'est pas de lui) de tournures et de structures morphosyntaxiques passant en principe pour typiquement africaines. Sa conclusion paraît d'une sagesse exemplaire : à l'échelle de la francophonie, l'existence d'une norme unitaire (académique) est indispensable pour assurer l'intercompréhension, mais la pluralité des normes d'usage maintient « le français comme une langue vivante » en l'adaptant à différentes situations socioculturelles.

Le point de vue comparatif est également celui de Peter Blumenthal, qui s'intéresse au voisinage lexical plus au moins stéréotypé de quelques noms d'affect dans la presse africaine, d'une part, et dans des journaux hexagonaux, de l'autre. Cette analyse statistique montre pour certains des mots décrits de notables différences distributionnelles, associatives et connotatives entre les deux sphères géographiques contrastées, divergences qui s'expliquent largement par les conditions socioculturelles sous-jacentes.

Sascha Diwersy se penche également sur des noms d'affect, tout en utilisant des outils informatiques plus sophistiqués encore, pour repérer certains indices de la constitution de diverses normes d'usage en Afrique. S'il s'avérait effectivement réaliste de tabler sur une lente évolution vers une francophonie africaine polycentrique, il serait d'autant plus intéressant de détecter, au moyen des mêmes méthodes et types de corpus, des tendances analogues dans d'autres régions de la francophonie.

Stefan Pfänder & Marie Skrovec étudient non pas une variété au sens courant du terme, mais un type de texte bien particulier : des entretiens télévisés ou radiodiffusés avec des experts sénégalais et français. Face à la tâche communicative qui consiste à rendre accessible à un large public des thèmes souvent complexes, ces experts adoptent pratiquement les mêmes stratégies discursives et rhétoriques, quelle que soit leur provenance géographique. Les deux auteurs expliquent cette prédominance très nette des convergences par la perpétuation de modèles stylistiques traditionnels – et surtout par l'effet durable de l'idéal classique de la clarté – au-delà des frontières de l'Hexagone.

D'autres contributions se limitent à la discussion de la situation linguistique d'un pays, vue globalement ou sous l'angle de phénomènes particuliers. En ce qui concerne l'avenir du français en République Démocratique du Congo, André Nyembwe Ntita & Samuel Matabishi rassurent d'une part le lecteur en soulignant

son « statut de langue officielle, de langue d'enseignement et de langue des relations internationales », mais indiquent aussi que l'image du français comme instrument de promotion sociale et de domination « est en train de s'effriter surtout auprès des jeunes ». Le Cameroun est l'un des pays africains où la discussion autour de la constitution d'une norme nationale paraît la plus vive. L'un des enjeux du débat est, selon Edmond Biloa, « la stabilisation d'une norme endogène tendant à assurer le primat de la variété mésolectale sur les variétés concurrentes ». La notion de « norme endogène » implique évidemment l'acceptation d'un écart par rapport à la référence au français central. L'auteur fournit de nombreux exemples morphosyntaxiques d'une telle « camerounisation » en cours de la langue de Molière, constructions dont il met en relief, à l'occasion, les affinités avec des phénomènes typiques du français populaire de France décrits par Henri Frei dès 1929.

Dans un ordre d'idées semblable, Louis-Martin Essono étudie quelques particularités morphosyntaxiques liées à l'emploi de la préposition dans la presse camerounaise. La part des fautes de négligence, mais aussi le pourcentage de déviances dues à une trop hâtive assimilation du français de la part de journalistes mal formés lui paraissent importants. Il appelle de ses vœux l'avènement d'une norme camerounaise, antidote à l'insécurité linguistique ambiante, résultant d'une synthèse intelligente de besoins d'expression spécifiquement africains et de structures appartenant au français central.

C'est encore à cette même préoccupation concernant l'écartèlement de la presse camerounaise entre la norme prescriptive hexagonale et les normes d'usage locales qu'essaie de répondre Emmanuel Ngué Um. Il considère que l'idée d'une norme endogène, donc camerounaise, fait son chemin, tout en demeurant « une simple abstraction, en l'absence d'études à base empirique fiables qualitativement et surtout quantitativement ». Voilà l'esquisse d'une belle tâche pour les linguistes épris de l'exploitation de grandes banques de données.

Comment se pose le problème de la norme (d'usage) endogène au Burkina Faso ? Ce n'est pas le moindre intérêt de la contribution de Martina Drescher de fournir des éléments pour une appréciation diachronique de la question. Il semble qu'à la fin des années 1970, l'existence d'une telle norme n'était pas encore perceptible aux yeux d'observateurs linguistes avertis. D'après l'auteure, cette situation a changé entre-temps. Drescher se base sur l'observation de divers types de combinaisons avec le verbe support *faire*, surtout dans des locutions. Si les mêmes syntagmes se retrouvent souvent dans d'autres régions de la francophonie, leur usage sociolinguistique semble si caractéristique d'un certain français du Burkina Faso que l'on peut y voir un symptôme de la formation d'un français particulier.

Deux contributions portent chacune sur un seul petit mot – mais combien intrigant et aux usages riches d'enseignements ! Édouard Ngamountsika analyse la fonction de *là* en tant qu'actualisateur supplémentaire du substantif, fonction qu'il croit plus fréquente en français parlé de la République du Congo (Brazzaville) qu'ailleurs. Le contrôle de cette hypothèse nécessiterait, l'auteur en convient, la disponibilité de corpus oraux comparables originaires d'autres régions de l'Afrique francophone. Se penchant sur les multiples types d'emplois du marqueur discursif *bon* dans différentes régions du Mali, Ingse Skattum formule l'hypothèse qu'une

valeur particulièrement fréquente du mot dans la région de Bamako doit son statut à une interférence avec le bambara. D'une manière générale, Skattum considère que les différences d'emplois à l'intérieur du Mali, mais également celles vis-à-vis de la francophonie du Nord, sont essentiellement d'ordre fréquentiel.

Seul contributeur représentant le Maghreb, Salah Mejri brosse un panorama remarquablement vaste des particularités du français en Tunisie, s'intéresse aux interférences avec l'arabe, évoque entre autres la prononciation ainsi que la morpho-syntaxe et s'arrête plus longuement sur des questions lexicales comme les emprunts autochtones et la formation des mots. Parmi les desiderata de recherches ultérieures, il compte l'étude du figement et le recours aux gros corpus électroniques permettant l'approfondissement des études lexicales et combinatoires.

À quelles conclusions peut-on aboutir en faisant le bilan des discussions intenses du colloque et des apports des contributions présentées ci-dessus ? Comment caractériser en peu de mots les situations si diverses des français en Afrique telles qu'elles se sont dégagées de nos réflexions communes ? Les organisateurs du colloque avouent leur désarroi face à la pertinence de certaines notions très en vogue dans les débats actuels sur les problèmes de la variation linguistique, où il est souvent question de « normes polycentriques », de « normes plurielles » ou de « normes d'usage » – concepts sans aucun doute indispensables à qui tente de rendre compte des mondes anglophone ou hispanophone. Mais ces termes, que nous n'avons pourtant pas exclus nous-mêmes de notre « norme individuelle », ne risquent-ils pas d'installer de fausses certitudes à propos de l'Afrique ? En linguistique, la notion de « norme », quelle que soit sa qualification ultérieure, présuppose un usage stabilisé à l'intérieur d'un groupe ainsi que des critères d'ordre diasystématique (exemple : le français oral soutenu des gens instruits de Ouagadougou). Or, la documentation empirique dont nous disposons pour l'Afrique francophone ne nous permet souvent pas de circonscrire l'étendue (diatopique, diastratique, diaphasique) des phénomènes linguistiques étudiés. Pire, notre connaissance de leurs fréquences réelles dans les variétés que l'on voudrait comparer reste quelquefois bien vague – plusieurs contributeurs en conviennent avec une grande honnêteté. Ceci peut jeter une ombre sur l'identité même de la variété en question et de la norme d'usage qui y correspond. Ne serait-ce que pour cette raison, Boutin & Gadet font bien de mettre sur la sellette le concept de 'variété'. Et c'est à juste titre que Frey se livre à une critique des concepts-pivots de notre colloque, en faisant remarquer que « l'opposition convergence – divergence est quelquefois moins dichotomique que ne le laisse paraître la théorie et se situe en pratique, du moins dans certains cas, dans une relation de continuité qui peut rendre difficile la délimitation d'une norme d'usage endogène ». C'est pourtant la tentative légitime, et souvent couronnée de succès, de saisir quelques aspects d'une telle norme qui stimulait la majorité des contributeurs, dont l'ambition n'était pas de refléter la prolifération des lectures sur un continuum. Or, nous avons pu constater que cette entreprise se heurte à deux difficultés de taille : d'abord l'insuffisance des corpus, laquelle rend pour le moment aléatoires des comparaisons quantitatives entre candidats au statut de variante, ensuite le caractère problématique des notions de base comme « variété », « norme », « usage », etc.

En résumé, si les variations en tant que processus (= modulations autour d'invariants) ou états (= résultats des changements) sont omniprésentes dans le langage, la somme de leurs effets ne débouche pas forcément sur l'émergence de variétés (= usages constitués et reconnus) clairement identifiables. En effet, le rapport entre variations et variétés ne se réduit pas au schéma trop simple de la transformation de quantité (celle des différentes variations) en qualité. La qualité, celle de variété, dépend en outre, d'une part, du degré de cohérence systématique des variations, illustré dans le présent volume par plusieurs contributions, d'autre part, du sentiment identitaire de la communauté linguistique. Ce dernier thème n'a été traité qu'en filigrane dans notre recueil et mériterait de faire l'objet d'un autre colloque sur le français en Afrique. Le problème de l'identité du groupe linguistique prend en effet dans certains États de l'Afrique francophone un relief tout à fait particulier en raison de la multitude des langues (environ 250 pour le Cameroun), de l'étendue de l'hybridation et la forte interaction entre la scripturalité de la langue officielle et l'oralité de celle de la vie quotidienne. À cet égard, une tendance se dessine, qui n'a pas échappé à plusieurs contributeurs du volume : le français vernaculaire, longtemps circonscrit à l'oral, fait son apparition dans la scripturalité, en particulier dans la presse locale et sur les forums du Web. Les observations faites dans les grands corpus constitués à Cologne (presse) et à Fribourg (forums web) pourront justement servir de point de départ à des enquêtes ultérieures visant à appréhender le sentiment identitaire de la communauté linguistique.

Comme nous l'a montré le déroulement du colloque, l'enthousiasme des chercheurs est à la hauteur des défis particuliers que lance l'étude du français en Afrique. L'une des perspectives les plus prometteuses qui s'offrent dans ce domaine aux linguistes est l'exploitation de grands corpus informatisés, susceptible de faire avancer des solutions à nombre de problèmes factuels et méthodologiques discutés dans ce volume¹.

Nous offrons ce recueil en hommage à Ambroise Queffélec.

¹ Nous tenons à exprimer notre gratitude à Djamila Hadjadj, à Sandra Lhafi et à Marie Skrovec, qui ont préparé le manuscrit avec compétence et efficacité.

LA « VARIATION LANGAGIÈRE » – UNE NOTION À PRÉCISER

Wolfgang Raible

Université de Fribourg-en-Brisgau

Si les organisateurs ont jugé bon de faire participer le présent auteur à leur colloque, c'est en raison d'un article sur la variation langagière que celui-ci a publié, il y a quelques années, dans une revue mexicaine sous le titre de « El espacio y el juego de la variación en el lenguaje. Once tesis » (*cf.* Raible 2002 : 11-20).

1. Quelques faits de base

Je voudrais d'abord rappeler quelques faits de base. Le premier en est que la communication langagière se fait entre deux systèmes psychophysiques. Cela veut dire qu'il ne s'agit pas de deux machines et que, par conséquent, la communication n'a rien de mécanique : les deux systèmes disposent d'un haut degré de liberté. Les conséquences qui en découlent sont aussi simples que fondamentales :

- il doit d'abord exister des règles qui garantissent le fonctionnement d'un code langagier partagé par les partenaires ;

- en même temps, il doit exister une marge de sécurité qui tient compte du caractère toujours individuel, idiosyncrasique, imparfait, et de la divergence plus ou moins grande dont témoignent nos productions langagières. Dans ce contexte, on parle de la redondance du système.

Pour montrer les bienfaits d'un système à redondance, on n'a qu'à regarder un système qui n'en possède pas, par exemple celui des chiffres arabes : le moindre changement dans la nature ou l'ordre de ses éléments faussera le résultat. Comme, au contraire, le système langagier jouit d'une considérable marge de sécurité, on peut se permettre une prononciation peu soignée, une syntaxe incomplète, une sémantique approximative (les 'hedges' comme *truc* pour un objet quelconque), une phonétique dialectale, un accent étranger, etc. On peut même se permettre de chuchoter – ce qui coupe bien des fréquences audibles : autant dire que la variation et la variabilité sont les compagnons naturels du langage humain – et cela à tous les niveaux de réalisation : phonique, morphologique, micro-syntaxique, macro-syntaxique, sémantique.

On doit s'attendre, de surcroît, à des variations selon les paramètres bien connus depuis Leiv Flydal et Eugenio Coseriu (« architecture d'une langue ») : variation selon le lieu (dite « diatopique »), le temps et l'âge des sujets parlants (dite « diachronique »), selon le milieu social des sujets parlants (dite « diastratique »), le genre communicatif et la situation de communication (dite « diaphasique »), ainsi que selon le mode de communication choisi (oral, écrit)¹ – à combiner en partie avec

¹ *Cf.* Coseriu (1955). Les dimensions diatopique et diastratique sont du linguiste norvégien Leiv Flydal (cité par Coseriu). Coseriu a ajouté la dimension diaphasique.

les paramètres précédents : c'est qu'il y a une différence considérable entre la communication orale et la communication écrite. Les exigences établies sont beaucoup moins strictes pour l'oral, étant donné qu'il y a un *feed-back* par la présence du partenaire. Ce qui nous permet un degré de liberté encore plus élevé. Enfin, il y a variation selon le niveau de la hiérarchie langagière.

2. La menace d'une impasse communicative

Si l'on considère que la variation selon le niveau de la hiérarchie langagière peut être combinée avec la variation selon l'architecture (Coseriu, Flydal, etc.) et avec la variation selon le mode de transmission (écrit / oral), la conséquence qui en découle semble être très claire : dans toutes les langues, la variation règne en maître absolu. Qui dit langue, dit variation.

Un autre truisme du même ordre serait que les langues changent parce que nous les utilisons (Coseriu, Lüdtke 1980). Ce qui nous mène en même temps à un corollaire : les grammaires qu'on qualifie de normatives sont autant d'artefacts. Elles nous suggèrent un caractère figé, une invariabilité là où, en vérité, nous disposons d'une très grande marge de liberté.

Avec tout cela, il y a un facteur supplémentaire qui facilite la communication – malgré la marge de variation inévitable : nous communiquons pour transmettre et pour capter du sens ; tous nos efforts de compréhension n'ont que ce seul but, quelle que soit la qualité du message transmis. C'est pourquoi, à tous les niveaux, nous anticipons ce qui pourrait être et ce qui va être dit. Cela va si loin que, le cas échéant, l'auditeur peut terminer une phrase, un énoncé, de celui qui est en train de parler.

Au fond, il y a lieu de s'étonner du fait que nous sommes capables de capter si vite un message qui est transmis à une vitesse relativement grande (nombre d'unités d'information par seconde – ce qui vaut également pour les messages transmis par un langage par gestes). Ceci est possible parce que, grâce à nos attentes, nous savons déjà approximativement ce qui va être dit. Il s'agit, à un niveau supérieur, de ce qu'on a pris coutume de nommer, au niveau des simples unités sémantiques, le *priming*. Dans ce contexte, les genres communicatifs jouent un rôle très important :

Communicative genres are considered to be those communicative phenomena that have become socially rooted. [...] Their basic social function consists of alleviating the burden of subordinate (communicative) action problems. [...] [Due to the fixed patterns they constitute] genres are an orientation framework for the production and reception of communicative actions (Knoblauch & Luckmann 2004 : 303).

Jusqu'ici on a vu que la redondance communicative va de pair avec la variation langagière. Pour la variation, il faut encore faire une différence entre le côté grammatical, donc le code, et le côté sémantique, donc le contenu à transmettre. Au niveau du contenu, on pourrait penser que la polysémie quasiment obligatoire des signes langagiers poserait problème. C'est que les signes d'une langue quelconque ne sont pas des noms propres, mais des signes pour des classes de référents. Autrement, leur nombre devrait être sans limite, un constat connu depuis Aristote. Cependant, la polysémie ne pose pas vraiment problème : normalement, elle passe inaper-

que grâce à une monosémisation automatique, effet du *priming* occasionné par le contexte et nos attentes.

Un problème plus sérieux réside dans le fait que, pour un même contenu, il existe bien souvent plusieurs désignations. À titre d'exemple : je peux commencer un message en parlant d'un éléphant, le reprendre par *l'animal*, par *lui* ou *il*, puis par *le pachyderme*, *le mammifère*, *le colosse*, *le quadrupède*, *le rêve de l'ivoiriste*, *la fierté de l'Afrique*, ... – ce qui présuppose tant une connaissance de la hiérarchie lexicale qu'un savoir encyclopédique. Cette variation lexicale dans la reprise d'un même référent peut devenir un problème sérieux pour le décodage surtout en traduction automatique. Quand il y a plusieurs désignations pour le même concept, c'est souvent aussi la variation diatopique qui entre en jeu, par exemple dans les désignations dans le domaine de la nourriture (boulangerie, pâtisserie, nom de poissons, bref, tout ce qui saute aux yeux quand on feuillète un atlas linguistique quelconque). Ce genre de variation présuppose un *tertium* au niveau conceptuel (approche onomasiologique).

Un *tertium* de caractère différent est présupposé par le genre de variation qualifié de polymorphie : *je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont ; j'étais, tu étais, etc. ; je serai, tu seras, etc. ; je fus, tu fus, etc.* Ici, la polymorphie est un héritage du latin et le *tertium* à présupposer est grammatical : il s'agit là de la notion de « conjugaison » et de « paradigmes verbaux », donc un phénomène détecté surtout par le linguiste professionnel.

La variation dite « polymorphique » constitue une irrégularité ; elle est une entrave sérieuse au principe du jeu de construction que devrait permettre le code langagier. Or, très souvent, ce genre de variation est un effet de la fréquence des éléments en question. Dans les langues européennes, la polymorphie est dans la plupart des cas due à la loi du moindre effort : est réduit ou abrégé ce qui est utilisé souvent (cf. pour les langues germaniques Nübling 2000, Martinet 1964, Lüdtke 1980).

Pendant les trois dernières décennies, les linguistes ont beaucoup parlé de grammaticalisation. Dans notre contexte, il est évident que la variation peut être à la base de changements langagiers. Le romaniste connaît bien les changements intervenus pendant la transition du latin à l'ancien français. Là, le changement dans la prononciation des phonèmes a eu des conséquences très voyantes. Comme c'est le cas pour la transition de l'ancien français au français moderne, ce genre de changement prend des siècles entiers. Il n'est donc guère visible pour les contemporains. Si on cherche des cas de transition vraiment rapide, les langues créoles à base lexicale anglaise, française, portugaise ou arabe sont peut-être les meilleurs exemples. La nécessité absolue de communication mutuelle (ici : entre maîtres et esclaves) liée à l'absence d'institutions de formation est propice à ce qu'on appelle un processus de créolisation.

Normalement, ces processus appartiennent à la catégorie de ceux de moyenne ou de longue durée. Je voudrais illustrer cela en utilisant le cas de la formation d'une diathèse nouvelle : on sait que les diathèses verbales se définissent, dans les langues indo-européennes, par la projection de rôles sémantiques sur les rôles syntaxiques, spécialement sur le rôle syntaxique du sujet. Si nous avons affaire à un verbe trivalent (ce sont les verbes de dire et de don), à côté du rôle sémantique de l'agent et de celui qui subit l'action, un troisième actant entre en jeu, celui au pro-

fit ou au détriment duquel se fait l'action (en anglais, on l'appelle *experiencer*, donc l'expérient ou bien l'expérienceur).

Or, il y a des langues qui possèdent une diathèse de l'expérient – dont le français. L'énoncé « M. Untel s'est vu décerner le prix Goncourt » en est un exemple. Un mémoire de maîtrise, soutenu à l'Université de Fribourg-en-Brisgau à l'hiver 2003 / 2004 par un étudiant brésilien, a montré que ce processus de grammaticalisation commence au XIV^e siècle et ne peut être considéré comme pleinement établi qu'au XX^e siècle (cf. Meinberg Ferreira de Morais 2004).²

Les exemples trouvés par Meinberg à l'aide de la base de données balisée *Frantext* parlent en faveur, comme point de départ, d'une construction comme 'Marie voit Jean frapper Pierre', donc le schéma de l'AcI [*accusativus cum infinitivo*] latin utilisé pour les complétives après les verbes de perception et de communication (notamment *voir*, *entendre*, *affirmer*, *dire*, cf. Raible 1992). Voici quelques exemples où c'est encore l'objet direct qui est promu à la position du sujet :

Quant Berinus se vit ainsi saisir, si mua couleur et fremy et tressua d'angoisse et leur dist: « Beau seigneur, que ay je fourfait, qui si villainement me tenez » ? (1350)

Et ainssy qu'il se vist cheoir, il fist ung cry sy hault et sy ample que la reviere et les rouches en firent grant bruit. (1465)

Et quant Guy se vist ainssy estre detenuz, a haulte voix commence a crier : « O Jhesus, vray Dieu, qui m'as fait et fourmé ! Ont vois je mal infortuné que je suis » ? (1465)

Vers la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, on rencontre les premiers cas de promotion de l'objet indirect. Le verbe reçoit la forme d'un infinitif.

[...] et, jaçoit que [= bien que] devant ses yeulx se vist fendre le ventre et tirer ses boyaulx, touteffois quant le bourel lui demanda s'il vouloit boire, respondit : « Non, tu m'as osté où je le devoye mectre. » (1494)

Mais Ypolite indignée de se voir preferer son ennemie par un homme qui l'avoit autresfois eslevée au dessus de toutes les choses mortelles, [...] ne luy respondit autre chose sinon, ha traistre ! (1624)

Au fur et à mesure que le temps progresse, on observe trois phénomènes. Premièrement, la nuance de perception optique comportée par le verbe *voir* va en diminuant. Deuxièmement, il y a une transition, entre autres, vers des personnes juridiques, donc des sujets abstraits avec lesquels on n'associe pas forcément une capacité de voir. Enfin, dans certains cas, la perception directe est même exclue par le fait que le sujet, dans ce cas-là humain, est aveugle.

² *Die Konstruktion 'se voir' + Infinitiv als Instrument zur Passivbildung im Französischen.* Mémoire de maîtrise, Fribourg-en-Brisgau. Entre-temps l'auteur a décroché une maîtrise encore plus prestigieuse à la Harvard Kennedy School (*Master of Public Administration and International Development*).

Deux exemples récents :

Une personne aveugle qui utilisait un chien d'aveugle, s'est vu refuser [agent exprimé :] par Air France le droit de garder son chien en cabine lors d'un voyage à Strasbourg en octobre 2002. Après de longues discussions, elle y a été autorisée. (Rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne, 2002)

L'aveugle, hésitant à traverser la rue, s'est vu soudain prendre par la main. (Exemple tiré de Claude Hagège, *The Language Builder*)

Le verbe *voir*, employé à l'origine clairement dans son sens de perception optique, est devenu un outil grammatical qui, dans cette fonction, a perdu son sens de verbe lexical. L'usage de cette diathèse est cependant hautement scriptural et se trouve en général dans des textes administratifs et juridiques, ou dans des textes de journaux qui reflètent les décisions administratives. En témoignent aussi les verbes avec lesquels *se voir* est employé : *attribuer, confier, refuser, imposer, offrir, interdire, retirer, reprocher, enlever, décerner*, etc.

3. Sortir de l'impasse ? Une issue se profile

On a pu faire, dans ce qui précède, une série de constats. Dans toutes les langues, plus précisément, dans toutes les situations de communication langagière, la variation règne en maître absolu. La variation, renforcée par des phénomènes de fréquence, peut créer des irrégularités, par exemple dans les paradigmes grammaticaux. Ces phénomènes de variation peuvent même être à la base de changements dans le système langagier – changements cependant qui appartiennent normalement aux processus de moyenne ou de longue durée (dans le sens que Fernand Braudel a donné à ces termes – cf. Braudel 1958).

De tout cela on pourrait conclure que la variation, surtout sous ses formes diatopique, diastratique et diaphasique, peut engendrer un chaos communicatif avec des conséquences néfastes, rendant en fin de compte la communication impossible. Si ceci n'est pas le cas, c'est grâce à un phénomène déjà évoqué deux fois en parlant des paradigmes verbaux et des désignations que peut avoir un même concept – phénomènes liés avec la notion d'« invariant ». C'est que, généralement parlant, toute variation présuppose – avec une nécessité absolue – un invariant, le *tertium comparationis* devant lequel quelque chose peut être perçu comme variable.

Au niveau des moyens sémantiques, l'invariant est le concept auquel correspond une série d'expressions langagières différentes.

Au niveau de la polymorphie, l'invariant ou *tertium* était un invariant grammatical (système verbal avec ses possibilités de conjugaisons, etc.).

Au niveau du changement phonologique, l'invariant est un système d'oppositions tel qu'il a été concrétisé à un niveau universel par Roman Jakobson et Morris Halle (1971 : 464-504).³

³ Il faut compléter cette contribution par « The revised version of the list of inherent features », publiée par les mêmes auteurs dans le même volume (pp. 738-742). – Les langues particulières n'utilisent jamais plus qu'une partie des oppositions possibles.

Au niveau de la grammaticalisation d'une diathèse, l'invariant est une espèce de programme cognitif qui permet la projection de rôles pragmatico-sémantiques sur les rôles actantiels syntaxiques émis par un verbe (ici trivalent).

Bref, les invariants sont les programmes cognitifs, les concepts, les fonctions ou les tâches (et leur support catégorique) à réaliser par les variables que sont les éléments d'une langue historique. S'il s'agit de tâches à remplir par un grand nombre ou même par toutes les langues, un tel invariant peut être utilisé pour une classification par exemple d'ordre typologique (comment lier des phrases les unes avec les autres ? (*cf.* Raible 2001) ; comment former des groupes nominaux ? ; etc.⁴).

4. Un résumé consolateur qui mène d'une impasse à un champ libre

Or, nous savons que, à première vue, la variation semble régner, dans la communication langagière, en maître absolu. Elle est tributaire du haut degré de liberté dont jouissent les systèmes psychophysiques humains. Cependant les dégâts que peut provoquer cette variation incontournable sont limités par son compagnon, le filet de secours communicatif indispensable qu'est la redondance.

Ce filet de secours prend des formes différentes. Il y en a qui jouent sur le plan du contenu à transmettre. En effet, nous communiquons pour transmettre et pour capter du sens ; nous répétons que tous nos efforts de compréhension n'ont que ce seul but, quelle que soit la qualité du message transmis. Un autre facteur primordial est lié au précédent : nous savons en principe ce qui nous attend, et ce, grâce à des genres communicatifs connus des partenaires. Nous connaissons la forme d'un bulletin météorologique et nous savons, entre autres, que les formes du présent de l'indicatif utilisées là n'ont aucune valeur de vérité. Nous savons comment fonctionnent une excuse, le récit d'un voyage ou d'une aventure amoureuse, etc.

Côté forme, la redondance du message langagier facilite énormément la compréhension : elle laisse entrevoir l'invariant (par exemple un moule syntaxique complet) bien que l'énoncé ne soit pas entièrement réalisé.

Le grand secret de la communication réussie malgré l'état imparfait du message langagier consiste donc dans le fait que toute variable présuppose un invariant – tel le sens qu'on anticipe, telle la fonction ou la tâche à réaliser par les variables que sont les éléments d'une langue historique et la chaîne parlée produite à partir de cette base.

Le programme de la conférence stipulait qu'on élabore une réflexion autour de trois notions-clés : « divergence », « convergence » et « question de la norme ». La réponse de la présente contribution est que ce sont les invariants qui assurent la convergence, que la variation est plutôt à l'origine de la divergence et de la possibilité de changement. Le rôle de la norme est celui d'un moule, d'une forme idéale – hautement artificielle, bien sûr – à respecter, bref la norme nous fournit des invariants qui sont en général d'un ordre formel.

⁴ Voir, pour concrétiser ce point pour les langues créoles à base lexicale française, Raible (2003 : 143-161).

Comme souvent, ce jeu entre divergence et convergence peut être exprimé par une des belles images créées par Héraclite d'Éphèse :

Ils ne comprennent pas comment ce qui lutte avec soi-même peut s'accorder.
L'harmonie du monde est par tensions opposées, comme pour la lyre et pour l'arc.
(Fragm. 22B 51 Diels)⁵

Bibliographie

- BRAUDEL, F. (1958). « La longue durée », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* n°13 (4), pp. 725-753.
- COSERIU, E. (1955). « La geografía lingüística », in *Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias* n°14, Montevideo, Universidad de la República, Facultad de Humanidades y Ciencias, pp. 29-69.
- JAKOBSON, R. & HALLE, M. (1971). « Phonology and Phonetics », in Jakobson, R. (éd.), *Selected Writings*, vol. I, Phonological Studies. Second, expanded edition, The Hague, Mouton, pp. 464-504.
- KNOBLAUCH, H. & LUCKMANN, T. (2004). « Genre Analysis », in Flick, U. et alii (éds), *A Companion to Qualitative Research*. London, SAGE, pp. 303-307.
- LÜDTKE, H. (1980). *Kommunikationstheoretische Grundlagen des Sprachwandels*. Grundlagen der Kommunikation. Berlin, Walter de Gruyter.
- MARTINET, A. (1964). *Économie des changements phonétiques ; traité de phonologie diachronique*. Bern, Francke.
- MEINBERG FERREIRA DE MORAIS, F. (2004). *Die Konstruktion 'se voir' + Infinitiv als Instrument zur Passivbildung im Französischen*. Mémoire de maîtrise, Fribourg-en-Brisgau.
- NÜBLING, D. (2000). *Prinzipien der Irregularisierung : Eine kontrastive Analyse von zehn Verben in zehn germanischen Sprachen*. Linguistische Arbeiten 415, Tübingen, Niemeyer.
- RAIBLE, W. (1992). « The pitfalls of subordination : Subject and object clauses between Latin and Romance », in Brogyanyi, B. & Lipp, R. (éds), *Historical Philology : Greek, Latin, and Romance. Papers in honor of Oswald Szemerényi*, vol. II. Amsterdam & Philadelphia, Benjamins (Current Issues in Linguistic Theory n° 87), pp. 299-337.
- < <http://latina.phil2.uni-freiburg.de/raible/Publicationen/Files/Pitfalls.pdf> >
- RAIBLE, W. (2001). « Linking clauses », in Haspelmath, M. & König, E. & Oesterreicher, W. & Raible, W. (éds), *Language Typology and Language Universals. An International Handbook*. Handbücher zur Sprach- und Kommuni-

⁵ Pour ceux qui apprécient l'original avec son texte en dialecte ionien : οὐ ξυνιᾶσιν ὅκως διαφερόμενον ἑατῷ ὁμολογέει : παλίντροπος ἁρμονίη ὅκωσπερ τόξου καὶ λύρης
[Ou xyniâsin hókôs diapherómenon eōtō homologéi : palíntropos harmoníē hókôsper tóxou kai lýrēs].

kationswissenschaft, vol 20.1., Berlin & New York, de Gruyter, pp. 590-617 (article 45). < http://latina.phil2.uni-freiburg.de/raible/Publikationen/Files/045_Raible.pdf >

RAIBLE, W. (2002). « El espacio y el juego de la variación en el lenguaje. Once tesis », in *Función* n°25 / 26, (= 2004), pp. 11-20. < http://latina.phil2.uni-freiburg.de/raible/Publikationen/Files/Variacion_Guadalajara.pdf >

RAIBLE, W. (2003). « Bioprogramme et grammaticalisation », in Kriegel, S. (éd.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*. Paris, CNRS Éditions, pp. 143-161. < <http://latina.phil2.uni-freiburg.de/raible/Publikationen/Files/Bioprogramme.pdf> >

COMMENT CE QUE MONTRENT LES FRANÇAIS D'AFRIQUE S'INSCRIT / NE S'INSCRIT PAS DANS LES DYNAMIQUES DES FRANÇAIS DANS UNE PERSPECTIVE PANFRANCOPHONE

Béatrice Akissi Boutin

Université de Toulouse-le Mirail et ILA d'Abidjan

& Françoise Gadet

Université de Paris Ouest Nanterre la Défense et MoDyCo

Parmi les diverses façons de s'intéresser au français en Afrique, nous adopterons ici une perspective qui peut paraître un peu périphérique : il s'agit d'établir sa place parmi les différents français, compte tenu de l'apport spécifique de chaque français pour un linguiste cherchant une image générale de « la langue française ». L'horizon de nos interrogations concerne la part, dans le changement, du structural, du socio-historique, et des effets du contact, débats sur lesquels des synthèses ont été données par Sankoff (2002) ou Thomason (2008). On s'interrogera ainsi sur l'intérêt et sur les limites de la notion de « variété » (en un sens linguistique).

La variabilité est certes reconnue dans la tradition de linguistique française, mais elle dépasse rarement la métaphore et l'hypothèse d'une sorte de 'degré zéro' des langues : germes d'évolution ? Potentialité de tendances structurelles ? Quelle place accorder dès lors aux facteurs sociolinguistiques ? Constituent-ils seulement des ferments ayant pour effet de favoriser ou de bloquer ce qui se joue au plan structurel ? Des phénomènes qui existent dans tous les français, mais passent inaperçus, sont souvent rendus plus visibles dans les français hors de France pour des raisons diverses.

Gadet (2010) a présenté, à la suite de son expérience dans la *Grammaire de référence du français*, une liste de lieux de variation, et c'est dans cette perspective que nous nous interrogerons ici, tout en étant conscientes du risque que comporte une conception des langues avec des éléments inhérents et d'autres, incidents.

Il est habituel d'opposer les français d'Europe (berceau de la langue) aux français exportés, surtout en Amérique (première vague de migration de langue) et en Afrique (deuxième période de migration). Le français offre ainsi une palette exceptionnelle parmi les langues du monde (vs l'anglais, seul comparable quant à la grande diversité selon les points de vue à la fois géographiques et écologiques – le français étant loin derrière). On se demandera ainsi ce qu'il y a à apprendre, pour un linguiste, de chaque français, et finalement de tous.

Nous voulons examiner ici les restructurations des français vernaculaires, et les conditions susceptibles de les favoriser, en discutant des *facteurs de convergences et de divergences*, la notion de « norme endogène », la perception d'accents ou d'identité sociolinguistique. Nous nous arrêterons à quelques formes : subjonctif, *que*, relatives, discours rapportés, auxiliaires, en privilégiant les interfaces, entre syntaxe et discours d'une part, et entre syntaxe et phonologie de l'autre.

1. Peut-on parler de « français d'Afrique » ?

1.1. Des notions à réévaluer : « natif » et « vernaculaire »

Selon la doxa, la différence entre français européens et américains d'une part, africains de l'autre, serait le trait « natif », rare en Afrique. Il faut donc commencer par relativiser cette notion de « locuteur natif », qui n'est pas le facteur essentiel d'opposition. Ainsi un Louisianais sera dit « natif », même s'il n'utilise que rarement le français dans sa vie courante, alors qu'un Camerounais est regardé comme « non natif » même s'il conduit à peu près toute sa vie en français¹.

Notre intérêt premier est ainsi dirigé sur les vernaculaires, qu'il est habituel de définir à travers les traits en usage surtout à l'oral, dans la proximité communicative (échanges ordinaires, entre proches), compte tenu d'une certaine dilution de la pression normative et d'un degré bas de « surveillance » (auto- ou hétéro-). Tous ces critères s'avèrent problématiques et mal définis (Renaud 1998), car ils se concrétisent différemment selon les lieux. Appliquer la dénomination de 'vernaculaire' aux français d'Afrique, c'est accepter un nouveau sens à ce terme, puisque le français peut être le vernaculaire de locuteurs qui ne l'ont pas comme langue première. Pour autant, en parlant de français vernaculaires en Afrique, on n'en aura pas cerné toutes les caractéristiques.

Est-il justifié de dire qu'il existe un (ou des) français d'Afrique ? Peut-on dire autre chose que « français en Afrique », ou « français à 'Nom de lieu' » (et variante adjectivale ou nominale) ? Est-ce seulement d'un point de vue européen-centré que l'on peut dire « français d'Afrique », ou bien des locuteurs se reconnaissent-ils dans cette dénomination ? Lors des premières journées scientifiques du réseau thématique « Étude du français en francophonie » de l'UREF à Nice en 1991, Manessy et Tabi-Manga insistaient déjà sur les problèmes (notamment idéologiques – Tabi-Manga 1993 : 43) de l'expression « français d'Afrique », liée à la question de la norme endogène que nous commenterons plus bas. Vingt ans après, les mêmes questions perdurent, dans un paysage où l'on perçoit sans doute mieux trois raisons qui devraient inciter à la prudence : 1) la disparité selon les pays (par exemple selon le type de colonisation) ; 2) les conditions écologiques d'exercice de la langue, différentes pour chaque pays, voire pour différentes aires d'un même pays ; 3) la disparité de maîtrise selon les locuteurs.

1.2. Données factuelles sur le français en Afrique

Le français en Afrique pèse d'un poids certain sur la francophonie mondiale : 46,3 % des francophones sont des Africains – un peu plus nombreux que les Européens (44 %) – d'après les données officielles du 12 octobre 2010². Ces données sont sans doute contestables, mais *a minima*, elles confirment l'importance de l'Afrique pour la francophonie. Les critères retenus pour établir les données chiffrées de francophonie sont dits « minimalistes » par le *Rapport de synthèse* de 2010,

¹ La notion problématique de « locuteur natif » a été explorée sur le plan théorique par l'ouvrage de Coulmas (1981a), et détaillée dans son introduction (Coulmas 1981b).

² < www.diplomatie.gouv.fr >.

pour des contextes sociolinguistiques variés. En effet, les pourcentages ont été calculés soit sur la base des données disponibles par les recensements nationaux officiels, soit par des enquêtes directes, soit d'après les données scolaires pour l'Afrique et les pays où le français est langue étrangère³.

Parallèlement à ces pourcentages, l'OIF a publié des données qui sont le résultat d'enquêtes, qui approchent le rôle du français, sa perception, ou encore la compétence des locuteurs dans certaines zones. Ainsi, deux métropoles africaines sont présentées comme suit par rapport à la connaissance du français.

	Pas du tout	Difficultés	Assez bien	Très bien
Abidjan	1 %	32 %	52 %	15 %
Kinshasa	8 %	28 %	43 %	21 %

Les deux pays se distinguent aussi par le taux de scolarisation des enfants de plus de 10 ans : 48 % évalués pour la Côte d'Ivoire, 78 % pour la République Démocratique du Congo (RDC). Les pourcentages de francophones dans ces pays sont estimés à 45,7 % pour la RDC et 90 % pour la Côte d'Ivoire, mais les données de scolarisation ont primé, accordant pour la Côte d'Ivoire entre 16 et 35 % de francophones et pour la RDC de 36 à 60 %. Les chiffres semblent minimisés pour la Côte d'Ivoire, mais maximisés pour la RDC. Il est vrai que le rôle véhiculaire du français, décisif en Côte d'Ivoire, est supplanté en RDC par les véhiculaires comme le lingala et le kiswahili depuis les années 80 (*cf.* Nyembwe ce volume).

Il n'en reste pas moins à se demander ce qu'est un francophone, et où passe la frontière. Si les notions de langues « première » vs « seconde » ont été abandonnées par le dernier *Rapport* de l'OIF, celles de locuteurs « réels » vs « occasionnels » ou de français « d'usage courant » vs « partiel » ont été diversement appliquées, et ne disent pas grand-chose sur la compétence réelle en français, compte tenu de la variété des situations.

Le flou de l'expression « français d'Afrique » incite ainsi à revenir sur la question de la norme (des normes endogènes vs une norme exogène, une norme africaine ou panafricaine vs des normes nationales), après un rapide rappel du passé.

1.3. Petit rappel historique

Si l'histoire des français d'Afrique est en partie partagée, quelle est l'incidence des différences ? Les français ont des histoires diverses en Afrique, des divergences apparaissent dès le début, parallèlement à des convergences mises en relief par des études comme Manessy & Wald (1984), Manessy (1994).

Des véhiculaires français ont été présents sur les côtes du Golfe de Guinée depuis plusieurs siècles, après la construction d'un premier établissement français à Ouidah en 1671⁴. Toutefois, le français n'est enseigné qu'au début du XX^e siècle

³ Ont été comptabilisés les francophones des pays de l'OIF, plus l'Algérie, les États-Unis, Israël et le Val d'Aoste. Ceci explique que l'enseignement du et en français soit pris en compte pour certains pays de l'OIF, notamment ceux où le français est langue étrangère (Roumanie, Laos, etc.). Les critères appliqués à l'Afrique sont ceux de ces pays.

⁴ Le comptoir de traite de Saint-Louis a été créé en 1638, celui de Gorée en 1677, Dakar est fondé en 1857.

avec le commencement de la scolarisation publique dans les colonies de l'AOF et de l'AEF (voir Calvet 2010), pendant que, au travail et dans l'armée, ce sont des véhiculaires coloniaux qui sont diffusés. Les colonies sont inégalement scolarisées et les écoles de brousse n'enseignent pas le même français que les écoles urbaines. Et il y a aussi des divergences de traitements des langues africaines selon les régimes coloniaux (Queffélec 1992, Calvet 2010 pour l'enseignement). Ainsi, la politique française d'exclusion des langues africaines diffère de la politique belge. Par la suite, les politiques linguistiques des États indépendants se sont encore diversifiées. Nyembwe (2004) analyse en trois temps la politique linguistique de la RDC après l'indépendance : rattrapage (décennie 60), remise en question (décennie 70) et conciliation ou partenariat (jusqu'à aujourd'hui)⁵. Mais dans la réalité sociolinguistique, la complémentarité français / langues nationales est très déséquilibrée, comme le disent de façon consensuelle à peu près tous les travaux sur le français en Afrique.

Ces divergences historiques et politiques ont eu des incidences sur le français dans les pays africains francophones. Les tensions sur le français sont pourtant partout les mêmes, avec des colorations différentes selon les situations : pression du standard et idéologie de la langue pure d'une part, vernacularisation et hybridation d'autre part⁶.

2. La norme et les normes

La question de la norme est très vive en Afrique, liée à celle de la dénomination du français. Si, de façon spontanée, les Ivoiriens évoquent un *français ivoirien* et les Sénégalais un *francénégalais* (par exemple), ces pratiques sont loin d'être entérinées par une norme officielle. Pour toute activité socialement prestigieuse, c'est la norme internationale de français, tendant vers le standard, qui est actualisée. Aucun pays africain francophone, même la Côte d'Ivoire, plus indépendante envers le français de France, n'est prêt à assumer une norme nationale de français distante de la norme exogène. Les travaux actuels de normalisation portent plutôt sur les langues africaines, mais ils n'aboutissent jamais à ce que ces langues soient utilisées dans des fonctions éminentes (écrit, discours officiel, discours d'expertise). Le français a été conservé après les indépendances, avec l'argument du moindre coût parce que les outils didactiques, administratifs, juridiques étaient déjà disponibles. Il nous semble difficile qu'il fasse déjà l'objet d'un travail de normalisation.

Pourtant, des normes endogènes sont plus ou moins avérées selon les pays et les espaces de communication, de l'oral informel aux écrits littéraires, en passant par le discours de presse et le discours politique, parfois jusqu'aux niveaux les plus élevés.

⁵ La Francophonie institutionnelle met en avant, au moins dans les textes, le partenariat avec les langues locales.

⁶ Les français africains sont en général limités à un statut officiel, aux usages formels et aux zones urbaines – sauf au Sénégal, toutefois particulier par le rôle du wolof au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire et au Gabon, où leur vernacularisation donne au contraire souvent lieu à des formes hybridifiées (bien attestées en Côte d'Ivoire et au Cameroun).

2.1. Norme endogène vs exogène

La notion de « norme endogène », introduite par Manessy & Wald (1984), s'est révélée depuis très productive dans les travaux sur le français, en Afrique et ailleurs (Manessy 1994 et 1995, Prignitz 1994, Wharton *et al.* 2008), et a été reprise dans des approches didactiques (voir *États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone* de 2003). La notion fait référence à une dynamique interne des langues, qui favorise la variation et légitimise les formes « ordinaires ». La question de la norme se trouve dès lors rafraîchie et posée, non plus « à partir d'une langue artificiellement coupée de son milieu écologique, mais à partir de ce qui se parle, un vernaculaire marqué par le plurilinguisme » (Wharton *et al.* 2008, 4^e de couverture).

Cependant, la notion d'« endogénéité » mérite que l'on précise ce qu'apporterait le qualificatif à la notion de « norme ». Elle ne peut être que relative, dans la mesure où il est difficile qu'un changement dans les normes se développe de façon entièrement endogène, pour une langue initialement exogène dont l'adoption est motivée par des intérêts socio-économiques transnationaux. En outre, dans un contexte de globalisation, toutes sortes de français circulent à travers la chanson, le cinéma, Internet ou les médias. Quant aux formes, d'un point de vue syntaxique ou phonologique, la notion d'« endogénéité » est encore plus difficile à tenir devant la fréquence des phénomènes de convergence, dans les français d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Alors, quelle est la réalité d'une norme de français pour l'Afrique ? Une norme « africaine » de français est actuellement une illusion, pour différents motifs socioculturels et linguistiques. Il n'y a ni ensemble culturel de l'espace occupé par la langue française, ni représentation unitaire d'une « Afrique francophone ». Par ailleurs, la conscience aiguë de la norme qui accompagne souvent le français se mêle, à l'issue de la colonisation, à des relations ambiguës avec cette langue : des sentiments d'aliénation, de dépossession identitaire et culturelle coexistent avec la perception d'un défi à relever par la maîtrise du français standard⁷.

En conséquence, pour chaque pays, si le concept de « norme endogène » est plus ou moins admis pour les français ordinaires, il est loin de rencontrer une volonté de légitimation officielle. Les *États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone* de 2003 à Libreville ont affirmé la nécessité de légitimer des normes endogènes, mais aucune suite n'a jamais été donnée⁸.

L'idée de norme « africaine » ou « panafricaine » de français est inconcevable dans ce contexte.

⁷ Dans le contexte, en certains aspects comparable du Maghreb, Kateb Yacine parle de « butin de guerre » pour le français en Algérie et non de « legs », métaphore plus conventionnelle et surtout plus franco-centrée.

⁸ Au contraire, les réformes universitaires (LMD) conduisent souvent à l'augmentation des cours de langue française dans les universités et écoles normales, et donc à la diffusion du standard.

2.2. Convergences et divergences des français d'Afrique

Des convergences et des divergences apparaissent sur plusieurs plans dans les travaux sur les français en Afrique, selon qu'ils s'attachent plutôt aux formes ou aux normes. Du point de vue des formes, depuis les travaux de Wald et Manessy, il existe des études globales sous l'appellation « français d'Afrique », mais la tendance actuelle est plus à des travaux limités géographiquement (capitales, régions, pays). Ces études descriptives prennent deux orientations, selon qu'elles insistent sur les convergences ou les divergences. Les phénomènes sociolinguistiques évoqués pour expliquer des convergences de formes sont la basilectalisation – en général liée à des locuteurs de niveau d'études modeste, de position socio-économique peu avantageuse et d'une faible maîtrise du français (Italia & Queffélec 2010), à un fort contact avec les langues africaines, ou aux effets d'une culture d'oralité⁹. Les travaux qui épinglent plutôt des divergences s'intéressent aux interférences avec les langues africaines (parmi d'autres, Skattum 2010), ou à des processus de véhicularisation vs vernacularisation (Manessy 1994, 1995)¹⁰.

Pour comparer entre eux les français en Afrique, il convient de définir des termes de comparaison. Les frontières politiques et administratives sont-elles déjà pertinentes alors qu'elles ont été imposées depuis peu ? Les cartes ethnolinguistiques le sont-elles davantage, alors que la migration et une grande mixité ethnique ont caractérisé la plupart des régions africaines avant, et plus encore après, la colonisation ?

Du point de vue des normes, les dynamiques linguistiques des métropoles peuvent différer selon qu'une langue domine (français à Abidjan, wolof à Dakar) ou que plusieurs langues se répartissent l'espace, comme à Ouagadougou ou à Kinshasa. Les pratiques du français convergent davantage dans le premier cas, tendant soit vers l'autonomie, soit vers le standard, et sont plus divergentes dans le second¹¹.

D'un point de vue formel, nous sommes ici dans le cadre des rapports entre langues ou variétés, qui obligent à s'interroger sur « le même et l'autre », question fondamentale de la méthodologie linguistique. Si l'on n'attribue pas les divergences au contact, il reste les contraintes, l'extension et la fréquence des phénomènes, que nous illustrerons avec *ça* animé. Soient les exemples suivants, qui montrent des proximités entre faits provenant d'aires différentes :

- (1) les femmes, ça travaille mal. (Paris, Bauche 1920 : non spécifique)
- (2) ça trouve quelque chose pour pas aller en docteur parce que ça avait pas d'argent pour ça. (Louisiane, Stäbler 1995 : spécifique)
- (3) ton dernier passager que tu trouves, tu viens avec ça. (Abidjan, Knutsen 2007 : spécifique)

⁹ Une quatrième hypothèse sur les causes de convergence, celle de la « sémantaxe » (Manessy 1995) semble avoir été abandonnée.

¹⁰ Des travaux comme Prignitz (1994) montrent combien les énoncés peuvent être proches, au Tchad, au Cameroun, au Niger, au Burkina Faso ou en Côte d'Ivoire.

¹¹ Voir la notion d'« aire communicative » dans Gadet, Ludwig & Pfänder (2009). Ces aires ne doivent pas être considérées comme des espaces clos juxtaposés, mais comme des ensembles pouvant interférer.

- (4) ça veut voler de ses propres ailes, mais ça peut même pas gagner sa vie. (Paris : spécifique)

Mais avant d'aller plus loin sur la syntaxe, nous évoquerons rapidement la perception des accents, puisqu'il apparaît que c'est là que se manifestent le mieux des spécificités.

2.3. Les accents africains

Les capitales ouest-africaines sont des espaces où s'élaborent des connaissances linguistiques et métalinguistiques par l'expérience de l'altérité. Une étude sur la perception des accents ouest-africains (Boula & Boutin 2012)¹² tente d'évaluer la perception comme compétence à appréhender la réalité linguistique et corollairement, de confirmer / infirmer l'existence d'indicateurs permettant de reconnaître des appartenances sociolinguistiques, ethno-linguistiques ou nationales.

La pertinence des réponses atteste une réelle compétence à catégoriser un signal, indépendamment de toute référence culturelle, spatiale ou socioprofessionnelle, en l'absence d'autres marques lexicales ou syntaxiques. Plusieurs indices ont été testés instrumentalement : les réalisations de /R/, les patrons prosodiques des polysyllabes (différence dans la fréquence fondamentale entre première et dernière syllabe), les durées, sans que les résultats permettent pour l'instant une modélisation. Il ressort de l'étude que les patrons et routines perceptives sont plus efficaces que le traitement automatique des données acoustiques¹³. La justesse des résultats perceptifs sur l'identité ethno-linguistique et nationale des locuteurs montre que les accents différencient d'une part quatre capitales, d'autre part quelques ethnies de la région ouest-africaine. Ce test permet aussi de soulever des questions, que les prononciations de R peuvent illustrer.

L'étude de R chez des locuteurs sénégalais, maliens, burkinabè et ivoiriens montre des patrons différents pour chaque groupe. Les pourcentages par appartenance nationale de /R/ apicaux, dorsaux ou vocalisés / élidés se répartissent comme suit :

% R	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal
[r] apical	71	39	91	59
[R] dorsal	5	10	0	23
[w] vocalisé ou élidé	24	51	9	18

Pour tous les pays sauf la Côte d'Ivoire, le R le plus fréquent est [r], et des R peuvent être élidés en finale. Les Sénégalais (wolof) ont fait entendre plus de R dorsaux, les Maliens (sénoufo et bambara) n'ont produit aucun R dorsal et peu d'éliminations, les Burkinabè (mossi et bambara) et les Ivoiriens (akan, sénoufo et bambara) ont eu des R dorsaux et élidés, mais les R élidés sont majoritaires en Côte d'Ivoire.

¹² Les « juges » de la première phase de l'enquête, majoritairement ivoiriens, devaient évaluer le degré d'accent, le niveau d'études, et identifier l'appartenance ethnique et nationale de 20 locuteurs de 4 pays, 5 ethnies, 5 niveaux d'études, de 24 à 62 ans. Voir < http://www.audiosurf.org/test_perceptif_africa >.

¹³ On peut s'interroger sur la pertinence d'une démarche qui tente de comprendre le fonctionnement de la perception, en se basant sur des mesures acoustiques instrumentales ou en les préférant aux études perceptives et à la linguistique populaire.

Il est possible que le R constitue un indice pour les « juges », et ils l'ont signalé en fin de test quand on leur a demandé quels indices les avaient guidés. La justesse dont ils font preuve pour localiser les locuteurs contraste toutefois avec la pauvreté des commentaires : « Mali et Burkina ils roulent les r / Côte d'Ivoire : ils ne prononcent pas les r / les R sont plus marqués chez les morés. »

Si le linguiste peut ainsi dégager un système, comment les « juges » ont-ils acquis des patrons sociolinguistiques efficaces, compte tenu des ressources perceptives / cognitives, souvent peu conscientes ? Et quand plusieurs patrons phonologiques sont possibles par communauté, comment seront-ils perçus ?

Il semble qu'il faille conclure ce point en signalant le primat du socioculturel sur le structurel dans l'évaluation de « variétés » de langue.

3. La syntaxe, facteur de différenciation entre les français ?

Si des différences phonétiques sont exploitées en perception pour identifier des français d'Afrique de l'Ouest, les données syntaxiques quant à elles semblent davantage partagées à travers les espaces francophones, et moins aptes à dresser des profils communautaires.

3.1. Des lieux de variation

Pour la syntaxe, nous allons nous arrêter à des faits bien identifiés comme des lieux de variation du français (Chaudenson *et al.* 1993, Gadet 2010). Pour certains domaines comme la jonction de phrases ou la morphosyntaxe verbale, la syntaxe ne saurait être étudiée sans tenir compte des interfaces, et avec le discours (puisque des effets de sens sont possibles sans imputation à la syntaxe), et avec le phonique, où les oppositions entre deux morphèmes se réduisent parfois à des différences acoustiques minimales¹⁴.

Il faut d'abord soulever la question des corpus pour les descriptions, en particulier les corpus oraux : il en existe beaucoup, mais peu sont facilement disponibles (par exemple sur Internet). D'autre part, ils diffèrent quant à leurs conditions de recueil, quant à leur volume, et quant aux modalités de transcriptions. Leur nombre est pour l'Afrique bien moins élevé que pour les français d'Amérique, qui ont aussi été recueillis plus tôt ; mais les recueils africains sont intervenus très vite (Hattiger 1981).

Nous nous demanderons maintenant quelles hypothèses peuvent être tirées des faits oraux documentés. Quelques questions apparaissent comme des préalables :

- Peut-on caractériser les « tendances » actuelles du français ?
- Comment définir la notion de « tendance », autrement que par une liste ?
- Quels sont les effets de ce qu'il est souhaitable de ne comparer que du comparable (des faits relevant de productions analogues), et surtout pas des confrontations à du standard ? (Pour une critique des points de vue fondés sur le standard, voir par exemple Ploog 2002, Gadet 2011).

¹⁴ On touche aussi les limites d'une syntaxe de l'oral qui ne s'appuie pas sur la prosodie.

Nous allons donc repartir de quelques lieux de variation identifiés, et nous demander lesquels d'entre eux constituent des candidats pour des spécificités panfranco-phones. Dans un deuxième temps, nous devons nous demander ce qu'on manque lorsqu'on se contente de reprendre les questions identifiées dans la réalisation d'une grammaire (Gadet 2010).

3.2. Des questions privilégiées

Les zones syntaxiques identifiées concernent les prépositions, les pronoms, le système des temps verbaux, la négation, les constructions verbales, *que* (qui concerne plusieurs faits différents), *là*, les relatives, les interrogatives, l'ordre des mots ; et la liste n'est pas close. C'est *a priori* une liste chaotique : pour qu'elle fasse sens, il faut prendre de la hauteur par rapport aux questions de grammaire¹⁵.

Prenons d'abord l'exemple du subjonctif et de son « instabilité », pour lequel des tendances ont été établies, aussi bien par des historiens de la langue que par des sociolinguistes / grammairiens (disparition, mais pas totale). Dès 1949, Brunot & Bruneau (§ 519) écrivaient que le subjonctif français « n'est plus qu'un mode défectif ». Neumann-Holzschuh (2009), sur le français acadien, observe qu'il se maintient surtout après *vouloir*, après les conjonctions comme *bien que*, et après *il faut* :

- (5) si t'as une laiterie faut pas tu te mets en amour avec une vache. (Louisiane, Stäbler 1995)
- (6) un garde du corps c'est pour pas quelquefois que vous partez en arrière. (St-Pierre-et-Miquelon, Chauveau 1998)
- (7) vous pouvez avancer au micro pour qu'on pouve entendre ça que c'est que vous avez à dire. (Nouvelle-Écosse, corpus Petras 2008)
- (8) j'ai pas connu ça avant que j'étais grande et mariée. (Louisiane, Stäbler 1995)
- (9) je voudrais pas qu'elle ferait un fricot au lapin. (Nouveau-Brunswick, Wiesmath 2006)

Maintenant, qu'en est-il en Afrique ? Les mêmes tendances sont-elles à l'œuvre ?

- (10) donc faut que on va garder ça. (Côte d'Ivoire, Boutin 2008)
- (11) on voulait déjà prendre les mots avant que la voiture a démarré. (Cameroun, Simo-Souop 2009)
- (12) c'est pour cela que on a remarqué que même les demandes de bourse internationale, les étudiants malgré qu'ils ont des diplômes, mais ils ont des difficultés pour acquérir ces bourses. (Sénégal, Gueye 2008)

¹⁵ Lors du colloque de Cologne, Katja Ploog a souligné que ces zones du français sensibles à la variation semblaient concerner la linéarité, plus immédiatement contraignante en mode spontané. C'est ainsi que sont particulièrement concernés la zone antéverbale, avec les clitics, fragiles du point de vue morpho-phonologique, et des éléments de connexion (prépositions et conjonctions), qui permettent l'incrémentation d'unités discursives plus complexes. Il s'agit de deux niveaux d'élaboration linéaires bien différents, qui « n'expliquent » certainement pas tout, mais qui permettent d'inscrire une réflexion dans une dynamique d'universaux de l'oralité (voir conclusion).

- (13) on lui a dit de venir prendre, euh, commencer à être, euh, à détacher des ballots là, que à un certain moment donné, on va faire des affaires pour qu'il commence à avoir un bureau, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on va l'employer officiellement. (Burkina Faso, Prignitz 2004)

Certains de ces exemples sont fragiles, mais il semble quand même bien qu'il y ait au moins partiellement convergence entre les différents français, malgré quelques différences de notations selon les auteurs (voir Knutsen (2007 : 218), qui pour le français d'Abidjan parle de « variabilité aiguë »).

On peut observer une tendance similaire avec *que*, dans un emploi dit de « subordonnant universel », ou comme seul subordonnant en relative, où il est suivi ou non d'un pronom résomptif. En tant que lien discursif vague, *que* est affecté de mouvements contraires d'extension et d'omission (voir Wiesmath 2006) :

- (14) on avait juste eu l'électricité que moi j'avais 16 ans. (Louisiane, Stäbler 1995)
 (15) j'ai pas pu y aller aujourd'hui que j'avais la voiture. (Paris)
 (16) moi j'ai des petites sœurs qui vont à l'école que je prends la charge. (Côte d'Ivoire, Knutsen 2007)
 (17) il y avait à la fesse de la maison un arbre que j'ai grimpé en haut. (Cameroun, Onguéné Essono 2002)

Ces observations invitent à revenir sur la définition de la relative... et sur celle d'autres catégories grammaticales d'ailleurs, qui seront ébranlées par les phénomènes non-standard. Les « liens vagues » sont renvoyés au discours, ou forcés vers des catégorisations déterminées. Pourtant, ces phénomènes, un peu vite considérés comme « inclassables », invitent à revenir sur les interfaces de la syntaxe, ce que nous allons faire maintenant avec l'exemple du discours rapporté.

3.3. Le discours rapporté

L'intégration par un locuteur du discours d'autrui dans son propre discours détourne ce discours en l'insérant dans un nouveau contexte, pour un nouvel objectif. Ces nouvelles conditions pragmatiques demandent que soient respectés à la fois le bornage des voix et l'unicité de l'acte d'énonciation, alors même qu'il est le produit de plusieurs voix. D'un point de vue syntactico-discursif, les discours rapportés sont traditionnellement classés par catégories selon le degré d'autonomie / intégration. Cependant, de nombreuses études, sur des discours littéraires, sur des discours écrits et oraux divers (Rosier 2009), sur les français d'Afrique (Ploog 2004, Queffélec 2006, Simo-Souop 2009, Boutin 2011), ou sur les français d'Amérique (Vincent & Dubois 1997) montrent que nombre de discours rapportés sont hybrides, manifestant des propriétés complexes.

Dans des usages sans trop de pression de la norme écrite du français, *que* et *de* subissent une réinterprétation syntaxique et logique, et des particules énonciatives (*non*, *ah*, *mais*, *bon*, etc.) peuvent jouer le rôle de balise du discours rapporté en même temps qu'elles orientent vers l'interprétation. En particulier, quand *que* est omis pour un discours rapporté indirect, ou très décalé par rapport au verbe dans un

discours direct ou indirect, et qu'il n'y a pas d'autres marques de dépendance¹⁶, son rôle grammatical est affaibli au profit d'un rôle discursif. *Que* a alors un rôle d'organisation du discours, proche de celui de particules énonciatives comme *non*, *bon*, *ben*, comme on le voit dans les énoncés :

- (18) vers la fin il me dit **que non** mon papier il n'a pas pu prendre **que** c'est trop compliqué **que** lui il pensait que c'était un autre travail et moi je lui ai donné un travail que son ami ne peut pas faire **que** c'est trop pour son ami. (Côte d'Ivoire, Boutin 2011)
- (19) le gars il dit non **que non que** le **que** l'onc- **que** Monsieur euh Kaboré **qu'il** est sorti. (Burkina Faso, Prignitz 2004)
- (20) la Française elle disait **que non** elle ne peut pas recevoir **que** son mari lui a caché l'heure à laquelle son père devrait venir. (Tchad, Prignitz 1994)
- (21) je demandais souvent aux enfants si c'était **bon** c'est quelle école qui était habillée comme ça. (Burkina Faso, Prignitz 2004)
- (22) donc on a dit **bon** c'est mieux de rester avec la foule. (Côte d'Ivoire, Boutin 2011)
- (23) je dis hein je go seulement me coucher. (Cameroun, Simo-Souop 2009)
- (24) c'est pour ça je te dis **ben** il faut de l'entraînement. (Paris, Gadet)

Si *que* garde son rôle de subordonnant syntaxique dans la majorité des cas, il joue donc aussi parfois un rôle discursif de marqueur de début de discours (voix du locuteur ou voix rapportée), se rapprochant des particules énonciatives. On manque d'études pour affirmer la similitude avec les autres français¹⁷, mais aussi avec d'autres langues¹⁸. On peut cependant risquer une hypothèse : le discours rapporté, pratique sociale dont les enjeux transcendent les langues et les cultures, donne lieu aux mêmes types de phénomènes, et on peut observer des convergences de formes pour des processus cognitifs communs.

3.4. Imbrications entre faits syntaxiques et phoniques

On prendra ici l'exemple des auxiliaires et de la tendance, attestée aussi bien en Europe qu'en Amérique, au remplacement de *être* par *avoir*. Les faits n'apparaissent pas aussi frappants à Abidjan ou à Ouagadougou, et incitent à la prudence. Des facteurs lexicaux et phonologiques entrent en jeu dans ce domaine morphosyntaxique. Certains verbes, comme *quitter*, sont souvent fléchis avec *être*, constituant des exceptions lexicales :

¹⁶ Les subordonnants sont considérés comme la première marque de dépendance, impliquant les suivantes : la phrase qui suit perd son autonomie énonciative, les temps et modes verbaux sont modifiés, les personnes des pronoms et les flexions verbales subissent un transfert, les repérages spatiaux et temporels sont ceux de la narration.

¹⁷ Ainsi, Rosier (2009 : 78-80) parle de *discordancier* pour « tous les mots, expressions ou constructions [interjections, connecteurs, modalisateurs, ruptures modales] qui permettent de produire un décrochage énonciatif ».

¹⁸ Leonaviënen (2007) compare les particules énonciatives comme balises de discours rapportés dans la presse française et lituanienne.

- (25) et les Ouagalais qui **sont quittés** avec des gens de [toponyme] là ici. (Burkina-Faso, Prignitz 2004)
- (26) je **suis quittée** là-bas ça vaut dix ans je suis pas encore arrivée donc on s'est pas encore vu. (Côte d'Ivoire, Boutin 2008)

La fréquence de ce phénomène n'est pas négligeable dans *PFC* : quatre occurrences de *quitter* avec *avoir*, pour trois avec *être*.

Par ailleurs, une forme syncrétique E¹⁹ est attestée sporadiquement (trois fois en cinq heures de parole transcrites pour ce même corpus) pour ce verbe ou d'autres qui sont habituellement construits avec *avoir* (Prignitz & Boutin 2010).

- (27) donc c'est par rapport à ça qu'on vous E, on vous E vus dans les problèmes. (Burkina-Faso, Prignitz 2004)
- (28) on peut pas toujours rester, toujours comme on le dit, avec les colonisateurs. C'est tel pays qui nous E colonisé, il faut rester avec lui, non. (Côte d'Ivoire, Boutin 2004)
- (29) maintenant, elle dit : « Bon, va les appeler ». Maintenant, je suis partie les appeler, ils s/ ils sont venus. « Vous E quittés où ? » Et puis ils ont dit : « Non, maman, maman, c'est que ». « C'est que quoi ? » (Côte d'Ivoire, Boutin 2004)

Dans ce dernier cas, on peut parler d'imbrication du phonique et du morphosyntaxique. Cette forme syncrétique est le résultat d'une perte d'opposition phonologique [a ~ ɛ] pour certains (*a*, *as*, *es*, *est*, *ait*, etc.) et d'une érosion / attrition pour d'autres (*êtes*, *avez*), affaiblissements phoniques qui vont souvent de pair avec le processus de grammaticalisation (Kriegel 2003). Pour autant, ces faits ne sont pas suffisants pour en déduire qu'il y a changement dans le système. La prudence, ici aussi, demande de rechercher si dans un même discours, les autres éléments du paradigme de *est* (ou de *a*) sont présents. Mais il est possible qu'une réanalyse de E soit en cours, comme simple marqueur de temps verbal.

On conclura donc pour les lieux de variation en syntaxe en se demandant si ce que l'on peut apprendre se limite à 1) une énumération de phénomènes syntaxiques documentés (*i. e.*, accumuler des exemples), 2) des tentatives pour les localiser dans une grammaire.

Conclusion générale

Nous sommes conduites à revenir sur la nécessité pour un linguiste de regarder la francophonie comme un tout, non seulement pour des raisons sociolinguistiques mais aussi pour des raisons linguistiques : les français d'Afrique nous apprennent autant, voire davantage par le regard qu'ils nous conduisent à porter sur le français que par leur forme même, qui n'est pas automatiquement divergente par rapport aux autres français.

Les français 'non-hexagonaux' permettent ainsi, par effets de loupe, de mieux saisir des phénomènes généraux susceptibles de concerner tous les français,

¹⁹ Nous optons pour une transcription E pour des valeurs phonétiques de voyelles mi-ouvertes proches de [e], avec l'idée que ces valeurs ne constituent pas des particularités distinctives de plusieurs morphèmes.

ou un grand nombre d'entre eux. Ce qui nous conduit à nous intéresser aux « tendances » affectant les français, au-delà d'une énumération de faits syntaxiques. Il nous semble intéressant de chercher à tirer des généralisations sur les vernaculaires, avec une hypothèse forte de points communs entre vernaculaires (voir Miller & Weinert 1998 quant à la proximité des versions parlées des langues, qui se ressemblent davantage que leurs versions standard). L'hypothèse vaut-elle entre vernaculaires d'une même langue ? Peut-on l'étendre aux vernaculaires de toutes les langues ? Des similitudes de conditions d'usage ou de types de discours (proximité, oralité, usage ordinaire, enjeux quotidiens) correspondent effectivement à des tendances semblables entre formes. Jusqu'à quel point ? Ces questions, bien illustrées à partir des français d'Afrique, concernent la confrontation entre formalisme et fonctionnalisme, en particulier sur le découpage même des niveaux de description et leur intrication.

Bibliographie

- BAUCHE, H. (1920). *Le langage populaire*. Paris, Payot.
- BOULA de MAREÛIL, P. & BOUTIN, B. A. (2012). « Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français », in *Journal of French Language Studies* n°21 (3), pp. 361-379.
- BOUTIN, B. A. (2004-2006). Corpus PFC-CIA.
< <http://www.projet-pfc.net/base-de-donnees/enquetes> >
- BOUTIN, B. A. (2008). Corpus PhonLex Côte d'Ivoire, non publié.
- BOUTIN, B. A. (2011). « Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : les particules énonciatives et *que* indicateurs de quelle parole ? », in Jaubert, A., López Muñoz, J. M. & Marnette, S. & Rosier, L. & Stolz, C. (éds), *Citations I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, pp. 39-55.
- BRUNOT, F. & BRUNEAU, C. (1949). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris, Masson & Cie.
- CALVET, L.-J. (2010). *Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété ?* Paris & Québec, Organisation Internationale de la Francophonie.
- CHAUDENSON, R. & MOUGEON, R. & BENIAK, É. (1993). *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris, Didier-Érudition.
- CHAUVEAU, J.-P. (1998). « La disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre-et-Miquelon et en Bretagne : propagation ou récurrence ? », in Brasseur, P. (éd.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*. Université d'Avignon, Avignon, CECAV, pp. 105-119.
- COULMAS, F. (1981a). *A Festschrift for native speaker*. The Hague & Paris & New York, Mouton Publishers.
- COULMAS, F. (1981b). « Introduction : the Concept of Native Speaker », in Coulmas, F. (éd.), 1981a, pp. 1-25.
- ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE FRANCOPHONE, *Journal de l'Agence intergouvernementale de*

- la Francophonie* 32, supplément, avril-mai-juin 2003.
 < http://agence.francophonie.org/upload/dossiers/pdf/etatsgen_fr_2003.pdf >
- GADET, F. (2010). « Sociolinguiste dans une grammaire : la variation pour une grammaire du français », in Iliescu, M. & Siller-Runggaldier, H. M. & Danler, P. (éds), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes d'Innsbruck*. Innsbruck 2007, Tome IV, Berlin, de Gruyter, pp. 117-125.
- GADET, F. (2011). « Les français africains, une occasion de faire retour sur quelques mythes », in Lexander, K. & Lyche, C. & Moseng Knutsen, A. (éds), *Pluralité des langues, pluralité des cultures : regards sur l'Afrique et au-delà*. Oslo. The Institute for Comparative Research in Human Culture Novus Press, pp. 247-257.
- GADET, F. & LUDWIG, R. & PFÄNDER, S. (2009). « Francophonie et typologie des situations », in *Cahiers de linguistique* n°34 (1), pp. 143-162.
- GUÈYE, G. M. (2008-2009). Corpus PFC-SNA.
 < <http://www.projet-pfc.net/base-de-donnees/enquetes> >
- HATTIGER, J.-L. (1981). *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*. Thèse de 3^e cycle, Université de Strasbourg.
- ITALIA, M. & QUEFFÉLEC, A. (2010). « Gestion du verbe français chez des locuteurs gabonais analphabètes, peu et moyennement scolarisés », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 85-96.
- KNUTSEN, A. M. (2007). *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Étude d'un continuum linguistique et social*. Ph.D., Université d'Oslo.
- KRIEGER, S. (2003). « Grammaticalisation et créoles : un élargissement du concept ? », in *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence* n°18, *La grammaticalisation – La terminologie*, pp. 35-58.
- LEONAVIČIENĖ, A. (2007). « Le discours direct dans la presse politique », in *Kalbotyra* n°57 (3),
 < http://www.leidykla.vu.lt/fileadmin/Kalbotyra_3/57__3_/160-168.pdf >
- MANESSY, G. (1994). *Le français en Afrique noire, Mythe, stratégies, pratiques*. Paris, L'Harmattan (coll. « Espaces francophones »).
- MANESSY, G. (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires : procès et genèse*. Paris, Éditions du CNRS.
- MANESSY, G. & WALD, P. (1984). *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. Paris, L'Harmattan.
- MILLER, J. & WEINERT, R. (1998). *Spontaneous Spoken Language : Syntax and Discourse*. Oxford, Clarendon Press.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, I. (2009). « Contact-induced structural change in Acadian and Louisiana french. Mechanisms and motivations », in *Langage & Société* n°129, pp. 47-68.
- NYEMBWE, N. (2004). « Gestion du plurilinguisme et idéologie post-coloniale », in *Actes du Colloque de l'AUF, Développement durable : leçons et perspectives*. Ouagadougou. (Disponible à la page : < <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a2-contribution-nyembwe.pdf> >)
- ONGUÉNÉ ESSONO, L.-M. (2002). « Expression de l'espace immédiat et acquisition linguistique de la référence spatiale chez les élèves camerounais du cours

- élémentaire », in *Revue des sciences de l'éducation* n°28 (3), pp. 507-535.
 < <http://www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n3/008332ar.html> >.
- PETRAS, C. (2008). *Les emprunts et la dynamique linguistique*, thèse de l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, Université de Iasi (Roumanie).
 < <http://www.sudoc.abes.fr/xslt/DB=2.1/SET=1/TTL=2/CLK?IKT=1016&TRM=Les+emprunts+et+la+dynamique+linguistique> >
- PFC = 'Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure'.
 < <http://www.projet-pfc.net> >
- PLOOG, K. (2002). « L'approche syntaxique des dynamiques langagières : non-standard et variation », in *Cahiers de grammaire* n°27, pp. 77-96.
- PLOOG, K. (2004). « Stratégies et structures du discours rapporté dans les récits abidjanais », in López Muñoz, J. M. & Marnette, S. & Rosier, L. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris, L'Harmattan, pp. 297-306.
- PRIGNITZ, G. (1994). « Le normal et le normatif », in Manessy, G. (éd.), *À propos du français en Afrique, questions de normes*. N°spécial du BCEP, pp. 59-87.
- PRIGNITZ, G. (2004-2007), Corpus PFC-BFA.
 < <http://www.projet-pfc.net/base-de-donnees/enquetes> >.
- PRIGNITZ, G. & BOUTIN, B. A. (2010). « Conversation à Ouagadougou (Burkina Faso) : parenté à plaisanterie entre Gurma et Yatenga », in Detey, S., Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (éds), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Volume DVD, Paris, Ophrys, pp. 259-272.
- QUEFFÉLEC, A (1992). « La langue française en Afrique noire avant les Indépendances : diffusion, pratiques et représentations », in *La littérature francophone d'Afrique noire et de Madagascar (jusqu'à 1960) journée du 13 décembre 1991*. Lyon, C.E.D.I.C., pp. 34-49.
- QUEFFÉLEC, A. (2006). « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : L'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », in *Le français en Afrique* n°21, pp. 267-280.
- RAPPORT DE SYNTHÈSE. *La langue française dans le monde*. Organisation internationale de la Francophonie, Nathan.
 < <http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Synthese-Langue-Francaise-2010.pdf> >
- RENAUD, P. (1998). « Absoute pour un locuteur natif », in *Le français en Afrique* n°12, pp. 257-272.
- ROSIER, L. (2009). *Le Discours rapporté en français*. Paris, Ophrys (coll. L'Essentiel français).
- SANKOFF, G. (2002). « Linguistic Outcomes of Language Contact », in Chambers, J. K. & Trudgill, P. & Schilling-Estes, N. (éds), *The Handbook of Language Variation and Change*. Oxford, Blackwell, pp. 638-668.
- SIMO-SOUOP, A. (2009). *La variation du français au Cameroun. Approche socio-linguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- SKATTUM, I. (2010). « Si j'étais riche... constructions hypothétiques en français parlé au Mali », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 49-70.

- STÄBLER, C. (1995). *La vie dans le temps et aiteur : ein Korpus von Gesprächen mit Cadiens in Louisiana*. Tübingen, Narr.
- TABI-MANGA, J. (1993). « Modèles socioculturels et nomenclatures », in Latin, D. & Queffélec, A. & Tabi-Manga, J. (éds), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. Premières Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche « Étude du français en francophonie » de l'UREF, Université de Nice, 18-21 septembre 1991, AUPELF, pp. 37-46.
- THOMASON, S. (2008). « Social and linguistic factors as predictors of Contact-induced Change », in *Journal of Language contact*, Thema 2, pp. 42-56.
- VINCENT, D. & DUBOIS, S. (1997). *Le discours rapporté au quotidien*. Québec, Nuit Blanche.
- WHARTON, S. & BAVOUX, C. & PRUDENT, L.-F. (2008). *Normes endogènes et plurilinguisme*. Lyon, Éditions de l'ENS.
- WIESMATH, R. (2006). *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*. Paris, L'Harmattan.

QUATRE VARIATIONS SUR LA NORME ET DES USAGES (PRESQUE) SANS FRONTIÈRES

Claude Frey

Université de Paris 3

en détachement à la Coopération pour le Français
Ambassade de France à Nairobi (Kenya)

Introduction

Les questions de convergences et de divergences par rapport à la norme sont des questions centrales dans la description du français en Afrique francophone. La littérature à ce sujet est abondante, particulièrement dès la réflexion sur l'approche différentielle qui mène à la réalisation de l'IFA en 1983, susceptible de déterminer une frontière entre les particularités lexicales du français en Afrique et les usages hexagonaux. L'idée même de frontières ouvre la voie vers une réflexion sur la référence et sur la norme du français en Afrique. Nous pouvons mentionner, parmi les évolutions des vingt dernières années, l'apparition de deux notions nouvelles : celle de « français de référence », qui remet en cause la seule référence normative en prenant en charge la référence d'usage (*cf.* Poirier 1995) ; et celle de « normes plurielles » qui, dans de nombreuses publications sur ce sujet, depuis 2001 surtout, remet en cause l'idée d'une norme unique, universelle et immuable.

Les normes plurielles intègrent :

- la norme académique, réputée singulière, universelle, idéale, stable bien que subissant une lente évolution diachronique. Une telle norme n'existe en Afrique qu'en référence à la norme académique de France, aucun État africain n'ayant établi sa propre norme officielle¹ ;
- les normes d'usages, plurielles, variables en fonction des situations diatopiques, diastratiques, diaphasiques et diachroniques. Elles concernent aussi bien le français en France que le français en Afrique, des régularités discursives pouvant être particulières à l'un ou l'autre pays, ou communes à plusieurs.

Les divergences par rapport à ces normes constituent la base de l'approche différentielle qui a servi à décrire le français d'Afrique, les convergences n'étant prises en compte que pour constituer un corpus d'exclusion. Mais l'opposition convergence – divergence est quelquefois moins dichotomique que ne le laisse paraître la théorie et se situe en pratique, du moins dans certains cas, dans une relation de continuité qui peut rendre difficile la délimitation d'une norme d'usage endogène.

La réflexion qui suit s'appuie sur un corpus recueilli pendant plusieurs années, ainsi que sur les descriptions différentielles publiées à ce jour, pour mettre en évidence des formes convergentes du français dans différents pays francophones, dont la France. Nous traiterons quatre cas, parmi ceux qui apparaissent divergents

¹ Contrairement au Québec, qui érige sa propre norme.

par rapport à la norme académique, mais qui montrent dans la pratique des usages convergents :

- 1- un cas orthographique, l'agglutination : *en train de* vs *entraîn de* ;
- 2- un cas lexical : *urgemment* et la dérivation adverbiale en *-ment* ;
- 3- un cas sémantique, les usages particuliers du verbe *faire* ;
- 4- un cas morphosyntaxique, la pronominalisation : *mon cœur se battait*.

La première partie du texte qui suit illustrera ces quatre cas à partir de corpus ou de documents publiés qui, tous confondus, rassemblent des occurrences de 1975 (grâce à l'IFA) à 2011, et devraient montrer que l'écart par rapport à la norme académique :

- n'est pas « a-normal » d'un point de vue linguistique² ;
- s'inscrit dans une logique de construction morphologique et sémantique ;
- n'est pas limité au français d'Afrique.

La seconde partie sera une réflexion à partir du corpus sur la norme et les usages, d'un point de vue linguistique et sociolinguistique. Bien que très lié aux questions de norme, l'enseignement du français ne sera pas abordé.

1. Quatre exemples sur l'axe divergence – convergence

1.1. *Entraîn de* : l'agglutination orthographique

1.1.1. Quelques exemples tirés des usages en Afrique francophone

Le corpus atteste l'usage de la forme *entraîn de* à la place de *en train de*. *Le français au Burundi* (Frey 1996) présente les occurrences suivantes, parmi de nombreuses autres figurant dans la base de données :

« Nous voyons des gendarmes **entraîn** de les faire dévier de la route. » (*La Semaine* n°13, 15/12/1993, p. 16)

« Je tenais à me rassurer* qu'il était **entraîn** de disponibiliser* l'argent pour la construction de la piste synthétique promise. » (*Le Renouveau* n°4208, 05/10/1993, p. 4)

« Lorsque nous sommes **entraîn** de faire nos séances d'entraînement [...], ils nous regardent comme des bêtes de zoo. » (*La Semaine* n°9, 12/09/1993, p. 5)

« Pour lui, le mouvement est encore **entraîn** de s'organiser [...]. » (*L'Étoile* n°29, 05/09/1994, p. 3)

De telles occurrences figurent aussi par dizaines dans notre base de données du français au Cameroun, exemples :

« C'est pour vous dire que la crise est **entraîn** de passer. » (*Aurore Plus* n°46, 14/07/1995, p. 8)

« Des informations en notre possession font état d'un dispositif de répression qui serait **entraîn** d'être implanté au Cameroun [...]. » (N. Tjournessie, *Challenge Nouveau* n°8, 12/10/1995, p. 3)

² Henri Frei l'avait déjà démontré en 1929 !

« La piètre prestation des Lions indomptables est **entraîn** de se faire oublier par les poulains de Jean Manga Nguéné [...]. » (J. Detchoubal, *Galaxie* n°124, 06/02/1995, p. 10)

« Je suis **entraîn** d'inventorier les mots. » (copie étudiant LMF2, 06/1995)

« Les décideurs sont **entraîn** de mettre la charrue avant les bœufs. » (David Vital Foncho, *CRAC* n°14, 04/1996, p. 7)

1.1.2. Des usages français aussi

Mais cette forme se rencontre fréquemment aussi dans le discours français, dans des proportions certes bien plus faibles que la forme normée, quoique non négligeables. Une recherche effectuée avec *Yahoo* le 21/01/2011 apporte 4.630.000 occurrences pour *entraîn de*, contre 135.000.000 pour la forme normée *en train de* :

« Un belge arrive chez un copain qui est **entraîn** de regarder le match Bruges Anderlecht à la télé [...]. » (loc. fr., <http://www.abc-humour.com/Blagues-belges>, 14/04/2005)

« Je pense que Sarko est **entraîn** de brûler ses cartes pour la présidence. » (site Internet, hbenbrahim, 05/11/2005)

« Cet homme ne savait pas qu'il était **entraîn** de tenir un rôle majeur dans l'histoire de la locomotion, il était devenu le premier pilote d'automobile. » (<http://www.retromobile.fr/fr/accueil/visiter/evenements-et-animations/>)

« Vous arrivez alors que la fourrière est **entraîn** d'enlever votre voiture. Pouvez-vous stopper l'opération ? » (<http://www.infodroit.com/stationnement.php>)

Des étudiants de lettres de 2^e année ou des diplômés de niveau master 2 en FLE utilisent la même orthographe :

« Il est **entraîn** d'épier l'arrivée du facteur. » (loc. fr., étudiantes L2 de Langue et Littérature françaises, Paris 3, dossier de sémantique, décembre 2006)

« C'est **entraîn** d'être signée [sic]. » (loc. fr., courrier électronique, 05/11/2010)

« Je suis **entraîn** de faire du classement de dossiers dans le server et je tombe comme tu peux le voir sur des documents intéressants... » (loc. fr., courrier électronique, 15/12/2010)

« Je suis **entraîn** de regarder les historiques des conventions et il y en a que je ne trouve pas ou qui ne sont pas signées. » (loc. fr., courrier électronique, 23/12/2010)

1.2. Urgemment et les adverbes en -ment : un cas lexical de dérivation

1.2.1. Les exemples des inventaires de particularités lexicales en Afrique

Contrairement au cas précédent, les occurrences de l'adverbe *urgemment* sont fréquemment mentionnées et illustrées dans les ouvrages spécialisés. L'IFA atteste *urgemment* pour la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad, avec cette définition :

D'urgence, immédiatement, tout de suite, sans retard. « Je dois porter **urgemment** cette lettre à la poste », « Il faudrait que je sache ça **urgemment**. »

Il faudrait ajouter le Burundi, le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Gabon, le Rwanda, le Tchad, etc., attestés dans différents inventaires, la BDLP ou des bases de données personnelles non publiées :

« Ce cas est semblable à mille autres qui attendent **urgement** en justice. » (Burundi, F. Murara, *Semaine* n°11, 10/10/1993, p. 5)

« Je peux lui dire que ses collègues ont besoin **urgement** de ces fiches. » (Cameroun, prof. université.)

« Particulier : cherche à recruter **urgement** un garçon de maison, une fille bonne cuisinière. » (Tchad, *N'Djaména Hebdo*, 07/03/1996, dans Ndjerassem, *Le français au Tchad*)

Si *urgement* est l'occurrence la plus fréquente (497.000 sur Internet), un nombre important d'adverbes est formé avec le suffixe *-ment*, en raison d'un environnement référentiel particulier ou géographiquement restreint. De ce fait, et probablement de ce fait seulement, elle ne figure pas dans les ouvrages de référence. Il en va ainsi, parmi de nombreux exemples, de *coraniquement* au Maroc³ (788 occurrences sur Internet), *coutumièrement* (11.100 occurrences) dans plusieurs pays africains (« Il faudrait que j'accepte une fille mariée coutumièrement. », Henri Lopès, *Tribaliques*, p. 9), *ethniquement* (338.000 occurrences) et *ethnocratiquement* au Burundi (1 seule occurrence, algérienne, sur Internet) ; l'IFA note encore *euro-péennement* (Centrafrique, Tchad, 1.100 occurrences), rencontré aussi au Cameroun, *féticheusement* (République démocratique du Congo (RDC)⁴, aucune occurrence), *indigènement* (Tchad, RDC, 13 occurrences). *Provincement* est relevé au Cameroun (aucune occurrence sur Internet), le pays étant divisé en provinces administratives ; cet adverbe pourrait être relevé dans d'autres pays pour la même raison.

Les créations adverbiales forgées en fonction de besoins purement discursifs ponctuels ou courants⁵, indépendants du contexte culturel, sont aussi très nombreuses, avec des nombres d'occurrences très variables :

Algérie :

civilisationnellement (272 occurrences sur Internet)

civilisationnellement *adv.* Sur le plan de la civilisation.

« **Civilisationnellement**, l'Algérie est profondément ancrée dans sa méditerranéité, elle ne tombera pas dans les griffes de l'intégrisme islamiste. » 1996, oral de journaliste. [source orale]

Commentaire : Terme compris du plus grand nombre de francophones mais peu utilisé. (BDLP – Algérie)

Burundi :

criamment (16 occurrences)

³ « Commentaire : Terme peu employé. Il est utilisé à l'écrit surtout par les intellectuels. » (BDLP – Maroc).

⁴ L'adverbe est mis en guillemets dans l'exemple proposé par l'IFA, ce qui dénote une distanciation du locuteur par rapport à la forme, et en référence à la norme.

⁵ Sources diverses : bases de données, BDLP, IFA, inventaires nationaux, etc.

« Leurs costumes et leurs cravates ne contrastent-ils pas **criamment** avec leurs actes propres aux Bochimans du Kalahari et aux Touaregs du Sahara ? » (K.B.F., *L'Aube* n°40, 01 & 08/06/1994, p. 11)

Cameroun :

catastrophiquement (22.600 occurrences), *permanemment* (37 occurrences, toutes d'origine africaine), *reconnument* (aucune occurrence), etc.

« En d'autres termes, les deux ordres culturels constituent **permanemment** un danger, l'un pour l'autre [...]. » (G. Doho, *Écritures* V, p. 45)

Côte d'Ivoire :

récurremment (412 occurrences)

« L'illustration de ce cas est **récurremment** observée dans les milieux de la presse écrite ou audiovisuelle (l'exception n'étant pas faite des autres secteurs d'activités). » (loc. ivoirien, étudiant, proposition de texte, 07/12/2009)

Madagascar :

imminemment (1.570 occurrences), *incohéremment*, (14 occurrences), etc.

« [...] il serait préférable de procéder à une hausse en deux temps : la première, de 15 %, surviendrait **imminemment** [...]. » (Ranaivo Lala Honoré, *L'Express* n°1437, 18/11/1999, p. 5)

« Bien que le terrain soit spacieux, les véhicules s'agglutinent '**incohéremment**'⁶ à l'entrée du parc [...]. » (Bande dessinée, *Midi Madagascar* n°4323, 25/10/1997, p. 6)

Tchad⁷ :

éhontement / *éhontément* (67.500 occurrences)

éhontement *adv., écrit, oral, rare, lettrés*. Sans gêne, de manière éhontée.

« Beaucoup en profiteront **éhontement** [de la vacance du pouvoir après la fuite de Hissein Habré en 1990] soit pour s'enrichir facilement, soit pour assouvir de vieilles vengeances » (*N'Djaména Hebdo*, 01/12/1994). (BDLP – Tchad)

1.2.2. Les occurrences ne sont pas toutes africaines

Le procédé néologique produit ailleurs qu'en Afrique des formes dérivées en *-ment* non attestées dans des ouvrages de référence tels que le *Petit Robert*, ou mentionnées avec des nuances de sens ou des évolutions diachroniques.

Urgemment, que le *TLFi* mentionne comme rare, connaît 344.000 occurrences sur Internet, et notre corpus présente des illustrations de journalistes ou d'enseignants :

« Il faut maintenant **urgemment** se repositionner. » (loc. fr., François Bachy, journaliste, *TF1*, 22/04/2002)

« Et c'était **urgemment** nécessaire. » (loc. fr., prof. Paris 3, 12/09/2006)

⁶ L'usage des guillemets est révélateur de la distanciation qui est prise par le locuteur par rapport à cet adverbe, déjà utilisé par Queneau dans *Le Chiendent*.

⁷ Notre base de données camerounaise donne aussi la forme hapax *éhonteusement*.

Les occurrences de *brûllement* (16 sur Internet, et 24 sous la forme *brûllement*) constituent autant d'autres exemples :

« C'est une question **brûllement** d'actualité. » (loc. fr., Rama Yade, *Vivement dimanche*, FR2, 09/05/2010)

Criamment (16 occurrences), déjà relevé au Burundi ci-dessus :

« C'est que la situation s'y prête **criamment** aujourd'hui. » (<http://sarkostique.overblog.com/article-14400861.html>)

« Superbe nuit ici. Dodo a 21h30, et boire à 4h45 ! Re-dodo et un autre boire à 8h35 ! [...] lui ai offert le sein, qu'elle a bruyamment (**criamment**, ça se dit ?⁸) refusé. » (<http://professionmaman.com/?p=73>)

Habitudement, *mauvaisement*, *vitement* sont relevés dans la BDLP – Louisiane :

« **Habitudement** t'avais trois hommes qui travaillaient dedans un skiff. 2000, dans *Louisiana French Lexicographical Database*, K. Rottet corpus. » (BDLP-Louisiane)

Le *Petit Robert* mentionne *possiblement* comme rare ou régional (Canada) : étym. 1337 ; de *possible*, repris au XX^e sous l'influence de l'anglais *possibly*. Nous proposons cette illustration :

« Le virus a **possiblement** un point de départ animal. » (loc. québécois, TV Québec, *Matin Express*, 01/04/2003)

1.3. *Faire* et l'extension sémantique

Le verbe *faire*, auquel l'IFA consacre deux pages et demie, est présent dans tous les inventaires, et compte à l'heure actuelle 310 entrées dans la BDLP. Les usages *a priori* particuliers de ce verbe ont été décrits pour le Burundi et pour le Cameroun, et comparés aux usages en France même (Frey 1993, 1998, 2007 respectivement). Nous renvoyons à ces publications dont la dernière infirme la présomption d'un usage exclusivement africain. Sans entrer ici dans le détail de propos déjà publiés, on retiendra que de nombreux usages du verbe *faire*, considérés comme des africanismes, ne sont pas propres à un discours local exclusif soumis aux interférences d'un adstrat, mais présentent des similitudes avec certains usages hexagonaux, qui eux aussi prennent quelque distance par rapport à la norme académique. On relève dans le discours africain comme dans le discours français, des emplois de *faire* au sens de :

avoir : faire un accident, faire un comportement, ...

« La victime aurait **fait un accident** en mars dernier en état d'ébriété. (locuteur ivoirien, *Ivoir'Soir*, 01/07/1997, dans Lafage, *Lexique français de Côte d'Ivoire*)

« Il faut qu'il comprenne que parce qu'il a **fait un accident**, il faut qu'il accepte son corps handicapé, et qu'il fasse le deuil. » (loc. fr., *France Info*, 14/05/2005, 05h59)

⁸ Voici un autre cas de distanciation.

donner : faire à boire, faire un calmant, faire le vertige, ...

« Il va revenir pour nous **faire à boire**. » (loc. burundais, chirurgien, dans Frey, *Le français au Burundi*)

« Tout à l'heure en écoutant les infos, elle a eu une crise de désespoir, on a dû lui **faire un calmant**. » (loc. fr., infirmière, dans *L'été rouge*, TFI, 07/2002)

passer : faire un coup de fil, faire son permis, ...

« Ceux-ci en abusent [du télécél*] en **faisant des coups de téléphone** inutiles. » (loc. burundais, *Citoyen* n°31, 26/05/1994, p. 5, dans Frey, *Le français au Burundi*)

« Elle ne pense qu'à **faire son permis**. » (loc. fr., commerçante retraitée, 08/1997)

prendre : faire un bain, faire le petit-déjeuner, ...

« Jusqu'à présent, je n'ai même pas eu le temps de **faire mon petit-déjeuner**. » (loc. burundais, électricien, dans Frey, *Le français au Burundi*)

« Tous les matins, on va **faire le petit-déjeuner** ensemble. » (loc. fr., TFI, 25/03/2005, 13h34)

mettre : faire la table, faire la signature, faire le clignotant, ...

« Qui est-ce qui a **fait la table**, c'est Michel ? » (loc. burundais, niveau post-universitaire, dans Frey, *Le français au Burundi*)

« Je vais vous faire passer la feuille. Vous **ferez votre petite signature** comme quoi vous êtes présent. » (loc. fr., conseiller ANPE, Nancy, 02/12/2003)

Etc.

1.4. *Mon cœur se battait*. Un cas de morphosyntaxe : la pronominalisation

Les exemples se limiteront aux verbes pronominaux réfléchis ou subjectifs, avec comme illustration initiale un exemple déviant quant à la norme, et inattendu pour un locuteur français quant à l'usage. Il s'agit du verbe *battre*, dans une forme pronominale qui ne se rencontre pas dans ce contexte en français standard :

« Le gars il courait vers moi, mon cœur **se battait**. » (loc. malgache, RFI, 17/03/2008)

Il apparaît comme un cas significatif d'écart fondé sur une logique sémantique. L'absence d'acteur extérieur suggère un accord sylleptique avec un verbe réfléchi impliquant un actant unique. D'autres verbes attestés dans l'IFA fonctionnent selon cette logique. Notre base de données « français à Madagascar » présente de nombreux exemples qu'il est inutile de reproduire intégralement, dans la mesure où notre objectif ici n'est pas d'expliquer un mécanisme, mais seulement de faire ressortir des divergences par rapport à la norme et des convergences dans les différents usages : de nombreuses occurrences apparaissent indifféremment dans des pays où le français est langue seconde, étrangère ou maternelle.

1.4.1. Des occurrences en FLS

s'alterner, v. pron. réfl. Madagascar. Alternier.

« On va en parler, on va **s'alterner**... » (enseignante, 23/05/2000)

« Le haut et le bas, le long et le court, l'alpha et l'oméga, le nadir et le zénith, **s'alternent** dans ce rythme bipolaire omniprésent à travers le monde. » (Georges Ranaivosoa, *Bulletin de l'Océan Indien* n°224, 01/2002, p. 4)

se dégénérer, v. pron. réfl. **Sénégal** (IFA). Dégénérer.

« La pharmacopée traditionnelle est en train de **se dégénérer**. » (du 11/03/1977, IFA 1983)

se dormir, v. pron. réfl. **Togo, RDC** (dial.). Dormir.

« Je **me suis dormi**. » (IFA 1983)

s'empirer, v. pron. réfl. **RDC** (IFA). Empirer.

« Avec l'apparition des pousse-pousse ces derniers jours, la situation ne fait que **s'empirer**. » (du 05/02/1975, IFA 1983)

s'évoluer, v. pron. réfl. **Burkina Faso, Togo**. Évoluer.

« La vie **s'évolue** de jour en jour. » (IFA 1983)

se gagner, v. pron. réfl. **Haïti**. Gagner.

« Tout le monde maintenant veut **se gagner** rapidement de l'argent en kidnappant, en volant, en tuant. » (loc. haïtien, *RFI*, 14/02/2006, 01h25)

se passer pour⁹. Passer pour.

« En portant des chapeaux, les filles **se passent pour** des occidentales. » (*Indigo*, http://www.indigo.pp.fi/toiminta/doc/Langues_africaines.pdf)

se patienter, v. pron. réfl. **Burkina Faso, Mali, Niger** (oral), **Tchad**. Prendre patience, être patient. Patienter.

« **Patiente-toi** mademoiselle, jusqu'à son retour. » (04/02/1976, IFA 1983)

« Il faut **se patienter**. » (IFA 1983)

se refroidir v. pron. réfl. **Sénégal**. Refroidir.

« Arrêtons-nous là pour la pause, le café va **se refroidir**. » (loc. sénégalais, enseignant université)

⁹ Il s'agit ici d'un cas limite, qui pourrait être étudié du point de vue de la factitivité, avec le sens 'se faire passer pour'.

se séjourner, v. pron. réfl. **Burkina Faso, Togo**. Séjourner.

« Mes parents te disent de venir **te séjourner** quelques jours chez nous. » (IFA 1983)

se tomber, v. pron. réfl. **Origine inconnue**. Tomber.

« **Je me suis tombé** sur votre adresse mail. » (loc. inc., courrier électronique)

1.4.2. Des occurrences en FLE

se différer de, v. pron. réfl. **Allemagne**. Différer de.

« Aussi concernant la phonologie, le français acadien **se diffère** du français standard. » (loc. allemande, étudiante 3ème année, dossier de Francophonie du nord, 03/06/2009)

se différer de, v. pron. réfl. **Finlande**. Différer de.

« Il est clair que le français au Cameroun **se diffère** par rapport au français de la France. » (loc. finlandaise, étudiante M1, dossier de Francophonie, 16/06/2009)

se paniquer, v. pron. réfl. **Kenya**. Paniquer (idem FLM, ci-dessous).

« Les Nairobiens **se paniquent** quand il pleut. » (loc. kenyan, enseignante de français, 15/11/2010, conversation)

se profiter, v. pron. réfl. **Kenya**. Profiter.

« Entre temps, **je me profite** d'une petite pause pour te renvoyer ce magnifique texte [...]. » (loc. kenyan, courrier électronique, 11/04/2011)

1.4.3. Des occurrences en FLM

se freiner / se ralentir, v. pron. réfl. **France**. Freiner.

« On a installé un système de freinage automatique [sur le camion], il **se freine** automatiquement, il **se ralentit** tout seul. » (loc. fr., chauffeur routier, Informations régionales *FR3 Lorraine*, 30/07/2007)

se moisir, v. pron. réfl. **France**. Moisir.

« Il faudra regarder, j'ai l'impression que le sol **se moisit** dans la chambre. » (loc. fr., 09/01/2010)

se paniquer, v. pron. réfl. **France**. Paniquer (idem Kenya, ci-dessus).

« Quand vous voyez que l'eau vous arrive aux chevilles, puis aux genoux, ... il y a de quoi **se paniquer** quand même ! » (loc. fr., agent des collectivités locales Abbeville, « Autopsie de la rumeur », *France 5*, 29/09/2008)

se passer à table, v. pron. réfl. **France**. Passer.

« Attends, on va **se passer** à table. » [quelques secondes plus tard : « on va passer à table »]. (loc. fr., 02/01/2007)

se perdurer, v. pron. réfl. **France**. Perdurer

« Hors [sic] en Afrique cette tradition **se perdure**, mais le terme de « dot » désigne à l'inverse l'ensemble des biens en nature ou en espèces que le fiancé offre à la famille d'une jeune fille pour l'obtenir en mariage. » (loc. fr., étudiante M1, manuscrit mémoire, 02/2010)

se proliférer, v. pron. réfl. **France**. Proliférer.

« Ces plantes ont beaucoup d'imagination, on va dire, pour survivre et **se proliférer** dans la nature. » (loc. fr., *France Bleu Sud Lorraine*, 18/07/2006)

« Le système filtre les bactéries, qui ne vont pas **se proliférer**. » (loc. fr., interviewé, reportage sur la récupération des eaux de pluie, 31/08/2007)

se pourrir, v. pron. réfl. **Antilles**. Pourrir.

« Certains laissèrent les poissons **se pourrir** au soleil. » (Chamoiseau, *Texaco*, p. 262)

2. Langue, norme(s) et usages : quelques réflexions

2.1. L'agglutination

L'agglutination *entraîn* de n'est relevée dans aucun inventaire. Soit cette forme est passée inaperçue, ce qui paraît peu probable, soit elle a été considérée comme un écart fautif par rapport à la norme, et à ce titre non sélectionnée parmi les particularités diatopiques¹⁰. La description aurait alors été influencée par la prescription, tant il est parfois délicat d'apprécier le degré de divergence entre la norme académique, les normes d'usage et l'usage lui-même, éventuellement annonciateur de la naissance d'un lecte contre lequel les puristes s'élèvent au nom du respect de la norme, mais que les progressistes soutiennent au regard de l'adaptation ou de la simplification¹¹. En sont témoins les débats sur la réforme de l'orthographe de 1990. Comme la féminisation des noms de métiers, cette question dépasse les seules considérations linguistiques et touche à la représentation identitaire et sociale, à

¹⁰ Qui, si elles s'orientent essentiellement vers le lexique, n'en négligent pas pour autant les aspects morphosyntaxiques et orthographiques.

¹¹ « L'enquête menée par H. Frei qui a donné lieu à sa *Grammaire des fautes* publiée en 1929 a bien montré combien le point de vue strictement normatif peut être réducteur : au lieu de voir comment la langue évolue à travers la pratique de tous les jours, on se contente d'ignorer la réalité tout en condamnant des pratiques langagières courantes, considérées comme fautives ou déviantes. En réalité, ce qui est déviant aujourd'hui peut devenir la règle demain. L'histoire des langues ne nous renseigne-t-elle pas sur tous les changements qu'une langue peut subir et que la fixation d'une langue dans un état quelconque relève plutôt de l'illusion. » (Mejri 2001 : 74).

l'idéologie (cf. Wynants 1997¹²), ce qui fait dire à Alain Rey, cité en substance par Hagège (1987 : 274) qu'« une réforme de l'orthographe en France est à la fois techniquement nécessaire et socialement impensable. » Pourtant selon Grevisse lui-même (2008, § 109 : 111), « quand les usagers ne perçoivent plus la valeur des éléments qui sont à la base du composé, la solution normale est l'agglutination. » Suivent entre autres les exemples *d'avantage*, *nonobstant*, *puisque* avec des références à l'Académie française et au Conseil supérieur de la langue française. Concernant de plus près le cas de *entraîn de*, Grevisse poursuit (*ibid.*) :

On pourrait allonger la liste, spécialement pour les formations françaises, et **souhaiter l'agglutination**¹³ d'adverbes ou de prépositions comme *peut-être*, *vis-à-vis* [...].

Ce souhait de Grevisse ne fait que suivre l'évolution graphique de mots tels que *aujourd'hui*, *désormais*, *enfin*, *surtout*, *dorénavant*, ... ce qui serait, pour *entraîn de*, en continuité avec la réforme de 1990 qui propose nombre d'agglutinations¹⁴, du moins pour remplacer les traits d'union. L'étymologie fait par ailleurs ressortir la proximité entre *entraîn* et *être en train* :

Petit Robert : *entraîn* nom masculin. étym. 1817 ; de la loc. *être en train*.

Acad. ENTRAIN n. m. XIX^e siècle. Soit dérivé d'*entraîner* au sens de « enthousiasmer », soit composé d'*en* et de *train* et issu de la locution *être en train*.

La fréquence relativement élevée de ces occurrences indiquerait une tendance à l'agglutination, qui s'inscrirait dans l'évolution graphique du français pour d'autres locutions également, rencontrées pour certaines d'entre elles dans des copies d'étudiants dont le français est la langue maternelle :

aulieu de

« L'exemple de la punition à l'aide du symbole reçu par les enfants qui auraient employé une langue ethnique **aulieu du** français démontre que l'épreuve de force se jouant entre les formateurs occidentaux et les Africains n'était pas dénuée de sens et d'une valeur dominatrice. » (loc. fr., étudiante 3^e année, devoir de francophonie du sud, janvier 2008)

Une recherche sur Internet donne 23.300 occurrences pour *aulieu de* / 46.900.000 pour *au lieu de*.

être alaise

« La langue officielle est la langue qu'il faut savoir parler pour **être alaise** d'un point de vue social et politique. » (loc. fr., copie étudiante, 3^e année, 28/05/2009)

¹² « Les discours sur la réforme de l'orthographe (1989-1991) ont construit un affrontement autour de ces deux représentations de la société : d'un côté, on insiste sur l'ordre moral, sur la cohérence d'un système de normes ; de l'autre côté, l'accent est mis sur la dynamique sociale et les conditions de participation à la société. Alors que ces deux pôles avaient été fondus dans la langue nationale et singulièrement dans l'orthographe elle-même, aujourd'hui ils se font face et sont présentés comme deux versions contradictoires du destin politique de la société. » (Wynants 1997 : 12).

¹³ Nous soulignons.

¹⁴ Bien qu'elle n'en propose pas pour les mots grammaticaux, elle recommande toutefois, proche de l'expression qui nous intéresse ici, *boutentraîn* en place de *boute-en-train*.

On trouve 1.050 occurrences sur Internet pour *être alaise* / 444.000 pour *être à l'aise*.

enfait

« Je suis **entraîné** de faire une BD. Les personnages sont des manga. Au début, ça [sic] commence par un meurtre, **enfait** c'est une bd avec des vampires. » (<http://devoirs.fr/autre/bd--31539.html>, le 23/01/2011)

« **Enfait** ça consistait à jouer aux Nations-Unies avec des enfants. » (loc. fr., collégien, 12 ans, courrier électronique 22/01/2011)

« Nous avons découvert qu'avant d'habiter dans des châteaux-forts, les seigneurs habitaient dans des mottes castrales qui sont **enfait** des minis châteaux-forts. » (loc. fr., collégien, 12 ans, courrier électronique 30/04/2011)

« Chalice Well Gardens, c'est **enfait** un lieu très fleuri et très agréable pour siester ou pique-niquer. » (loc. fr., collégien, 12 ans, courrier électronique 30/04/2011)

La source est la même pour les trois derniers exemples de notre corpus ; elle n'en est pas moins intéressante dans la mesure où elle révèle une régularité et non un accident typographique ; Internet met en évidence un nombre d'occurrences inattendues, qui vraisemblablement ne relèvent pas toutes de la simple coquille : 462.000 occurrences pour *enfait* / 102.000.000 pour *en fait*.

2.2. -ment et autres dérivations

La question ne se pose guère autrement pour les dérivations. Aucun ouvrage de référence ne mentionne des dérivés comme *coraniquement* ou les autres adverbés présentés dans le corpus. Ces adverbes non répertoriés, et pourtant parfaitement transparents tant sur le plan de la formation que sur celui de la compréhension, doivent-ils être considérés comme a-normaux ? À défaut de répondre à la norme académique, doivent-ils être considérés comme appartenant à une norme d'usage africaine, et pourquoi ?

Urgemment (avec 497.000 occurrences), considéré comme une particularité africaine lors de l'élaboration des inventaires, ne figurait pas dans le *Petit Robert*¹⁵ ; l'édition 2011, en précisant qu'il s'agit d'un adverbe en usage au XVI^e, et « à nouveau début XIX^e », mentionne un usage africain avec le sens de 'immédiatement'. Pourtant, outre *urgemment*, *brûlément* ou *criamment* déjà mentionnés, d'autres exemples de dérivation, inscrits dans les inventaires comme des particularités africaines, sont relevés dans les discours hexagonaux et éventuellement mentionnés dans les éditions récentes des dictionnaires, ici le *Petit Robert*¹⁶ :

¹⁵ En raison aussi d'une nuance de sens mentionnée par le *Petit Robert* (2011), fondée sur l'IFA, mais discutable car les exemples donnés par l'IFA ne permettent pas de faire la différence entre 'de façon urgente' et 'immédiatement', différence que ne font pas non plus les inventaires nationaux postérieurs à l'IFA.

¹⁶ « [...] ce n'est pas au dictionnaire, tenu de refléter le bon usage, de jouer les réformateurs par principe, encore moins les révolutionnaires, ni de suivre les modes sans réflexion. » (*Petit Robert* 2011 : XIV, A. Rey, Préface du *Petit Robert* 1993 : XXV). Mais « le dictionnaire, du fait qu'il est édité à une date arrêtée, ne peut en effet suivre le rythme rapide d'apparition des néologismes et beaucoup de termes récents, parfaitement intégrés dans l'usage du français hexagonal, n'y sont pas attestés et peuvent paraître comme des écarts appartenant à des

ambiancer, v. intr. (3) – 1976 de *ambiance* RÉGION. (**Afrique noire**). Rendre l'ambiance joyeuse et festive. – TRANS. *Ambiancer une soirée*.

Le *Petit Robert* introduit aussi *ambiancer* avec la mention « Afrique noire ». Pourtant, on peut rencontrer aussi ce verbe et ce sens en France métropolitaine, avec la variante *faire l'ambiance*, que l'on rencontre également en Afrique :

« [À propos d'un rassemblement de musique techno à Chambley] Il leur reste plus de 50 heures pour **ambiancer** sans modération. » (loc. fr., journaliste, informations régionales, *FR3 Lorraine*, 30/04/2004)

« Le matin vous avez refusé de descendre du camion, mais il faut dire que la veille vous aviez **fait l'ambiance** jusqu'à 2 heures du matin. » (loc. fr., Laurence Ferrari, *Vis ma vie*, *TF1*, 25/11/2003, 23h23)

L'adjectif et nom *descolarisé* (« qui a interrompu sa scolarité pendant la période de l'obligation scolaire, qui est en rupture scolaire »), ainsi que le substantif *descolarisation*, apparaissent dans le discours hexagonal et dans le *Petit Robert* (2011), en raison de problèmes de scolarité en France qui rejoignent des situations considérées jusqu'à une date récente comme exclusivement africaines : il s'agit ici d'un cas typique de création néologique induit par un contexte socioculturel. La vocation descriptive du dictionnaire ne lui ôte pas la fonction légitimante que lui attribuent autant les usagers de la langue que les puristes parfois inquiets devant ces néologismes. Mais ces termes, en effet, entrent mieux dans l'usage que la *bravitude* de S. Royal (« Qui vient sur la grande muraille conquiert la bravitude », 6 janvier 2007) et les *fatitude*, *trentagénaire*, *héréditation* et *conquérance* de N. Sarkozy, alors qu'il existe déjà des formes attestées et normées qui ont momentanément échappé à nos hommes et femmes politiques. Eux-mêmes par contre, n'ont pas échappé aux sarcasmes des Français ! L'explication est linguistique et sociolinguistique : si la formation dérivationnelle est envisageable *formellement*, elle constitue un doublon avec la forme normée existante, et n'apporte rien d'autre qu'un trait d'humour ponctuel ou une originalité si le propos est volontaire et perçu comme tel¹⁷, et au contraire la moquerie s'il ne l'est pas, simplement produit par une rencontre accidentelle avec *platitude*, *quadragénaire*, *irritation*, *concurrence*, etc. Le néologisme, référentiellement inutile, n'est pas repris par la masse, et n'appartient donc pas plus à une norme d'usage qu'à la norme académique. Ces types d'occurrence occasionnelle ont donc peu de chances de suivre une progression qui les ferait entrer dans un dictionnaire descriptif avant, éventuellement, d'intégrer la norme.

français périphériques ; c'est le cas par exemple de certains dérivés comme *footbalistique*, *civilisationnel*, etc., relevés comme maghrébanismes alors qu'ils sont aussi en usage dans la métropole. » (Benzakour 2001 : 100).

¹⁷ Sachant également que le statut du locuteur est important. Dans les *Cahiers de l'association internationale des études françaises* (1973, Vol. 25), Doppagne relève chez Queneau : *barbarement*, *capitalistement*, *crépusculairement*, *décourageusement*, *guillerettement*, *radical-socialistement*, *supplémentairement*, *tétaniquement* et... *incohéremment* (dans *Le Chiendent*), et Angelet, chez Gide : *indiscontinûment*, *humoureusement*, *orgiastiquement*, *disproportionnément* (*Si le grain ne meurt*), *irrépêchablement*, *écœurément* (*Journal*).

Les adverbes en *-ment*, qui comblent un besoin¹⁸, qui respectent la formation dérivationnelle du français, qui sont utilisés par la population francophone locale, entrent par contre dans une norme d'usage locale ou générale. Rien ne s'oppose à leur réception dans la norme académique, si l'on considère qu'ils sont construits selon les règles du français. La norme, alors, ne serait pas considérée comme une correction de surface, mais comme le respect d'un principe de création, sachant de plus que le lexique se soumet difficilement à un inventaire exhaustif.

2.3. Les extensions sémantiques

Les extensions sémantiques et syntaxiques exemplifiées ici par le verbe *faire* ont quant à elles, sur l'axe convergence – divergence, un rapport aux usages lié à leur sémantisme et au continuum que celui-ci permet. Si certaines occurrences peuvent être clairement analysées comme des particularités africaines, il en existe une quantité d'autres qui, présentées comme telles, apparaissent dans les discours de FLM. Il semble peu probable de rencontrer *faire la table* 'mettre la table' ou *mon cœur se battait* 'mon cœur battait' dans le discours d'un Français. Mais il s'agit là de cas extrêmes de divergence, les cas extrêmes de convergence étant quant à eux le respect absolu et aussi peu probable de la norme idéale par tous les locuteurs. Il existe entre les deux une grande variété de possibilités intermédiaires : les différentes occurrences du verbe *faire* montrent bien que ces formes sont couramment attestées, intègrent des normes d'usage dans plusieurs pays africains et sont étendues à la France et aux locuteurs FLM. La fréquence d'usage, la dispersion géographique et l'éventail sociolinguistique de *faire un accident*, permettraient à cette locution d'entrer dans un dictionnaire, serait-ce avec une mention particulière d'ordre diaphasique ou diatopique bien plus, peut-être, que diastratique.

Il existe d'autres cas, parmi lesquels les verbes *gagner*, *sentir* ou encore *rester*, dont l'usage avec le sens d'habiter, demeurer est courant en Afrique¹⁹ mais se rencontre aussi en Belgique et dans les régionalismes de France (Rézeau 2001). Le *Petit Robert* mentionne ce sens pour plusieurs pays, quoique de façon incomplète. Jouant sur les mêmes principes, *aimer*, dont le sémantisme permet de remplir des fonctions syntaxiques de semi-auxiliaire (Frey 2011), semble, avec cet usage particulier, limité au Burundi et plutôt réservé au basilecte²⁰. Nous considérons alors qu'il existe une norme d'usage basilectal au Burundi, dans la mesure où les emplois de ce verbe, aucunement aléatoires, répondent à une logique linguistique que le locuteur applique consciemment ou non, en fonction du contexte adstratique (l'interférence), mais aussi des qualités internes du verbe (son sémantisme), comme l'indiquent différents emplois de *aimer* en FLM, entre autres dans les définitions lexicographiques (Frey 2011).

¹⁸ À quel lecteur nos propres dérivés (*référentiellement*, *dérivationnelle*) dans le présent article apparaîtraient, comme des barbarismes, bien qu'ils ne figurent pas dans les dictionnaires de référence ? Ils répondent à un besoin ; que ce besoin soit technique ou culturel ne change rien.

¹⁹ Selon l'IFA : Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Tchad, Togo, RDC ; on peut ajouter Burundi, Gabon, etc.

²⁰ Encore faudrait-il étendre l'étude à d'autres pays.

2.4. La pronominalisation

La pronominalisation de certains verbes obéit à la même logique, qui érige en norme d'usage l'usage déviant par rapport à la norme académique. Les exemples sont nombreux dans les descriptions lexicographiques africaines, en quantité variable selon les pays, suivant l'influence des adstrats et la qualité du corpus. Quatre cas mentionnés par l'IFA sont absolument identiques ou proches de ceux proposés par Grevisse :

se dormir (Togo, RDC) :

« Je me suis dormi. »

s'éclater de rire (Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal, Tchad, Togo) :

« Pendant tout le film, la salle n'a pas arrêté de s'éclater de rire. »

s'empirer (RDC, Burundi) :

« [...] la situation ne fait que s'empirer. »

se séjourner (Burkina Faso, Togo) :

« Mes parents te disent de venir te séjourner quelques jours chez nous. »

Dans une rubrique historique (§ 779 H1), Grevisse précise que « d'autres pronominaux subjectifs ont existé » et cite entre autres des verbes recensés comme des particularités africaines : *se dormir* (*Chanson de Roland*), *s'éclater de rire* (La Fontaine), *se blêmir*, *se dîner*, *se consentir*, *se demeurer* (à rapprocher de *se séjourner*), etc. Il donne ailleurs *s'empirer* et, sur le plan diachronique encore, *se bouger* qui, « dans l'ancienne langue, [...] était plus fréquent que *bouger* transitif. Cette construction se fait rare au XVII^e siècle » (Grevisse, § 781 H5), mais entre parfaitement dans le paradigme des usages africains de la pronominalisation : il apparaît que des constructions pronominales attestées dans l'usage africain, divergeant de la référence actuelle, étaient jadis en usage en France. Les normes d'usage, et aussi, plus lentement, la norme académique, évoluent dans le temps, et dans l'espace : Grevisse et Robert proposent des exemples de régionalismes de France, de Belgique ou de Suisse, comme *s'accaparer*, *s'accoucher*, *s'avorter*, *se trébucher*, *se glisser*, etc., qui répondent à la même logique linguistique que les occurrences africaines.

Enfin, « un certain nombre de verbes peuvent être pronominaux ou non, sans que le sens en soit modifié » (Grevisse, § 781). Suivent des exemples de Flaubert : « les grelots qui s'alternaient²¹ sur ses talons », « les jupes se bouffaient », « les primevères s'étaient écloses », et de Jammes : « une sorte d'émotion sacrée qui s'émanait de l'image » (Grevisse, § 781 R3) qui brouillent également les frontières diatopiques et diastratiques.

Conclusion

Règle normative et règle linguistique

La norme impose sur le plan formel de surface des prescriptions éditées par une autorité légale. Le caractère souvent dichotomique de cette norme établit la limite entre la correction et l'infraction. En même temps, la règle linguistique permet

²¹ Le paragraphe 1.4.1. ici même donne un exemple malgache de *s'alterner*.

d'adapter le français en induisant des réponses linguistiques aux besoins référentiels ou expressifs, menant éventuellement à l'infraction normative (cf. Frei 1929, 1982).

Il existe en effet des raisons externes (le besoin expressif, le contexte écologique, la langue d'adstrat, etc.), mais aussi internes, propres à la langue (linguistiques, sémantiques, logiques, etc.), qui conduisent à l'écart : ceci expliquerait pourquoi certains écarts apparaissent aussi bien sous des plumes françaises (FLM) que chez des locuteurs de FLE ou de FLS. En s'éloignant de la norme académique, par méconnaissance ou par facilité en situation familière, le locuteur obéit spontanément à une logique sylleptique (accord avec le sens) favorisée par la simplicité, la régularité et le continuum sémantique des lexies qu'il emploie. Ainsi *se paniquer* est attesté au Kenya (FLE) et en France (FLM) ; *se différer de*, très fréquent en Afrique francophone, est relevé chez des locuteurs allemands ou finlandais (FLE) ; le verbe *faire* connaît par rapport à la norme des emplois divergents, le verbe *aimer* (Frey 2011) et le substantif *intérieur* (Frey 2005) sont susceptibles d'emplois ponctuels qui, répétés et attestés dans un ou plusieurs pays, finissent en norme d'usage²². Une brève investigation dans le domaine diachronique mène aux mêmes constats, comme l'attestent quelques exemples pris chez Grevisse.

Concernant plus particulièrement l'Afrique francophone : il n'existe pas de norme officielle légalisée par l'État. De fait, la référence à la norme française fait loi, alors qu'il se développe une norme d'usage endogène, théoriquement exclue du cadre scolaire, en réalité pratiquée par les enseignants en raison justement du poids de l'usage local (cf. Queffélec 1994). Ainsi la divergence devient-elle plus sensible, ou du moins plus visible en Afrique, partant du postulat qu'un locuteur de FLS produira plus d'écarts qu'un locuteur de FLM. De là, une tendance à rassembler sous la rubrique « particularités africaines » un certain nombre d'écarts qui s'ignorent comme écarts hexagonaux, peut-être tout simplement parce que des frontières politiques sont placées sur des réalisations discursives qui obéissent à des règles linguistiques plus profondes qui elles, justement, ne connaissent pas de frontières. Ces usages divergents peuvent d'ailleurs être révélateurs de la naissance d'un « lecte », car dans de nombreux cas, il est impossible au départ de statuer sur l'écart : s'agit-il d'une faute par rapport à la norme, ou d'un usage qui deviendra la règle en passant du fait de discours au fait de langue ? « Si l'on souhaite un certain desserrement d'une norme exigeante et parfois arbitraire, c'est la 'faute' intelligente qui doit servir de variante à une graphie recommandée mais irrégulière ; il faut lui laisser sa chance, et l'avenir en décidera. » (A. Rey, Préface du *Petit Robert* 1993, dans *Petit Robert* 2011 : XIV). Rappelons ce propos de Berrendonner *et al.* (1983 : 77), appuyé sur la grammaire des fautes dont S. Mejri se fait l'écho (2001, note 11, ici-même) :

un lecte à ses débuts ne se manifeste que par des emplois sporadiques, perçus par les sujets parlants comme des erreurs insolites. [...]. Le seul moyen d'appréhender une naissance même, semble-t-il, consiste à faire une « grammaire des fautes » de la langue contemporaine ; on a alors une chance de tomber sur quelques emplois spo-

²² « L'usage n'est certes qu'un fait, résultant d'une somme infinie d'initiatives individuelles aléatoires agissant les unes sur les autres. [...]. Si la langue est ce que l'usage en fait, ce sont alors les pratiques de langage qui font droit et non le droit qui dit ce que le langage doit être. » (*Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Commission générale de terminologie et de néologie, octobre 1998)

radiques, mais consistants, qui attestent l'existence d'une tentative d'innovation en cours.

Convergences, divergences et question de la norme en Afrique francophone

Conclura-t-on un jour sur la question des normes, et sur les normes dans l'espace francophone ?²³ Il n'est pas possible d'avoir simultanément une norme unique et arbitraire fondée sur l'histoire et le bon usage du français en France, tout en revendiquant une extension de cette langue dans un espace qui dépasse largement les frontières géographiques et culturelles de la France.

« La norme » est une abstraction de référence qui pose théoriquement un centre unique autour duquel se construit la langue et le bon usage, jadis celui de la Cour, plus récemment celui de la « bourgeoisie parisienne cultivée », puis avec des modèles moins définis à partir du moment où le français n'appartient plus seulement à la France, mais doit répondre à des situations socioculturelles variables dans les différents pays francophones.

S'il existe des normes d'usage spécifiques au français en Afrique, celles qui conduisent à décrire les particularités, elles ne sont pas toujours contraintes à l'intérieur des frontières des États : les rubriques de l'IFA et les inventaires nationaux mettent bien en évidence l'extension de certains faits de langue française étendus sur l'ensemble des pays francophones. Il nous a été donné plusieurs fois l'occasion de montrer (avec les verbes *faire* ou *aimer*, ou les exemples cités ici même ou encore avec le substantif *intérieur*), que les particularités lexicales africaines peuvent être aussi des usages hexagonaux.

La dimension francophone donne aujourd'hui au discours sur la norme plus d'ampleur et génère de nouveaux débats. La norme académique est nécessaire, car elle permet de préserver une unité de langue qui assure la cohérence et l'intercompréhension dans le monde francophone. Mais les écarts et les normes d'usage variables sur les plans diatopique, diastratique, diaphasique et diachronique, sont tout aussi nécessaires²⁴ car ils permettent, en adaptant le français à différents contextes socioculturels, tout en s'appuyant sur le fonctionnement même de la langue, qu'il s'agisse de morphologie de surface ou de principes linguistiques sous-jacents, de maintenir le français comme une langue vivante dans le monde francophone, ce qui nous paraît essentiel. Le coût, c'est un flottement dans les usages et un continuel débat sur la norme. Ce n'est pas très cher...

²³ Ci-après quelques extraits de conclusions aux communications de Kaslik, « Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ? » (2001) : « Je n'aurai pas l'outrecuidance d'affirmer que concernant la pluralité des normes les chercheurs du réseau SDL ont déjà fait le tour de la question. » (P. Dumont). Pour F. Benzakour : « Il est difficile de conclure sur un problème aussi épineux que passionnant et passionné. » Et S. Mejri intitule sa conclusion « Pour ne pas conclure ».

²⁴ « Il ne faut pas comprendre par là que les rapports entre la norme et les autres usages adverses connaissent une révolution ; ce que nous voulons souligner, c'est l'existence dans les faits d'interactions respectives et l'absence dans la réalité d'une étanchéité absolue entre les usages linguistiques. » (Mejri 2001 : 71s).

Bibliographie

- BDLP. *Base de Données Lexicales Panfrancophone*. < www.bdlp.org >
- BENZAKOUR, F. (2001). « Le français en usage au Maroc : pluralité linguistique, français de référence et problèmes de normes », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?*, AUF – Université Saint-Esprit de Kaslik, 26 septembre 2001, IX^e sommet de la francophonie, Beyrouth, pp. 96-103. < <http://www.auf.org/docs/1/normes-francais-2001-09.pdf> >
- BERRENDONNER, A. & LE GUERN, M. & PUECH, G. (1983). *Principes de grammaire polylectale*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- FREI, H. (1929, 1982). *La grammaire des fautes*. Genève & Paris, Slatkine reprints.
- FREY, C. (1992-1993). « L'extension polysémique du verbe FAIRE en français du Burundi », in *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire (BOFCAN)* n°9. Paris, INaLF – CNRS, Didier-Érudition, pp. 225-249.
- FREY, C. (1996). *Le français au Burundi, lexicographie et culture*. Vanves, EDI-CEF – AUPELF.
- FREY, C. (1998). « Usages du verbe 'faire' en français au Cameroun : polysémie et factitivité. 1. Aspects linguistiques », in Queffélec, A. (éd.), *Le français en Afrique : francophonies*. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage, *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire (BOFCAN)* n°12. Paris, INaLF-CNRS, Didier-Érudition, pp. 139-152.
- FREY, C. (2005). « Régionalismes de France et régionalismes d'Afrique : convergences lexicales et cohérence du français », in Glessgen, M.-D. & Thibault, A. (éds), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*. Presses de l'Université de Strasbourg, pp. 233-249.
- FREY, C. (2007). « Variétés diatopiques et usages du verbe 'faire' : un cheval de Troie dans l'approche différentielle ? », in *Le français en Afrique, Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n°22, Institut de Linguistique française. Nice, CNRS UMR 6039, pp. 83-106.
- FREY, C. (2011). « *J'aime te voir en blue-jeans*, ou les valeurs sémantiques et auxiliaires du verbe *aimer*. Interprétations à partir d'un corpus », in *Le français en Afrique, Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n°26. Nice, CNRS UMR 6039, pp. 153-167.
- GREVISSE, M. & GOOSSE, A. (2008). *Le bon usage*. 14^e éd. Bruxelles, De Boeck & Duculot.
- HAGÈGE, C. (1987). *Le français et les siècles*. Paris, Points Odile Jacob.
- IFA (1983). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Paris, AUPELF – ACCT.
- MEJRI, S. (2001). « Normes et contre-norme(s) : fonction identitaire et renouvellement du système », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?*, AUF – Université Saint-Esprit de Kaslik, 26 septembre 2001, IX^e sommet de la francophonie, Beyrouth, pp. 69-75.
< <http://www.auf.org/docs/1/normes-francais-2001-09.pdf> >

- NOUVEAU PETIT ROBERT (LE -) (2011). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Dictionnaires Le Robert.
- POIRIER, C. (1995). « Les variantes topoclectales du français », in Francard, M. & Latin, D. (éds), *Le régionalisme lexical*. Louvain-la-Neuve, De Boeck, AUP-ELF – UREF, pp. 13-56.
- QUEFFÉLEC, A. (1994). « Appropriation, normes et sentiments de la norme chez les enseignants de français en Afrique centrale », in *Langue française* n°104, Féral (de -) et Gandon, *Le français en Afrique noire*, pp. 101-114.
- RÉZEAU, P. (2001). *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*. Bruxelles, De Boeck & Duculot.
- WYNANTS, B. (1997). *L'orthographe, une norme sociale*. Sprimont, Mardaga.

PARTICULARITÉS COMBINATOIRES DU FRANÇAIS EN AFRIQUE : ESSAI MÉTHODOLOGIQUE

Peter Blumenthal
Université de Cologne

1. « Sémantisme » et « profil combinatoire »

La présente contribution a pour but d'étudier la formation de variétés du français en Afrique noire, spécialement dans le langage de la presse. L'idée générale avancée ici se résume en deux hypothèses de travail¹ :

(a) c'est par le biais de la fréquence relative des combinaisons de certains mots dans le corpus, donnée facilement quantifiable grâce aux apports de la linguistique informatique, que se manifestent les particularités d'un style (cf. Blumenthal 2006a), d'un registre, voire des variétés d'une langue ;

(b) les caractéristiques de cette combinatoire peuvent nous renseigner sur les objectifs, parfois d'ordre idéologique et plus ou moins camouflés, poursuivis par tel groupe d'auteurs, mais dans de nombreux cas aussi sur des structures plus collectives et fondamentales, par exemple les normes d'interaction communicative en vigueur dans une société ou la manière dont cette société perçoit le référent des mots analysés².

Ajoutons que les accompagnateurs « spécifiques » (terme à préciser plus bas) des mots étudiés (« mots-pivots ») dans un grand corpus correspondent souvent aux réponses que fournissent les tests d'association libre, ce qui donne à penser que les principes du comportement associatif coïncident partiellement avec ceux qui conditionnent les liens syntagmatiques entre les mots – vieille idée de la psychologie associationniste (cf. Hörmann 1977 : chap. VI). De l'analyse de la combinatoire, on peut donc attendre des informations sur les aspects du mot relevant de sa fonction au sein d'une société (mot comme *keyword*, voir ci-dessous 2.5), mais aussi sur sa dimension psychologique. Voilà les arguments qui nous poussent à croire que l'examen systématique de la combinatoire peut livrer des faits linguistiques importants et dignes d'être pris en compte pour la détermination d'une variante.

Les outils conceptuels dont nous avons besoin sont peu nombreux ; il s'agit essentiellement de la notion de « **sémantisme** », « ensemble de valeurs prises en charge par un ou des signes » (*Petit Robert*), somme des connaissances linguistiques

¹ La première hypothèse peut s'appuyer sur des observations analogues faites dans le *post-colonial English*, dont Schneider (2007 : 46) esquisse les traits caractéristiques ainsi : « In descriptive terms, it is interesting that in its early stages this indigenization of language structure mostly occurs at the interface between grammar and lexis, affecting the syntactic behavior of certain lexical elements. Individual words, typically high-frequency items, adopt characteristic but marked usage and complementation patterns ».

² De nouveau, un parallèle avec les recherches concernant l'anglais en Afrique s'impose (cf. Schmied 1991 : 91-98).

et encyclopédiques que la communauté des locuteurs peut avoir d'un mot, ainsi que de celle de **profil combinatoire**.

Deux grandes voies s'offrent pour construire une vision d'ensemble du sémantisme d'un mot, et cela dans le cadre de modèles qui tirent profit, d'une part, des concepts traditionnels de réseau lexical et / ou de trait sémantique (cf. Engelkamp 1985), de l'autre, des apports plus récents de la sémantique cognitive privilégiant l'idée de schéma conceptuel (voir ci-dessous) :

(a) la méthode « mentale », dont le principe (certainement jamais respecté dans son intégralité sur le plan pratique) consiste à explorer ce que représente un mot pour les locuteurs, en leur demandant des définitions, des associations, des évaluations, des emplois jugés typiques ainsi que des descriptions ou narrations qui illustrent leurs connaissances ; les données ainsi obtenues ne sauraient représenter que la matière brute permettant au linguiste d'esquisser le modèle du sémantisme. Les définitions des acceptions d'un mot dans un bon dictionnaire devraient fournir une contribution précieuse à ce modèle, dont elles ne sauraient toutefois constituer qu'un segment ;

(b) la méthode « textuelle », qui consiste dans l'exploitation des observations et des calculs faits, à propos de l'usage des mots, dans de grands corpus informatisés, et surtout dans l'interprétation des « profils combinatoires », disponibles sous forme de diagrammes. Ces calculs ont pour but la détermination des accompagnateurs spécifiques³ (dits aussi « collocatifs » dans notre terminologie) d'un mot-pivot et permettent des conclusions concernant entre autres :

- ses traits sémantiques (exemple : aspect lexical, degré d'abstraction selon les critères de Lyons (1977 : chap. 11.3)),
- les schémas cognitifs (spatiaux, causals, etc.) dans lesquels il entre⁴,
- les domaines onomasiologiques qui sont les siens (à déterminer selon les critères des thésaurus),
- la manière dont la communauté linguistique perçoit le phénomène désigné par le mot, conformément à la « perspectivisation »⁵ qu'il accomplit (cf. l'*ideational metafunction* de la langue chez Halliday & Matthiessen (2004 : 20s)),
- ses présuppositions et implications,

³ Plus fréquents que l'on n'aurait pu le prévoir sur la base d'une distribution aléatoire des mots ; nous utilisons le calcul *log likelihood* pour identifier les mots dont la cooccurrence avec le mot-pivot dépasse le seuil de probabilité (cf. Blumenthal & Diwersy & Mielebacher 2005).

⁴ Cf. Lakoff 1987 : 68ss, 118ss, 269ss.

⁵ À propos de cette notion, cf. Tomasello (2004 : 113, 143) et Geeraerts & Cuyckens (2007 : 5) : « The *perspectival nature of linguistic meaning* implies that the world is not objectively reflected in the language : the categorization function of the language imposes a structure on the world rather than just mirroring objective reality ». En ce sens, la perspectivisation constitue essentiellement un fait de la *langue*. Mais dans la mesure où ce phénomène peut aussi être conditionné par la *parole*, il nous intéresse dans le cadre de nos analyses contextuelles ; il s'agit alors du fait que des contextes stéréotypes d'un mot-pivot concentrent l'attention sur un certain aspect du référent. Ainsi, le nom *euphorie*, figurant typiquement dans le syntagme prépositionnel *dans l'euphorie* en tant que complément scénique, semble référer surtout à une situation, alors que son synonyme *enthousiasme* (souvent dans la combinaison *avec enthousiasme*) se présente plutôt comme une qualité.

- les contre-forces auxquelles fait penser son référent ainsi que les circonstances simultanées, précédentes ou subséquentes,
- sa valeur argumentative dans divers genres (ressortissant à la « textual metafunction » de Halliday & Matthiessen (2004 : 19s)),
- son rôle stéréotypé dans les interactions sociales (*interpersonal metafunction* chez Halliday & Matthiessen (*loc. cit.* ; voir ci-dessous 3.9)),
- les jugements de valeur ou connotations affectives qu'il comporte,
- le réseau des mots qui lui sont associés sur le plan discursif, ces mots correspondant souvent à des associations psychologiques⁶ ou aux éléments du scénario évoqué par le référent du mot-pivot,
- la valeur sémantique des constructions syntaxiques les plus courantes dans lesquelles figure le mot (pour les noms par exemple une éventuelle propension à la fonction sujet) ainsi que les rôles sémantiques assumés (agent, patient, etc.),
- la structure de sa polysémie et le rapport entre ses acceptions repérables dans le corpus.

Notre méthode sera celle précisée sous (b). L'énumération ci-dessus, forcément incomplète, mais aussi partiellement redondante, n'a évidemment rien d'original. Une grande partie de ses éléments se retrouvent dans diverses listes ou schématisations qui exposent :

- les « dimensions sémantiques » du nom (*cf.* les travaux sur la collocation, par exemple Tutin *et. al.* (2006 : 49)),
- les types de liens entre un mot et son environnement (*cf.* les recherches psycholinguistiques sur la cooccurrence privilégiée et l'amorçage / *priming*, Hoey (2005 : 13)),
- les composantes de la signification du mot dans la perspective de la sémantique cognitive (*cf.* Evans & Green 2006 : 192s, 458s),
- les éléments de la représentation des connaissances accomplie par les mots (*cf.* les recherches en sciences cognitives et en sémiotique, par exemple Nöth (2000 : 231), Le Ny (2005 : chap. 4, et p. 366ss)).

La seule nouveauté que nous puissions apporter aux nombreuses recherches dans ce domaine est l'application de méthodes quantitatives à la linguistique différentielle. Nous essayerons de quantifier, pour quelques noms étudiés dans nos corpus hexagonal et africain, le poids de certaines des caractéristiques indiquées en (b). Ce faisant, nous partirons, pour la description du comportement combinatoire de chaque mot, de données empiriques et statistiques, et non pas d'une liste établie d'avance de « fonctions lexicales » définies dans l'esprit de Mel'čuk – ce qui serait également possible d'un point de vue méthodologique⁷.

Pour notre comparaison entre cooccurrences spécifiques dans des textes provenant d'Afrique noire et de l'ancienne métropole, nous nous servons de corpus de presse (Diwersy 2010), en attendant de les compléter par des corpus littéraires que nous sommes en train de constituer en scannant des romans francophones africains. Pour l'Afrique, nous nous appuyons sur un échantillon de la presse

⁶ *Cf. Dictionnaire des associations verbales du français* (2010).

⁷ *Cf. Mel'čuk* (1998) ; ainsi pourrait-on se demander à propos de chaque mot-pivot quelles fonctions lexicales sont attestées avec quelle fréquence dans les corpus.

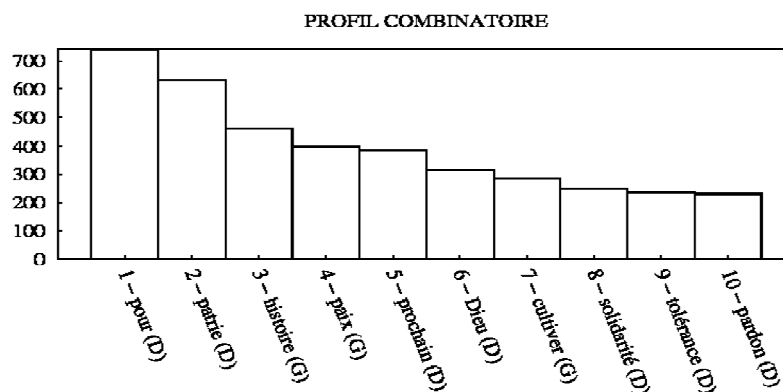
francophone d'environ 40.100.000 mots, comportant *Cameroon Tribune* (2005, 2006, 2008), *Mutations* (2007, 2008 ; camerounais), *Fraternité Matin* (2007, 2008 ; ivoirien) et *Le Soleil* (2007, 2008 ; sénégalais). Ce corpus sera comparé à divers journaux hexagonaux, nationaux ou régionaux. Pour disposer d'un corpus hexagonal (39.600.000 mots) équivalent à l'africain sur le plan quantitatif, nous avons réuni la moitié d'une année du *Monde* (les mois pairs de l'année 2002, 12.800.000 mots) et une année de *Sud Ouest* (année 2002, 26.800.000 mots) – en espérant parvenir, grâce à ce mélange de styles sensiblement différents, à un regroupement de textes à peu près représentatifs des diversités qui se rencontrent dans la presse de France. Toutefois, à l'occasion, nous examinerons ces deux journaux individuellement.

2. Études de cas

2.1. Amour

Commençons par l'étude de l'environnement d'un nom dont l'usage semble hyper-ritualisé, parce qu'instrumentalisé idéologiquement, dans la presse africaine : *amour*.

Tableau 1. Cooccurents spécifiques d'*amour* dans un échantillon de presse africaine (fenêtres de 5 mots à gauche [= G] et à droite [= D], noms, verbes, adjectifs, prépositions) ; l'accompagnateur le plus spécifique, la préposition *pour*, obtient un score de *log likelihood* de plus de 700 (cf. note 2)



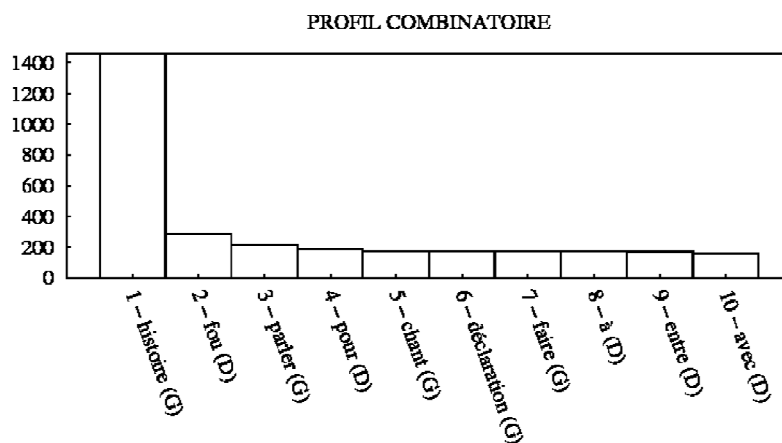
Après la préposition *pour*, hautement spécifique, servant de charnière entre le mot-pivot et ses arguments, se présentent dans le contexte droit d'*amour* quelques noms à connotation positive, dont la valeur idéologique (politique et / ou religieuse) apparaît à l'évidence : *patrie*, *prochain*, *Dieu*, *solidarité*, *tolérance*, *pardon*. Le nom *paix*, placé à gauche, appartient au même paradigme sémantique. Voici quelques citations susceptibles d'illustrer le type de contexte :

- (1) [...] des dizaines de milliers d'élèves des écoles primaires ont entretenu l'assistance par les chants patriotiques aussi engagés les uns que les autres soutenus par les thèmes faisant la référence à la conscience civique des Camerounais : l'**amour** de la **patrie**, la fierté nationale, l'honnêteté, la lutte contre la corruption, etc. (*Cameroon Tribune* 2005)
- (2) Dans ce processus si important de l'histoire de la Côte d'Ivoire, elle [Miss Côte d'Ivoire] entend parcourir le pays, de concert avec le ministère de la Réconciliation nationale, pour parler de **paix**, d'**amour**, de pardon et de fraternité aux jeunes. (*Fraternité Matin* 2008)

Il n'est pas inintéressant de noter qu'*amour* s'emploie typiquement au sein de coordinations avec ses accompagnateurs attirés, auxquels il est lié par une affinité paradigmatique.

Dans *Le Monde*, nous rencontrons une image presque totalement différente de l'environnement d'*amour*.

Tableau 2. Cooccurents spécifiques d'*amour* dans *Le Monde* 2002 (fenêtres de 5 mots à gauche [= G] et à droite [= D], noms, verbes, adjectifs, prépositions)



Le profil combinatoire du même mot dans *Sud Ouest* (2002), qui débute également par *histoire*, ressemble à celui du *Monde*. Les valeurs érotiques des mots du voisinage sautent aux yeux : *histoire d'amour*, *amour fou*, *déclaration d'amour*, *faire l'amour*, etc. Ces mêmes valeurs, sans être inexistantes dans la presse africaine (voir la troisième place d'*histoire* au tableau 1) n'y occupent que les rangs inférieurs du profil calculé pour les 50 accompagnateurs les plus spécifiques. Que faut-il conclure à cet égard de la comparaison entre presse africaine et presse hexagonale ? Il nous semble hautement probable que le paradigme des accompagnateurs d'ordre politique dans la presse africaine représente un pur produit de la propagande faite par les détenteurs du pouvoir et ne reflète pas le comportement associatif du locuteur moyen. Mais si l'on voulait dépasser, dans ce domaine, le stade des hypothèses, il faudrait s'appuyer sur d'autres données, par exemple les profils combinatoires

obtenus à partir de corpus africains littéraires ou des expériences d'association auprès d'un échantillon représentatif de la population francophone. Jusqu'à preuve du contraire, nous considérons donc que la combinatoire affichée au tableau 1 correspond à un usage très particulier et à une forte perspectivisation, à des fins sans doute manipulatoires dans nombre de cas, du mot *amour* par les contextes volontairement stéréotypés. Tout ceci concourt à montrer que le profil combinatoire africain relève d'un conditionnement extralinguistique.

2.2. Tristesse

La tristesse n'étant guère un sentiment idéologiquement exploitable, la comparaison des profils offre davantage de chances que le cas d'*amour* de renseigner, sinon sur des sensibilités différentes d'un continent à l'autre, du moins sur des dissemblances de perspectivisation qui ne sauraient être dues à la langue de bois. Les différences combinatoires qui se manifestent sont en effet trop subtiles pour pouvoir faire l'enjeu d'une manipulation politique de gros calibre. Observons d'abord les accompagnateurs les plus spécifiques (avec indication de la zone gauche ou droite et du score de *log likelihood*) :

Presse africaine : 1 : (*se*) *lire* (D) : 339 ; 2 : *désolation* (D) : 293 ; 3 : *avec* (G) : 194 ; 4 : *profond* (G) : 163 ; 5 : *grand* (G) : 150.

Le Monde 2002 : 1 : *profond* (G) : 109 ; 2 : *exprimer* (G) : 97 ; 3 : *colère* (D) : 79 ; 4 : *avec* (G) : 74 ; 5 : *infini* (G) : 72.

Sud Ouest 2002 : 1 : *avec* (G) : 249 ; 2 : *colère* (D) : 70 ; 3 : *apprendre* (G) : 59 ; 4 : *disparition* (D) ; 5 : *infiniment* (G) : 54.

La combinatoire de *tristesse* dans *Sud Ouest* est hautement stéréotypée, étant donné que quatre sur cinq des accompagnateurs les plus spécifiques appartiennent au même type de phrase standard des nécrologies : « c'est avec infiniment de tristesse que nous apprenons la disparition de [...] ».

Le seul mot se trouvant en dehors de ces phrases toutes faites est *colère*, en très bonne position aussi dans *Le Monde*. Voici trois exemples typiques de la cooccurrence *tristesse* / *colère* dans les quotidiens hexagonaux :

(3) S. F. avoue un mélange de **tristesse** et de 'très grande **colère**'. (*Sud Ouest* 2002)

(4) Les socialistes ont dit leur **tristesse** et leur **colère**, hier soir. (*ibid.*)

(5) Enfin, Alliance, second syndicat chez les gardiens de la paix, a exprimé « sa **tristesse** et sa **colère** » après l'accident. (*Le Monde* 2002)

Il s'agit en effet la plupart du temps de coordinations des deux noms, qui désignent le vécu de personnes **exprimant** leurs émotions ; le verbe *exprimer* figure d'ailleurs au deuxième rang des accompagnateurs dans *Le Monde*.

En revanche, l'accompagnateur verbal de loin le plus spécifique de *tristesse*, souvent coordonné avec *désolation*, dans la presse africaine est (*se*) *lire*, le verbe *exprimer* étant très rare ; exemples :

(6) La **tristesse** et la **désolation** se **lisent** encore sur le visage du couple Samè Mboulè. La voix s'étrangle lorsque Jacques Samè évoque les circonstances de la mort de son fils de 18 mois. (*Mutations* 2008)

- (7) Samedi matin, la **tristesse** se **lisait** sur le visage des commerçants, propriétaires des établissements ainsi sinistrés. (*Cameroon Tribune* 2006)

D'une manière générale, la tristesse est moins un sentiment exprimé qu'une attitude relevée par des observateurs extérieurs. Le référent de *tristesse* est donc vu sous des angles opposés, subjectif en France, objectif en Afrique. Chacune des perspectives pourrait se combiner avec l'un ou l'autre des accompagnateurs nominaux spécifiques, *colère* ou *désolation*. Mais quand on regarde bien les contextes, on se rend compte que *colère* va dans le sens d'une subjectivité exprimée qui prélude à une éventuelle réaction au malheur arrivé, alors que *désolation* renforce l'idée de prostration causée par une catastrophe.

Ces quelques observations sur les accompagnateurs les plus spécifiques, qui relèvent de réseaux associatifs différents, donnent à penser que le référent de *tristesse* correspond à des perspectivisations différentes dans nos corpus africains et hexagonaux : tout se passe comme si la *tristesse* des journaux africains n'était pas la même que celle de la presse hexagonale. Il est vrai qu'une telle explication par la perspectivisation a quelque chose de provisoire, voire de circulaire, sorte de bouche-trou laissant espérer une analyse psychosociale plus fine⁸.

2.3. Solitude

Solitude, le troisième mot dont nous allons discuter dans cette série, ne désigne pas un sentiment, mais une situation ou un état. Sa pertinence affective, le liant aux autres mots-pivots étudiés, ressort du fait qu'il entre souvent dans le syntagme *sentiment de solitude*.

L'étude comparée de *solitude* soulève un problème méthodologique en raison de l'énorme différence fréquentielle entre les corpus africain (87 occurrences) et hexagonal (563 occurrences) : dans la presse africaine, *solitude* est un mot rare. Et pourtant, 87 occurrences auraient statistiquement suffi pour établir un profil combinatoire approximatif si ces emplois ne se distinguaient pas par une grande particularité : ils proviennent majoritairement soit de citations de personnalités françaises, soit de contextes où il est question de littérature (surtout l'*Étranger* de Camus) ou d'art français. Ainsi, dans un effort certainement louable, les « nègres » du président Sarkozy ont-ils essayé de tenir compte, dans la préparation de discours à prononcer lors de voyages en Afrique, de sentiments qu'ils supposaient auprès d'Africains. Cette tentative donne des phrases du type suivant à propos des jeunes candidats à l'émigration :

- (8) [...] pour laisser derrière soi les lieux familiers où l'on a été heureux, l'amour d'une mère, d'un père ou d'un frère et cette solidarité, cette chaleur, cet esprit communautaire qui sont si forts en Afrique. Je sais ce qu'il faut de force d'âme pour affronter le **dépaysement**, l'**éloignement**, la **solitude**. Je sais ce que la plupart d'entre eux doivent affronter comme épreuves, comme difficultés, comme risques. (N. Sarkozy cité par *Le Soleil* 2007)

⁸ Est-ce la vieille idée faisant de la tristesse une tare morale qui favorise son camouflage en Afrique ? La lacanienne C. Soler (2011 : 68) note à propos de cette notion : « La thèse sur la tristesse est connue : ce n'est pas un état d'âme, c'est une faute morale ».

Puisque ce discours présidentiel a été cité ou paraphrasé à maintes reprises dans la presse africaine, *dépaysement* et *éloignement* comptent parmi les accompagnateurs les plus spécifiques de *solitude* dans le corpus africain. Or, tout cela n'est qu'une douce illusion, due à l'effort d'empathie fait par un Européen en Afrique. Vu que le corpus journalistique ne fournit pas de résultats exploitables sur *solitude*, nous avons essayé d'explorer les associations autour de ce mot par quelques conversations avec des amis africains, en l'occurrence guinéens. Nous avons cru comprendre que la solitude, dans un environnement africain, pouvait passer pour le stigmate du « méchant », isolé par ses congénères.

Dans la presse hexagonale, *solitude* est à la fois fréquent et très typé quant à son voisinage. Ainsi dans *Sud Ouest*, les accompagnateurs les plus spécifiques de *solitude* sont *rompre*, *briser*, *isolement*, *souffrir*, *grand*, *pesant*, *vulnérabilité*. Exemple :

- (9) Dans l'appartement d'en face, une dame est seule. Il est 10 heures et elle attend... elle attend lundi. Pour **rompre** sa **solitude**, les bénévoles de la société Saint-Vincent-de-Paul et des équipes Saint-Vincent organisent, une fois par mois, un 'dimanche pour tous', un moment de partage et d'amitié autour d'une animation.

Depuis longtemps, la solitude a été reconnue comme l'un des fléaux de nos sociétés occidentales modernes. Toute commune ou paroisse française qui se respecte ne propose-t-elle pas des programmes pour combattre surtout l'isolement des personnes âgées ? En revanche, dans les sociétés africaines, le phénomène de la solitude semble trop exotique pour qu'une perspectivisation élaborée, fondée sur une combinatoire stéréotypée, se mette en place.

2.4. Volonté

Que l'on n'imagine pas, sur la foi des exemples discutés jusqu'ici, que la combinatoire des mots du vaste domaine psychique suive toujours des voies divergentes en Afrique et en Europe. Les contraintes liées au jargon prédominant du genre de texte ou à la thématique traitée peuvent être si fortes que nous nous trouvons face à des profils combinatoires presque identiques dans les deux corpus. Cette observation vaut pour le nom *volonté*, qui forme avec l'adjectif *bon* l'unité polylexicale *bonne volonté* 'disposition à bien faire, à faire volontiers' (*Petit Robert* sous **volonté**), extrêmement fréquente dans les trois types de journaux étudiés. Voici les listes des cooccurents les plus spécifiques :

Corpus africain : *bon, politique, réaffirmer, afficher, manifester, traduire, exprimer, gouvernement*.

Le Monde 2002 : *bon, politique, afficher, réaffirmer, afficher⁹, manifester, gouvernement*.

Sud Ouest 2002 : *bon, politique, avoir, réaffirmer, afficher, faire, réel, marquer, affirmer*.

⁹ À droite du mot-pivot.

Mis à part *bon*, collocatif de loin le plus spécifique, *volonté* s'avère être un nom à voisinage presque totalement communicatif, du moins dans le langage politique et journalistique. En poussant plus loin l'analyse, on découvre aisément la principale raison de ce comportement combinatoire : la recherche d'effets d'annonce de la part des hommes politiques. « Réaffirmer sa volonté de... » dans la bouche d'un homme politique, c'est en général réitérer une promesse publique, donc accomplir un certain acte de langage. Comme le montrent les autres verbes spécifiques, *volonté* se prête surtout à cette finalité pragmatique dans le corpus journalistique¹⁰. Il n'est pas étonnant que notre corpus des romans français de la deuxième moitié du XX^e siècle (tiré de *Frantext*) se comporte très différemment à cet égard, comme le montrent les lexèmes accompagnateurs spécifiques : 1 : *bon* ; 2 : *mauvais* ; 3 : *Dieu* ; 4 : *imposer* ; 5 : *dernier* ; 6 : *puissance* ; 7 : *indépendant* ; 8 : *plein* ; 9 : *mettre* ; 10 : *éduquer*. La combinaison *bonne volonté*, contrebalancée par son antonyme *mauvaise volonté* dans les romans, y figure le plus souvent en tant que complément déterminatif du type *hommes de bonne volonté* et assume le rôle d'épithète laudative.

2.5. Respect

Avant d'expliquer tout l'intérêt que mérite le mot *respect* dans une étude variationnelle, nous voudrions esquisser la démarche à suivre dans cette longue section. Il s'agira de cerner quelques particularités du sémantisme de ce mot dans le corpus africain par une série de calculs qui dégageront les différences d'emploi dans la presse africaine et la presse hexagonale. Saisies d'abord de façon purement statistique, les différences nous feront découvrir des phénomènes qualitatifs concernant entre autres des collocatifs typiquement africains, des divergences dans la répartition des acceptions, voire l'émergence de constructions inattendues en français africain. Cette voie nous conduira, au-delà des considérations lexicales, grammaticales et textuelles (concernant la valeur argumentative du mot), jusqu'au seuil de l'ethnographie de la communication, conçue comme une sociolinguistique interactionnelle¹¹.

Si le nom *respect* retient notre attention encore plus que les autres, c'est d'abord en raison de son statut de mot-clé : *respect* s'avère hautement typique du corpus africain comparé à celui hexagonal ; comme on le verra (et pour faire bref), cette fréquence relative élevée correspond au fait que l'attitude ou le sentiment désignés par ce nom jouent apparemment, dans la société africaine, un rôle plus important dans le discours journalistique qu'en France. Quelques chiffres : *respect* compte 5.423 occurrences dans le corpus africain, contre 2.940 dans le corpus hexagonal (seulement 54 % des occurrences dans le corpus africain). *Respect* est donc un mot-clé au sens statistique du terme, mais aussi un *keyword* sociologique au sens de Raymond Williams (1976 : 13).

¹⁰ Notons en passant que d'autres actes de langage du domaine politique souvent rapportés par la presse apparaissent sous des formes très différentes en Afrique et en Europe (v. Blumenthal 2010 à propos d'*exhorter*).

¹¹ Cf. Charaudeau & Maingueneau (2002), sous « Ethnographie de la communication », « Ethnométhodologie », « Éthos ». Cf. Tannen 2004, Saville-Troike 2004.

C'est ensuite en raison du caractère représentatif de son comportement combinatoire. Car si les accompagnateurs les plus spécifiques de *respect* se recoupent largement en Afrique et en France¹², c'est dans les rangs inférieurs, *grosso modo* au-dessous du cinquantième rang de spécificité, que commencent à se manifester des différences entre les variétés du français des deux continents. Sur la base de tests comparatifs que nous avons faits pour de nombreux mots, cette situation semble assez typique des différences d'usage entre les deux styles journalistiques : les combinaisons les plus spécifiques des mots fréquents se ressemblent dans une large mesure, alors que des divergences se font jour dès que l'on observe les combinaisons occupant des rangs de spécificité moyens ou inférieurs.

Plus précisément et en termes statistiques, le rapport entre les combinaisons très fréquentes et les combinaisons moins usuelles du nom *respect* dans les deux corpus se présente ainsi : le score de similarité calculé¹³ pour les 50 premiers collocatifs de *respect* dans les journaux hexagonaux d'une part, les journaux africains de l'autre, est de 0,68 (il serait de 1 si les accompagnateurs de *respect* étaient strictement les mêmes dans les deux corpus). Mais si l'on étend la comparaison à l'ensemble des collocatifs « spécifiques », c'est-à-dire non aléatoires, ce score descend à 0,65 – au lieu de remonter, comme on le constate régulièrement dans la comparaison de corpus hexagonaux entre eux (par exemple *Le Monde* vs *Sud Ouest*). Sans entrer ici dans les détails plutôt complexes du calcul¹⁴, on peut retenir que les deux chiffres indiqués confirment mathématiquement ce que nous avons déjà observé de façon empirique : les combinatoires africaines et hexagonales se ressemblent surtout dans les hautes fréquences.

Étant donné la fréquence bien plus élevée de *respect* dans le corpus africain, il n'est par ailleurs pas étonnant que ce mot comporte davantage d'accompagnateurs spécifiques (« collocatifs ») dans le corpus africain, à savoir 570 vs 402 dans le corpus hexagonal. Cette combinatoire plus riche correspond quantitativement à la fréquence absolue de *respect* dans les journaux africains et qualitativement, à son statut discursif de notion centrale dans ce que Roland Barthes appelait « écriture » : le reflet du soubassement idéologique des textes que nous trouvons dans le corpus africain. Précisons qu'en ce qui concerne la valeur argumentative (cf. Caron 2001 : 10) de *respect*, il ne s'agit pas d'un système idéologique explicitement formulé ou identique dans les divers quotidiens composant le corpus, mais de références récurrentes à des systèmes de valeurs dont la présence est soit présumée, soit affirmée en tant que norme sociale. Lorsque le respect dont parlent les journaux est présumé, servant par conséquent de toile de fond à l'argumentation, il porte en général sur les valeurs qu'incarne le passé, essentiellement les « traditions »,

¹² Le verbe de loin le plus spécifique autour de *respect* est *veiller* (*veiller au respect*) dans les deux corpus. Il s'agit d'un verbe support (*veiller au respect* = 'faire en sorte que soit respecté') qui a une valeur aspectuelle continuative et présuppose l'existence préalable du respect, alors que la collocation typiquement africaine *prescrire le respect* (voir plus bas) est inchoative et asserte la genèse du respect. Notons que dans les deux cas, *respect* a une valence sémantique ternaire : les actants sont la personne qui respecte, l'objet respecté et l'instance détenant l'autorité.

¹³ Dans une fenêtre de 5 mots à gauche et à droite du mot-pivot *respect*, en tenant compte des noms, verbes, adjectifs, adverbes et prépositions.

¹⁴ Cf. Blumenthal & Diwersy & Mielebacher 2005.

référence très importante dans ces textes, et en particulier typique de la langue de bois utilisée par les autorités politiques ou religieuses¹⁵ ; exemples :

- (10) Elle [Mme Amodeo] a demandé à l'assistance de soutenir dans le **respect** des **traditions** et coutumes, les chefs **traditionnels**, qui sont appelés à être des piliers indispensables et incontournables de consolidation de la paix. (*Fraternité Matin* 2007)
- (11) Des principes fondés sur l'inviolabilité des vertus que sont le **respect** de la **tradition** afin que vivent la communauté « lébou », le Cap-Vert, le Sénégal, dans l'entente, la solidarité et la paix. (*Le Soleil* 2007)

Toutefois, avec un peu de recul historique, quelques journalistes se sont rendu compte de certains changements subis par les traditions ; cf. :

- (12) Après tout, le football est finalement si entré dans notre psyché nationale qu'il y a remplacé le **respect** des '**traditions** ancestrales'. (*Mutations* 2008)

Cette remise en question du respect des traditions reste cependant marginale au sein de notre corpus.

Quand c'est un être humain qui fait l'objet de respect, le collocatif-clé de ce nom (= le collocatif le plus caractéristique du corpus africain comparé au corpus hexagonal) est *vouer* ; exemple :

- (13) Le président Wade a une double légitimité pour bien réussir sa mission. Sa légitimité et ses galons de première opposition légale en Afrique de l'Ouest lui confèrent un supplément de légitimité pour parler à l'opposition guinéenne qui lui **voue respect** et admiration. (*Le Soleil* 2007)

Notons en passant que dans la presse africaine, la combinaison *vouer* + *respect* entre typiquement dans un stéréotype plus étoffé, qui comporte une coordination au groupe du complément (*respect et admiration, respect et considération, etc.*).

La méthode permettant de calculer les collocatifs-clés (voir ci-dessus) d'un corpus par rapport à un autre nécessite une brève explication : on part du calcul du score de similarité entre deux listes de collocatifs du même mot dans deux corpus A et B et on établit (automatiquement) la liste de deux ensembles disjoints : les collocatifs du mot-pivot présents dans A, mais pas dans B, et l'inverse. Puisque ces collocatifs sont indiqués par ordre de spécificité, on voit d'un coup d'œil les combinaisons les plus typiques dans chaque corpus. Exemple : on recherche d'abord les verbes spécifiques autour de *respect* dans le corpus africain et dans le corpus hexagonal ; on établit ensuite la liste des accompagnateurs verbaux spécifiques (selon *log likelihood*) contenus dans le corpus africain qui manquent au corpus hexagonal – et inversement. On constate alors que *vouer* (à gauche de *respect*) est le verbe le plus spécifique du corpus africain, mais n'existe pas en tant qu'accom-

¹⁵ Comme le montre la citation suivante, la situation n'est pas fondamentalement différente en Afrique du Nord : « la décision de la jeunesse tunisienne de mettre un terme au règne des 'vieux' remet en question le sacro-saint principe du respect dû aux anciens et l'ancienne configuration du pouvoir fondé sur l'allégeance de la *ra'iyya* ('peuple') au *ra'i* ('chef'), relayée par le modèle du rais-père de la nation. » (F. Zouari dans *Jeune Afrique* 2617, 2011 : 146).

pagnateur spécifique de *respect* dans le corpus hexagonal¹⁶. La situation inverse est celle de *vérifier*, très spécifique dans le corpus hexagonal, absent des accompagnateurs spécifiques dans le corpus africain. Exemple :

- (14) Parmi les documents et les échantillons de vins saisis, les enquêteurs comptent **vérifier** le **respect** de la réglementation sur les quotas de production et sur la qualité de la vinification. (*Sud Ouest* 2002)

Ces deux verbes évoquent à l'évidence des acceptions différentes de *respect* : *vouer* fait penser au sentiment que peut être le respect (cf. *Petit Robert*, sous **respect 2.** – sens « affectif »), alors que *vérifier* concerne l'acception « Considération pour une chose jugée bonne, avec le souci de ne pas y porter atteinte, de ne pas l'enfreindre » (cf. *Petit Robert*, **respect 4.** – sens « déontique »). D'une manière générale, on peut constater que les deux acceptions sont également bien représentées dans le corpus africain ; en revanche, dans le corpus hexagonal, l'acception déontique l'emporte de loin. La combinatoire de *respect* dans les deux corpus se ressent inévitablement de ce traitement inégal de la polysémie – surtout parmi les combinaisons moins courantes.

Quelques verbes réunissent ces deux particularités de n'appartenir, comme accompagnateurs spécifiques de *respect*, qu'au corpus africain et d'activer le sens déontique de ce nom. Le représentant le plus spécifique de ce groupe, arrivant au deuxième rang des verbes propres au corpus africain juste après *vouer*, est *prescrire* (suivi ultérieurement entre autres par *exhorter*). En effet, *prescrire* + *respect* constitue l'une des combinaisons les plus spécifiques du corpus africain, alors qu'elle n'existe qu'au rang d'hapax dans la presse hexagonale. Exemples :

- (15) Pour éviter de fragiliser le parti dans la capitale économique, la mission a **prescrit le respect** des textes du parti, **le respect de l'autorité** des présidents des sections par les présidents des organes spécialisés, et le retour de l'esprit de camaraderie. (*Cameroon Tribune* 2008)

Dans la perspective hexagonale, l'une des étrangetés de ce syntagme est l'usage fréquent, essentiellement au discours direct, de l'article indéfini devant le nom, et cela surtout au Cameroun, mais aussi dans d'autres États :

- (16) En outre, je **prescris un respect** entre les membres de la fédération, car rien ne peut se faire sans la paix, et nous avons besoin du karaté aux Jeux africains [...]. (*Mutations* 2007)

Nous allons revenir plus bas sur cet emploi de l'article, qui demande explication. *Prescrire le / un respect*, synonyme noble et courtois d'*ordonner*, profite en Afrique, sur le plan connotatif, de l'aura que véhicule l'acception affective (« respect des valeurs traditionnelles »). En fait, on peut se demander si, dans le corpus africain, il convient vraiment d'interpréter la coexistence de deux sens, l'un affectif, l'autre déontique, comme un cas de polysémie, comme le suggérerait l'article cité du *Petit Robert*. Puisque ce nom semble désigner la clef de voûte de tout un système idéologique servant à maintenir l'ordre établi, on pourrait interpréter les

¹⁶ La combinaison de *vouer* et *respect* est tout à fait correcte selon les normes du français de France (cf. Le Fur, sous **respect**). Toutefois, sa fréquence dans le corpus hexagonal reste largement au-dessous du seuil de spécificité).

deux types d'emplois relevés non pas comme des acceptions différentes, mais comme des sens contextuels se distinguant par leurs orientations temporelles : orienté vers le passé, *respect* met l'accent sur l'attachement aux valeurs traditionnelles, attachement qui présuppose pragmatiquement un certain comportement ; orienté vers l'avenir ; le comportement préconisé par *respect* fait l'objet d'une exhortation explicite et assertée, qui prend appui sur l'autorité d'un énonciateur. Mais quelle que soit le versant temporel actualisé par le contexte de *respect*, antériorité ou postériorité, la fonction pragmatique du recours au nom *respect* reste la même : il s'agit toujours, dans l'esprit du locuteur, d'exercer un contrôle sur les destinataires du message.

Si la collocation *prescrire le respect* est quasiment absente des corpus hexagonaux, c'est d'abord que *respect* ne s'intègre pas à un système clair d'instrumentalisation idéologique dans les journaux de France. Mais la tentative d'explication se doit sans doute d'aller plus loin et tenir compte de ce que certains linguistes appellent « ethos » : les « normes d'interaction propres à une culture » (cf. Charaudeau & Maingueneau 2002 : 240) semblent orienter le style communicatif en Afrique vers une vision hiérarchique des échanges verbaux¹⁷, ce qui favorise le déploiement du discours d'autorité dans les journaux, notamment dans le discours direct et le discours rapporté.

La majorité des emplois étranges de l'article indéfini devant *respect* concerne la valeur appellative du nom, orientée vers l'avenir. Tout se passe comme si l'incertitude, par définition inhérente à l'avenir, trouvait son expression dans l'article indéfini, censé signaler des entités ou des faits non connus. Comparons les exemples suivants, basés sur des verbes également appellatifs :

- (17) Les clients sur place comme le vieux Talla n'ont pas fait d'appréciation du prix du pain sinon pour **demander un respect** du prix fixé par le gouvernement. (*Le Soleil* 2007)
- (18) Serigne Bara **appelle à un respect** des interdits dans la ville de Touba. (*Le Soleil* 2008)
- (19) « Résolvons les questions essentielles qui puissent nous permettre d'avancer », a ajouté Blé Goudé, **appelant à un respect** de l'accord de Ouagadougou. (*Fraternité Matin* 2008)

Dans d'autres cas, plus rares, l'indéfini semble trahir une certaine maladresse dans le maniement de la détermination ou de la quantification et correspond au partitif ou bien à des morphèmes comme *un peu de*, *beaucoup de*, *un certain* ; cf. :

¹⁷ Cf. Farenkia (2008 : 13) : « Comme dans la plupart des sociétés africaines, les membres de la société camerounaise présentent un ethos à dominance hiérarchique ». L'ethos communicatif qui prévaut au sein d'une société est défini comme « la manière dont les membres de cette communauté se présentent et se comportent dans l'interaction sociale » (*loc. cit.* p. 12). Le concept d'ethos communicatif, dont l'efficacité opératoire ne nous paraît pas encore assurée, est à cheval sur les domaines de la sociologie et de la linguistique. Dans sa partie linguistique, elle s'apparente à la métafonction « interpersonnelle » dans les termes de Halliday & Matthiessen (2004 : 20s, 29s).

- (20) Moi, je mets beaucoup de temps avant de sortir un album puisque j'ai besoin de temps et que **j'ai un respect** pour les gens qui me font l'amitié de venir vers moi. (*Le Soleil* 2008)

L'analyse syntaxique des types d'emplois de l'indéfini devant *respect* semble donc ouvrir des perspectives intéressantes. Toujours est-il que les collègues africains et français spécialistes de la francophonie africaine s'avouent désemparés devant ce phénomène, apparemment décrit nulle part¹⁸ et limité à la grammaire locale (très locale !) de *respect*.

Il ne nous paraît pas exclu qu'un détour par l'anglais soit envisageable pour expliquer la construction intrigante au moins partiellement. Dans les mass-médias de l'Afrique francophone (surtout du Cameroun), l'anglais est très influent, ne serait-ce que par le biais des agences de presse anglophones, dont les messages se traduisent souvent mal, parce que trop mot à mot. Pour rendre plausible notre tentative d'explication, appelons d'abord l'attention sur une autre collocation spécifique du corpus africain : *promouvoir + respect*. Exemple :

- (21) Au-delà des interpellations et condamnations, il s'agit de **promouvoir** un meilleur **respect** pour la chose publique, pour le bien commun. (*Cameroon Tribune* 2006)

Or, l'expression *to promote a respect* (avec article indéfini, et sans adjectif qualificatif comme dans (21)) est extrêmement fréquente en anglais – il suffit de consulter *Google.com* pour s'en convaincre. Une grande partie des emplois de *promouvoir + respect* est directement traduite de l'anglais, et cela non seulement dans les journaux camerounais. Faut-il donc voir derrière l'emploi étonnant de l'indéfini devant *respect* une influence de l'anglais ? L'hypothèse générale ne manque pas de plausibilité, mais il faudrait malheureusement la spécifier par une hypothèse supplémentaire : ce n'est pas *to prescribe a respect*, presque inexistant sur *Google*, qui a pu donner *prescrire un respect*, mais une autre combinaison anglaise, éventuellement celle avec *to promote*. Le lecteur se rend compte que le dernier mot n'est pas encore dit sur l'étrange actualisation de *respect* dans la presse africaine (et étonnamment surtout au discours direct, à caractère parfois informel). Mais il convient sans doute de songer à une pluralité de facteurs, dont les conditions syntaxiques et pragmatiques exposées ci-dessus, mais aussi les particularités de l'emploi de *respect* en anglais.

3. Conclusions méthodologiques et interprétation des résultats

Quelles conclusions d'ordre méthodologique pouvons-nous tirer de ces quelques observations faites dans deux corpus informatisés ? Nous voulions comparer la combinatoire spécifique de quelques noms dans les textes journalistiques hexagonaux et africains, dans le but de découvrir, au-delà des divergences d'emploi, d'éventuelles différences conceptuelles ou pragmatiques entre les mêmes noms en Afrique et en France.

¹⁸ Biloa (2001 : section 2.) aborde des problèmes comparables.

3.1. Sélection des mots-pivots

La première démarche dans ce programme de recherche est la sélection des mots-pivots : quels lexèmes veut-on comparer ? Deux solutions se présentent *a priori* : la méthode des mots-clés ou l'étude des éléments d'un champ onomasiologique, comme celui des affects. Convenons que l'identification des mots-clés ne va pas sans problème, car leur calcul statistique ne tient pas compte de la polysémie et s'avère par conséquent incapable de filtrer des acceptions qui mériteraient une analyse approfondie. Autrement dit, ce n'est pas le statut de mot-clé qui garantit à lui seul l'intérêt du mot pour une étude différentielle. Il convient donc d'affiner cette méthode par une autre, également automatique : le calcul des différences de profil combinatoire (score de similarité). Pour détecter rapidement les mots porteurs de différences entre deux corpus, on devrait donc combiner deux méthodes quantitatives : le calcul des mots-clés et celui, également automatique, des différences de profils (score de similarité combinatoire).

Si l'on veut éviter les difficultés de ces méthodes statistiques, relativement efficaces, mais qui font éventuellement l'impasse sur certains lexèmes intéressants, on peut choisir comme point de départ des descriptions de champs onomasiologiques ou notionnels. De cette manière, on ne risque pas de négliger des mots comme *tristesse*, qui ne frappent pas par une fréquence particulière dans l'un des deux corpus. Rien n'empêche par ailleurs de combiner méthodes onomasiologiques et méthodes statistiques, comme nous l'avons fait ci-dessus.

3.2. Grille d'interprétation des résultats

Quels que soient les principes de recherche des mots à comparer, on peut prévoir certains types de situations qui vont de la ressemblance parfaite à une divergence extrême. L'un des intérêts d'un tel zonage pourrait consister dans la détermination de domaines du vocabulaire où les risques d'incompréhension entre locuteurs de deux variantes du français paraissent *a priori* les plus grands.

Dans cet ordre d'idées, seraient (presque parfaitement) semblables les mots de même fréquence relative et d'une combinatoire plus ou moins identique – situation d'*admiration*, qui se trouve en-dehors de l'échantillon des noms traités ci-dessus.

Suit le groupe des mots inégalement fréquents, mais de combinatoire semblable (cas de *volonté*).

Un degré équivalent de dissemblance est marqué par les mots de fréquence semblable, mais de comportement différent (cas de *tristesse*).

Se situent plus près encore du pôle de la dissemblance totale les mots de fréquence et de combinatoire inégales (cas de *respect*, mot-clé africain, et *amour*, mot-clé hexagonal).

Les situations de plus grande dissemblance sont celles de mots comme *solitude*, caractérisés par d'énormes différences fréquentielles et un comportement combinatoire incomparable.

Il saute aux yeux que le quantitatif et le qualitatif s'entremêlent dans cette classification de façon inextricable. Ainsi, la plus grande fréquence du nom *amour* dans le corpus hexagonal semble liée à la prédominance de deux acceptions

différentes dans les deux corpus : amour entre individus (cf. *Petit Robert*, sous **amour** I. 3.) dans la presse hexagonale, amour de la patrie, etc. (*ibid.*, I. 1.) dans la presse africaine. Les divergences de la combinatoire découlent évidemment de cette différence entre acceptions.

Dans d'autres cas, les divergences combinatoires ne sont pas dues à la polysémie du mot, mais aux perceptions divergentes de ce qui constitue sans doute, pour les Africains et les Européens, le même référent. Ces différences de perspectivisation concernent le cas de *tristesse*, état affectif présenté dans la presse africaine comme un objet d'analyse de la part d'une tierce personne, alors que la presse française y voit un sentiment exprimé par l'expérimenteur.

D'un point de vue sémantique, donc qualitatif, la situation de *respect* semble encore bien plus compliquée dans la mesure où plusieurs types de différences se recouvrent : tout se passe comme si l'usage de la presse africaine construisait pour ce mot un nouvel espace polysémique basé sur un axe temporel, qui oppose le respect devant la tradition ancienne, s'imposant naturellement, au respect portant sur un nouveau règlement (loi, etc.), « prescrit » par une autorité en général politique. Dans les deux acceptions, le respect est perspectivisé comme le fondement de la société, véritable clé de voûte d'un endoctrinement politique, qui détermine la ligne de conduite du citoyen. De mot-clé quantitatif, *respect* s'élève donc au rang de mot-clé qualitatif (*keyword*), voire idéologique. Un segment de cette valeur sémantique du mot repose apparemment sur un soubassement morphosyntaxique, l'article indéfini soulignant le rôle du respect en tant qu'exigence à l'adresse du citoyen.

L'échelle de similarité que nous venons d'illustrer est largement fondée sur des différences quantitatives et graduelles : la fréquence des accompagnateurs les plus spécifiques. D'autres types de différences, qualitatives par définition, concernent les locutions existant uniquement dans l'un des corpus ainsi que des transformations morphosyntaxiques liées à un mot. Exemples :

- le français africain est particulièrement riche en formations à l'aide du verbe support *faire*, cf. *faire la propreté* 'nettoyer' (Cameroun), *faire son plein d'œuf* (Cameroun) 'être plein à craquer' ou *faire palabre* 'chercher querelle, se disputer' (Côte d'Ivoire) ;

- nous avons vu plus haut des emplois d'un nom avec article indéfini qui ne seraient guère imaginables en France ; un cas encore plus évident de changement morphosyntaxique est l'emploi de l'auxiliaire *être* avec *quitter* intransitif en français parlé ivoirien¹⁹ : *nous sommes quittés* ('partis') *à midi*. Ces modifications formelles ont la capacité d'entériner des changements conceptuels (*quitter* ne renseigne plus que sur le comportement de l'agent, en l'absence d'un patient).

3.3. De la combinatoire aux « faits sociaux » et aux idéologies

Que traduisent les différences combinatoires et / ou morphosyntaxiques discutées dans la présente contribution sur les plans pragmatique, sémantique ou référentiel ?

¹⁹ Cf. la contribution de B. Akissi Boutin & F. Gadet (section 3.4.) dans le présent volume.

Dans les journaux qui nous ont servi de base, elles correspondent souvent ou bien à des phénomènes participant de l'éthos d'une civilisation, *i. e.* au style communicatif d'usage, ou bien à des « faits sociaux », comme disait Durkheim, c'est-à-dire à des phénomènes généraux, extérieurs à l'individu et coercitifs à son égard. Que l'on pense, à titre d'exemple, à la vision de la solitude dans les sociétés occidentales, un mal à combattre par les autorités administratives ; ou bien à la tristesse, sentiment que l'on peut manifester ouvertement ou bien qu'il convient plutôt de cacher dans une société donnée.

D'autres différences peuvent relever du discours dominant : d'une volonté idéologique, d'un jargon, voire des stéréotypes de la langue de bois reflétant les intérêts de ceux qui contrôlent les médias (*cf. amour de la patrie, prescrire un respect, etc.*).

Que l'origine d'un certain type de combinatoire se trouve dans les faits sociaux ou bien dans les stratégies du discours au sens de Michel Foucault, le propre de l'environnement stéréotypé dans nos corpus est toujours de mettre en relief l'un des aspects possibles du sémantisme du mot, de lui imposer une perspectivisation et d'orienter l'attention du lecteur. Une telle perspectivisation peut restructurer la polysémie du mot en y installant de nouveaux axes, comme celui entre les deux orientations temporelles dans le cas de *respect*. Elle peut aussi aboutir à un changement sémantique, comme (en dehors de notre corpus) pour *palabre* 'querelle' dans *faire palabre*.

3.4. Tout n'est pas fait social

Admettons toutefois la possibilité de divergences combinatoires, liées à des particularités sémantiques, qui ne sont apparemment pas conditionnées par des faits sociaux ou idéologiques. Cela semble être le cas du verbe *quitter*, mentionné ci-dessus. S'il a pris le sens de 'partir' en français africain, les causes de cette évolution sont sans doute essentiellement intralinguistiques et tiennent à la transitivité relativement faible du verbe, connue depuis longtemps (*cf. Blumenthal 2006 : 58*). Disons, pour simplifier à l'extrême, que *quitter* a une prédisposition pour le changement présenté ici, lequel n'a pu s'accomplir (sorte de *genetic drift*) que dans l'environnement peu normatif qu'offre l'oralité africaine. Bref, tout ce que nous observons dans les combinatoires de variétés divergentes n'est pas dû aux influences de la société.

3.5. Questions ouvertes

Restent trois grandes questions méthodologiques qui dépassent le cadre de la présente contribution :

1) L'analyse de la dimension syntagmatique des noms traités peut-elle déboucher sur la description d'unités textuelles plus larges que les collocations binaires décrites jusqu'ici ?

Réponse brève et provisoire : en l'état actuel de nos recherches, il semble que les vastes structures stéréotypées dans la presse africaine dépendent plutôt du verbe régissant que du nom ; c'est ce que nous avons essayé de

montrer à propos du verbe-clé africain *exhorter* (Blumenthal 2010), qui se combine d'ailleurs de façon spécifique avec *respect* ; cf. l'exemple suivant : « Abondant dans le même sens, le président du comité de gestion du lycée, Akpess Abraham, a **exhorté** les élèves au **respect** des valeurs morales et au travail, gage de toute réussite sociale. » (*Fraternité Matin* 2007)

2) Peut-on relever des structures combinatoires semblables pour les noms en français africain appartenant au même paradigme sémantique ? Le cas échéant, ces structures s'opposent-elles à la combinatoire des mêmes mots en français de France ? La question pourrait concerner la relative rareté d'accompagnateurs, pour certains noms d'affect en français africain, de mots qui expriment la manifestation de sentiments.

3) Existe-t-il, à l'échelle de l'ensemble du lexique, des tendances combinatoires totalement différentes en Afrique et en France ? Un indice en ce sens pourrait être le fait, facile à établir statistiquement, que l'article défini est bien plus fréquent dans le corpus africain (qui nous présente pour ainsi dire un monde plutôt connu), alors que le corpus hexagonal frappe comparativement par la prédominance de l'article indéfini. Ce genre de problème montre de nouveau que notre thème, lexicologique à l'origine, débouche sur l'interface entre sémantique et syntaxe.

3.6. Conclusion générale

Si une comparaison un peu audacieuse est permise ici, on pourrait suggérer que la méthode utilisée, l'étude statistique de la combinatoire à l'aide de quelques outils informatiques, n'est pas sans analogie avec ce que représente l'analyse de sang en médecine : à condition de disposer de l'équipement technique et des grilles d'interprétation, les deux procédés permettent d'obtenir rapidement une connaissance précise des caractéristiques d'ensembles plus vastes.

Nous avons essayé de mettre en place des méthodes donnant accès à une vue compréhensive des emplois des mots dans les presses africaine et hexagonale. Notre démarche s'appuie sur les notions de « profil combinatoire » et de « score de similarité » entre profils pour aboutir à la comparaison des sémantismes des mots étudiés dans les deux corpus. D'un point de vue méthodologique, la comparaison n'a de sens qu'à partir du moment où l'analyste parvient à dégager de la masse des données factuelles ce qui compte sur le plan du contenu, à savoir la perspectivisation véhiculée par les emplois dans les deux corpus. Grâce à ce travail d'interprétation et d'induction, l'on passe du quantitatif au qualitatif, travail susceptible d'ouvrir une fenêtre sur des problèmes qui sortent du cadre du strictement sémantique. Car si les mots comparés se trouvent être statistiquement des mots-clés et en même temps des *keywords* au sens de Williams, on ne saurait plus ignorer la dimension sociolinguistique, peut-être même anthropologique de la démarche et de ses résultats, lesquels renvoient dans certains cas à des « faits sociaux » (Durkheim).

Nous espérons que ce genre d'études, qui porte tout d'abord sur la combinatoire, pourra contribuer à l'examen d'une problématique bien plus vaste, celle de la différenciation progressive de plusieurs variétés du français. Vu les tendances à la mondialisation stylistique des médias, il tombe toutefois sous le sens que la diver-

sification globale, reflet d'une plus grande autonomie du français en Afrique, peut aller de pair avec l'apparition de convergences partielles.

Bibliographie

- AMMON, U. *et alii* (2004). *Sociolinguistics. An International Handbook of the Science of Language and Society*. Berlin & New York, de Gruyter.
- BILOA, E. (2001). « La syntaxe du français parlé au Nord Cameroun », in *Le français en Afrique* 15. < <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/bilola.html> >
- BLUMENTHAL, P. (2006). *Wortprofil im Französischen*. Tübingen, Niemeyer.
- BLUMENTHAL, P. (2006a). « Fragments d'un univers associatif », in Albers, I. & Nitsch, W. (éds), *Transports – Les métaphores de Claude Simon*. Frankfurt am Main e. a., Lang, pp. 117-131.
- BLUMENTHAL, P. (2010). « Les verbes dans la presse francophone d'Afrique noire », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 117-136.
- BLUMENTHAL, P. & DIWERSY, S. & MIELEBACHER, J. (2005). « Kombinatorische Wortprofile und Profilkontraste. Berechnungsverfahren und Anwendungen », in *Zeitschrift für romanische Philologie* n°121, pp. 49-83. < <http://www.romanistik.unikoeln.de/home/blumenthal/publications/wortprofil-zrph121.pdf> >
- CARON, M. (2001). « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », in *Langages* n°142, pp. 10-21.
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.
- Dictionnaire des associations verbales du français* (2010), 2 tomes, Novossibirsk. < <http://ccfit.nsu.ru/~arom/old/test/dict/admin> >
- DIWERSY, S. (2010). *Kölner Romanistische Korpusdatenbank*. Köln, Romanisches Seminar der Universität zu Köln.
- DUCROT, O. (2001). « Critères argumentatifs et analyse lexicale », in *Langages* n°142, pp. 22-40.
- DURKHEIM, É. (1986 [1895]). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, PUF.
- ENGELKAMP, J. (1985). « Die Repräsentation der Wortbedeutung », in Schwarze, C. & Wunderlich, D. (éds), *Handbuch der Lexikologie*. Königstein, Athenäum.
- EVANS, V. & GREEN, M. (2006). *Cognitive Linguistics. An Introduction*. Edinburgh, Edinburgh University Press.
- FARENKIA, B. M. (2008). « Comprendre l'ethos communicatif camerounais », in Farenkia, B. M. (éd.), *De la politesse linguistique au Cameroun. Approches pragmatiques, comparatives et interculturelles / Linguistic Politeness in Cameroon. Pragmatic, Comparative and Intercultural Approaches* (Stil. Kreativität – Variation – Komparation, 2). Frankfurt am Main e. a., Lang, pp. 11-29.
- GEERAERTS, D. & CUYCKENS, H. (2007). « Introducing Cognitive Linguistics », in Geeraerts, D. & Cuyckens, H. (éds), *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*. Oxford, OUP, pp. 3-24.

- HALLIDAY, M. A. K. & MATTHIESSEN, C. M. I. M., (2004). *An Introduction to Functional Grammar*. London, Arnold.
- HOEY, M. (2005). *Lexical Priming. A New Theory of Words and Language*. London & New York, Routledge.
- HÖRMANN, H. (1977). *Psychologie der Sprache*. Berlin, Springer.
- LE FUR, D. (s.l.d, 2007). *Dictionnaire des combinaisons de mots*. Paris, Le Robert.
- LE NY, J.-F. (2005). *Comment l'esprit produit du sens*. Paris, Jacob.
- LYONS, J. (1977). *Semantics*. Cambridge, CUP.
- MEL'ČUK, I. (1998). « Collocations and Lexical Functions », in Cowie, A. P. (éd.), *Phraseology : theory, analysis, and applications*. Oxford & New York, OUP.
- NÖTH, W. (2000). *Handbuch der Semiotik*. Stuttgart & Weimar, Metzler.
- SAVILLE-TROIKE, M. (2004). « Anthropological Linguistics and the Ethnography of Speaking », in Ammon *et alii* (2004), pp. 109-120.
- SCHMIED, J. J. (1991). *English in Africa : An Introduction*. New York, Longman.
- SCHNEIDER, E. W. (2007). *Postcolonial English. Varieties Around the World*. Cambridge, CUP.
- SOLER, C. (2011). *Les affects lacaniens*. Paris, PUF.
- TANNEN, D. (2004). « Interactional Sociolinguistics », in Ammon *et alii* (2004), pp. 76-88.
- TOMASELLO, M. (2004). *Aux origines de la cognition humaine*. Paris, Retz.
- TUTIN, A. & NOVAKOVA, I. & GROSSMANN, F. & CAVALLA, C. (2006). « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires », in *Langue française* n°150, pp. 32-49.
- WILLIAMS, R (1976). *Keywords. A Vocabulary of Culture and Society*. Glasgow, Fontana.

LA FRANCOPHONIE MULTIVARIÉE OU COMMENT MESURER LES FRANÇAIS EN AFRIQUE ?

Sascha Diwersy
Université de Cologne

1. Introduction

« Mesurer les français en Afrique », voilà un projet bien trop ambitieux pour pouvoir être abordé de façon adéquate dans un article de taille forcément réduite. D'ambition plus modeste, cette contribution se propose de présenter quelques éléments méthodologiques issus d'un programme de recherches qui vise à explorer la variation du français écrit dans les pays de la francophonie africaine, tout en s'inspirant d'une approche dite « à dominante inductive » (de l'anglais *corpus driven approach*).

Le présent article se divise en trois parties principales.

La section 2 donnera un aperçu des visées thématiques, méthodologiques et théoriques du projet AFRIVAR (« Variation et variétés du français en Afrique »), mené actuellement par une équipe du Centre de recherche interdisciplinaire sur la France et la Francophonie (CIFRA) de l'Université de Cologne (en collaboration avec le LDI, Paris-XIII).

La section 3 traitera ensuite du dispositif méthodique développé dans le cadre du projet, en présentant la base de corpus numérisés disponibles ainsi que les procédés et applications lexicométriques mis en place en vue de son exploitation.

La section 4 exposera les premiers résultats d'une étude de cas portant sur la combinatoire lexico-syntaxique d'un groupe de noms abstraits sous l'aspect des convergences et divergences observables à travers un ensemble d'une dizaine d'échantillons différenciés par origine géographique. Une brève conclusion clora ces observations.

2. Le projet AFRIVAR – visées thématiques, méthodologiques et théoriques

Dans son ensemble, le projet AFRIVAR, initié il y a un an par le laboratoire CIFRA de l'Université de Cologne, s'inscrit dans le cadre de deux courants de recherches. L'un, évidemment bien connu en France, relève des travaux menés depuis les années 80 par S. Lafage, A. Queffélec et d'autres chercheurs associés qui ont abouti à toute une série de contributions détaillées concernant la situation sociolinguistique et les particularités (notamment lexicales) du français dans les différents pays de la Francophonie africaine¹. L'autre relève des activités de recherches liées à

¹ Cf. Queffélec & Niangouna 1990, Frey 1996, Queffélec 1997, Benzakour & Gaadi & Queffélec 2000, Naffati & Queffélec 2004 et Nzesse 2009 (pour ne mentionner qu'une partie du nombre considérable d'ouvrages traitant du sujet en question).

la question des variétés de l'anglais à l'échelle mondiale (« World Englishes »)², parmi lesquelles nous portons une attention particulière aux travaux récents de l'angliciste allemand E. W. Schneider qui s'intéressent à l'évolution de l'anglais dans la perspective de ses différents contextes post-coloniaux.

Le « modèle dynamique » proposé par Schneider (2007 : 29ss)³ aussi bien que les études effectuées dans la lignée de Lafage et Queffélec démontrent que, sur le plan méthodologique, l'analyse adéquate des constellations contextuelles, dans lesquelles évoluent l'anglais et le français comme langues d'une société post-coloniale, nécessite la prise en considération de données d'orientations fort diverses (extractions de corpus numérisés, résultats obtenus au moyen de tests de perception et / ou de représentation, analyses et catégorisations de discours identitaires, évaluation de faits politiques, socio-économiques et démographiques dans le cadre de schémas « Status / Corpus », tels ceux présentés par Chaudenson & Rakotomalala 2004). Bien que l'un des objectifs principaux du projet AFRIVAR consiste à développer une plate-forme numérique susceptible de synthétiser ces différents types de données, le présent article se concentrera sur les possibilités d'exploitation de larges corpus électroniques, ce qui est bien en phase avec la visée thématique actuelle des recherches effectuées par l'équipe de Cologne⁴, à savoir la tentative de discerner de façon exhaustive les phénomènes linguistiques dont l'existence plaiderait en faveur de l'hypothèse d'une émergence de nouvelles « variétés nationales » dans les pays francophones d'Afrique et donc du remplacement graduel de la norme acrolectale / hexagonale (exogène) par une ou plusieurs norme(s) mésolectale(s) / locale(s) (endogène[s]) du français en Afrique.

La méthodologie qui sous-tend notre analyse des particularités linguistiques possibles s'inspire en grande partie de la notion de « profil combinatoire » telle qu'elle a été exposée par Blumenthal (2006) et Diwersy (2007).

Certes, l'idée de prendre en considération les faits de combinatoire lexicosyntaxique dans l'étude des variétés d'une langue n'est pas nouvelle. Elle a été mise en avant, en l'occurrence par rapport au français en Afrique, dans un article publié par Stein (2003)⁵, aussi bien que dans plusieurs travaux de Speelman et Geeraerts concernant le néerlandais aux Pays-Bas et en Belgique (cf. Peirsman & Geeraerts & Speelman (2010), l'une des dernières publications en date sur le sujet).

² Cf. entre autres Crystal 1997, Kachru & Kachru & Nelson 2006 ainsi que Mesthrie & Bhatt 2008.

³ Ce modèle dénommé «The Dynamic Model of the evolution of Postcolonial Englishes» distingue cinq phases évolutives, à savoir les phases de fondation (angl. : *foundation*), de stabilisation exonormative (*exonormative stabilization*), de nativisation (*nativization*), de stabilisation endonormative (*endonormative stabilization*) et de différenciation (*differentiation*). Chacune des phases se caractérise, pas forcément de manière symétrique, par quatre paramètres se référant aux contextes des faits historiques et politiques, des constructions identitaires, des aspects sociolinguistiques (contact, usages, fonctions, attitudes) et de l'évolution interne des systèmes phonétique, grammatical et lexical.

⁴ Cf. Blumenthal (2011).

⁵ Nous partageons notamment les idées avancées par Stein (2003, 14s) en faveur d'une exploitation fréquentielle extensive de corpus compilés dans le but d'analyser les divergences de norme observables dans les différentes régions de la Francophonie.

Pourtant, les différentes approches qu'adoptent les auteurs mentionnés dans l'analyse de la combinatoire n'ont pas forcément les mêmes implications méthodologiques et théoriques que celle que nous défendons : alors que Stein s'inspire en partie d'une modélisation phraséologique avec une attention particulière portée à la notion de « collocation » (2003 : 2s), nous partageons avec Peirsman & Geeraerts & Speelman une orientation clairement distributionnaliste, à cette différence près que nous partons du principe que la combinatoire spécifique d'un item lexical ou grammatical relève de sa valeur systémique et fonctionnelle, et non pas seulement de sa substance conceptuelle⁶.

Ainsi, notre approche s'apparente surtout à la visée méthodologique et théorique du contextualisme britannique tel qu'il est représenté par le courant de la « grammaire lexicale », fondée sur les idées de Sinclair relatives au « principe de l'idiome » (de l'anglais : *idiom principle*) (cf. 1991 ; 2004), ainsi que par la théorie du *lexical priming* (fr. : « amorçage lexical ») développé par Hoey (2005). C'est bien des différents « types d'amorçage » postulés parmi les hypothèses de ce dernier (cf. 2005 : 13) que nous déduisons le modèle descriptif qui sert de base à l'analyse des phénomènes linguistiques dans le cadre du projet AFRIVAR. Si l'on conjugue la notion de « profil combinatoire » et les niveaux cooccurentiels correspondant aux amorçages collocationnels, sémantiques et colligationnels évoqués par Hoey, l'on obtient le modèle suivant :

Tableau 1. Niveaux cooccurentiels (selon Hoey 2005)
et schématicité distributionnelle

Niveau cooccurentiel	Niveau de schématicité distributionnelle
cooccurrences lexicales	Profil combinatoire
associations sémantiques / pragmatiques	
colligations	
collocations textuelles (chaînes lexicales)	Profil d'intégration textuelle
associations sémantiques textuelles (argumentatives)	
colligations textuelles	

Notre objectif est donc de repérer des spécificités d'usage liées à des patrons cooccurentiels divergents aux niveaux lexical, syntaxique et textuel (visée descriptive), en vue d'établir, sur la base de ses schémas distributionnels spéci-

⁶ Suivant une interprétation structuraliste de Firth (1957 :196), selon qui « [m]eaning by collocation is an abstraction at the syntagmatic level and is not directly concerned with the conceptual or idea approach to the meaning of words [...] », l'analyse de la combinatoire spécifique d'un item lexical ou grammatical contribue donc en premier lieu à identifier sa signification et non pas les concepts qu'il désigne, comme le suggère l'approche – bien établie dans le domaine de la linguistique informatique – des « Word Space Models » (cf. Sahlgren 2006), dont s'inspirent Peirsman & Geeraerts & Speelman (cf. 2010, 471s).

fiques, la valeur fonctionnelle d'un item donné selon les variétés prises en considération (visée méthodologique et théorique).

La réalisation de cet objectif va de pair avec la mise en œuvre d'une stratégie d'analyse s'inspirant d'une approche à dominante inductive basée sur des ressources numériques et les méthodes de la linguistique de corpus contemporaine, qui, avec des techniques d'exploration telles que la comparaison de données fréquentielles, l'extraction d'affinités cooccurentielles et la classification automatique, peuvent fournir des données susceptibles de compléter les résultats obtenus par la lexicographie différentielle (*cf. supra*) au moyen d'une fouille « classique » d'occurrences. Ces aspects seront concrétisés dans la section suivante qui nous permettra d'aborder le cadre méthodique d'une étude pilote dont nous présenterons les détails dans la quatrième partie du présent article.

3. Corpus et outils lexicométriques

Les données lexicométriques, qui font l'objet des paragraphes suivants, sont issues d'une base textuelle construite et mise à jour par l'équipe du CIFRA, au Département des langues romanes de l'Université de Cologne. Le volet journalistique de cette base, le *Corpus numérisé de la presse francophone* (Diwersy 2009-), comprend actuellement environ 1.400.000 articles originaires d'une quinzaine de pays. Le tableau 2 présente les totaux de textes et de mots-occurrences compilés des sous-échantillons correspondants :

Tableau 2. Corpus numérisé de la presse francophone – totaux des textes et mots-occurrences compilés par pays

Pays	Nombre de textes compilés	Mots-occurrences
France	619.000	309.500.000
Algérie	91.200	45.600.000
Belgique	49.500	24.750.000
Bénin	19.200	9.600.000
Burkina Faso	16.700	8.350.000
Congo (R.C.)	17.900	8.950.000
Congo (R.D.C.)	38.400	19.200.000
Côte d'Ivoire	42.600	21.300.000
Cameroun	91.200	45.600.000
Canada (Québec)	63.000	31.500.000
Liban	53.200	26.600.000
Madagascar	20.500	10.250.000
Mali	41.300	20.650.000
Maroc	87.400	43.700.000
Sénégal	36.200	18.100.000
Suisse	52.600	26.300.000
Tunisie	93.500	46.750.000
TOTAUX :	1.433.400	716.700.000

À ce jour, plus de la moitié des documents disponibles a été soumise à un traitement automatique comprenant plusieurs étapes, telles que

- le balisage XML d'éléments de structuration textuelle (articles, paragraphes, phrases) et l'identification de méta-données (titre, auteur, date, etc.) ;
- la segmentation de mots-formes ;
- l'annotation morphosyntaxique et la lemmatisation des mots-formes segmentés ;
- le balisage de relations de dépendance syntaxique⁷.

Les textes annotés sont accessibles dans le cadre d'une application basée sur le moteur de requêtes CQP / CWB⁸ pour l'extraction de concordances et de données cooccurentielles ainsi que sur le logiciel GNU R⁹ pour l'implémentation des calculs statistiques.

Cette application met en place plusieurs procédés lexicométriques, parmi lesquels figurent notamment :

- la détermination d'affinités combinatoires (collocationnelles et colligationnelles) au moyen de certaines mesures d'associations telles que le test du *log-likelihood* (cf. Dunning 1993) et le regroupement des données cooccurentielles sous forme de lexicogrammes (cf. Heiden 2004) ;
- la caractérisation de la répartition interne des lexicogrammes au moyen d'indices de stéréotypicité (cf. Diwersy 2007) ;
- le calcul de scores de similarité entre lexicogrammes (cf. Blumenthal & Diwersy & Mielebacher 2005) ;
- la modélisation des similarités cooccurentielles au moyen de différentes méthodes comme l'échelonnement multidimensionnel ou le partitionnement de données (*clustering*).

Pour notre étude pilote, nous avons créé des échantillons équilibrés par pays en fonction de la quantité de documents annotés disponibles. Le tableau suivant donne un aperçu des sous-corpus respectifs :

⁷ Les opérations de segmentation, d'annotation morphosyntaxique, de lemmatisation et de balisage des relations de dépendance syntaxique ont été effectuées au moyen du logiciel Connexor (cf. Tapanainen & Järvinen 1997).

⁸ Cf. < <http://cwb.sourceforge.net> > (date de consultation : 12/04/2011).

⁹ Cf. < <http://www.r-project.org> > (date de consultation : 12/04/2011).

Tableau 3. Sous-échantillons pris en considération dans le cadre de l'étude pilote

Code échantillon ¹⁰	Pays	Mots-occurrences
FRA	France	20.578.600
COD	Congo (R.D.C.)	19.245.821
CIV	Côte d'Ivoire	18.873.204
CAM	Cameroun	19.606.634
MAR	Maroc	19.907.421
SEN	Sénégal	20.533.726
TUN	Tunisie	19.313.709

En partant d'une liste de lexèmes établie par l'équipe de recherche EMOLEX¹¹, nous avons sélectionné une dizaine de substantifs sémantiquement apparentés, à savoir *peur*, *crainte*, *souci*, *appréhension*, *angoisse*, *préoccupation*, *panique* et *inquiétude*. Pour chacun des noms¹² sélectionnés comme pivots, nous avons d'abord créé des lexicogrammes par sous-échantillon en retenant les verbes recteurs cooccurrent avec une fréquence supérieure à 4 et un score d'association supérieur à 10,83 selon *log-likelihood*¹³. Les données cooccurentielles obtenues grâce à ces opérations lexicométriques sont illustrées par les extraits des lexicogrammes suivants :

¹⁰ La plupart des codes indiquant les différents sous-échantillons ont été conçus dans la lignée des codes de pays prévus par la norme ISO 3166-1 alpha-3.

¹¹ Cf. < <http://emolex.eu> > (date de consultation: 12/04/2011).

¹² Les unités de requête correspondantes ont été définies par la conjonction d'une indication de lemme et de classe lexicale.

¹³ Ceci correspond à une vraisemblance d'erreur de 0,001 selon la répartition du X² (cf. Manning & Schütze 2000:609s), à laquelle s'applique le test de significativité *log-likelihood*.

Tableau 4. Extraits des lexicogrammes obtenus pour les substantifs *crainte* et *peur* dans les échantillons hexagonal, congolais, camerounais et sénégalais

Pivot	Collocatif	Score <i>log-likelihood</i>
crainte_FRA	dissiper_V_H	41,0024
...	...	...
Pivot	Collocatif	Score <i>log-likelihood</i>
...	...	...
crainte_RDC	apaiser_V_H	57,944
...	...	...
Pivot	Collocatif	Score <i>log-likelihood</i>
...	...	...
peur_CAM	avoir_V_H	865,162
...	...	...
Pivot	Collocatif	Score <i>log-likelihood</i>
...	...	...
peur_SEN	cacher_V_H	20,4814
...	...	...

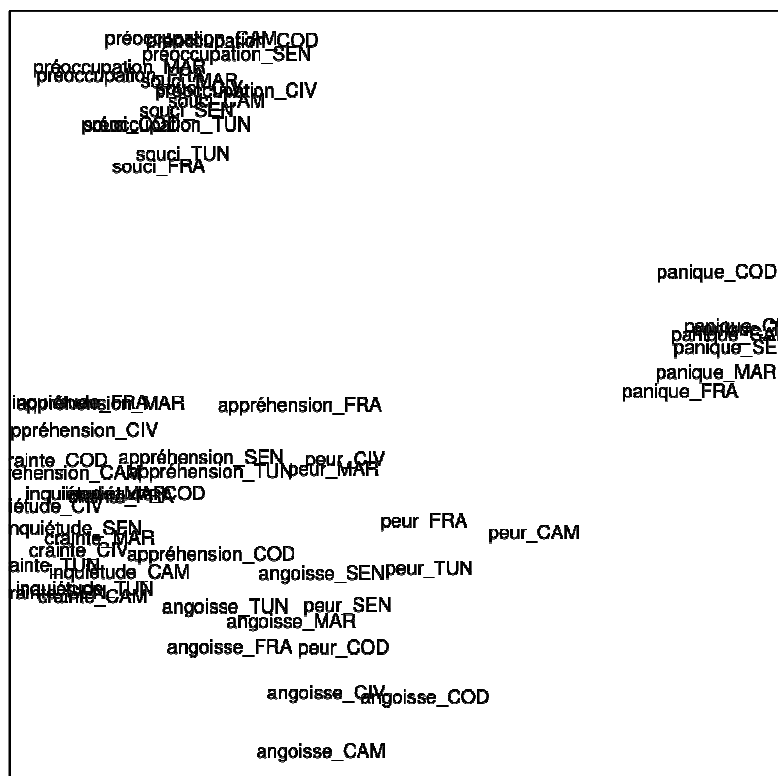
Les lexicogrammes établis pour chaque pivot nominal par rapport aux différents échantillons pris en considération ont ensuite été soumis à des calculs de similarité cosinus basés sur les rangs normalisés des scores *log-likelihood*.¹⁴ À partir du tableau des indices de similarité obtenus, nous avons finalement effectué, par l'intermédiaire d'une transformation en matrice à distances, un échelonnement multidimensionnel ainsi qu'un partitionnement par regroupement hiérarchique pour modéliser les divergences des affinités combinatoires des substantifs sélectionnés.

4. Convergences et divergences des affinités combinatoires

Cette section est consacrée à la présentation et à l'interprétation des tendances observées au moyen des procédés lexicométriques mis en œuvre. Commençons par l'analyse des nuages de points réalisés par échelonnement multidimensionnel des données cooccurentielles prises en considération :

¹⁴ Les calculs en question sont décrits par Blumenthal & Diwersy & Mielebacher 2005.

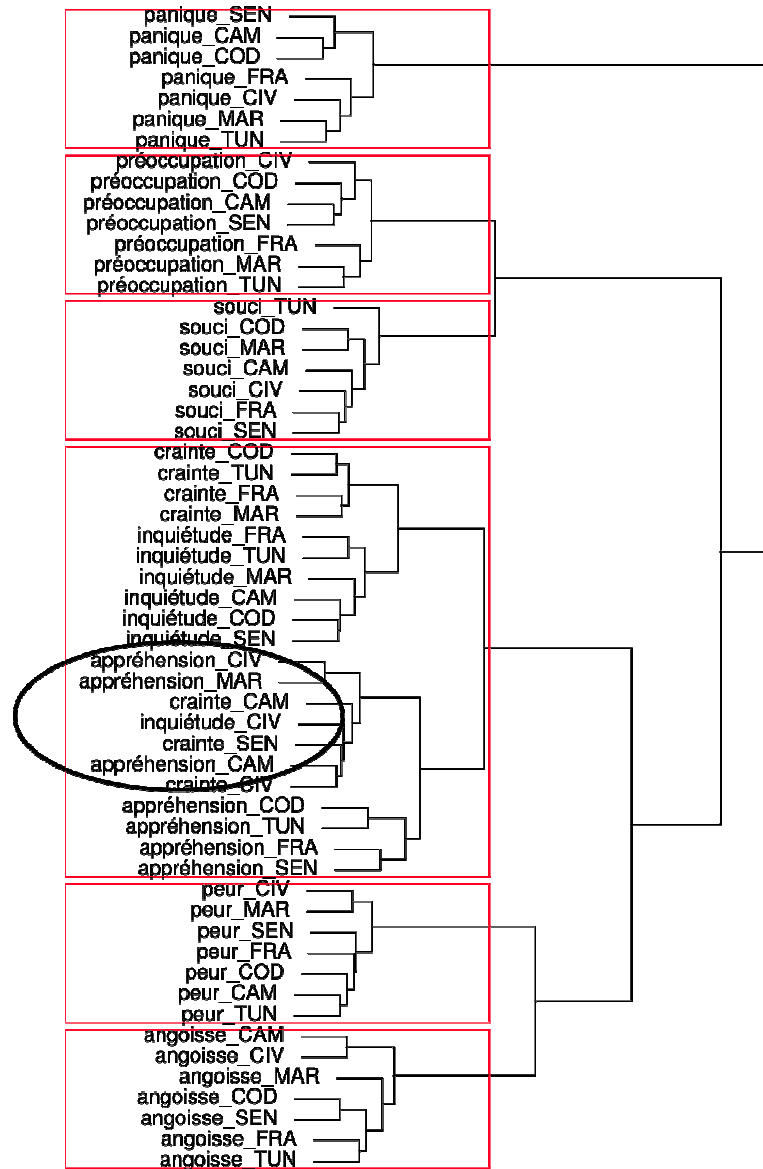
Figure 1. Nuages de points résultant d'un échelonnement multidimensionnel appliqué aux données cooccurentielles retenues. NB : le fait que certains mots du tableau se recouvrent tout en entravant la lisibilité ne porte nullement atteinte à l'objectif de notre démonstration



Le graphique en question révèle l'existence de plusieurs ensembles isolés rassemblant *grosso modo* les mêmes items lexicaux indépendamment de leur échantillon d'origine.

Pourtant, il n'y a pas qu'homogénéité. Comme le suggère le dendrogramme résultant d'un partitionnement hiérarchique¹⁵ des données cooccurentielles (*cf.* figure 2), qui nous procure une visualisation plus précise de la composition des différents groupes d'items nominaux, il y a une séparation assez nette concernant les substantifs *appréhension*, *inquiétude* et *crainte* par rapport aux instances respectives provenant des échantillons camerounais (*appréhension*, *crainte*), ivoirien (*appréhension*, *crainte*, *inquiétude*), marocain (*appréhension*) et sénégalais (*crainte*).

¹⁵ L'opération de partitionnement et la visualisation des résultats sous forme de dendrogramme ont été effectuées au moyen du module R *hclust* (*cf.* < <http://stat.ethz.ch/R-manual/R-devel/library/stats/html/hclust.html> >, date de consultation : 14/04/2011) sur la base de l'algorithme ward.

Figure 2. Partitionnement agglomératif hiérarchique des données cooccurentielles retenues

Cette observation se confirme, lorsqu'on prend en considération la répartition des scores de similarité dans l'intervalle regroupant les premiers rangs des populations établies pour chacun des substantifs en question.

Alors qu'on obtient par rapport à *panique* un taux de convergence maximal dans l'intervalle des 21 premiers rangs possibles sur l'ensemble des couples formés

par les différentes instances d'un même substantif et que ce taux reste fort élevé dans le cas des noms *préoccupation*, *souci* et *peur*, on retrouve à l'autre bout de l'échelle *appréhension* avec *crainte*, *inquiétude* et *angoisse* en position moyenne :

Tableau 5. Taux de convergence dans l'intervalle des premiers rangs

Nom	Nombre de couples dans l'intervalle	Nombre de positions dans l'intervalle	Taux de convergence (%)
panique	21	21	100,00
préoccupation	20	21	95,24
souci	19	21	90,48
peur	18	21	85,71
angoisse	13	21	61,9
crainte	11	21	52,38
inquiétude	11	21	52,38
appréhension	4	21	19,05

Vu l'écart considérable signalé par le tableau précédent, il semble pertinent de comparer les profils combinatoires obtenus pour *appréhension* selon les différents échantillons pris en compte. Dans l'analyse comparative des préférences cooccurrentielles respectives, nous allons nous concentrer sur les associations sémantiques telles qu'elles sont réalisées par les collocatifs verbaux spécifiques du substantif-pivot en question.

Avant d'entrer dans les détails, il est indispensable de présenter, ne serait-ce que de manière sommaire, les éléments classificatoires qui entrent en jeu dans la comparaison des dimensions sémantiques faisant l'objet d'une variation dans le contexte des profils cooccurrentiels d'*appréhension* différenciés par échantillon. En nous inspirant en partie de la grille d'analyse élaborée dans le cadre du projet EMOLEX, nous distinguerons trois classes majeures de verbes collocatifs, à savoir :

1. les **verbes à orientation situationnelle** se référant au mode d'existence de l'état des choses désigné par le nom d'affect, qu'il s'agisse d'une mise en perspective absolue (ayant trait à l'expérenciation en tant que telle) ou scalaire (ayant trait à l'intensité). En ajoutant les variantes à opérateur causal ou de cyclicité (indiquant une reprise), on retiendra les sous-classes suivantes :

- verbes supports neutres (Sit:Exist:pos : *avoir*, *ressentir*)
- verbes supports phasiques : inchoatifs (Sit:Exist:inch : *naître*), continuatifs (Sit:Exist:cont : *perdurer*) ou terminatifs (Sit:Exist:term : *disparaître*)
- verbes de causation positive (Caus:Sit:Exist:pos : *susciter*) ou négative (Caus:Sit:Exist:neg : *dissiper*)
- verbes de causation de reprise (Caus:Sit:Exist:pos:rep : *réveiller*)

2. les **verbes à orientation évidentielle** se référant au repérage de l'affect constaté. À cet égard, on distinguera les sous-classes suivantes :

- verbes de manifestation (Evid:manif : *exprimer*, *émettre*, *afficher*, *manifester*)

- verbes de repérage par indices (Evid:indic : *témoigner, trahir*)

3. les **verbes à orientation évaluative** se référant à un jugement de pertinence concernant l'attitude épistémique attribuée à l'expérient. Dans notre analyse, nous tiendrons compte des sous-classes suivantes :

- verbes d'évaluation convergente rapportée (Eval:pert:pos:indir : *comprendre*) ou assumée par le locuteur (Eval:pert:pos:dir : *se confirmer, justifier*)
- verbes d'évaluation divergente rapportée (Eval:pert:neg:indir : *étonner*)¹⁶

Notons d'emblée que le seul collocatif verbal spécifique du nom *appréhension* à travers l'ensemble des échantillons considérés est le verbe support neutre *avoir* :

- (1) Il est convaincu que le prix FDI va énormément contribuer à donner de la confiance aux investisseurs étrangers qui **ont** encore des **appréhensions**. (CIV, *Fraternité Matin*, 2007)
- (2) Elles [les entreprises françaises] ne doivent donc pas **avoir** d'**appréhensions** par rapport à la concurrence des pays arabes, de l'Inde, de la Chine quand on sait qu'une entreprise française a perdu un marché du port de Dakar au profit de celle d'un pays arabe ? (SEN, *Walf Fadjri*, 2008)

Si ce verbe sert à établir une mise en perspective situationnelle dans le cadre de tous les profils combinatoires relevés pour *appréhension*, c'est bien par rapport à cette dimension sémantique qu'on observe également quelques divergences qui sont à l'origine de l'opposition d'échantillons constatée plus haut. Les divergences distributionnelles en question concernent notamment les verbes de causation positive et de causation négative, dont les affinités combinatoires se focalisent sur un nombre restreint d'échantillons selon deux configurations respectives.

Dans le cas des verbes de causation positive, on peut constater que leur statut de collocatifs spécifiques du nom *appréhension* se limite, du moins dans le cadre de notre corpus de travail, aux échantillons camerounais, marocain et congolais :

- (3) Pesage routier : Des transporteurs de l'Adamaoua inquiets – Le démarrage officiel des activités du poste de pesage de Mawui vendredi dernier **suscite** des **appréhensions**. (CAM, *Mutations*, 2007)
- (4) Le spectre de la crise des « subprimes » aux USA a pu, à un moment donné, **susciter** certaines **appréhensions** chez les divers acteurs voire chez les acquéreurs. (MAR, *Le Matin du Sahara*, 2008)
- (5) Ces propos, [...], n'en expriment pas moins des craintes à caractère politique toujours actuelles dont nous devons tenter d'entrevoir les causes en République démocratique du Congo, en examinant à présent l'**appréhension** politique que **suscite** l'intérim du Président de la République, [...], par le président du Sénat. (COD, *Le Potentiel*, 2007)

¹⁶ Dans le cadre du corpus de travail que nous avons consulté, nous n'avons pas pu relever, au-dessus du seuil de spécificité statistique défini, des verbes exprimant une évaluation divergente assumée par le locuteur, ce concept étant plutôt réalisé au moyen de la négation *ne... pas* ajoutée à un verbe d'évaluation convergente tel *se confirmer*.

Pour ce qui est de l'affinité combinatoire d'*appréhension* par rapport à la classe des verbes de causation négative, elle est à la base d'une configuration qui regroupe aussi bien l'échantillon camerounais que les échantillons ivoirien et tunisien :

- (6) Pour **dissiper** les **appréhensions** de certains conducteurs qui craignent de se voir retirer le permis de conduire au cas où ils seraient jugés inaptes du fait du modulo test, les concepteurs du logiciel répondent qu'il est possible de réhabiliter les chauffeurs défaillants, grâce à d'autres modules [...]. (CAM, *Mutations*, 2007)
- (7) Ce fut l'occasion de **dissiper** les **appréhensions** des militants et de lever les inquiétudes liées à la perte de pièces d'identité pendant la guerre. (CIV, *Fraternité Matin*, 2007)
- (8) Les réponses obtenues étaient floues et n'avaient pas **dissipé** les **appréhensions** du jeune homme. (TUN, *Le Temps*, 2008)

On note par ailleurs que le profil combinatoire d'*appréhension* extrait du corpus camerounais intègre à lui seul l'opposition entre verbes de causation positive et de causation négative ; dans le cadre de l'échantillon en question, cela renforce sa proximité paradigmatique avec *inquiétude* aux dépens de *crainte*¹⁷ – et ceci d'autant plus que, dans le cas de l'échantillon camerounais, à la différence de *crainte*, les combinatoires spécifiques d'*appréhension* et d'*inquiétude* convergent, toutes deux incluant la classe des verbes continuatifs¹⁸, qui, comme *subsister* par exemple, entretiennent un lien inférentiel étroit avec les verbes de causation négative¹⁹ :

- (9) Mais au-delà de l'allégresse, quelques **appréhensions subsistent**. Les populations s'inquiètent sur leur sécurité sur ce pont. (CAM, *Cameroon Tribune*, 2007)
- (10) En attendant la fin des travaux de déviation qui s'annonce imminente, ils n'éprouvent plus assez de difficultés pour traverser la zone du glissement. Mais des **inquiétudes persistent**. (CAM, *La Nouvelle Expression*, 2008)

Mis à part les verbes à orientation situationnelle, nous allons considérer par la suite les deux classes de collocatifs verbaux jouant un rôle crucial dans la constitution des groupements d'échantillons qu'on peut observer selon la variation des affinités combinatoires d'*appréhension*. À chaque fois, on placera au centre de nos considérations le groupe « dissident » des profils combinatoires d'*appréhension* établis sur la base des échantillons camerounais, ivoirien et marocain, dont le statut particulier est indiqué par la figure 2.

D'une part, l'un des éléments fondateurs de la configuration qui rassemble les variantes camerounaise, ivoirienne et marocaine du profil cooccurentiel d'*ap-*

¹⁷ Hormis le cas de l'échantillon camerounais, c'est bien le profil combinatoire de *crainte*, et non pas celui d'*appréhension*, qui présente les taux de similarité les plus élevés par rapport à *inquiétude*.

¹⁸ L'affinité combinatoire d'*inquiétude* à la classe des verbes supports continuatifs est bien attestée dans l'ensemble des échantillons considérés.

¹⁹ On constate la présence de ce lien inférentiel en ce sens que les verbes continuatifs présupposent l'impact d'une force susceptible de mettre fin à la situation dénotée par le nom qu'ils supportent. Alors que ceux-ci permettent d'affirmer l'échec de cet impact, les verbes de causation négative transportent l'assertion de l'état de non-existence qui lui succède.

préhension, relève de l'affinité combinatoire prononcée pour les verbes évidentiels, et notamment pour la série de collocatifs se référant, comme leur représentant prototypique *exprimer*, à la verbalisation de l'affect désigné par le substantif-pivot. S'ajoute à cette configuration illustrée ci-dessous le profil combinatoire d'*appréhension* issu de l'échantillon tunisien bien que, pour ce dernier, le poids revenant à la classe de verbes en question reste fort réduit :

- (11) À ce sujet, un responsable en service à la délégation provinciale du Minader du Sud n'a pas manqué d'**exprimer** quelques **appréhensions**. (CAM, *La Nouvelle Expression*, 2007)
- (12) Le Forum national sur la dette et la pauvreté (FNDP) redoute les accords de partenariat économique (APE). Il a **exprimé** ses **appréhensions**, hier, à son siège, à Abidjan-Adjamé, lors d'une conférence de presse, animée par son secrétaire exécutif, Diakalia Ouattara. (CIV, *Notre Voie*, 2008)
- (13) [...] soulignant que le Maroc dispose d'un statut mondialement reconnu dans cette discipline [le taekwondo]. M. Ismaïli a toutefois **exprimé** son **appréhension** que ses protégés tombent sur les grandes nations dès les premiers tours [...]. (MAR, *Aujourd'hui Le Maroc*, 2008)

Si la configuration regroupant les variantes camerounaise, ivoirienne et marocaine du profil combinatoire d'*appréhension* se base largement sur la présence de collocatifs spécifiques appartenant à la classe des verbes de manifestation, elle se délimite, d'autre part, par l'absence simultanée de la classe des verbes d'évaluation affirmative, qui font bien partie intégrante de la combinatoire préférentielle d'*appréhension*, telle qu'elle se présente dans le groupe complémentaire d'échantillons (à l'exception du corpus hexagonal). Notons à l'égard des affinités cooccurentielles d'*appréhension* impliquant d'autres classes de verbes liées à la dimension de l'évaluation propositionnelle que le profil combinatoire issu de l'échantillon camerounais est le seul à présenter, avec *étonner*, un collocatif se référant à une évaluation négative :

- (14) Ceci est un dossier sensible, j'en conviens, et je crois qu'il ne vaudrait pas mieux mélanger ici les données de l'histoire avec des **appréhensions** non **justifiées**. (COD, *Le Potentiel*, 2008)
- (15) [...] les clubs sénégalais engagés sur le front africain [...] allaient au-devant de grosses difficultés. La première manche des seizièmes de finale de la ligue des champions et de la coupe de la Confédération a largement **confirmé** cette **appréhension**. (SEN, *Le Soleil*, 2008)
- (16) À notre sens, rien ne **justifiait** l'**appréhension** et la prudence excessives de l'entraîneur aghlabide, frileux et un peu trop timoré. (TUN, *La Presse*, 2008)
- (17) Avec un optimisme débordant, Alioum croit en la victoire des Lions et **s'étonne** de l'**appréhension** affichée par quelques Camerounais de Maroua. (CAM, *Mutations*, 2008)

En guise de résumé, le tableau ci-dessous donne un aperçu des classes de verbes qui déterminent, en termes de dimensions sémantiques, la variation de la combinatoire spécifique d'*appréhension* selon les échantillons pris en compte. Outre le caractère fort diversifié des relations de convergence et de divergence variationnelles qu'entretient le profil combinatoire d'*appréhension* provenant de

l'échantillon camerounais, ce tableau montre également la sous-détermination relative des affinités cooccurentielles du même nom dans le cas du corpus hexagonal. D'un point de vue quantitatif, cette sous-détermination s'explique par le faible taux de fréquence que présente *appréhension* dans le cadre de l'échantillon hexagonal²⁰ et la diminution du nombre potentiel de collocations spécifiques qui en résulte.

Tableau 6. Distribution des dimensions sémantiques du profil combinatoire d'*appréhension* selon les échantillons considérés

Dimensions sémantiques et classes de verbes ²¹		Échantillons source du profil combinatoire d' <i>appréhension</i>						
		CAM ²²	CIV	COD	FRA	MAR	SEN	TUN
SIT	Exist	avoir	avoir	avoir	avoir	avoir	avoir	avoir
	Caus:pos	susciter	-	susciter	-	susciter	-	-
	Caus:neg	dissiper	dissiper	-	-	-	-	dissiper
	Exist:cont	subsister	-	-	-	-	-	-
EVID	Evid:manif	exprimer	exprimer	-	-	exprimer	-	exprimer
EVAL	Eval:pert:pos:dir	-	-	justifier	-	-	confirmer	justifier
	Eval:pert:neg:indir	s'étonner	-	-	-	-	-	-

Le statut particulier de l'échantillon camerounais que révèle l'aperçu de la combinatoire spécifique d'*appréhension* permettrait certes une exploration approfondie et il serait sans doute tentant d'établir une corrélation avec le fait qu'au Cameroun, le français coexiste dans le domaine fonctionnel de la communication écrite

²⁰ À cet égard, on peut constater que le taux de fréquence relative ($3 \cdot 10^{-6}$ pour une fréquence absolue de 62 occurrences) qui revient à *appréhension* dans le cadre du corpus hexagonal est nettement inférieur aux chiffres respectifs obtenus sur la base du reste des échantillons pris en considération. Selon le test des « mots-clés » (cf. Rayson 2003 ; Scott & Tribble 2006), qui donne un score *log-likelihood* de -52,95, ce taux se caractérise par une sous-représentativité hautement significative compte tenu de la distribution fréquentielle globale. Il reste à noter que la fréquence relative d'*appréhension* dans le corpus camerounais se retrouve à l'autre bout de l'échelle avec un taux largement excédentaire de $1,1 \cdot 10^{-5}$ (pour une fréquence absolue de 212), ce qui correspond à une sur-représentativité significative bien attestée par une valeur *log-likelihood* s'élevant à 55,61.

²¹ Les codes indiquant les classes de verbes ont été introduits par la présentation se situant à la page 11 de cet article.

²² Pour les codes échantillon employés, voir la liste donnée par le tableau 3.

avec l'anglais, c'est-à-dire une langue qui présente avec *apprehension* un lexème étymologiquement apparenté, lequel se prêterait peut-être, de par ses affinités combinatoires, à des transferts constructionnels. Mais une telle étude se heurterait, dès le départ, à deux problèmes d'ordre méthodique. D'une part, nous ne disposons pas pour l'instant, malgré l'existence du *Corpus of Cameroon English*²³, d'un échantillon comparable en termes de quantité aussi bien que de possibilités d'exploitation lexicométrique selon les procédés présentés dans cet article. D'autre part, on notera l'absence, dans l'immédiat, d'un dispositif susceptible de corrélérer les tendances relevées au niveau des spécificités combinatoires et les contextes acquisitionnel et sociétal des locuteurs camerounais. À cet égard, on dispose, grâce à Mendo Zé (2009), de données adéquates auxquelles il faudrait tout de même conjuguer les données de corpus dans le cadre d'une expérimentation qui, au bout du compte, reste à développer.

5. Conclusion

Dans le présent article, nous avons montré les possibilités qu'offre une approche à dominante inductive – c'est-à-dire, guidée par l'observation de patrons cooccurrence – pour l'analyse comparative de la variation du français écrit en France et dans différents pays de la francophonie africaine. Dans ce but, nous avons élaboré un cadre méthodique comprenant une série de procédés lexicométriques appliqués à un vaste corpus de presse francophone divisé en échantillons délimités selon le critère de provenance géographique. L'étude pilote que nous avons menée sur la combinatoire lexico-syntaxique spécifique d'un groupe de lexèmes sémantiquement proches (à savoir des noms d'affect appartenant aux champs notionnels 'peur' / 'souci' / 'inquiétude') nous a ensuite permis de détecter quelques écarts variationnels importants parmi lesquels nous avons relevé le cas exemplaire du profil combinatoire d'*apprehension* qui présentait un certain nombre de divergences distributionnelles selon les dimensions sémantiques établies par ses affinités cooccurrence respectives. On a pu relever à cet égard l'extension fonctionnelle accrue d'*apprehension* dans le cas de l'échantillon camerounais ; le profil de ce mot est formé d'un ensemble d'associations sémantiques qui s'avèrent plus dispersées parmi le reste des échantillons considérés. Ainsi, en ce qui concerne la dimension de mise en perspective situationnelle, la combinatoire spécifique d'*apprehension*, telle qu'elle émane de l'échantillon camerounais, est la seule à intégrer l'opposition entre verbes de causation positive et de causation négative et à présenter des verbes supports continuatifs. Ceci va de pair avec une proximité paradigmatique élevée envers *inquiétude* au détriment de *crainte*.

L'approche lexicométrique exposée, dont nous croyons avoir démontré l'utilité, se prête elle-même à la conception d'un programme méthodique élargi qui intégrerait – en aval de la description des données induites sur la base de vastes cor-

²³ Le projet de corpus en question, qui évolue depuis plusieurs années sous la direction de D. Nkemleke, est hébergé par les Départements d'anglais de l'Université de Chemnitz ainsi que de l'École Normale Supérieure à l'Université Yaoundé I
(cf. < <http://www.tu-chemnitz.de/phil/english/cce/> > ;
< <http://www.ens.cm/spip.php?article295> >, date de consultation : 12/09/2011).

pus – une phase d’exploitation expérimentale effectuée au moyen de tests de perception à orientation psycholinguistique (visant le traitement perceptif « tacite » d’une séquence lexico-syntaxique spécifique) et sociolinguistique (visant les représentations perceptives explicites). Un tel programme, dont le but serait de mettre en évidence, dans une perspective complémentaire, le rapport entre les divergences structurales observées, la sensibilité idiomatique des locuteurs et leurs représentations de la norme, pourrait représenter un élément constitutif dans l’exploration des faits variationnels en francophonie, en termes du modèle de l’évolution cyclique formulé par Schneider (2007). Histoire à suivre...

Bibliographie

- BENZAKOUR, F. & DRISS, G. & QUEFFÉLEC, A. (2000). *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*. Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- BLUMENTHAL, P. (2006). *Wortprofil im Französischen*. Tübingen, Niemeyer.
- BLUMENTHAL, P. (2011). « Les verbes dans la presse francophone d’Afrique noire », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 117-136.
- BLUMENTHAL, P. & DIWERSY, S. & MIELEBACHER, J. (2005). « Kombinatorische Wortprofile und Profilkontraste. Berechnungsverfahren und Anwendungen », in *Zeitschrift für romanische Philologie* n°121, pp. 49-83.
< http://www.romanistik.uni-koeln.de/home/blumenthal/publications/wortprofil_zrph121.pdf >
- CHAUDENSON, R. & RAKOTOMALALA, D. (2004). *Situations linguistiques de la Francophonie : État des lieux*. Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).
- CRYSTAL, D. (1997). *English as a Global Language*. Cambridge, CUP.
- DIWERSY, S. (2007). *Kookkurrenz, Kontrast, Profil. Studien zur lexikalisch-syntaktischen Kombinatorik französischer Substantive*. Thèse de doctorat. Universität zu Köln.
- DIWERSY, S. (2009-). *Corpus numérisé de la presse francophone*. Kölner Romanistische Korpusdatenbank, Köln, Romanisches Seminar der Universität zu Köln.
- FIRTH, J. R. (1957). « Modes of Meaning », in Firth, J. R. (éd.), *Papers in Linguistics 1934-1951*, London e. a., OUP, pp. 190-215.
- FREY, C. (1996). *Le français au Burundi : lexicographie et culture*. Vanves, EDICEF.
- HEIDEN, S. (2004). « Interface hypertextuelle à un espace de cooccurrences: implémentation dans Weblex », in Purnelle, G. & Fairon, C. & Dister, A. (éds.) *Le poids des mots : Actes des 7^e Journées internationales d’Analyse statistique des Données Textuelles (JADT 04, Louvain-la-Neuve, 10-12 mars 2004)*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2004, pp. 577-588.
- HOEY, M. (2005). *Lexical Priming. A New Theory of Words and Language*, London & New York, Routledge.

- KACHRU, B. B. & KACHRU, Y. & NELSON, C. L. (2006). *The Handbook of World Englishes*. Malden MA. et alii, Blackwell.
- MANNING, C. D. & SCHÜTZE, H. (2000). *Foundations of Statistical Natural Language Processing*. Cambridge MA, MIT.
- MENDO ZÉ, G. (2009). *Insécurité linguistique et appropriation du français en contexte plurilingue*, Paris et alii, L'Harmattan.
- MESTHRIE, R. & BHATT, R. M. (2008). *World Englishes : The Study of New Linguistic Varieties*. Cambridge et alii, CUP.
- NAFFATI, H. & QUEFFÉLEC, A. (2004). *Le français en Tunisie*, Nice, Institut de linguistique française (*Le français en Afrique* n°18).
- NZESSE, L. (2009). *Le français au Cameroun*, Nice, Institut de linguistique française (*Le français en Afrique* n°24).
- PEIRSMAN, Y. & GEERAERTS, D. & SPEELMAN, D. (2010). « The Automatic Identification of Lexical Variation between Language Varieties », in *Journal of Natural Language Engineering* n° 16 (4), pp. 469-491.
- QUEFFÉLEC, A. & NIANGOUNA, A. (1990). *Le français au Congo (R. P. C.)*. Aix-en-Provence, Université de Provence.
- RAYSON, P. (2003). *Matrix : A Statistical Method and Software Tool for Linguistic Analysis through Corpus Comparison*. Ph. D. thesis, Lancaster University.
< <http://ucrel.lancs.ac.uk/people/paul/publications/phd2003.pdf> >
- SAHLGREN, M. (2006). *The Word-Space Model : Using distributional analysis to represent syntagmatic and paradigmatic relations between words in high-dimensional vector spaces*, Ph. D. thesis, Department of Linguistics, Stockholm University.
< <http://www.sics.se/~mange/TheWordSpaceModel.pdf> >
- SCHNEIDER, E. W. (2007). *Postcolonial English : Varieties around the world*. Cambridge et alii, CUP.
- SCOTT, M. & TRIBBLE, C. (2006). *Textual Patterns : Key Words and Corpus Analysis in Language Education* (Studies in corpus linguistics, 22). Amsterdam et alii, Benjamins.
- SINCLAIR, J. McH. (1991). *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford, OUP.
- SINCLAIR, J. McH. (2004). *Trust the Text : Language, Corpus and Discourse*. London, Routledge.
- STEIN, A. (2003). « Lexikalische Kookkurrenz im afrikanischen Französisch », in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* n°113, pp. 1-17.
- TAPANAINEN, P. & JÄRVINEN, T. (1997). « A non-projective dependency parser », in *Proceedings of the 5th Conference on Applied Natural Language Processing*. Washington, DC, pp. 64-74.

RHÉTORIQUE ORDINAIRE ET TÂCHES COMMUNICATIVES : CONVERGENCES ET DIVERGENCES DANS DES ENTRETIENS MÉDIATISÉS D'EXPERTS AFRICAINS ET FRANÇAIS

Marie Skrovec & Stefan Pfänder
Université de Fribourg-en-Brisgau

1. Introduction

Dans cette contribution, nous présenterons quelques observations faites au cours d'une étude comparative effectuée dans des corpus d'entretiens médiatisés d'experts africains et français et nous tenterons une réflexion sur les raisons de la prépondérance des convergences observées au niveau de l'organisation du discours. Au cours de notre argumentation, nous rappellerons un aspect aujourd'hui négligé du discours sur la soi-disant « clarté universelle » de la langue française. Nous allons donc d'une part nous interroger sur les raisons de la forte convergence entre le français de France et le français du Sénégal dans le type d'évènement communicatif observé, puis d'autre part, mettre ces réflexions en perspective avec le discours sur la clarté de la langue française.

Calvet (2000 : 74) tend vers l'hypothèse selon laquelle le français serait « en train de s'acclimater en Afrique, d'y remplir une fonction identitaire et [...] d'y prendre des formes spécifiques qui annonceraient à terme l'émergence d'une nouvelle génération de langues autonomes » (cité par Drescher & Neumann-Holzschuh 2010 : 12). Gadet, Ludwig et Pfänder voient ces diversifications en cours comme étant liées à des paramètres tant sociaux que géographiques :

Il est certain que, dans un monde globalisé, marqué par des mouvements migratoires et la multiplication des contacts sociaux et linguistiques due non seulement à la mobilité locale, mais aussi aux médias électroniques, il ne convient plus (si toutefois cela a jamais convenu) d'en rester à l'idée d'un système linguistique fixe, homogène et plus ou moins fermé, de variétés locales ou sociales bien délimitées, de frontières géolinguistiques claires, etc. (Gadet & Ludwig & Pfänder 2008 : 159)

Dans d'autres travaux, comme Pfänder & Skrovec (2010), on fait l'hypothèse que le français ne connaît pas toujours une différenciation selon les aires géographiques mais plutôt selon les genres communicatifs ou les types d'activités. Les tâches communicatives, à l'intérieur de genres communicatifs spécifiques, sont susceptibles d'avoir une incidence sur les manifestations de convergence / divergence. L'exemple du marqueur de discours *donc* le montre bien : tandis que, dans les conversations entre amis, *donc* (ou *donc euh*) sert plutôt à proposer à l'interlocuteur de prendre la parole par le signalement de la clôture d'un tour, dans les réunions de travail *donc* (ou *donc euh*) sert à clore un argument ou une digression explicative, faisant en quelque sorte office de parenthèse droite. Ce *donc* des réunions de travail a plutôt comme fonction de reprendre le fil d'une argumentation laissée momentanément de côté pour approfondir un argument subsidiaire (voir aussi Pfänder & Ennis 2011 : 189). Notre étude vient donc conforter l'hypothèse selon laquelle les potentialités du ou des français dépendent, dans certains domaines de la langue, probable-

ment plus des types d'activités des locuteurs ou des genres communicatifs que des frontières géo-politiques (Pfänder & Ennis 2011 : 190).

Pour mieux comprendre l'enjeu que comporte cette réflexion sur les particularités stylistiques associées à certains genres communicatifs, il nous semble important de mettre cette question en perspective avec le discours historique sur le *génie de la langue française*. En 1961, Harald Weinrich a montré que le discours sur ce fameux *génie* n'est pas basé sur l'expressivité ou la tradition comme c'est le cas pour d'autres discours sur les langues nationales (cf. Eco 1993). C'est plutôt la *clarté* – obtenue par un ordre syntaxique bien déterminé – qui se trouve au centre du discours français. Dans le même article, Weinrich définit la clarté de la syntaxe française comme un mythe. Ce mythe aurait fait de la maîtrise d'une écriture bien structurée un ethos, voire une vertu. Cela vaut-il également pour la langue orale ? Comment les locuteurs s'y prennent-ils pour créer de la cohésion ? Ces questions appellent deux remarques :

- Notons que, en fonction de la langue historique considérée, il existe des différences dans l'émergence du « bon usage ». Plus qu'en Allemagne, le bon usage est défini en France non seulement en relation à l'écrit mais aussi à l'usage de l'oral (Barbour & Stevenson 1998 : 145-151). Vaugelas, souvent cité comme le père du « bon usage », n'a pas seulement mentionné l'exemple des bons auteurs mais aussi « la manière de parler » des meilleurs hommes et femmes à la Cour Royale.

- Par ailleurs, plus que dans d'autres langues européennes, le français standard s'est développé en relation étroite avec les traditions orales et les maximes conversationnelles (cf. Bader 1988), au moins aux XVI^e et XVII^e siècles (Ludwig 1996 : 1494). On en notera l'effet ; les grammaires écrites pour les écoles et les universités visaient à faire allusion à la vertu de la conversation orale bien formée du français (cf. entre autres Dauzat 1947 : 353s). Depuis Rivarol, et surtout depuis Voltaire, la clarté de la langue française est intimement liée à la production orale. Il s'agit toutefois moins de l'énonciation vue comme seule « production » verbale, mais comme production façonnée en fonction de sa réception auditive. Ainsi, c'est en fonction de celui qui écoute que se définissent les critères de clarté !

Et cette compréhension à l'écoute serait facilitée par une structure « régulière », qui selon Meschonnic (1982) favorise « l'organisation du sens dans le discours », conformément au principe de « régularité avant variation » (Meschonnic 2000). C'est ce que Sabio (2006) appelle « ce rythme particulier » du français. Pour l'auditeur, on postule une « facilité de construction qui se prêterait [...] à l'oreille » (*Dictionnaire Général*, cit. *apud* Saint-Gérard 2000 : 43). Blanche-Benveniste & Bilger (2000) parlent de *rhétorique fondamentale des locuteurs*, en insistant sur le fait que cette rhétorique est une rhétorique des *professionnels* tout comme des *semi-vocaires non-professionnels*. C'est dans ce sens que, quand il s'agit de garantir la clarté, c'est la régularité de structure qui l'emporte, au détriment d'autres techniques comme les néologismes par exemple, comme le constate avec un certain regret Farandjis :

Hélas, le bon goût, le règne de la raison, la volonté pédagogique ont privilégié la clarté sur la richesse ou la nouveauté, tant et si bien que les mots « néologie » et « néologisme » lors de leur première surgie ont une connotation péjorative, au XVIII^e siècle. (Farandjis 2001 : 7)

Grâce au travail de Léopold Sédar Senghor, le discours sur la clarté du français – à l’oral comme à l’écrit – n’aurait rien perdu de sa force, en France comme au Sénégal :

La synthèse langagière francophone doit amplifier ce qu’a été pendant de longs siècles la synthèse française, cette synthèse qui a su équilibrer consonnes et voyelles, subordonnées et relatives, modes et temps, avec ce sens de la mesure et de la nuance tant célébré par le poète Léopold Sédar Senghor. (Farandjis 2001 : 8)

Notre hypothèse de travail consiste donc à dire qu’il n’y a finalement rien d’étonnant au fait qu’on trouve, dans le domaine rhétorico-discursif, plus de convergences que de divergences dans les corpus de France et du Sénégal.

2. Parole émergente et rhétorique ordinaire dans les productions d’experts

L’étude présentée ici s’inscrit dans le cadre de travaux sur le français langue mondiale qui s’articulent autour du projet de Corpus International et Écologique de la Langue Française (CIEL-F) et a été guidée par une réflexion sur les convergences et les divergences du français en interaction. Nous avons tenté de dégager certaines techniques convergentes dans des variétés du français dont les divergences, assez notoires, sont par ailleurs attestées dans de nombreux travaux. Nous confrontons un corpus du Sénégal (corpus Pfänder) à un corpus de France (corpus de journaux télévisés français de Christina Lindqvist, corpus Skrovec) en ciblant un genre de la distance communicative, l’entretien médiatisé avec un expert, au cours duquel l’expert invité se livre à une tâche communicative spécifique consistant à élaborer, dans un tour de parole long, une réponse complexe à la question d’un journaliste, souvent à thématique politique. Le choix des phénomènes retenus pour l’analyse au sein de la tâche communicative examinée, pour cet événement communicatif spécifique, découle des spécificités de ce dernier : dans les entretiens médiatisés d’experts, on a mis l’accent sur des stratégies de structuration et les macrostructures de la distance communicative à l’oral.

Pour les besoins de l’analyse, nous recourons à plusieurs termes que nous avons discutés en détail ailleurs (Pfänder & Skrovec 2009, 2010, Skrovec à paraître). Nous nous contentons donc ici de les rappeler sous la forme de deux listes de notions-clés.

2.1. Notions relatives au domaine des genres discursifs

- *Évènement communicatif* (*speech event*, Gumperz 1982 : 165) et *tâches communicatives* : on entend par évènement communicatif toute séquence présentant un déroulement spécifique et délimitée par un début et une fin, au cours de laquelle des individus interagissent la plupart du temps – mais pas nécessairement – par le biais du verbal (conversation téléphonique, interaction de vente sur un marché, appel d’un auditeur dans une radio locale, consultation d’un expert dans une émission de télévision par exemple, un débat d’étudiants dans le cadre d’un cours universitaire, mais aussi échange de salutations de voisins qui se rencontrent dans la rue, etc.). Les tâches communicatives s’inscrivent dans le cadre de ces événements communicatifs spécifiques (structure globale) et en constituent une étape, une partie, qui correspond à ce que le locuteur accomplit localement à l’intérieur de l’évènement global : négotiation

ciation du prix d'un article dans le cadre d'une interaction de vente sur un marché, formulation de la teneur du débat par l'enseignant dans le cadre du débat d'étudiants dans un cours universitaire, prise de position d'un expert invité à une émission de télévision sur un fait de société précis formulé par un journaliste, pour ne citer que quelques exemples.

- Événement relevant de la *distance communicative* (par opposition à l'immédiat communicatif) : le terme, emprunté à Koch & Oesterreicher (1985, 2001), constitue un pôle du continuum conceptionnel dans lequel les auteurs entendent situer tout type d'événement communicatif. Relèvent de la distance communicative les événements répondant aux caractéristiques suivantes : communication publique, interlocuteurs ne se connaissant pas ou peu, communication préparée, fixité thématique, coopération communicative réduite, dimension émotionnelle faible, etc. L'événement considéré dans cette étude, l'entretien radiophonique, présente ces caractéristiques et se situe donc près du pôle de la distance communicative. Cependant, ce type d'événements reste mixte d'un point de vue conceptionnel : le fait que le canal soit oral a une incidence sur sa structure linguistique, qui découle des contraintes de production et réception propres à ce canal. En définitive, ce n'est pas d'écrit oralisé qu'il s'agit : le locuteur est certes sollicité sur des thématiques prévues, mais il est toujours susceptible de devoir improviser une partie de ses réponses. Pour mener cela à bien, les locuteurs recourent à des stratégies spécifiques de formulation et de structuration, qu'on n'observe pas dans l'écrit oralisé, ou tout événement ancré complètement dans la distance communicative.

- *Entretiens médiatisés avec des experts* : il s'agit d'entretiens télévisés ou radiophoniques, au cours desquels des journalistes interagissent avec des locuteurs ayant un statut d'expert (sociologues, politologues, hommes politiques en particulier), sollicités à produire des énoncés longs à teneur expositive et / ou argumentative sur des thèmes de société. Il pèse un certain nombre de contraintes sur leur contribution : articulation de contenus argumentatifs en un seul tour de parole, nécessité de structurer un tour long, nécessité d'adapter la production à la réception en temps réel, c'est-à-dire d'orienter l'auditeur dans ce tour long, etc.

2.2. Notions relatives aux modes de structuration de l'oral (parole émergente)

- *Projection-complétion* : la projection désigne le fait que la réalisation de formes linguistiques données déclenche, chez l'allocutaire, des attentes relatives aux formes ultérieures potentiellement réalisables, qui constituent le paradigme des complétions potentielles du segment projetant. Dans la perspective de la *Online Syntax* (syntaxe en temps réel), l'effet de projection provient de la réalisation de segments perçus comme incomplets d'un point de vue syntaxique.

- Le terme *rétroaction* est une catégorie formelle désignant tout type de retour en arrière sur l'axe syntagmatique, c'est-à-dire l'ajout d'un constituant occupant la même place sur l'axe syntagmatique que le constituant antérieur (réédition d'une position syntaxique). Parmi les rétroactions, on distingue deux catégories fonctionnelles (Skrovec, en préparation), la *rétraction* et le *recyclage*. Lorsque le retour en arrière a lieu en raison de difficultés de formulation dans le cadre de l'accès au lexique et au sens (a), ou après une interruption (comme en (b) : *ils ont*), on parle de rétraction :

- (a) *c'est quelqu'un*
 c'est quelqu'un qui est
 qui
 qui a perdu euh
 qui a perdu ce que beaucoup de gens perdent aujourd'hui
- (b) *brûler les voitures*
 y a même des jeunes ils ont parce que les médias ils sont allés dans les cités
- (...) *ils ont dit c'est le seul moyen de faire comprendre (...)*

Si le locuteur insère dans la position rééditée un contenu sémantique nouveau qui vient s'ajouter au segment antérieur dans un mouvement de progression (discursive, topicale), on parlera de recyclage comme dans l'exemple (c) :

- (c) *carrière*
 ce que je cherche (...) c'est pas tellement des vendeurs (...)
 c'est plutôt quelqu'un qui a envie de faire carrière

- *Rhétorique ordinaire* : ensemble des stratégies langagières provenant de techniques d'éloquence, utilisées par les locuteurs pour construire des énoncés « bien formés » et garantir au niveau de l'organisation du discours une cohésion parfois rudimentaire (car superficielle dans certains cas).

3. Macro-structures syntaxiques : types convergents

L'examen des techniques de structuration et de formulation mises en œuvre par les locuteurs dans les entretiens médiatisés entre experts permet de dégager plusieurs routines de l'élaboration en temps réel. La comparaison d'un corpus de français sénégalais et d'un corpus de français hexagonal montre que les pratiques convergent dans l'exécution de la tâche communicative spécifique qui consiste à prendre la parole pour un tour long à teneur expositive et / ou argumentative et soumis à un impératif de structuration. Dans ce qui suit, cinq stratégies seront répertoriées et décrites d'un point de vue structurel et fonctionnel. Dans le but de mettre en évidence les similitudes entre les extraits, on adopte une présentation sous forme de grilles simplifiées, dans la tradition du GARS.

3.1. Rétroaction : reformulation

Dans les exemples (1) et (2), les locuteurs adoptent une stratégie qui consiste pour le locuteur à rééditer une position syntaxique par reprise d'un élément pivot (l'ancrage syntaxique) : la préposition *à* réédite la position du complément prépositionnel en (1), *après* réédite la position du complément circonstanciel en (2), l'élément *il y a* réédite le segment extrait à gauche de la clivée existentielle en (2) :

(1) *nation* (Sénégal)

01 la pathologie mentale malheureusement ne peut pas être appliquée à un pays
 02 à une nation

(2) *choc* (France)

01 après
 02 après ce choc
 03 après cet abattement il y a désormais
 04 il y a maintenant une colère sourde qui pointe

D'un point de vue fonctionnel, ces rétroactions sont souvent motivées par une procédure de reformulation qui permet au locuteur d'effectuer une recherche lexicale en temps réel. Cette technique se présente soit comme une procédure de correction ou de précision (paraphrase doublée d'une dimension corrective), c'est-à-dire qu'elle sert généralement à introduire un choix lexical plus adéquat (3), soit elle est le lieu d'une progression topicale et sémantique, sous forme de liste (4) :

(3) *Cadrer* (France, *CLAPI*)

si par exemple je voulais cadrer (en)fin
 faire la mise au point sur toi nette [...] faut que je [...]

(4) *Sentiment* (France, *CLAPI*)

J'ai le sentiment que c'était plus petit
 plus occupé
 plus
 plus villageois

Or, dans nos exemples (1) et (2), la stratégie est un peu différente : les éléments occupant successivement les slots réédités sont synonymes : *pays* et *nation* ; *choc* et *abattement* ; *désormais* et *maintenant*. L'élément introduit par recyclage ne contient aucun apport sémantique indispensable à la complétude propositionnelle de l'énoncé ; autrement dit, il ne contribue pas à la progression sémantique et topicale du tour et se présente comme procédure d'accumulation lexicale qui provoque tout au plus un effet d'amplification sémantique, sans progression. Si l'on en croit Claire Blanche-Benveniste (2003 : 339), cette procédure relèverait d'une forme de « coquetterie » dans la recherche du lexique adéquat. Pourtant, une chose est frappante dans nos exemples : il se trouve qu'avant le recyclage, les locuteurs ont déjà, de fait, mobilisé le lexique adéquat. Ne resterait-il donc plus que la coquetterie, dans cette routine du discours d'experts ? Il semblerait plutôt que le locuteur parvienne, par ce biais, à se ménager une sorte d'espace-tampon de formulation, qui lui laisse 'le temps' de planifier la suite du tour, tout en évitant les phénomènes d'hésitation courants (les pauses pleines en particulier, perçues comme plus gênantes dans les productions médiatisées). Le locuteur recourt pour cela à une stratégie d'accumulation paradigmatique, c'est-à-dire à une technique qui non seulement n'est pas stigmatisée d'un point de vue stylistique (contrairement aux pauses pleines), mais évoque même les modes de structuration plutôt valorisés dans les discours argumentatifs que sont les listes et les parallélismes. Il n'en reste pas moins que cette accumulation est finalement peu consistante, presque 'vide', si bien que l'on est tenté d'y voir une technique de formulation en temps réel qui *adopte l'apparence* de la rhétorique.

3.2. Rétroaction : recyclage de la position des qualifiants dans un SN

Les exemples (5) et (6) illustrent une stratégie fréquente dans les productions d'experts dans les deux aires communicatives considérées. Le locuteur, pour structurer une sous-séquence thématique de type « période » (Adam 2004 : 54, Berrendonner 1993), met en place un parallélisme à partir d'un syntagme nominal selon le modèle suivant :

DÉT + SUBST + satellite qualifiant postposé (adjectif, subordonnée relative)

(5) *tombé sur la tête* (Sénégal)

01 un pays en fait pour faire court	tombé sur la tête
02	et qui marche sur la tête
03	et qui ne sait pas où il va
04 un pays	qui fonctionne actuellement avec une sorte de pilotage à vue
05 un pays	où on fonctionne si vous voulez par un comportement impulsif

(6) *colère* (France)

01 il y a maintenant	une colère sourde	qui pointe
02	une colère	qui vise bien sûr ce qu'on appelle un procès bâclé
03	une colère	qui vise tous ceux qui ont trop médiatisé
04		[en tout cas on le dit ici à Marseille]
05		cette affaire
06	une colère	qui vise aussi il faut le dire les dirigeants du football français

Le parallélisme est mis en place par répétition de la tête nominale et / ou d'un pivot syntaxique rattachant le qualifiant postposé à la tête nominale : *un pays qui* / *où* dans l'exemple (5), *une colère qui* dans l'exemple (6). D'un point de vue formel, la répétition du pivot permet de rendre *visible (accountable)* la réédition de la position des qualifiants, et, partant, de faciliter le traitement cognitif, dans le processus de réception auditive, du paradigme des qualifiants rattachés à un même référent. D'un point de vue fonctionnel, cette stratégie participe de l'élaboration topicale de la production et instaure une forme de cohésion propre à la production experte en temps réel : le locuteur agence dans la position des qualifiants des informations de statut égal en les énumérant au fur et à mesure sur un mode coordonnant (donc par accumulation paradigmatique là aussi), tout en les présentant comme un ensemble, une petite séquence de discours, puisqu'ils sont rattachés à une seule tête nominale.

3.3. Interruption suivie de reprise différée (*delayed-self-repair*)

Le type de configuration qu'illustrent les exemples (7) et (8) est analysé par Auer (2005) comme un format macro-syntaxique présentant la structure suivante : un énoncé est amorcé puis interrompu avant complétion de la construction phrasique, ce qui ouvre une projection, c'est-à-dire laisse l'auditeur dans l'attente d'une suite plus ou moins prévisible. L'auto-interruption sert à l'insertion d'un énoncé parenthétique dont la fin sera marquée par la reprise d'une partie de l'énoncé précédant

l'interruption, le segment *ont besoin* dans l'exemple (7) et *comment intégrer* dans l'exemple (8) :

(7) *besoin* (Sénégal)

le problème c'est que les gens *ont besoin*
 [que les gens aussi bien en France
 qu' au Sénégal
 les populations]
ont besoin que des
 responsabilités soient situées

(8) *intégrer* (France)

comment intégrer par exemple
 [c'est un problème pour nous français]
comment intégrer des étrangers s'il n'y a pas un système de valeurs qui puisse leur
 être proposé

Cette structure présente un avantage dans le traitement des formes en temps réel : le locuteur peut insérer, au sein d'une construction phrastique simple (nous parlerons de structure *essentielle*), des contenus supplémentaires en interrompant cette structure essentielle. Pour assurer la visibilité de cette dernière et garantir une meilleure réception, une partie de la structure interrompue est répétée, ce qui a pour effet de réactiver la construction syntaxique essentielle chez le récepteur du message. D'un point de vue interactionnel, cette stratégie permet de faciliter à l'auditoire le traitement d'un message long et complexe au cours de la production, ce qui explique qu'elle se prête particulièrement bien à l'agencement d'arguments dans le type d'événement communicatif examiné, car elle permet au locuteur de mettre toutes les chances de son côté pour éviter de perdre l'attention de son auditoire.

3.4. Jeu de projections et rétroactions : progression syntagmatique et piétinement / entassement paradigmatique

Dans les deux exemples qui suivent, le locuteur procède à l'élaboration d'une construction phrastique de manière non linéaire : la progression sur l'axe syntagmatique est suspendue à plusieurs reprises, soit par des rétroactions, soit par des énoncés parenthétiques, avant complétion de la construction phrastique, ce qui provoque un effet de piétinement paradigmatique ou de mise en suspens fortement projetant.

(9) *populations* (Sénégal)

01 il s'agit aussi de permettre aux populations à la base dans les régions
 02 dans les départements
 03 partout
 04 que chaque individu
 05 que chaque groupe d'individus
 06 que chaque famille
 07 que chaque personne concernée se pose la question de savoir ce qu'elle
 veut
 08 où elle va
 09 quelle est
 sa part de responsabilité

(10) *choix* (France)

01	lorsque les gens	font le choix	
02		[ce qui a été celui d'arlette chabot et d'un certain nombre de son non de personnes de son entourage et sans doute avalisé par ses supérieurs]	
03	lorsqu'ils	font le choix	d'imposer aux français
04			[malgré ce que j'ai dit c'est-à-dire le fait que toute l'opposition démocratique et une grande partie de la droite républicaine dit faut arrêter avec ce débat]
05	lorsqu'ils	font le choix	
06			[malgré les avis d'un certain nombre de leurs journalistes]
07			[malgré les sondages qui montrent que les français pensent que c'est pas le sujet majeur]
08			de programmer sur la principale émission
09			[et dans le fond la seule]
10			de prime time
11			[comme on dit]
12			de début de soirée
13			de politique
14			un débat comme ça il faut qu'ils assument leurs responsabilités

La structure essentielle des extraits (9) et (10)¹ se présente respectivement comme suit :

(9') il s'agit aussi de permettre aux populations à la base dans les régions, que chaque X se pose la question de savoir X

(10') lorsque les gens font le choix d'imposer aux français un débat comme ça il faut qu'ils assument leurs responsabilités

Le point de complétion de la structure essentielle de (9) n'est atteint qu'après plusieurs interruptions au cours de la progression syntagmatique : après 01, la position du syntagme prépositionnel circonstanciel est rééditée deux fois (en 02 et 03) ; de même, la position de la complétive (*permettre* + queP), actualisée en 04, est rééditée trois fois (05, 06, 07). L'effet de suspension de la progression sur l'axe syntagmatique (après 01 et 04) et l'effet de projection qui en résulte, sont créés par la *rétroaction* que constitue la réédition des positions. En (10), cet effet de suspension-projection est créé non seulement par ce biais (*de* + INF en 08 est la réédition de l'infinitive dans *faire le choix de* X en 03 ; *malgré* + SN en 06 et 07 sont des rééditions de 04 ; 12 et 13 des rééditions de 10), mais également par insertion d'incidentes à des points charnières d'un point de vue syntaxique et topical. Ainsi la relative indéfinie en 02 constitue-t-elle une proposition incidente insérée avant complétion de la construction amorcée, (l'expression lexicalisée *faire le choix* sera achevée en 03, après répétition de la structure essentielle, cf. *supra* : 3.3.) mais à un point

¹ Pour une analyse détaillée de l'exemple (10), voir Skrovec (en préparation).

Nous retiendrons les points suivants :

- D'autre part, ces stratégies ont un intérêt rhétorique certain, dans la mesure où elles permettent au locuteur de greffer des syntagmes nominaux ou adverbiaux supplémentaires aux endroits les plus pertinents du point de vue de la structure argumentative (*cf.* exemple (10), lignes 02 et 04).

3.5. Progression par projection topicale

(11) *comportement impulsif* (Sénégal)

01 un pays où on fonctionne si vous voulez par un comportement impulsif
02 rien n'est planifié
03 rien n'est contrôlé
04 rien n'est analysé
05 on avance et d'une minute à l'autre
06 d'un jour à l'autre
07 d'une heure à l'autre

³ Pour Blanche-Benveniste (2000 : 89), le phénomène d'étoffement désigne une procédure de reformulation au cours de laquelle un constituant qui vient d'être formulé sous une forme plus réduite est repris et amplifié. Après achèvement d'une unité syntaxique, le locuteur réédite cette unité en ajoutant du matériel verbal supplémentaire. Il accroît ainsi l'étendue syntagmatique de l'unité initiale :

elle est grande
elle est vraiment très grande

08		on projette
09		on décrète
10	le lendemain	on annule les décrets

(12) *faiblesse* (France)

01	écoutez moi je pense que	
02	c'est	le grand la grande faiblesse de notre civilisation par rapport aux autres-
03	c'est que :	notre société
04		[je parle pas simplement de la société française mais de la société européenne de la société occidentale tout entière dans ses prolongements américains]
05	euh	nos sociétés ont négligé le système éducatif

Dans ces extraits, le locuteur organise des contenus complexes en une période qui présente la structure suivante : on formule un argument (ex. (11), l. 01 : *le comportement politique des dirigeants sénégalais est impulsif* ; ex. (12), l. 02 : *notre civilisation cache une faiblesse*) mais cet argument est perçu comme incomplet en ce sens que le savoir commun général ou local (topiques traités en amont de l'extrait) ne permet pas une référentialisation satisfaisante ou un accès au sens suffisant. Ce segment, de ce fait projetant, appelle donc une explicitation, attendue par le récepteur du message : c'est ce qui fait l'objet de la séquence qui suit directement (ex. (11), l. 02-10 : détail des actions politiques ; ex. (12), l. 03-05 : explicitation précise du tort évoqué en 02).

L'incomplétude topicale annonce ainsi une suite à venir. Cette suite est par ailleurs susceptible de comporter des indices de son rattachement au constituant projetant : dans l'exemple (12) notamment, la répétition de *c'est* en 03, qui permet de signaler la réédition de la construction présentative *c'est X* réalisée en 02, constitue un indice de cohésion qui matérialise le lien entre 02 et 03-05.

D'une manière générale, la structure décrite permet d'annoncer un développement potentiellement long et saillant du point de vue argumentatif.

4. De réelles divergences ?

Les enregistrements analysés présentent certes des points de divergence, mais cela concerne moins les stratégies de structuration en tant que telles que la réalisation de ces stratégies : on l'a vu, on relève les techniques décrites ci-dessus aussi bien dans le corpus français que dans le corpus sénégalais. Ainsi, la mise en place de listes semble plus systématique dans le corpus sénégalais que dans le corpus français, et ce schéma est mis davantage à profit pour l'élaboration du sens, ce qui donne lieu à des listes plus longues, comme l'illustrent les exemples (13) et (14) :

(13) *opportunité* (Sénégal)

une sacrée opportunité qui est donnée à ce pays aujourd'hui pour se ressaisir
 s'asseoir
 se concentrer
 se consulter
 échanger

(14) *intolérance* (France)

comment lutter contre l'intolérance
 contre le contre le racisme au nom de quoi
 au nom de quelle valeur

5. En guise de conclusion : quelles pistes de recherche ?

L'examen comparé de corpus d'entretiens médiatisés d'experts enregistrés en France et au Sénégal révèle des convergences frappantes. Lorsque des locuteurs s'emploient à organiser un contenu complexe pour un public dont il faut capter l'attention, ils ont recours à des techniques de structuration similaires.

Les divergences en revanche, si elles existent, sont plus ténues et relèvent d'une mise en place différente de la technique au sein de la performance, la technique restant la même. Dans ce sens, on parlera avec raison d'une seule langue française :

En effet, partout le français vit en coexistence, en concubinage avec les créoles, les diverses expressions de l'arabe, les langues africaines, les langues de France. Cette pluralité francopolyphonique d'aujourd'hui réveille dans la conscience collective la pluralité historique de la France elle-même. La France ne s'est jamais voulue une race mais elle s'est voulue une langue. (Farandjis 2001 : 7)

Cependant, de nettes divergences se font jour dans d'autres domaines (de nature syntaxique, lexicale ou sémantique par exemple), et la prise de conscience progressive de l'existence d'une norme endogène dans plusieurs pays de la francophonie africaine pourrait bel et bien entraîner l'émergence de divergences rhétorico-discursives avec le temps. Nous nous permettons donc de clore notre contribution avec une observation de Poty qui s'appuie sur la philosophie de Bergson :

Il n'est donc point de langues francophones parlées mais des langues qui se parlent, des langues qui se fabriquent et fabriquent des peuples qui fabriquent des langues... indéfiniment. Je n'ai jamais si bien compris Bergson qu'à travers la nouvelle façon d'envisager la sphère francophone, entendez la meilleure manière d'illustrer ou plutôt de faire prospérer – hélas avec retard – loin des académismes, une langue :

« Il n'existe pas de choses faites, déclare l'auteur de *La pensée et le mouvant* mais seulement des choses qui se font, pas d'états qui se maintiennent mais seulement des états qui changent. » (Bergson, cité par Poty 2001 : 223)

6. Conventions de transcription

Multi-transcription : (c'est vrai ; c'est frais)
 Amorce/troncation : vous avez vér_
 Passage inaudible
 (nombre de syllabes, max. 3) : (x), (xx), (xxx)
 Chevauchement : S: salut Céline

	C: sa[lut]
	S: [tu] viens avec moi
Aspiration :	.h
Expiration :	h
Pauses calculées :	(0.43)
Micropause :	(.)
Phénomène accompagnant la parole :	<((en riant)) crois-tu/>
Phénomène isolé :	((rit)) , ((tend la main))
Contour intonatif montant :	
- ton moyen haut	c'est sympa/
- ton haut	alors tu viens//
Contour intonatif descendant :	
- ton moyen bas	je ne sais pas\
- ton bas	bon j'y vais\\
Contour intonatif plat :	il a dit oui-
Contour montant-descendant :	c'est dingue/\
Saillance perceptuelle :	il est FOU
Allongement :	oui::, ils sont::
Annotation d'un segment :	
- augmentation vitesse d'élocution	<<acc> et il a dit ça me dérange pas>
- diminution vitesse d'élocution	<<ral> c'est une idée étrange>
- augmentation intensité	<<voix haute> tu viens//>
- diminution intensité	<<voix basse> je crois>

Bibliographie

- ADAM, J.-M. (2004). *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris, Nathan.
- AUER, P. (2000). « Online-Syntax. Oder : Was es bedeuten könnte, die Zeitlichkeit der mündlichen Sprache ernst zu nehmen », in *Sprache und Literatur* n°85, pp. 43-56.
- AUER, P. (2009). « Online-syntax : thoughts on the temporality of spoken language », in *Language Sciences* n°31, pp. 1-13.
- BADER, E. (1988). « Celare artem, Kontext und Bedeutung der stilistischen Anweisung 'schreibe wie du redest' im 16. / 17. Jahrhundert (Italien, Spanien, Frankreich) », in Raible, W. (éd.). *Zwischen Festtag und Alltag. Zehn Beiträge zum Thema 'Mündlichkeit und Schriftlichkeit'*. Tübingen, G. Narr, pp. 197-217.
- BARBOUR, S. & STEVENSON, P. (1998). *Variation im Deutschen. Soziolinguistische Perspektiven*. Berlin & New York, de Gruyter.
- BERRENDONNER, A. (1993). « Périodes », in Parret, H. (éd.), *Temps et discours*. Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, pp. 47-61.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2003). « La langue parlée », in Yaguello, M. (éd.), *Le grand livre de la langue française*. Paris, Seuil, pp. 317-345.

- CALVET, L.-J. (2000). « Les mutations du français. Une approche écolinguistique », in *Le français moderne* n°68 (1), pp. 63-78.
- DAUZAT, A. (1947). *Le génie de la langue française*. Paris, Payot.
- DRESCHER, M. & NEUMANN-HOLZSCHUH, I. (2010). *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*. Tübingen, Stauffenburg & Narr.
- ECO, U. (1993). *La ricerca della lingua perfetta nella cultura europea*. Rome, Laterza.
- FARANDJIS, S. (2001). « Préface. Voyage au bout de la langue », in Poty, M. (éd.), *Voyage au bout de la langue. Textes et contextes francophones*. Genève, Fata Morgana, pp. 5-8.
- GADET, F. & JONES, M. C. (2008). « Variation, contact and convergence in French spoken outside France », in *Journal of language contact – THEMA 2*. < www.jlc-journal.org >
- GADET, F. & LUDWIG, R. & PFÄNDER, S. (2009). « Francophonie et typologie des situations », in *Cahiers de linguistique* n°34 (1), pp. 143-162.
- GLISSANT, É. (2010). *L'imaginaire des langues. Entretiens avec Lise Gauvin (1991-2009)*. Paris, Gallimard.
- GUMPERZ, J. J. (1982). *Discourse Strategies*. Cambridge, CUP.
- JONES, M. C. (2010). « Comment déterminer la syntaxe de l'oral ? Une étude de cas des Îles Anglo-Normandes », in Drescher, M. & Neumann-Holzschuh, I. (éds), *Syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*, pp. 137-148.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (1985). « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », in *Romanistisches Jahrbuch* n°36, pp. 15-43.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (2001). « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache / Langage parlé et langage écrit », in Holtus, G. & Metzeltin, M. & Schmitt, C. (éds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. Bd. I / 2. Tübingen, Niemeyer, pp. 584-627.
- LUDWIG, R. (1996): « Die schriftliche Sprache im Französischen », in Günther, H. & Ludwig, O. (éds), *Schrift und Schriftlichkeit / Writing and Its Use. An Interdisciplinary Handbook of International Research*. Berlin & New York, de Gruyter, pp. 1491-1495.
- MANESSY, G. (1994). *Le français en Afrique noire, Mythe, stratégies, pratiques*. Paris, L'Harmattan.
- MESCHONNIC, H. (1982). *Critique du rythme*. Verdier, Lagrasse.
- MESCHONNIC, H. (2000). *Et le génie des langues ?* Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.
- PFÄNDER, S. & SKROVEC, M. (2010). « Donc, entre grammaire et discours. Pour une reprise de la recherche des universaux de la langue parlée à partir de nouveaux corpus », in Drescher, M. & Neumann-Holzschuh, I. (éds), *Syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*. Sektion 5 des Frankoromanistentags in Augsburg 2009, pp. 183-196.

- PFÄNDER, S. & ENNIS, J. (2011). « Du jeu dans le système ? Quelques réflexions préliminaires sur la variation dans le sous-système verbal en français d'Afrique et ailleurs », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 185-194.
- POTY, M. (2001). *Voyage au bout de la langue. Textes et contextes francophones*. Genève & Bruxelles & Paris, Factual / Haut Conseil de la Francophonie.
- RAIBLE, W. (1994). « Orality and Literacy », in Günther, H. & Ludwig, O. (éds), *Schrift und Schriftlichkeit. Writing and Its Use. An Interdisciplinary Handbook of International Research*. Berlin & New York, de Gruyter, pp. 1-17.
- RAIBLE, W. (1988 [1989]). « Konzeptionelle Schriftlichkeit, Sprachwerk und Sprachgebilde. Zur Aktualität Karl Bühlers », in *Romanistisches Jahrbuch* n°39, pp. 16-21.
- SIMO-NGUEMKAM SOUOP, A. L. (2009). *La variation du français au Cameroun, approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille.
- SKROVEC, M. (à paraître en 2012). *Répétitions : entre syntaxe en temps réel et rhétorique ordinaire*. Thèse de doctorat. Fribourg, Rombach.
- SKROVEC, M. (en préparation). « Manipulation de constructions : rôle cohésif des répétitions au sein d'une syntaxe en temps réel », in *(Dés)organisation de l'oral. De la segmentation à l'interprétation*. Actes du colloque de Rennes II, mars 2011, pp. 24-25.
- VODOZ, J.-M. (2010). *Le français, notre maison. Petits essais sur l'usage du français d'aujourd'hui*. Carouge, Éditions Zoé.
- WEINRICH, H. (1961). « Die *clarté* der französischen Sprache und die Klarheit der Franzosen », in *Zeitschrift für Romanische Philologie* n°77, pp. 528-544.

Corpus

- CIEL-F. < <http://ciel-f.org/> >
- CLAPI. < <http://clapi.univ-lyon2.fr/> >
- PFÄNDER, S. (2008ss). *RAUCH, Romanische authentische Corpora zum Hören*. Corpus non publié, consultation via l'interface [moca].
- LINDQVIST, C. (2001). *Corpus transcrit de quelques journaux télévisés français*. Université d'Uppsala, Stockholm.

LE DEVENIR DU FRANÇAIS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET QUESTION DE LA NORME

André Nyembwe Ntita

Université de Kinshasa / Centre de
linguistique théorique et appliquée « CELTA »

& Samuel Matabishi

ISP / Bukavu / Université de Rouen

1. Introduction

La République démocratique du Congo qu'on considère, à tort ou à raison, comme le deuxième pays francophone du monde¹ après la France du fait que le français est sa langue officielle et qu'à ce titre son importante population est supposée parler cette langue, est confrontée à des menaces très sérieuses quant à la situation du français.

Lorsqu'on sait, d'une part, que la République démocratique du Congo partage ses frontières avec neuf pays dont cinq comptent l'anglais parmi leurs langues officielles et qu'elle fait partie de la Communauté économique des pays d'Afrique australe (SADEC) anglophone, et lorsque, d'autre part, on assiste à la montée de certaines principales langues congolaises véhiculaires telles que le lingala et le swahili chez les jeunes locuteurs des centres urbains où le français assumait la fonction véhiculaire entre les Congolais d'origines linguistiques différentes, on peut se demander ce que deviendra la langue officielle. La question est d'autant plus sérieuse que la plus grande partie de la population congolaise ne parle pas cette langue pourtant enseignée depuis plus d'un siècle.

Dans une récente étude sur l'état des lieux du français en République démocratique du Congo, on terminait par la question de savoir si le français était en danger dans ce pays (*cf.* Nyembwe 2010)². On affirmait que le français était en danger parce que la jeunesse en avait changé la perception et que cette jeunesse le pratiquait de moins en moins et de plus en plus mal. On notait aussi que le français était en danger parce qu'il partageait de plus en plus la fonction véhiculaire avec les principales langues nationales les plus dynamiques. Le français est en danger du fait que son enseignement / apprentissage se dégrade à cause de nombreux facteurs psychopédagogiques et socioéconomiques. Le français est en danger enfin parce que dans l'Est de la République « l'anglais gagne davantage du terrain car il est considéré par la plupart comme une langue génératrice des emplois dans des organismes internationaux » (Matabishi 2008).

¹ Faïk, S. & Pierre, M. & Nyembwe, N. & Sesepe, N. (1977). *Le Zaïre, deuxième pays francophone du monde ?* Publications B-61, C.I.R.B./I.C.R.B. Québec, Université Laval, 23 pages.

² Nyembwe, N. (2010). « Le français en République démocratique du Congo. État des lieux », in *Le français en Afrique* n°25. Nice, CNRS-Institut français de linguistique, pp. 5-17.

D'autres faits étaient évoqués qui font penser que le français n'est pas en danger, parmi lesquels son statut de langue officielle et de langue de communication internationale du pays, le fait d'être langue d'enseignement à tous les niveaux du système éducatif et d'être la langue de la haute administration, son acquisition pré-scolaire de plus en plus répandue dans de nombreuses familles de Congolais scolarisés, son importance dans les médias audio-visuels et dans la presse écrite, le bain linguistique francophone de l'environnement congolais et enfin le fait que les Congolais donnent l'impression d'aimer cette langue, tant ils aiment y recourir dans leurs propos.

Le colloque de Cologne nous donne l'occasion de revenir sur trois faits qui constituent, pour nous, des menaces très sérieuses pour le devenir du français en République démocratique du Congo : l'avancée de l'anglais, le partage de la fonction véhiculaire et la détérioration de la qualité du français pratiqué par les jeunes. Ce dernier point nous permettra d'aborder la question de la norme.

2. L'avancée de l'anglais dans l'Est du pays

L'avancée de l'anglais dans le pays en général et dans l'Est du pays en particulier n'est pas un phénomène singulier à la République démocratique du Congo, elle concerne le monde entier parce qu'elle s'inscrit dans la stratégie globale de l'expansion de l'anglais adoptée par la superpuissance américaine bien longtemps avant la chute du Mur de Berlin. On sait qu'Américains et Anglais investissent beaucoup dans ce domaine³.

Mais la particularité de la situation congolaise relève du concours d'un certain nombre de facteurs qui font que l'avancée de l'anglais constitue un vrai danger pour la langue officielle, le français, dans l'ensemble du pays en général et dans l'Est de la République démocratique du Congo en particulier.

Sur les neuf pays qui partagent leurs frontières avec la République démocratique du Congo, cinq ont l'anglais comme langue officielle ou l'une des langues officielles : la Zambie, la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda et le Soudan. Deux de ces pays sont intervenus au Congo de façon particulièrement décisive dans les années 90 avec les guerres dites de « libération » : l'Ouganda et le Rwanda. Ce dernier pays était francophone avant le régime de Paul Kagame qui en a fait un pays anglophone depuis son avènement en 1994.

Ces différentes guerres de libération (1996 et 1998) ont commencé dans l'Est du pays dans le Kivu et les meneurs de ces guerres, Laurent Désiré Kabila en 1996 et les généraux ougandais et rwandais en 1998, étaient des locuteurs de langue anglaise ; ils étaient aussi soutenus et entraînés par des conseillers militaires anglophones (américains et anglais). Par ailleurs, le gouvernement congolais qui faisait face à ces guerres d'agression a été secouru par quelques pays de la SADEC, en l'occurrence le Zimbabwe et la Namibie anglophones et l'Angola lusophone.

La prolifération dans le Kivu des organisations non gouvernementales anglophones qui ne jurent que par l'anglais et qui font de la maîtrise de l'anglais écrit

³ Lire attentivement : « La superpuissance et l'expansion de l'anglais », in *Les États-Unis d'Amérique. Histoire sociolinguistique des États-Unis*, site Web < http://www.tlfq.ulaval.ca/avl/amnord/usa_6htm >.

et parlé l'une des conditions *sine qua non* pour avoir du travail est un autre facteur qu'il faut prendre en compte. Il suffit de lire leurs offres d'emploi pour s'en rendre compte : « la maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral et la maîtrise de l'outil informatique sont des atouts ». S'il faut relever les noms de quelques-unes d'entre elles, on peut citer : *International Rescue Committee (IRC)*, *Women for Women*, *Save the Children*, *War Child*, *OCHA*, *Christian Aid*, *Norway Church Aid*, *International Alert*, *Search For Common Ground*, *Oxfam*.

L'ONG *Women for Women*, par exemple, s'occupe de l'encadrement des femmes. Les femmes qui y travaillent sont obligées de maîtriser l'anglais pour mieux communiquer avec leurs patronnes de New York. Et celles qui, par hasard, ont été engagées sans maîtriser l'anglais se rachètent en apprenant l'anglais, soit dans les centres d'apprentissage, soit en payant des cours particuliers à domicile. C'est ainsi qu'à Bukavu et dans le Nord-Kivu, le préceptorat en anglais paye bien, suite à la forte demande d'apprendre l'anglais.

La Monuc (Mission d'observation des Nations Unies au Congo), devenue Monusco (Mission d'observation des Nations Unies pour la stabilisation du Congo) depuis octobre 2010, est au Congo depuis plus de dix ans. Le personnel de la Monusco, les militaires, les différents agents de bureau et de liaison, les principaux chefs de cette mission onusienne, viennent pour la plupart des pays anglophones et utilisent l'anglais en tant que langue la plus parlée aux Nations Unies. Et la Monusco préfère recruter les gens qui maîtrisent l'anglais. L'on constate par ailleurs que les jeunes congolais ayant fait des études d'anglais gagnent bien leur vie, étant souvent utilisés comme interprètes.

L'on assiste depuis la fin des années 90 à l'exode massif des jeunes congolais finalistes de l'école secondaire, locuteurs du français, vers les pays comme l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda, la Chine, l'Inde où la plupart d'entre eux vont poursuivre des études mais aussi apprendre l'anglais.

La quasi-totalité des commerçants de l'Est de la République démocratique du Congo s'approvisionnent dans les pays anglophones et chacun s'efforce de connaître et de parler l'anglais pour être à l'aise dans les transactions. Les marchandises qu'ils importent sont libellées en anglais et doivent être décodées en anglais. Les produits pharmaceutiques, les appareils électroniques vendus viennent de pays anglophones et leurs étiquettes sont en anglais ou dans une autre langue, le chinois, le japonais, etc., sans le français souvent.

Certains médias, principalement les radios, de l'Est de la République, ne se gênent plus d'organiser des émissions en anglais pour élargir leur audience d'écoute. Ces émissions sont souvent intitulées : « L'anglais à la radio ». À Bukavu, les Américains ont ouvert des centres d'apprentissage rapide de l'anglais. Et à Kinshasa, il y a maintenant des chaînes de télévision qui diffusent des émissions en anglais, telle la chaîne Ratelki (Radio Télévision Kimbanguiste) qui produit une émission en anglais avec intervention du public en anglais.

Dans le domaine religieux, quelques églises commencent à organiser des cultes en swahili, en français et en anglais. Et dans certaines aumôneries universitaires protestantes surtout, on trouve par exemple des programmes comme « Let's talk about Jesus ». Ces programmes permettent aux jeunes gens non seulement de

découvrir la Bible en anglais, mais aussi d'améliorer leur connaissance de cette langue.

Sur le plan institutionnel de l'enseignement formel, l'on assiste à un glissement vers l'amplification de l'anglais dans le système éducatif congolais. Nous rappelons que le statut de l'anglais en République démocratique du Congo est celui d'une langue étrangère à statut spécial, en ce sens qu'il est enseigné comme matière obligatoire au niveau de l'enseignement secondaire dans toutes les options organisées à partir de la 3^e année d'études. Mais aujourd'hui, on constate que de nombreuses écoles secondaires ont généralisé ce cours d'anglais depuis la 1^{ère} année du secondaire. Bien plus, certaines écoles primaires ont introduit l'apprentissage de l'anglais de la 1^{ère} à la 6^e année, alors qu'il n'est pas inscrit au programme officiel des enseignements à ce niveau. À Kinshasa, par exemple, la quasi-totalité des écoles primaires privées ont introduit l'apprentissage de l'anglais à raison d'une demi-heure par semaine pour toutes les classes ; ce que ne font pas les écoles primaires publiques qui respectent le programme.

Plus significatif encore, au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, les programmes d'études en application depuis la rentrée académique 2003-2004 ont introduit l'anglais comme matière d'apprentissage obligatoire dans les premiers graduats (premières années) de toutes les universités et de tous les instituts supérieurs, tant pédagogiques que techniques. Et l'actuel Ministre chargé de l'enseignement supérieur et universitaire a exprimé, à maintes reprises, sa volonté de faire en sorte que tout étudiant qui termine ses études supérieures ou universitaires soit capable de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en anglais. La conception de ce ministre est de chercher la maîtrise de l'anglais par les formateurs des formateurs qui sont les cadres issus de l'enseignement supérieur et universitaire, et de descendre progressivement vers les niveaux inférieurs du système éducatif.

Il importe de rappeler que dans l'histoire sociolinguistique récente de la République démocratique du Congo, le régime de L. D. Kabila (1997-2001) avait rendu public un projet de constitution le 10 février 1999 où l'article 7 stipulait ceci : « La liberté de langue est garantie. Les quatre langues nationales sont le ciluba, le kikongo, le kiswahili et le lingala. Sans préjudice des langues nationales, les langues officielles sont le français et l'anglais. Les autres langues du pays font partie du patrimoine culturel congolais dont l'État assure la protection et la promotion. La loi fixe les modalités d'application de la présente disposition ». Ce projet de constitution n'a été ni promulgué, ni appliqué. Mais la monnaie congolaise actuellement en circulation qui remonte à ce régime porte encore des inscriptions en trois langues : français, anglais et swahili, alors que les billets émis à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo ne portent plus d'inscription en anglais, mais uniquement en français et dans les quatre langues nationales : kikongo, ciluba, lingala et swahili.

Pour justifier cette option, la commission des réformes constitutionnelles soulignait « l'importance prépondérante et accrue de l'anglais dans les échanges internationaux ainsi que dans l'acquisition des connaissances scientifiques et de la technologie et la situation géographique de la République démocratique du Congo au cœur de l'Afrique, entourée au Nord, à l'Est et au Sud par des pays essentiellement anglophones ». La République démocratique du Congo n'est donc pas à l'abri

d'un réaménagement linguistique qui verrait l'anglais figurer dans le répertoire linguistique des Congolais à côté du français.

3. Le partage de la fonction véhiculaire

Une analyse fine de la stratification des langues en usage en République démocratique du Congo (Mbulamoko 1973 ; Sesep 1979 ; Nyembwe 1981 & 1986) révèle 4 couches superposables. Au bas de l'échelle, se situent les langues locales congolaises dites « langues vernaculaires »⁴ ; à l'échelon immédiatement supérieur, se trouvent les langues dites « véhiculaires »⁵ ; au 3^e échelon, il y a les 4 langues nationales : le lingala, le swahili, le ciluba et le kikongo ; et au dernier échelon, se trouve le français, langue officielle.

Les langues locales assument la fonction sociale d'identification et d'intégration aux groupes dont elles sont des idiomes. La fonction véhiculaire d'intercompréhension entre locuteurs congolais de langues différentes peut être assurée par une langue de l'échelon 2, de l'échelon 3 ou par le français. Ce dernier est la langue supervéhiculaire dans la mesure où des locuteurs congolais de langues différentes et appartenant à des régions linguistiques différentes ne peuvent communiquer qu'en français. C'est une des raisons pour lesquelles le français était considéré comme « langue de l'unité nationale » (Ngalasso 1973).

Mais la fonction véhiculaire du français en République démocratique du Congo lui est disputée par les principales langues nationales congolaises en général, et par le lingala et le swahili en particulier. Lorsque les étudiants congolais d'origines provinciales et linguistiques différentes accédaient à l'enseignement supérieur et universitaire dans les années 60, 70 et 80, ils ne pouvaient communiquer entre eux qu'en français. Le français assumait cette fonction véhiculaire de façon quasi « monopolistique » pour les locuteurs congolais d'origines linguistiques différentes. Aujourd'hui, de nombreux étudiants qui fréquentent les sites universitaires et les instituts d'enseignement supérieur se passent facilement du français et recourent aux principales langues véhiculaires congolaises dans leurs échanges verbaux.

La fonction véhiculaire du français est pourtant capitale, d'autant plus que cette langue a un rôle prépondérant dans les échanges publics, administratifs et internationaux suite à sa fonction statutaire de langue officielle. Le partage de cette fonction véhiculaire avec les principales langues congolaises constitue une menace très sérieuse pour le devenir du français surtout qu'il se fait chez les jeunes locuteurs du français.

En effet, lorsqu'on étudie les cas des dangers de disparition d'une langue, on relève le cas de perte de certaines fonctions sociales par une langue au profit d'une autre, ainsi que le cas où une langue n'est plus utilisée dans des domaines

⁴ Le nombre des langues locales en République démocratique du Congo n'est pas très précis : pour les chercheurs du Centre de linguistique théorique et appliquée (CELTA) qui ont révisé l'*Atlas linguistique du Zaïre* en 2006, il y en a 234. Par contre, les auteurs de l'*Atlas linguistique de la RDC-Linguistic Maps of the DRC*, 2009, n'indiquent pas de chiffre précis, mais si l'on analyse de près leur inventaire, il y en aurait plus de 250.

⁵ Parmi les 234 langues locales, il y en a une dizaine qui assument la fonction véhiculaire à un niveau ou à un autre. Il s'agit du : lingala, swahili, ciluba, kikongo, lomongo, mashi, lega, kiyaka, kimbala, lokele.

d'activités où elle était d'usage courant tels qu'en famille, à l'école, dans les médias, etc.

Parmi les autres cas, une langue est en danger de disparition, comme les spécialistes l'évoquent : lorsque la dite langue ne se transmet pas de génération en génération ; quand le nombre des locuteurs d'une langue diminue suite à des pandémies, à des catastrophes naturelles, à des guerres, à un génocide ; lorsque le groupe parlant une langue change de langue au profit de celle d'un groupe prestigieux ; lorsque la langue n'a pas de statut défini et reconnu par l'État ou lorsque la langue ne dispose pas de matériel d'apprentissage et d'enseignement⁶.

Le français conserve encore sa place prépondérante à l'école, dans les médias en République démocratique du Congo, il progresse même comme l'une des premières langues des enfants dans les familles des personnes scolarisées (Nyembwe 2010), mais il est en perte de vitesse dans son emploi comme langue véhiculaire entre Congolais d'origines linguistiques différentes.

4. Le français pratiqué et question de norme

4.1. Détérioration de la qualité du français

La qualité du français pratiqué en République démocratique du Congo baisse surtout parmi les jeunes congolais et c'est cela qui est un danger pour le devenir de cette langue dans ce pays. La mauvaise qualité du français pratiqué par les jeunes Congolais sera illustrée par des extraits de la production écrite de quelques étudiants de l'enseignement supérieur et universitaire qui sont pourtant considérés comme des locuteurs « légitimes » du français dans ce pays.

À l'Université de Kinshasa, il est organisé chaque année un concours d'admission des étudiants en 1^{ère} année de graduat⁷ et l'une des épreuves de ce concours porte sur le français. Pour la rentrée 2010-2011, l'épreuve de français à la Faculté d'économie et de gestion, dont nous étions chargés, a porté sur la compréhension d'un texte⁸ dont il fallait dégager les idées principales, et la rédaction d'une brève dissertation⁹.

Après la correction de 644 copies de candidats étudiants, les résultats indiquaient que 76 % (486 étudiants) des candidats n'avaient pas obtenu la moyenne de 10/20 alors que 24 % (156 étudiants) l'avaient obtenue. Un examen plus approfondi des résultats montre que parmi les 24 % qui ont obtenu la moyenne, c'est dans la partie « compréhension de texte » que la moyenne des réussites est très faible (37 soit 23 % contre 119 soit 77 %). Si dans la partie « dissertation » la moyenne des réussites est plus élevée (127 soit 82 % contre 29 soit 18 %), c'est parce que la correction de la dissertation a tenu compte de 3 éléments pour répartir la note finale : la

⁶ Voir le document Unesco sur « Vitalité et disparition des langues » (2004 : 4).

⁷ Le premier cycle d'enseignement supérieur et universitaire en République démocratique du Congo qui comprend 3 ans est appelé « graduat » ; le second cycle de 2 ans est appelé « licence » et le 3^e cycle est celui de « doctorat », sauf en médecine où le 2^e cycle est appelé aussi « doctorat ».

⁸ Ce texte était intitulé : « Responsabilité du chercheur ».

⁹ Cette dissertation portait sur un proverbe chinois : « Si tu me donnes un poisson, je mangerai une fois, si tu m'apprends à pêcher, je n'aurai plus faim ».

structure de la dissertation en 3 parties : introduction, développement et conclusion ; l'argumentation : compréhension du sujet, preuves données, illustrations à l'appui, cohérence logique ; enfin la forme expressive ou maîtrise des moyens d'expression : formation des phrases, orthographe, ponctuation.

Ceci démontre que nos étudiants, supposés être des locuteurs légitimes de cette langue ont du mal à la comprendre et ont encore plus de mal à la pratiquer convenablement et correctement.

4.2. La question de norme

Les extraits des productions de quelques locuteurs du français repris ci-dessous posent le problème de ce qui est convenable, de ce qui est correct, donc le problème de la norme.

L'étudiant n°57 a écrit :

Dans cette phrases, l'auteur veux nous motres simplement que c'est ne plus qu'ont teprends à peché tu n'auras plus faim, mais se on te donne à manger tu mourants plus faim. Est-ce que l'homme peut avoir joie cas ils manger ? Nous allons repondre notes passents à la phrases qui suis. A n'est fait l'homme peut avoire joies carils manger par ce-que n'auras plus acors faim et non qu'ant ont le prends à peche par ce-quet ils auront toujour faim. Pour conclure notre passent à dissant que si ont te prends à pêcher tu aurants toujour faim, mais si ont te donne à manger tu norant plus faim. »

L'étudiant aurait dû écrire : « Dans cette phrase, l'auteur veut nous montrer simplement que ce n'est pas que quand on t'apprend à pêcher tu n'auras plus faim, mais si on te donne à manger tu ne mourras plus de faim. Est-ce que l'homme peut avoir de la joie quand il mange ? Nous allons répondre et exposer notre pensée dans les phrases qui suivent. En effet, l'homme peut avoir de la joie quand il mange parce qu'il n'aura plus faim et non quand on lui apprend à pêcher parce qu'il aura toujours faim. Pour conclure notre pensée, nous disons que si on t'apprend à pêcher tu auras toujours faim, mais si on te donne à manger tu n'auras plus faim ».

Inutile de préciser que le raisonnement de cet étudiant est justement en contradiction avec le sens du proverbe chinois proposé pour cette dissertation.

L'étudiant n°64 a écrit :

Depuis d'année le Congolais on tous jours tondance d'un vie mervellose comme il nous disse le president L. D. Kabila prene vous en chargee. Ce que nous permes d'échapper à toute siconstance qui vas nous arriver la vie c'est dur pour avoir un espace dans la vie il faut ce batres.

De ce qui precede nous dission que la vie c'est pas comme une ... Certainen homme vis en facilite mais il y a ce que vie au sie de condition moveuse a quoi bon vivre dans la vie d'être jeune.

L'étudiant aurait dû écrire : « Depuis des années, les Congolais ont toujours tendance à rechercher une vie merveilleuse. Comme nous le dit le Président L. D. Kabila : « Prenez-vous en charge ». Ce qui nous permet d'échapper à toutes les circonstances qui nous arrivent dans la vie. C'est dur d'avoir un espace dans la vie, il faut se battre.

De ce qui précède, nous disons que la vie ce n'est pas comme une... Certains hommes vivent dans la facilité, mais il y en a qui vivent aussi dans des conditions mauvaises. À quoi bon vivre dans la vie, à quoi bon être jeune ? ».

L'étudiant n°125 a écrit:

Je suis père de 6 enfants toi tu moi donne un seul poissons c'est vraiment incifisant pour manger avec ma famille. Main ci tu m prend à pecher comme toi je ne peu plus encor demander une autre chez toi il sera mieux de fer comme toi un pecher il ne peu pas demande chez quelque fais de moi comme toi. Je veu etre une autre pecher atraveur de toi la sa sera impossible pour vous demande.

L'étudiant aurait dû écrire : « Je suis père de 6 enfants. Toi, tu me donnes un seul poisson ; c'est vraiment insuffisant pour nourrir ma famille. Mais si tu m'apprends à pêcher comme tu le fais, je ne peux plus venir te demander encore chez toi. Il serait mieux de faire de moi un pêcheur comme toi. Un pêcheur ne peut pas demander à quelqu'un. Fais de moi un pêcheur comme toi. Je veux être un autre pêcheur grâce à toi. Alors il sera impossible de vous demander à manger ».

Ces trois extraits de textes rédigés par ceux-là mêmes qui sont considérés comme locuteurs du français dans notre pays, parce qu'ils ont été scolarisés en et par le français, illustrent assez bien l'écart qui existe entre ces productions langagières en une langue et la langue française que les Congolais sont supposés pratiquer. L'écart, c'est par rapport à une norme.

La question est celle de savoir quel français on parle en République démocratique du Congo et quel français on y enseigne. La réponse à la deuxième partie de cette question est très simple : dans la mesure du possible, on enseigne en République démocratique du Congo le français de référence, illustré par *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse. C'est la norme exogène qui reste de rigueur dans toutes les institutions d'enseignement / apprentissage. Dans ce contexte d'enseignement / apprentissage, on peut affirmer qu'il y a convergence des vues sur la norme en Afrique francophone.

Mais la réponse à la première partie de la question n'est pas facile à donner, même par les spécialistes pour la simple raison que le problème des variétés du français est très complexe.

Pour répondre à cette question, il faut savoir qui parle ou pratique le français en République démocratique du Congo. Les spécialistes qui ont étudié cette question se fondent principalement sur le principal mode d'appropriation du français qui est la voie scolaire et retiennent le niveau d'instruction comme critère de distinction des types de locuteurs du français. C'est ainsi qu'on distingue les locuteurs « lettrés » ((Sesep 1993) ou « suffisamment scolarisés » (Nyembwe 1986)), ayant atteint ou terminé l'enseignement supérieur et universitaire ; les locuteurs « lettrés moyens » ou « scolarisés », qui ont atteint ou terminé l'enseignement secondaire ; et les locuteurs « peu ou pas lettrés » ou « non scolarisés », qui n'ont pas accédé à l'enseignement même primaire ou qui s'y sont arrêtés. Il faut ajouter à ces trois catégories les locuteurs francophones congolais ayant acquis le français dès le jeune âge en famille (Nyembwe 2010), pour qui le français est la 1^{ère} ou l'une des premières langues de communication.

D'après Sesep (1993), la première catégorie des locuteurs congolais du français est celle qui parlerait la variété « acrolectale » du français, proche de la

norme de référence, la deuxième catégorie parlerait la variété « mésolectale » du français et la troisième catégorie parlerait la variété « basilectale » du français. Qu'il s'agisse des uns ou des autres, les locuteurs francophones congolais parlent des variétés du français influencées par les normes endogènes.

Ces normes endogènes définissent-elles un français du Congo ou un français congolais ? La réponse n'est pas évidente car si l'on interroge les Congolais, locuteurs du français, pour savoir quel français ils parlent ou pratiquent, leurs sentiments sont partagés.

Kasoro (1996) s'est intéressé à la question dans le cadre d'une recherche initiée par le CIRELFA¹⁰, où il démontre que la majorité des locuteurs congolais du français (67,08 % des personnes interrogées) admettent que le français qu'ils parlent et pratiquent n'est pas le français de France, ni de Belgique parce qu'il a une coloration locale, congolaise, contre une minorité (32,91 %) « qui pensent que le français parlé au Zaïre est identique à celui qui est parlé dans les autres pays francophones » (Kasoro 1996 : 21). Parmi les 67,08 % qui pensent que le français de la République démocratique du Congo est différent, « 8,86 % estiment que le français du Zaïre est très différent du français de France, 10,12 % qu'il est différent et 44,30 % qu'il est un peu différent » (*ibid.*).

Existe-t-il alors un français de la République démocratique du Congo ? Si l'on rapproche les données de cette enquête (32,91 % disent que le français parlé au Congo est identique à celui parlé dans les autres pays francophones et 44,30 % disent qu'il est un peu différent), l'on comprend facilement que nombreux sont les locuteurs congolais du français qui pensent qu'« on ne peut pas parler d'un français du Zaïre », car « le français est une langue étrangère, importée... on l'apprend à l'école. Sans doute [leurs] langues et [leur] culture influencent-elles quelque peu négativement le français dans la prononciation, l'intonation, l'accent et dans le lexique, mais le français parlé au Zaïre est fondamentalement le même que celui des autres pays francophones et les Zaïrois font un effort pour respecter le modèle du français classique, les règles de la grammaire. Il y a un français parlé au Zaïre, mais pas un français du Zaïre » et « les quelques particularités ne sauraient faire de ce français parlé au Zaïre un français du Zaïre ».

D'autres locuteurs congolais du français sont d'avis qu'« on peut parler d'un français du Zaïre », car « la langue variant dans le temps et l'espace, et à cause des influences des langues du substrat et de culture autonome, il s'est introduit dans le français parlé au Zaïre, des vocables, des expressions, des accents et même des tournures syntaxiques propres aux communautés linguistiques zaïroises » (Kasoro 1996).

Le débat est loin d'être clos. Le français en République démocratique du Congo est de moins en moins la langue véhiculaire des Congolais, et demeurera encore longtemps la langue d'une minorité qui n'est pas encore très marquée par de grandes différences socioculturelles susceptibles d'affecter la langue pratiquée. Le

¹⁰ CIRELFA = Centre international de recherche en linguistique fondamentale et appliquée, devenu après : Centre international de réflexion et d'expertise en linguistique fondamentale et appliquée, qui était un réseau fonctionnant sous la tutelle de l'ex-ACCT, désormais Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.), a cessé de fonctionner au début des années 2000.

statut du français et son principal mode d'acquisition, l'usage qu'en font ses locuteurs congolais et leur qualité, la dynamique des langues nationales véhiculaires et leur importance dans les circuits de communication rendent improbable la « popularisation » du français.

5. Pour conclure

La langue française en République démocratique du Congo est demeurée longtemps une langue de promotion et d'ascension sociales. Langue officielle et langue de l'école, cette dernière joue un rôle capital dans la production et dans la catégorisation sociales. Le français ou plus exactement la connaissance du français ouvrirait la porte de l'avenir, alors on en recherchait l'acquisition par tous les moyens. D'ailleurs, langue de l'ancien colonisateur, celui qui la maîtrisait ne ressemblait-il pas à celui-là ? Langue de domination par le pouvoir intellectuel qu'il procurait aux uns et par les situations avantageuses qu'il offrait aux autres, le français attirait les locuteurs congolais. Cette image-là du français est en train de s'effriter surtout auprès des jeunes.

Le problème est de savoir comment on peut recréer cette image attrayante face à la montée des langues nationales congolaises et à l'avancée de l'anglais. Mais son triple statut de langue officielle, de langue d'enseignement et de langue des relations internationales lui garantit encore un avenir en République démocratique du Congo.

Quant à la problématique des normes endogènes et exogènes du français, on devrait veiller à sauvegarder l'intercompréhension entre francophones du monde, en enseignant la norme de référence tout en restant attentif aux normes endogènes surtout sur le plan lexical et sémantique, où les réalités locales doivent trouver leur expression. Il n'y a pas de convergences sur les normes endogènes qui ne peuvent être que plurielles dans l'Afrique francophone.

Bibliographie

- Atlas linguistique de la RDC* (2009) – *Linguistic Maps of the DRC*, (sous la dir. de Mukuna). Lubumbashi, Osisa, Unilu.
- Atlas linguistique du Zaïre* révisé par un groupe des chercheurs du Centre de linguistique théorique et appliquée (CELTA), sous presse au Cerdotola, Yaoundé.
- AUF-O.I.F. (2001). *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Colloque, Beyrouth, Université Saint Esprit de Kaslik.
- DUMONT, P. (2001). « Diversité linguistique et culturelle », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Colloque, Beyrouth, Université Saint Esprit de Kaslik, pp. 41-46.
- FAÏK, S. (1979). « Le français au Zaïre », in Valdman, A. (éd.), *Le français hors de France*. Paris, Champion, pp. 441-472.
- ILUNGA, N. (2006). « L'usage du français en RDC : problématique et état des lieux », in *Le français en Afrique* n°21. Nice, Institut de linguistique française-C.N.R.S., pp. 93-109.

- KABUKALA, K. (2000). *L'usage du français par l'étudiant congolais. Cas de l'IPN*. Travail de fin de cycle de graduat, Facultés des lettres et sciences humaines, Kinshasa, Université de Kinshasa (inédit).
- KASORO, T. (1996). « Normes scolaires et normes endogènes », in *Normes scolaires et normes endogènes en Afrique francophone*. Travaux réalisés à l'initiative du CIRELFA, Paris, A.I.F, pp. 19-39.
- KASORO, T. (1999). « Position de l'anglais en République démocratique du Congo », in *DiversCité Langues*, en ligne. Vol. IV. Disponible sur < <http://www.telug.quebec.ca/diverscite> >.
- KILANGA MUSINDE, J. (1988). « Les études françaises au Zaïre », in Faïk *et alii*, *La francophonie au Zaïre*. Lubumbashi, Éd. Impala, pp. 223-233.
- LOUSSAKOUMOUNOU, A. F. (2007). « Le français, langue des apprenants congolais : variétés endogènes et implications didactiques », in *Le français en Afrique* n°22. Nice, Institut de linguistique française-CNRS, pp. 293-308.
- MATABISHI, N. S. (2008). « La place du français à l'Est de la République démocratique du Congo », in *Actes du XII^e Congrès mondial de la FIPF, Québec*.
- MEJRI, S. (2001). « Normes et contre-normes : fonction identitaire et renouvellement du système », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* AUF-O.I.F., Beyrouth, Université Saint Esprit de Kaslit, pp. 67-73.
- NGALASSO, M. M. (1973). « Authenticité et problèmes des langues au Zaïre », in *Jiwe*. Campus de Lubumbashi, Université nationale du Zaïre, pp. 35-45.
- NYEMBWE, N. (2010). « Le français en République démocratique du Congo. État des lieux », in *Le français en Afrique* n°25. Nice, Institut de linguistique française-CNRS, pp. 5-17.
- NYEMBWE, N. (2009). « Le français et les langues congolaises à l'école : quel partenariat ? », in Ngandu Nkashama, P. (éd.), *Itinéraires et trajectoires : du discours littéraire à l'anthropologie*. Mélanges offerts à Clémentine Faïk-Nzuji Madiya. Paris, L'Harmattan, pp. 429-436.
- NYEMBWE, N. (1994). « Le français du Zaïre ou le français zaïrois. Considérations lexicales », in Francard, M. & Latin, D. (éds), *Le régionalisme lexical*. Louvain-la-Neuve, Aupel-Uref, De Boeck-Université, pp. 111-118.
- NYEMBWE, N. (2006). « La formation des enseignants de français en R. D. Congo », in *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines*, n°V-VI (2005-2006). Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, pp. 191-199.
- POIRIER, C. (1994). « Les variétés topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois », in Francard, M. & Latin, D. (éds), *Le régionalisme lexical*. Louvain-la Neuve, De Boeck Université-Aupelf-Uref, pp. 13-48.
- SESEP, N. (1993). *La francophonie au cœur de l'Afrique : le français zaïrois*. Paris, Didier-Érudition (Coll. Langues et développement).
- UNESCO (2004). *Vitalité et disparition des langues*. Paris, Unesco.

DES TRAITS SYNTAXIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES DES PRATIQUES DU FRANÇAIS AU CAMEROUN

Edmond Biloa

Université de Yaoundé I

Les nombreuses études linguistiques menées depuis plusieurs décennies sur le français en Afrique en général, et sur le français au Cameroun en particulier, mettent en relief la spécificité et les particularités de tous ordres liées à l'usage de la norme du français. L'héritage linguistique de la colonisation, la politique linguistique de bilinguisme étatique mise en œuvre par les autorités camerounaises et l'environnement sociolinguistique qui, bien que se présentant comme un manteau d'Arlequin linguistique, reste manifestement favorable au français (du fait qu'aucune langue locale, en dehors du fulfuldé dans les régions septentrionales du pays, ne sert véritablement de véhiculaire interethnique), sont ainsi des facteurs qui ont contribué au phénomène de l'appropriation du français par les Camerounais. De cette appropriation, il résulte un certain nombre d'écarts au plan lexical, sémantique, morphologique et syntaxique qui sont reconnaissables comme propres à l'usage et à la pratique du français au Cameroun, bien que des études tendent à montrer une convergence des pratiques et des usages dans l'espace francophone africain au sud du Sahara. La présente réflexion entend, de ce fait, s'appesantir sur une étude descriptive des usages et pratiques au plan strictement morphosyntaxique de la langue française au Cameroun. Le but ultime étant celui d'établir un ensemble de convergences de ces pratiques qui participent de la normalisation des écarts par rapport à la norme hexagonale.

Le corpus que nous entendons utiliser pour dégager les caractéristiques syntaxiques et morphosyntaxiques du français pratiqué au Cameroun provient des travaux de certains chercheurs ayant travaillé sur cette variété de français. Il s'agit précisément de l'enquête menée par Hermine Gerbault grâce à laquelle elle tente de cerner une certaine normalisation de l'écart chez le locuteur camerounais, l'objectif étant de rendre visible une norme linguistique endogène en émergence au Cameroun, différente en plusieurs points de la norme centrale de référence. Nous tirerons également grand bénéfice d'un important corpus réuni par Adeline Simo-Souop (2009) dans le cadre de sa thèse de doctorat. Un certain nombre d'exemples sera aussi extrait du français des auteurs camerounais qui se présentent comme des relayeurs d'une certaine normalisation de l'écart sociolinguistique, parce que ceux-ci l'approuvent, voire le légitiment à leur niveau. Enfin, nous nous servirons des productions orales spontanées (voir Biloa 2007). Il s'agit d'un corpus vivant sur lequel nous comptons nous appuyer pour mettre en évidence les tendances syntaxiques et morphosyntaxiques du français tel qu'il se pratique par le locuteur camerounais.

1. Brève aperception sociolinguistique

Aujourd'hui plus que jamais, le français continue de jouer un rôle prépondérant au Cameroun. Les progrès de la scolarisation le rendent familier et facile d'accès à une proportion grandissante de la population. En devenant la première langue de scolarisation et de socialisation du pays, le français s'adapte à de nouvelles conditions et à de nouvelles situations sociolinguistiques (de contact et d'interaction entre autres). Cette appropriation croissante et rapide de la langue française n'est pas sans conséquences quant à la diffusion de la norme, mieux, des normes qui se créent. Aussi, « des néologismes nombreux, des usages divergents font germer plusieurs variantes du français » (Joubert 1992 : 11).

En réalité, et cela est inéluctable, lorsqu'une langue étrangère – comme c'est le cas du français au Cameroun – est acquise comme langue seconde dans un contexte plurilingue et multiculturel afin de servir d'instrument de communication dans un milieu linguistiquement hétérogène, elle subit des transformations dont le résultat peut aboutir à la naissance et à la vulgarisation d'une variété de langue moins normée et plus populaire.

2. Principaux types de variétés sociolinguistiques

Selon Biloa (2003), les principaux types de variétés sociolinguistiques du français attestés au Cameroun sont les suivants (*cf.* aussi Renaud 1969) :

Catégories sociales	Variétés
1. Élites : - lettrés ; - haute bourgeoisie ; - bourgeoisie politique.	Variété acrolectale
2. Lettrés moyens : - petite bourgeoisie urbaine et rurale + certains membres de la haute bourgeoisie, de la bourgeoisie politique, de la classe économique moyenne.	Variété mésolectale
3. Peu / pas lettrés : - paysannerie ; - prolétariat urbain et rural ; - lumpen prolétariat + une partie de la haute bourgeoisie, de la bourgeoisie politique, de la classe économique moyenne.	Variété basilectale

Comme le souligne Ambroise Queffélec (2004 : 93-112), la variété mésolectale, « véhiculée par des locuteurs qui sont statistiquement très largement majoritaires chez les francophones, cette variété plus permissive en développement et en voie de stabilisation, tend à devenir la norme africaine du français. Elle comporte de fait une série d'usages déviants par rapport à la norme orthoépique que la majorité des locuteurs sont dans l'incapacité de percevoir, ressentant ces usages comme du 'français correct', ils ne sont nullement en situation d'insécurité linguistique et assument pleinement leur façon de dire dans une société où la maîtrise du 'bon français' sert à catégoriser socialement les individus. »

3. Quelques aspects morphosyntaxiques et syntaxiques

Le français au Cameroun présente certaines variations syntaxiques et morphologiques qui l'éloignent progressivement du français central. Aussi le réaménagement du système de détermination du nom, le changement de la valence des verbes, la non reprise du pronom sujet devant le deuxième verbe conjoint dans une structure comportant deux verbes coordonnés, l'usage à tout le moins surprenant et inattendu de certaines modalités de phrase sont-ils des faits qui, entre autres, attestent de cette variation. Ces différentes particularités et traits morphosyntaxiques du français au Cameroun qui, de toute évidence, divergent de la norme standard du français, sont pour certaines dues aux interférences avec les langues locales tandis que d'autres peuvent être rapportées à un processus, certes lent, mais certain de créolisation. Ces faits apparaissent nettement au niveau de la détermination nominale, de la valence verbale, de la subordination, et de l'usage de certaines modalités, principalement de la modalité interrogative.

3.1. Les traits intonationnels

Le français de certains personnages de *Trop de soleil tue l'amour (TSTA)* de Mongo Beti est fortement marqué par leur affectivité et par les langues du substrat. C'est ce que Queffélec (2004) appelle la porosité aux langues du substrat. Ce français est également marqué par les phénomènes intonationnels qui sont des vestiges de l'oralité transcrite dans le roman de Mongo Beti. Ces phénomènes intonationnels peuvent être des expressions de moquerie, d'injonction, de surprise ou d'insistance.

La première catégorie des traits intonationnels dont il est question ici concerne les interjections.

3.2 Les interjections

Dans *TSTA* de Mongo Beti, les interjections sont soit ouvranes (c'est-à-dire en début de phrase), soit médianes (c'est-à-dire au milieu des phrases), soit, enfin, finales (conclusives).

3.2.1. Les interjections ouvranes

Ce sont des mots invariables qui traduisent une attitude affective du sujet parlant et qui ouvrent l'énoncé :

- (1) . « **Ekyé**, papa, fit Norbert en riant discrètement. » (*TSTA*, p. 126)
- . « **Taratata** ! À d'autres, mon bonhomme. » (*ibid.*, p. 135)
- . « **Ekyé**, Norbert, mon garçon-là, tu es même comment ? » (*ibid.*, p. 137)

3.2.2. Les interjections médianes

Ce sont des mots invariables qui apparaissent en milieu de phrase. Les exemples suivants sont attestés dans *TSTA* :

- (2) . « Oui d'accord, **ékyé**, attends un peu, Norbert, reprit le commissaire. » (*TSTA*, p. 125)
- . « Moi qui vous parle même là, **ékyé**, savez-vous que, l'autre jour, alors que j'étais entré dans ma poissonnerie pour effectuer une course commandée par ma femme, [...]. » (*ibid.*, p. 66)
- . « Aux âmes bien nées..., **héhé**, fit Grégoire. » (*ibid.*, p. 108)

3.2.3. Les interjections finales

Elles apparaissent en fin d'énoncé : comme le dit Antoine Lipou (2001 : 124), elles « referment l'énonciation » :

- (3) . « Dès que je veux un peu me laisser aller à un peu de romantisme et **vlan** ! » (*TSTA*, p. 140)
- . « De toute façon, réfléchis un peu, connard d'intello à la gomme, qu'est ce que tu risques, **hein** ? » (*ibid.*, p. 45)

Il faut souligner que certaines de ces interjections, telles que **ékyé**, **aka** proviennent des langues bété-fang du Cameroun. En l'occurrence, elles sont fréquemment employées par les locuteurs des langues ewondo, bulu ou eton. Et Mongo Beti étant locuteur natif de l'ewondo, on peut comprendre que ces interjections se retrouvent dans son roman, l'auteur empruntant au lexique de sa langue maternelle.

L'appréciation de la valeur de vérité du discours d'un personnage romanesque peut aussi être appréhendée à travers l'étude des données intonationnelles.

3.3. L'appréciation de la valeur d'assertion du discours

Elle s'exprime de deux manières dans *TSTA* de Mongo Beti : par une tournure emphatique *je te + verbe*, et par les adverbes de modalisation *même* et *vraiment*.

L'expression de la valeur de vérité du discours peut être exprimée par un locuteur quand il a recours à une tournure d'insistance telle que *je te + verbe*, selon le statut de l'interlocuteur en présence. Plusieurs exemples de faits intonationnels se retrouvent dans le roman de Mongo Beti, *TSTA* :

- (4) . « Laisse-moi, te **dis-je**. » (*TSTA*, p. 35)
- . « Crois-moi **je te jure**. » (*ibid.*, p. 42)
- . « J'étais tout petit, tout petit, **je te rappelle**. » (*ibid.*, p. 56)

Ces tournures d'emphase permettent au locuteur de confirmer ce qu'il est en train de dire et de balayer implicitement de la main toute remise en cause potentielle de la part de son interlocuteur. Ainsi, ce qu'affirme le locuteur doit être pris comme parole d'évangile et ne saurait souffrir d'aucune contestation. Ces tournures d'insistance, dites conclusives, sont également la manifestation de l'implication per-

sonnelle du locuteur dans le discours comme l'affirme Antoine Lipou (2001 : 124), dans les énoncés prétendant à une « **je – vérité** » subjective, le locuteur engage sa responsabilité personnelle. C'est la raison pour laquelle Antoine Lipou appelle ce type de tournure des « formules figées ou opérateurs argumentatifs ». Leur fonction consiste à conclure avec énergie sur l'authenticité du discours prononcé par le locuteur. Parfois ces tournures ne constituent pas une conclusion forte sur l'authenticité du discours, mais elles prennent la forme d'un questionnement qui sollicite l'adhésion implicite de l'interlocuteur. En somme, des phrases telles que « vous croyez, vous aussi, que la femme est faite pour être aimée, **je parie ?** » sont des phrases interrogatives à valeur affirmative.

Dans *TSTA*, Mongo Beti se sert d'un autre moyen pour évaluer la valeur de vérité du discours. Dans ce cas, l'expression de la manière est appuyée par les adverbess de modalisation tels que *même* et *vraiment*.

La valeur de vérité du discours et sa référence peuvent être exprimées de manière emphatique en ayant recours aux adverbess de modalisation *même* et *vraiment*. Pour les énoncés appréciés à l'aide de l'adverbe de modalisation *vraiment*, nous avons relevé les exemples suivants :

- (5) . « T'as **vraiment** pas pigé ? » (*TSTA*, p. 39)
- . « C'était **vraiment** la bouteille à l'encre [...]. » (*ibid.*, p. 34)
- . « Ça m'a **vraiment** frappé. » (*ibid.*, p. 55)

L'adverbe de modalisation *même* sert également à apprécier la valeur de vérité du discours ou à exprimer la relation entre le discours et sa référence, tel que l'illustrent les exemples suivants :

- (6) . « Je n'étais **même** pas chez moi [...]. » (*ibid.*, p. 37)
- . « Ton papa-là **même**, c'est quoi ? » (*ibid.*, p. 124)
- . « Ta mère-là **même**, elle meurt toutes les semaines ? » (*ibid.*, p. 124)

Les adverbess modaux sont employés par le locuteur pour démontrer la véracité du contenu de son discours.

Le *non* interrogatif final contribue également à apprécier la valeur de vérité du discours.

3.4. Le « non » interrogatif final

Ce trait intonational est un trait récurrent dans le corpus de Mongo Beti. En fait, c'est l'adverbe de négation qui apparaît ici en fin de phrase ou en fin d'énoncé, pour formuler une interrogation dite couramment rhétorique. Il n'est donc pas employé pour nier le contenu sémantique exprimé par la proposition qui le précède.

En voici quelques exemples :

- (7) . « Tu es pourtant de l'opposition **non ?** » (*TSTA*, p. 40)
- . « Tu es catholique, toi, **non ?** » (*ibid.*, p. 57)
- . « Une poule qui est marquée avec un mec, ça se voit tout de suite, **non ?** » (*ibid.*, p. 108)

Le *non* interrogatif final peut également être considéré comme une marque de l'oralité qui est transcrite ici dans un texte littéraire. Ce trait intonational aide également l'auteur / lecteur à situer le locuteur / personnage qui en est le producteur dans son environnement ou son contexte social. Ainsi peut-on dire que ce fait du discours est susceptible d'aider à catégoriser les personnages du roman, dans la mesure où il est difficilement l'apanage des personnages qui parlent un français acrolectal.

L'introduction du *quoi* affirmatif dans la phrase procède également de l'influence de l'oralité sur l'écriture de Mongo Beti.

3.5. Le *quoi* affirmatif

En général *quoi* est un interrogatif qui sert à formuler des interrogatives. Mais dans le texte de Mongo Beti, le *quoi* dit affirmatif fonctionne comme un pronom relatif qui explique l'énoncé que le locuteur a précédemment produit. Il peut ainsi se placer en milieu ou en fin de phrase. À titre d'illustration, considérons les exemples suivants :

(8) . « Ce n'était pas pareil avant, c'était bien plus simple, le bon temps, **quoi**. » (*TSTA*, p. 107)

. « Eh bien, parle, **quoi**. » (*ibid.*, p. 146)

. « [...] la grand-mère du village est venue se soigner à l'hôpital, de tout le monde, **quoi**. » (*ibid.*, p. 187)

Ici *quoi* ne sert pas à poser une question, il sert plutôt à expliquer ou à confirmer le contenu propositionnel précédent.

Un autre fait énonciatif qui caractérise l'écriture des romanciers africains est l'adjonction du déictique *-là*.

3.6. La fonction déictique du marqueur *-là*

Le marqueur *-là* est employé pour introduire une référence situationnelle extradiscursive dans le discours. Ce faisant, le locuteur, en insistant sur le référent ou sur le prédicat dont il parle, montre quelque chose ou quelqu'un.

Le marqueur *-là* peut être couplé :

aux noms communs :

(9) . « Je crois que le **type-là** connaît le grec. » (*TSTA*, p. 67)

. « Tu veux dire que ton petit **copain-là** est ivre ? » (*ibid.*, p. 90)

. « Ton **papa-là** même, c'est quoi ? » (*ibid.*, p. 124)

aux pronoms :

(10) . « Ça veut même **quoi là** ? » (*ibid.*, p. 61)

. « Quand le grand chef lui-même disparaît de chez **nous-là** [...]. » (*ibid.*, p. 125)

. « Dis, tu fais bien un petit quelque chose **d'autre-là**, non ? » (*ibid.*)

aux verbes :

- (11) . « Pardon mon frère, je n'ai pas bien **compris là** [...] » (*ibid.*, p. 188)
 . « C'est ma mort que tu **veux-là** ou quoi même ? » (*ibid.*, p. 189)
 . « Si je fais la chose que tu **dis là**, je suis mort. » (*ibid.*)

Queffélec (2004 : 98) observe que « le suremploi (panafricain) du déictique -là [...] permet d'actualiser commodément le substantif, [le pronom ou le verbe] tout en respectant les règles de la langue-cible » (voir aussi Ploog 2005 ; Ploog & Knutsen 2006, entre autres).

3.7. La répétition aspectuelle

D'après Antoine Lipou (2001 : 126), la double et la triple répétition « sont un mode d'expression du répétitif, du duratif, du fréquentatif, de l'intensif ou de l'insistance ». Elle peut porter aussi bien sur le verbe que sur d'autres parties du discours :

- l'abréviation :

- (14) . « [...] Art Blakey avec ses inoubliables et successifs messengers, etc., etc. » (*TSTA*, p. 09)

- le verbe :

- (15) . « **Tiens, tiens !** » (*ibid.*, p. 88)
 . « **J'espérais, j'espérais** quoi fit PTC. » (*ibid.*)
 . « **Tiens, tiens**, j'y pense tout à coup. » (*ibid.*, p. 109)

- un groupe de mots :

- (16) . « **Et alors ? Et alors ?** fit-on en chœur dans la salle [...] » (*ibid.*, p. 67)
 . « C'est **mon oncle, mon oncle**. » (*ibid.*, p. 69)
 . « **Alors, je pense quoi, je pense quoi**, à quoi bon. » (*ibid.*, p. 146)

- l'interjection :

- (17) . « Moi, je sais, mais je ne vous dirais pas, **hi, hi, hi**. » (*ibid.*, p. 196)
 . « **Hi, hi, hi**, le cocu, la pute et le bigleux. » (*ibid.*, p. 166)
 . « **Quoi ? Oh, oh**, vous y avez cru vous aussi. » (*ibid.*, p. 196)

- l'adverbe :

- (18) . « **Justement, justement**, répondit Eddie, c'est tout. » (*ibid.*, p. 52)
 . « **Toujours, toujours** la même chose. » (*ibid.*, p. 96)
 . « **Oui, oui**, c'est vrai, j'ai hâte. » (*ibid.*, p. 149)
 . « **Ailleurs, ailleurs**, c'est vite dit, mais où ? » (*ibid.*, p. 41)

- le nom (commun / propre) :

(19) . « Il lui semblait, venue du couloir, une voix au timbre familial, qui l'appelait : **Georges, Georges.** » (*ibid.*, p. 102)

. « - **Merde, merde, merde.** Tu veux mon avis ? Ça n'augure rien de bon, tout ça. » (*ibid.*, p. 95)

. « Ensuite, moi, les approcherai ; je suis journaliste, envoyé spécial de l'agence Reuter. L'agence **Reuter, Reuter, Reuter...** n'oublie pas. » (*ibid.*, p. 131)

- l'adjectif :

(20) . « C'est **dingue, dingue...** Me voici devenu brusquement une espèce de pacha. » (*ibid.*, p. 60)

. « C'est ça la fonction publique, papa, c'est **tranquille, tranquille, tranquille.** Nous ce n'est pas ça. » (*ibid.*, p. 187)

. « Laisse-moi **seul**, Fiche-moi la paix ; je veux être **seul**, c'est mon droit non ? Fiche-moi la paix, je veux être **seul, seul, seul, seul... hi, hi, hi ! Seul !** Va te faire foutre. » (*ibid.*, p. 238)

- l'adverbe :

(21) . « **Si, si**, c'est vrai, mais on le savait déjà, c'est tout. » (*ibid.*, p. 50)

. « Vous avez appris ça ? Kabila est Goma. **Si, si, si**, c'est RFI qui l'annonce, ce n'est pas une rumeur. » (*ibid.*, p. 65)

- la locution verbale :

(22) . « **D'accord, d'accord.** Mais c'est tout. » (*ibid.*, p. 86)

. « **D'accord, d'accord**, je vais essayer de satisfaire ta cupidité, mais tu t'intéresses d'abord à la fille, flicaillon pourri. Ok ? » (*ibid.*, p. 120)

- l'adverbe interrogatif :

(23) « **Pourquoi ? Pourquoi ?** Un crime gratuit, peut-être – un crime sans mobile, un exercice d'esthétique ? » (*ibid.*, p. 86)

4. La valence verbale

En français du Cameroun, de nombreuses modifications, qui illustrent bien l'existence de nombreuses divergences avec la norme dite « standard » du français, apparaissent aussi au niveau de la construction des verbes. Les verbes changent ainsi de transitif à intransitif, de transitif indirect à transitif direct. Pour certains chercheurs, à l'instar de Kouadio (1999), ces modifications sont quelquefois consécutives à l'omission ou à la confusion des prépositions.

4.1. Du transitif à l'intransitif

Soient les énoncés ci-après :

(24) Je suis parti de la maison avant de manger parce que ma femme n'a pas encore *préparé*.

(25) Quand j'aurai de l'argent, je vais me *construire* à Dang.

(26) Parce que mes enfants *fréquentent* à Ngaoundéré, je suis obligé d'habiter en ville.

(27) L'année passée j'*ai fréquenté* à Yaoundé, cette année je serai à Maroua.

Dans la variété de français du Cameroun, *préparer*, *(se) construire*, *fréquenter* signifient respectivement 'cuire le repas', 'bâtir une maison' et 'aller à l'école'. Pour bon nombre de locuteurs du français au Cameroun (qu'ils soient des locuteurs basilectaux ou mésolectaux), ces verbes sont intransitifs et de tels énoncés passent pour corrects. Ils constituent pourtant des entorses, des divergences par rapport à la norme de référence.

4.2. Du transitif indirect au transitif direct

(28) Il faut que je *téléphone* mon père à Maroua.

(29) *Donne-la son document*.

(30) Le professeur *a commandé* toute la classe de remettre le devoir lundi.

(31) Les étudiants *racontent* toujours le patron des histoires.

Dans ce corpus, des verbes transitifs indirects sont devenus des verbes transitifs directs à cause de l'omission des prépositions appropriées. En (28), (30), (31), les verbes *téléphoner*, *commander* et *raconter* devraient être suivis de la préposition *à*. En (29), le choix du pronom personnel indique que le locuteur semble ignorer que le verbe *donner* sélectionne un syntagme prépositionnel (SP) introduit par la préposition *à*.

4.3. Du choix des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal

Considérons les énoncés ci-après :

(32) Le professeur a demandé à enlever des ordures *dans* la classe.

(33) Après l'école, les enfants aident les travaux *à* la case.

(34) Le lamido est toujours marié *de* beaucoup de femmes.

(35) La fumée sort *dans* l'usine de Maïscam.

(36) Le matin, il faut enlever la viande *dans* le congélateur.

Ces attestations montrent de manière assez nette que le choix des prépositions par certains locuteurs du français du Cameroun n'est pas toujours judicieux. Il faut observer que ce choix n'est pas facilité par la multitude de prépositions qui existent en français standard. Quand on sait que la grande majorité des langues natives des locuteurs du français du Cameroun ne sont pas pourvues d'un aussi grand nombre de prépositions, on peut se laisser convaincre par l'hypothèse de l'influence du substrat linguistique sur l'usage du français au Cameroun. Biloa (1999 : 149-167) montre d'ailleurs à ce sujet que le choix des prépositions cause les interférences des langues camerounaises (ewondo, ghomala, basaa) dans le français ; ces interférences sont dues au fait que ces langues camerounaises possèdent très peu de prépositions. De même, le tuki, langue bantoue du Cameroun, décrite et analysée par Biloa (1995, 1998), ne dispose que de deux prépositions [na] correspondant à *à*, *de*, *avec*, *chez* et

[kaa] équivalent de *sans*. Ainsi, une seule préposition tuki peut en traduire plusieurs en français. Dès lors, il n'est pas étonnant que les locuteurs du français camerounais emploient les prépositions françaises au hasard et les omettent parfois.

5. L'usage de la conjonction *que*

L'usage à tout le moins inhabituel de *que* en français du Cameroun a déjà suscité l'interrogation de plusieurs linguistes. Aussi, Queffélec (2006 : 270), à la suite de Italia (2003), s'interrogeait déjà sur la nature de ce *que* en français populaire camerounais. Il affirmait à son sujet que « sa principale fonction semble être moins d'indiquer un rapport de la hiérarchie syntaxique entre régissante (discours citant) et subordonnée (discours cité) ». C'est la nature qu'on peut qualifier de floue du *que* en français du Cameroun, en rupture avec l'usage du français métropolitain qui l'utilise comme introducteur banal d'une construction enchâssée, qui est ici à interroger. Car en fait, dans cette variété de français, les locuteurs font un usage divers de *que*.

5.1. *Que* sans statut spécifique

Que peut apparaître dans certains énoncés comme un simple connecteur. Selon Le Goffic (1993 : 48s), « [l]e connecteur [*que*] n'est ni anaphorique ni doté de fonction : c'est le type du connecteur 'pur' : il ne reprend rien à gauche, il est sans fonction à droite. De ce fait, la structure de phrase enchâssée est très proche d'une indépendante. » Mais dans certaines productions discursives des locuteurs de la variété de français du Cameroun, le statut de *que* est parfois difficile à préciser surtout lorsqu'il est cumulé avec d'autres balises. Observons les énoncés suivants :

(37) **Que** moi-même je n'avais donné *que* mon peu d'argent.

(38) Les bandits qui nous embêtent **que** chaque soir ne viennent pas de loin.

Dans les énoncés (37) et (38), *que* n'introduit pas une construction enchâssée. Nous avons affaire à un *que* dont la valeur est difficile à établir. Dans ces autres énoncés, *que* semble se comporter comme une particule énonciative appuyée par le décrocheur énonciatif *non*.

(39) Moi j'ai simplement dit **que non**.

(40) C'est **que** comment **non**.

Dans ces énoncés, il se pose le problème de la nature du *que* qui en réalité ne joue pas le rôle de liage entre deux propositions. En français du Cameroun, le *que* fonctionne tantôt comme une particule énonciative, tantôt comme une balise grammaticale qui s'est désémantisée. *Que* n'enchâsse aucune proposition. Son statut devient ambigu dans la mesure où il peut fonctionner en tête d'énoncé comme dans l'énoncé (39).

6. L'emploi des relatifs

En français du Cameroun, on observe des modifications afférentes au comportement des pronoms relatifs *que*, *dont*, et *où*. Ce qui aboutit souvent à des constructions comme :

(41) Voici le moto-taxi **que** je t'ai parlé ce matin.

En (41), à la place de *que*, on devrait plutôt avoir *dont*. Cette construction suggère que les locuteurs de cette variété du français du Cameroun confondent les usages de *que* et *dont*. Pour maîtriser l'emploi de ces deux pronoms relatifs, il est crucial de connaître la combinatoire du verbe *parler*, ce qui n'est pas évident chez les francophones nord-camerounais.

D'autre part, il ne serait pas superflu d'avoir recours ici à l'hypothèse de l'influence des langues du substrat pour expliquer le fonctionnement des constructions telles que (41). Ces constructions cessent de surprendre quand on sait que les relatifs *dont* et *où* sont traduits par beaucoup de langues camerounaises par l'équivalent littéral de *que*. Ainsi, les locuteurs francophones du Cameroun transposeraient les structures de leurs langues natives sur leur variété de français. Au vu de cet argument, les phrases suivantes s'expliquent aisément :

(42) La femme Moundang **que** tu as violé la fille s'est pendue.

(43) Le livre **dont** tu m'as prêté est perdu.

(44) La minicité **que** tu es resté là-bas a brûlé pendant les vacances.

7. La formation des questions

Les syntagmes interrogateurs restent généralement *in situ* dans les phrases interrogatives. On relève de nombreux exemples chez les écrivains camerounais transcrivant le français oralisé / oral :

(45) Vous avez déjà vu **quoi** ? (Nganang, 2001 : 23)

(46) Tu vas **où** ? (Nganang, 2001 : 38)

(47) On va faire **comment** ? (Nganang, 2001 : 32)

(48) C'est **qui** alors ? (Nganang, 2001 : 170)

(49) C'est même **où** ? Tu connais Brunei, toi ? C'est tout près ? C'est très loin ?
C'est **où** ? Qui connaît même ça. (Mongo Beti, 2000 : 23)

Il arrive également que les syntagmes interrogateurs soient déplacés et envoyés en début de phrase, comme c'est le cas en français standard de référence. La très grande particularité ici est que cette manière de former les questions est utilisée aussi bien par les locuteurs scolarisés que par les locuteurs non-scolarisés. Généralement, l'interrogation est renforcée par les particules *non*, *même* et les traits intona-

(50) C'est mon vélo. **Où** est pour toi non ? (Nganang, 2001 : 58)

(51) **Où** est l'homme ? (Nganang, 2001 : 43)

(52) **Où** est l'homme-e ? (Nganang, 2001 : 64)

La formation des questions en français du Cameroun est, dans certains cas, conforme au français standard comme l'illustrent les exemples ci-dessus, et dans d'autres cas, elle semble être proche des langues identitaires des locuteurs camerounais.

8. Convergence historique : Henri Frei

La plupart des exemples discutés ci-dessus sont similaires à ceux évoqués par Henri Frei (1929) dans *La Grammaire des fautes*. En effet, au sujet du pronom relatif, il écrit (Frei 1982 : 182-185) :

Le traitement du PRONOM RELATIF dans le langage populaire mérite une étude spéciale. Le français traditionnel n'a pas de pronom relatif invariable, applicable indifféremment à tous les cas, mais il est obligé de se servir de signes distincts, qui varient en fonction de leur contexte : la chose *dont* j'ai besoin / la rue *où* l'accident a eu lieu / l'homme *qui* est venu / le monsieur *que* j'ai vu / une chose à *laquelle* il faut faire attention, etc. Dans chacun de ces cas, le pronom relatif est obligé de changer de forme en fonction de la phrase qu'il est chargé de transposer en déterminant.

Mais le langage populaire s'est créé un instrument invariable en généralisant l'usage du pronom relatif *que* à la place de tous les autres relatifs. Les exemples les plus fréquents montrent le *que* employé avec le sens de *dont* :

- (53) a. Nous voudrions le savoir afin d'avoir de ses nouvelles au plus tôt et de lui envoyer ce **qu'**il peut avoir besoin (APG, cité par Frei 1982 : 184), c'est ce **qu'**on a besoin, c'est pas ce **que** j'ai le plus besoin. (Prein 29, *ibid.*)
- b. Tu me diras si tu m'as envoyé le colis **que** tu me parlais. (*ibid.*)
- c. J'ai également reçu celui **que** tu me parlais. (*ibid.*)
- d. Je voudrais bien savoir dans quel hôpital il a été évacué et s'il y est encore, ce **que** je doute fort car il aurait donné de ses nouvelles. (APG)
- e. Ma demande du 2 sept. au sujet des renseignements que je vous ai demandés et **que** vous avez bien voulu vous charger pour le militaire R. (*ibid.*)
- f. Je viens vous solliciter une deuxième demande d'information sur la personne de mon mari **que** je viens vous transmettre l'adresse ci-dessous. (*ibid.*)
- g. Me donner quelques renseignements sur [...] porté comme disparu le [...], et **que** malgré mes recherches je n'ai jamais pu retrouver la trace. (*ibid.*)
- h. Je vous écris ces quelques lignes pour vous demander des nouvelles de mon fils **que** nous n'avons plus reçu depuis le 24 sept. (*ibid.*)
- i. Voici l'adresse du corps d'armée **que** mon fils fait partie. (*ibid.*)
- j. Je vous envoie par la même occasion un mandat de trois francs **que** vous ferez l'usage **que** vous jugerez. (*ibid.*)
- k. Ma troisième demande sur la personne de mon mari **que** je suis toujours sans aucune nouvelle. (*ibid.*)

Dans certains cas, ce *que* s'est installé par assimilation au *que* de l'objet grâce au caractère locutionnel du groupe auquel il se rapporte : une chose que *j'ai*

peur (X que *je crains*), une chose qu'il faut *faire attention* (X qu'il faut *remarquer*). Mais cette explication n'a qu'une valeur limitée ; la généralisation du *que* répond à la nécessité de disposer d'un instrument invariable remplaçant tous les autres relatifs.

Ainsi, indépendamment des exemples où le *que* est étendu au cas-sujet à la faveur d'une apocope (relatifs tronqués : l'homme *qu'est* venu, c'est elle *qu'est* venue, etc.), le français avancé montre quelques exemples de *que* sujet (Frei 1982 : 184s).

- (54) a. Dimanche **que** vient je lui écris ma carte. (*Prein* 28, cité par Frei 1982 : 185)
 b. Notre beau **que** j'espère se porte bien pourrait [...]. (*ibid.* 30)
 c. Je vous ai écrit une lettre **que** je pense vous fera plaisir. (*ibid.*)

L'emploi de *que* à la place de *où* est fréquent :

- (55) a. Il doit être dans un endroit **qu'**il ne peut pas écrire du tout. (*APG*, cité par Frei 1982 : 185)
 b. Pourriez-vous savoir si réellement mon mari est prisonnier dans les camps **qu'**ils n'ont pas le droit d'écrire ou bien s'il est mort. (*ibid.*)
 c. Tu as reçu l'autre photo *que* je suis seule, j'ai reçu ta carte **que** tu me parles de Marie. (*ibid.*)
 d. Dans la filiale **que** je suis, voilà deux lettres que ma femme me dit que [...]. (*ibid.*)
 e. C'est dans les moments **que** je suis resté si longtemps sans nouvelles, etc. (*Prein* 29)

Le pronom relatif *lequel* est obligé de varier non seulement en fonction du cas (duquel, auquel, sur lequel, etc.), mais encore en fonction du genre et du nombre : la seule chose avec *laquelle* il ait à compter / le seul fait *auquel* il doive faire attention, etc. La langue écrite, littéraire ou cursive, remplace avantageusement ce relatif par le pronom invariable *quoi* (Frei 1982 : 185):

- (56) a. *Lequel* : ce regard net, précis et sondeur, **avec quoi** il regardait alors toutes gens. (Mirbeau, cité par Frei 1982 : 185)
 b. *Laquelle* : la seule réalité **avec quoi** j'aie à compter. (Bourget, *ibid.*)
 c. *Lesquels* : Deux vrais sous **avec quoi** il pourrait acheter du pain. (Mirbeau, *ibid.*)
 d. *Auxquelles* : Nous choisissons des matières **à quoi** il faut incorporer beaucoup de travail. (P. Hamp, *ibid.*)

Les exemples illustrés ci-dessus constituent des preuves *sine qua non* de la convergence historique qui prévaut entre le français au Cameroun et le français populaire de France. Cet état de choses devrait nous mener à jeter un regard novateur sur les explications avancées pour expliquer ce qui est attesté en français d'Afrique. Car manifestement, le substrat linguistique des langues africaines autochtones et l'environnement socio-culturel ne peuvent pas justifier seuls l'état des français d'Afrique puisque certains exemples sont identiques ou similaires à ceux du français populaire de France. Il y a donc là matière à réflexion.

9. Caractéristiques morphosyntaxiques des français parlé et écrit par les Camerounais – convergences et divergences

En définitive, on peut dire, pour ne pas conclure, que la morphosyntaxe des français parlé et écrit par les Camerounais se caractérise par :

- la variabilité (Fame Ndongo 1999 ; Tabi Manga 1990 ; Queffélec 2003 ; Biloa 2003 & 2007) ;
- le multilinguisme ou l'alternance codique (Queffélec 1998 ; Biloa 1998) ;
- la tropicalisation (Walter 2001) ;
- la négrofication (Blachère 1993) ;
- la surcharge de la culture négro-africaine ambiante (Biloa 2007) ;
- la fonctionnalisation (Queffélec 2004; Biloa 2007) ;
- l'hypertrophie de certaines structures du français scolaire écrit (Queffélec 2004 : 99) ;
- la porosité aux langues du substrat et autres (Queffélec (2004 : 99) ; Biloa 1999 ; Ntsobé & Biloa & Echu 2008) ;
- des variantes importantes afférentes à la détermination nominale, au genre, au nombre, au(x) pronom(s) personnel(s), à la valence verbale, au choix des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal, à la proposition relative, à la concordance des temps verbaux et des modes, à l'alternance et au mélange codiques (Biloa 2003, 2007) ;
- la stabilisation d'une norme endogène tendant à assurer le primat de la variété mésolectale sur les variétés concurrentes.

Le français camerounais, au vu de ce qui précède, diffère en plusieurs points du français standard, d'abord pour la simple raison que ce français tend à copier les couleurs de l'environnement dans lequel il est parlé et écrit. Ensuite, la présence des écarts qui se normalisent avec le temps peut s'expliquer par le conditionnement socioculturel. Autrement dit, la syntaxe et la morphosyntaxe du français s'adaptent et épousent, que les instances centrales de référence le veuillent ou non, les modes et manières de pensée, la vision du monde des peuples. Gassama (1995) parle du « français sous le soleil d'Afrique », Ngalasso (2001) pense que la langue française prend la couleur locale, et Henriette Walter (2001) parle de tropicalisation de la langue française qui a dépassé ses frontières naturelles et identitaires. Dans le cas du Cameroun, on pourrait dire qu'il y a une camerounisation de la langue française qui reste perceptible dans sa syntaxe et sa morphosyntaxe et qui participe d'un début de vernacularisation de la langue de Molière. Ou alors, cette camerounisation du français n'est qu'une étape de ce processus et la normalisation ou la reconnaissance endogène des écarts serait la vernacularisation en cours.

Bibliographie

- BILOA, E. (1995). *Functional Categories and the Syntax of Focus in Tuki*. München & New York, Lincom Europa (deuxième édition, 1997).
- BILOA, E. (1998) « Le français parlé au Cameroun », in Queffélec, A. (éd.). *Alternances codiques et français parlé en Afrique*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 63-74.
- BILOA, E. (1999). « Les interférences morphosyntaxiques des langues camerounaises dans le français », in Mendo Zé, G. (éd.), *Le français, langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, pp. 149-167.
- BILOA, E. (2003). *La langue française au Cameroun*. Bern, Lang.
- BILOA, E. (2007). *Le français des romanciers négro-africains. Appropriation, variationnisme, multilinguisme et normes*. Paris, L'Harmattan.
- BLACHÈRE, J.-C. (1993). *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*. Paris, L'Harmattan.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris, Éditions du CNRS.
- BLASCO-DULBECCO, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris, Champion.
- BLASCO-DULBECCO, M. & CADDEO, S. (2001). « Apposition et dislocation : la séquence pronom-lexique-clitique », in *Recherche sur le français parlé* n°18, pp. 145-161.
- BYBEE, J. (2002). *Phonology and language use*. Cambridge, CUP.
- CHEVALIER, J. C. et alii (1964). *Grammaire du français contemporain*. Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. et alii (2007). *Linguistique & sciences du langage*. Paris, Larousse.
- ESSONO, J. J. M. (1979). *Interférences phonologiques et morphologiques de l'ewondo dans le français parlé*. Thèse de Master Degree en linguistique, Université de Yaoundé.
- FAME NDONGO, J. (1999). « L'enrichissement du français en milieu camerounais », in Mendo Ze, G. (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, pp. 195-207.
- FREI, H. (1982). *La grammaire des fautes*. Genève & Paris, Slatkine Reprints [Réimpression de l'édition Paris-Genève, 1929].
- GASSAMA, M. (1995). *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*. Paris, Karthala.
- GREVISSE, M. (1988). *Le bon usage*. Paris-Gembloux, Duculot. (12^e édition refondue par André Goose)
- KOUADJIO N'GUESSAN, J. (1999). « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », in *Langues* n°2, pp. 301-314.
- MONGO BETI (1999). *Trop de soleil tue l'amour*. Paris, Julliard.
- MONGO BETI (2000). *Branle-bas en noir et blanc*. Paris, Julliard.

- NGALASSO MWATHA, M. (2001). « De *Les soleils des Indépendances* à *En attendant le vote des bêtes sauvages* : quelle évolution de la langue ? », in *Littératures francophones. Langue et style*. Paris, L'Harmattan.
- NGANANG, A. P. (2001). *Temps de chien*. Paris, Serpent à Plumes.
- NLEND, J. (1998-1999). *Les particularités morpho-syntaxiques du français du Nord-Cameroun*. Projet de thèse de doctorat, Université de Ngaoundéré.
- NTSOBÉ, A. & BILOA, E. & ECHU, G. (2008). *Le camfranglais. Quelle parlure ?* Frankfurt, Lang.
- PLOOG, K. (2005). « Entre micro- et macrosyntaxes : éléments de l'élaboration discursive dans les productions d'élèves guinéens », in Ploog, K. & Rui, B. (éds), *Appropriation du français en contexte multilingue. Éléments sociolinguistiques pour une réflexion didactique à propos de situations africaines*. Besançon, PUFC, pp. 173-196.
- PLOOG, K. & KNUTSEN, A. M. (2006) (à paraître). « Éléments non standard dans l'élaboration syntaxique des chaînes de références dans quelques récits oraux abidjanais », in Lagorgette, D. (éd.), *Littérature et linguistique en synchronie / diachronie* (Autour des travaux de M. Perret).
- PRIGNITZ, G. (1994). « Le normal et le normatif », in *À propos du français en Afrique. Questions de normes*. Université Nice, Sophia Antipolis, pp. 59-87.
- QUEFFÉLEC, A. (2004). « Variabilité morphosyntaxique des français parlés en Afrique noire », in *Revue Internationale des Arts, Lettres et Sciences Sociales (RIALSS)* n°1 (1), pp. 93-111.
- RENAUD, P. (1969). « Le français au Cameroun », in *Annales de la Faculté des Lettres*. Université de Yaoundé, série Lettres n°4 (7), pp. 17-41.
- REY, A. & Rey-Debove, J. (éds) (1996). *Le petit Robert*. Paris, Le Robert. [= Petit Robert]
- SIMO-SOUOP, A. (2009). *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- SOUOP-SIMO, A. (2011). « Les constructions disloquées dans le français parlé au Cameroun », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 211-227.
- TABI-MANGA, J. (1990). « Écriture de l'insolite », in *Notre Librairie* n°100, pp. 10-17.
- WALTER, H. (2001). « Francophonie en îles », in *Notre Librairie* n°143, pp. 32-37.
- WILMET, M. (2003). *Grammaire critique du français*. Bruxelles, Duculot.
- ZANG ZANG, P. (1991). *Le processus de dialectisation du français en Afrique : le cas du Cameroun. Études fonctionnelles des tendances évolutives du français*. Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université de Yaoundé.
- ZANG ZANG, P. (1998). *Le français en Afrique*. München & New York, Lincom Europa.

INNOVATION MORPHOSYNTAXIQUE EN PRESSE ÉCRITE FRANCOPHONE : ANALYSE DE QUELQUES EMPLOIS DE LA PRÉPOSITION DANS LES MÉDIAS CAMEROUNAIS

Louis-Martin Onguéné Essono

Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
Université de Yaoundé 1, Cameroun

Il est difficile de couler le français actuel du Cameroun dans un cadre homogène et cohérent. Malgré les multiples volets du continuum qui le distinguent, il présente des variations qui en font un écheveau compliqué, confirmant les analyses de G. Manessy (1979 : 93) selon lesquelles le français en Afrique apparaît

comme un continuum dont un des pôles est la langue très pure de nombreux écrivains ou intellectuels africains et dont l'autre se perd souvent dans une zone indécise où l'on a peine à distinguer ce qui ressortit aux langues du substrat.

Ce pays aux 300 langues est un cas atypique, le français et l'anglais y étant les seules langues officielles et d'origine étrangère qui, à la radio et à la télévision nationales et même dans la population cosmopolite des villes, ne laissent aucune place aux langues identitaires. Selon J. H. Greenberg (1963), celles-ci s'insèrent dans trois des quatre phylums linguistiques africains auxquels échappe le *Pidgin English*.

Dans cette cohabitation, le français, à la faveur de l'urbanisation, de la technologie, de la scolarisation et de ses fonctions sociales, a modifié le visage sociolinguistique du pays, complexifiant son multilinguisme initial et fonctionnel. Jadis nombreuses en effet, nos langues indigènes assumaient, chacune, une fonction endogène de communication intra-ethnique, la communication interethnique étant assurée par les idiomes véhiculaires. Le rôle du français devient donc indispensable par son statut et ses fonctions, que présentent G. Mendo Zé (2009) et L.-M. Onguéné Essono (*passim*).

Ce statut explique aussi probablement la nature du français en cours dans les médias et dans la population. Par exemple, la préposition française, utilisée par les journalistes, ne semble obéir à aucun critère fixe, que l'on recoure à la structure du verbe en L1, que l'on se fonde sur celle du verbe français ou que l'on méconnaisse les deux. Cette spécificité, fruit du multilinguisme, de la sous-scolarisation du pays et de la dynamique du français de notre pays, caractérise les parlers camerounais et influence le français des rédacteurs de journaux. Pour conduire ce travail, nous présenterons d'abord le paysage médiatique du Cameroun, avec, en arrière plan, les conditions de l'introduction du français dans le pays et les différents statuts dont y bénéficie cette langue. Nous tenterons enfin, après avoir analysé les productions des journalistes, de déterminer le système de la préposition dans les médias camerounais écrits en français.

1. Les débuts de la presse au Cameroun

L'histoire des médias du Cameroun ressemble à celle de sa situation linguistique. Les médias y constituent une impénétrable forêt dense où se créent fréquemment des titres nouveaux ; il en meurt aussi un grand nombre. Au gré des événements et de l'actualité, il en ressuscite une bonne partie au point que, par leur précarité, il semble difficile d'en dresser un état des lieux exhaustif et satisfaisant. La première feuille d'informations camerounaise, *Mulee nguea*, i. e. *Le guide*, est rédigée en douala, une des multiples langues locales. Éditée par la Mission protestante de Bâle en vue de consolider la foi chrétienne et d'abolir les croyances traditionnelles, elle a paru en 1903. Mais, selon J.-P. Yetna (1999 : 83), le *Evangelisches Monatsblatt* est édité et imprimé à Stuttgart, même si, dit V. S. Fouda (2003 : 90), la presse coloniale est représentée par

le *Kamerun Post*, bihebdomadaire d'intérêt commercial édité à Douala dès le 8 octobre 1912 et par l'*Amtsblatt für das Schutzgebiet Kamerun* imprimé à Buea dès 1908, un bimensuel qui s'apparente au journal officiel. En langue douala, trois publications voient le jour dans la même période aux noms bien évocateurs : il s'agit de *Mulee nguea*, en 1910, *Muedi ma Musango* (*Message de Paix*) en 1906 et *Elole be ya Kamerun* en 1908. Il est sans doute le premier périodique édité à Hambourg et réalisé par un Camerounais, M'Pondo Akwa.

D'obédience chrétienne, culturelle et à vocation civilisatrice, ces premiers journaux, produits des missionnaires protestants et catholiques, visent des objectifs pastoraux et sociaux. D'ailleurs, explique L. Saah (1975 : 31),

la presse missionnaire est l'un des moyens les plus efficaces à la fois pour l'évangélisation des masses africaines et pour la transformation des structures sociales et ancestrales sans lesquelles tout effort d'évangélisation serait voué à l'échec.

La presse camerounaise connaît une structuration en trois phases : la première, initiée par les Allemands et les Français, s'échelonne de 1884 à 1945 ; la deuxième, celle de la *presse nationaliste*, animée par les Camerounais, court de 1945 à 1960 ; enfin, toujours sous la houlette camerounaise, la dernière phase s'étend de 1960 aux années 1990. Entre-temps, sous le mandat français, s'est développée une presse qui a commencé en 1919 et qui s'est achevée en 1959. Sous l'administration française, écrit J.-P. Yetna (*op.cit.* : 83-86), cette « presse fut relativement libre et abondante ». Mais une étape intermédiaire s'échelonne de 1945 à 1952 et fait découvrir à F. Bayart (1973)

une presse camerounaise qui fut en veilleuse [alors que] l'année 1955 marquait un tournant dans l'évolution de la presse camerounaise. [...] C'était la période du multipartisme, de la lutte pour l'indépendance et de la conquête du pouvoir. Chaque parti possédait un organe d'informations.

2. Un jardin médiatique bien fleuri

Malgré des objectifs flous, la presse camerounaise, depuis 1982, se mue en un jardin fleuri. Cette diversité résulte du « débâillonnage » survenu cette année-là. Le paysage médiatique est aujourd'hui florissant pour avoir subi des décennies

d'étouffement au temps du monopartisme (1966-1990). En effet, avant 1990, on dénombrait des centaines de journaux privés qui, quoique constamment bâillonnés, paraissaient plus ou moins régulièrement sur une grande partie du territoire.

Depuis les Allemands, ces médias ont beaucoup évolué malgré de nombreux obstacles. Aussi, écrit P. C. Ndembiyembe (2006 : 177), cette presse passe-t-elle pour « l'une des plus remarquables en Afrique ». Selon A. Wong Ahanda (2000 : 66), en 1997, on recensait près de 1300 titres légalisés ou existants de fait, et, même si

tous les titres légalisés ne sont pas répertoriés par l'administration, [...] seulement près de 200 journaux paraissent effectivement ou ont paru dans une période récente.

En réalité, les 600 titres recensés concernent et la décennie 1980-90, et celle qui court de 1990 à 2000¹. Et il reste difficile, même aujourd'hui, de déterminer le nombre exact de journaux en circulation dans le pays. Pour dresser une telle liste, nous avons consulté le désormais obsolète *répertoire des médias* ; nos enquêtes nous ont ensuite conduit au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (Minatd) et à ses structures décentralisées, puis au Ministère de la Communication qui dispose d'une base de données manuelle toujours perfectible. Nos propres décomptes ont été réajustés sur la base des journaux présents dans les kiosques des villes de Douala, Yaoundé, Bertoua, Bafoussam, Limbe, Buea, etc.

Sont cependant en circulation permanente près de 200 titres édités en français que nous avons dépouillés. La radio et la télévision ont également été mises à contribution pour confirmer certaines de nos occurrences, d'autant que les intervenants, anonymes, sont susceptibles de provenir de toutes les régions du Cameroun, confirmant également que le français dans notre pays forme un continuum identifiable par des marques diverses et perceptibles dans ses usages.

3. Les innovations du français dans les journaux camerounais

Les langues étrangères se sont implantées au Cameroun à la fin du XIX^e siècle avec l'installation des Allemands. Si l'anglais est déjà pratiqué sous la forme du « niger English », l'officialisation des langues locales commence avec von Soden, le premier Gouverneur allemand, qui ouvre en 1886, la première école officielle. Engelbert Mveng (1963 : 331) note que T. Christaller, qui dirige cet établissement, comprend

la nécessité de la langue indigène dans les écoles. Il se m[e]t à l'étude du douala et compos[e] une grammaire allemande adaptée à ses élèves.

Cette politique favorable aux langues nationales se poursuit pendant tout le protectorat germanique, mais s'estompe à l'arrivée des Français. Comme partout où ils passent et même dans leur propre pays, ceux-ci mettent en place une politique exclusive des langues identitaires, privilégiant celle de l'Hexagone.

Langue de scolarisation, langue véhiculaire et langue seconde, le français est aussi la langue d'intercompréhension en usage exclusif dans les médias écrits, si l'on excepte l'anglais. Mais sa nature dépend, la plupart du temps, de celle des mé-

¹ Ce chiffre reste cependant constant. Le 03 mai 2011, lors de la journée de la liberté de la presse, le Ministre de la Communication confirmait l'existence de 600 titres réguliers.

dias eux-mêmes. On divise globalement la presse écrite en **grands** et en **petits** journaux. Les grands journaux, en dehors des journaux d'État comme *Cameroon Tribune* (CT), sont plus stables et tenus par des hommes d'affaires et des universitaires. Ils paraissent quotidiennement et présentent une structure organique cohérente et homogène. *Mutations* (Mut.), *Le Jour* (LJ), *La Nouvelle* (LN), *La Nouvelle Expression* (LNE), *Le Messenger* (LM), forment cette catégorie alors que *L'œil du Sahel* (LODS), *La Météo*, *La Nouvelle Presse*, *Dikalo*, etc., bi- ou trihebdomadaires, présentent, outre la même ergonomie, une qualité linguistique relativement identique et moyenne.

En effet, dans les articles de fond – politique, économie, faits sociaux – ou dans les faits divers ou le sport, il s'utilise un français mésolectal ou, plus exactement, un mélange continu du mésolectal et du basilectal, qui reprend parfois les formes d'expression proches des langues maternelles (LM). Mais le recours purement basilectal se retrouve dans les *petits journaux* et les feuilles satiriques ou de caricature comme *Le Popoli*, *La Révélation*, *L'Indic*, *Évolution*, *La Détente*, *Porc-épic*, etc., et ce que recherche le plus gros des lecteurs issu du *petit peuple* avide de faits divers et de révélations sur les personnalités. Cependant, les propos sur « la langue des journaux » valent aussi bien pour les romans que pour tous types de productions et même pour le parler général des Camerounais encore victimes de leurs substrats linguistiques.

Malgré cette généralisation, ce n'est qu'au cours de ces vingt dernières années que s'observe un changement profond et radical dans le scrupuleux respect des règles de fonctionnement du français au Cameroun². Au plan de la morphosyntaxe, en effet, le français des médias écrits reflète les parlers locaux, identifiables dans l'utilisation des déterminants, des calques, des transferts, et le recours aux traductions littérales. À preuve, le maniement souvent défaillant de la temporalité, des connecteurs, des schémas énonciatifs ou celui des prépositions.

Cette situation se comprend, le rédacteur produisant sa pensée et ses idées en une langue non maternelle, souvent mal maîtrisée et cependant obligatoire. Parmi ses multiples missions, la presse est appelée à diffuser les savoirs linguistiques ; elle contribue ainsi à la stabilisation et à la grammaticalisation des formes de parler qu'elle propage, en sorte que la langue qui s'y utilise se répand, s'imite et, très souvent, sert de modèle.³ C'est pourquoi, note J.-P. Cuq (1991 : 65),

la presse est le reflet de la langue qui se parle et un lieu privilégié de son élaboration en ce qu'elle cautionne ou non les particularismes linguistiques locaux.

Cette prescription semble avoir été suivie par les journaux des première et deuxième générations. Mais, depuis 1980, l'impression est qu'il s'y installe un laxisme certain qui laisse de plus en plus se manifester le substrat linguistique, ainsi que nous l'avons vu pour les écrivains⁴.

Aujourd'hui, nos journaux demeurent encore fortement influencés par la presse française. Pourtant, les techniques d'une écriture agréable en usage dans les

² Gandon, F. M. (1992 et 1994) le remarque pour l'Afrique noire et le Burkina Faso.

³ Cf. Onguéné Essono, L.-M. (2009) sur « Le rôle de la presse dans l'enrichissement et l'altération du français au Cameroun ».

⁴ Cf. Onguéné Essono, L.-M. (2003 et 2004).

journaux d'avant, comme *La Presse du Cameroun*, *la Gazette*, *le Courrier sportif* ou *L'Effort Camerounais*, ont disparu de l'environnement linguistique de nos médias. En dépit des facilités qu'offrent les TIC, la langue utilisée dans les journaux est devenue quasi méconnaissable dans de nombreux titres, dirigés plutôt par des hommes d'affaires que par les professionnels du métier. Même le quotidien officiel a, lui aussi, quelque peu perdu de sa verve d'antan. Ces travers aboutissent du reste à une *presse écrite malade*. Pour Nguimba,⁵ ces grands titres livraient des articles de haut vol, les textes publiés par les rédacteurs servaient de modèles et étaient même étudiés à l'Université de Yaoundé. On observera cette difficulté d'écriture à travers une rapide analyse de l'utilisation de la préposition dans les colonnes de journaux.

4. L'utilisation de la préposition dans les journaux camerounais

Les prépositions constituent généralement des éléments de relation entre deux ou plusieurs unités linguistiques. La connexion entre ces constituants implique aussi une charge sémantique exploitable en ouverture ou en clôture des phrases. Cette perspective, à orientation argumentative, ne sera pas abordée ici en profondeur bien qu'une telle visée soit intéressante dans la mesure où elle permet de mettre en valeur la confusion observée dans l'utilisation des connecteurs prépositionnels à valeur causale, concessive, temporelle, etc. Nous nous focalisons au contraire sur la mise en relation qui dépend de la construction du verbe. On parlera alors, pour le français, de verbes transitifs directs ou indirects pour les verbes directement ou indirectement reliés à leur complément à l'aide d'une préposition. Parfois, les rédacteurs camerounais éprouvent des difficultés à respecter ces principes ; en effet, ils omettent des prépositions qu'il faut rattacher aux verbes qui en exigent ou, au contraire, ils en introduisent une alors que le verbe n'en a pas besoin.

4.1. Quelques principes méthodologiques

Notre réflexion concerne l'emploi de ces prépositions dans les journaux camerounais écrits en français. Le corpus, de près de 3.200 occurrences écologiques, avait d'abord été constitué manuellement, puis relevé par Internet pour les rares médias en ligne, et confirmé par la base de données du *Romanisches Seminar* de P. Blumenthal et S. Diwersy à l'Université de Cologne. Nous n'aborderons pas dans ce travail les prépositions synthétiques (*lui*, *leur* et *dont*) ou encore le *que* déjà traité par Frei et dont les occurrences semblent « universelles ».

Sont prises en compte les productions figurant dans un journal et non encadrées par des guillemets, qu'elles aient été émises ou non par l'organe de presse dont la responsabilité est de les avoir insérées *in extenso* dans le texte. Certaines occurrences, rares cependant, proviennent de diverses chaînes de TV ou des multiples radios FM du pays. Destinées au même public et produites par des locuteurs vivant dans des conditions identiques, nos occurrences semblent homogènes. Notre étude dispose donc d'un riche corpus varié et représentatif des publics. Toutes ces occurrences s'échelonnent de 1980 à 2011. Les rédacteurs, formés quelquefois sur le tas, bardés ou non de diplômes scolaires ou universitaires, livrent des produits qui re-

⁵ Cf. < <http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=200> >, consulté le 15 mai 2010.

flètent le substrat linguistique de chacun d’eux, facilement localisable à partir de son texte.

4.2. Le profil des rédacteurs

Il serait cependant méthodologiquement commode de dresser le profil scolaire ou intellectuel des rédacteurs bien qu’incomplet et trop global. Si certains d’entre eux, notamment, dans la presse d’État, présentent un bagage minimum équivalant au baccalauréat et si d’autres ont flirté avec la faculté, très peu d’entre eux y enseignent. La plupart suit un parcours ordinaire, suscitant de l’appétit pour les journaux francophones à cause des néologismes, des calques, des traductions imparfaites, etc., qui émaillent leurs pages. Ce constat n’est pas exagéré car, observe M. J. Ombga (2000 : 32), « la plupart des journalistes œuvrant dans la presse privée viennent de tous les horizons ». Et Keye Ndogo (1980) de renchérir :

Le profil des personnes qui animent la presse privée au Cameroun au cours des années 1990 n’a pas beaucoup changé par rapport à ce qu’il était en 1980. Il s’agit toujours de ceux qui ont abandonné les études au niveau primaire ou secondaire et qui pensent que le journalisme peut constituer une issue à la misère.

Ces plumes peu formées en presse privée, affirme M. J. Ombga (*ibid.*), proviennent aussi des mercenaires, comme l’observent ailleurs M.-S. Frère (2000) et A. J. Tudesq (1995). La présente analyse ne critique donc pas la profession, mais la langue de la presse prise comme objet d’étude susceptible d’être examinée, la langue demeurant *un fait social* qui reflète le comportement langagier de ses locuteurs, même si F. Gandon (1992) rejette l’influence des substrats des idiomes locaux proposés par J.-L. Hattiger (1981). Seuls intéressent le diagnostic et le traitement subséquents et relatifs au code linguistique des partenaires de la communication : auteurs et lecteurs.

4.3. La méconnaissance de la langue : un gros handicap

Au regard de la formation de nos rédacteurs, de la faible scolarisation généralisée et surtout des prestations recueillies, on conclurait facilement à une méconnaissance totale du français. L’apparition fortuite des prépositions peut servir de preuve, celles-ci survenant ou disparaissant à contretemps. Les lois de la langue sont donc bafouées dans ces séquences :

- 1a- Les mauvaises langues disent de l’actuel PM *d’avoir été partisan au groupe d’un certain Michel Fotso*. (*Renouveau Hebdo*, n°129 / 2005)
- 1b- Pourquoi n’y a-t-il pas de plaques de signalisation sur *les endroits interdits de garer les véhicules* ? (*La Révélation*, n°93 / 2006)
- 1c- Les principales (préoccupations) étaient de déterminer laquelle (des communautés) est plus loyale à elle-même de même que laquelle est *plus tolérante de l’autre*. (*LJ*, 05/05/2011)
- 1d- *Envois moi l’argent avec l’enfant*. (*La Révélation*, 12/09/2008)
- 1e- Elle nous a ouvert la porte, a lavé la boue *sur nos vêtements*. (*Mut.*, 04/05/2011)

L'emploi des locutions prépositives est aussi problématique, révélant du reste que les auteurs hésitent souvent à vérifier et leur forme et leur signification qui, parfois, guident la compréhension. Quelques exemples en témoignent :

- 2a- Les deux communautés continuent de se regarder en *chien de défaillance*. (*L'œil du Sahel*, LODS, 245, sept. 2007)
- 2b- Julliard descendrait de cette famille qui a évolué dans la production du livre, *au point* à avoir [...] une structure éditoriale du même nom. (*Mut.*, 04/05/11)
- 2c- Un garçon indique avoir aperçu un taxi roulant à tombeau ouvert *en feu de détresse*. (*La Révélation*, n°93/2006)
- 2d- La réunion est ainsi achevée *à queue de poisson*. (*Aurore*, n°907 / 2007)
- 2e- Ce sous groupe avait décidé de *se mettre à quatre pour* lui. (*O-E*, n°494 / 2006)
- 2f- Le phénomène est observable dans les villes de Yaoundé, et *à une moindre mesure* Bafoussam. (*La Révélation*, n°93 / 2006)
- 2g- Zangalewa a été plébiscité par un public qui le réclamait *à coups et à cris*. (*CT*, n°3784, p. 7)
- 2h- [Les prix des bananes et des macabos] sont négociés *de bouche en bouche* à la tête du client. (*L'Anecdote*, n°6, p. 3)

L'examen de ces deux séries n'appelle guère de commentaire particulier. L'acquisition de cette catégorie semble s'être opérée en milieu naturel écartant toute formalisation préalable. On entend une expression plus ou moins correcte et on la reproduit sans vérification. Le sentiment de maîtriser ces formes conduit souvent leurs auteurs à en faire un usage assuré. Cette attitude est généralisée chez les journalistes⁶ et même chez beaucoup de locuteurs qui consultent très peu le dictionnaire. Mais on peut aussi penser que de tels écarts sont aussi l'œuvre des langues locales sur le français.

4.4. Les confusions de prépositions et la structure des langues maternelles

Des travaux sur le sujet circulent. P. Blumenthal (2011) analyse le fonctionnement global des verbes dans la presse francophone ; F.-M. Gandon (1992) examine les prépositions dans la presse africaine alors que J.-A. Pambou (2003 & 2004) évalue *les constructions prépositionnelles chez les apprenants gabonais*. P. Kjærsgaard (2011) s'appuie sur la construction verbale en Afrique pour montrer la variation du français. I. Magali et A. Queffélec (2011) examinent la gestion du verbe français chez des Gabonais analphabètes, peu et moyennement scolarisés. Il est étonnant de voir différentes productions analysées se ressembler. Pourquoi, en effet, le locuteur efface-t-il une préposition nécessaire et pourquoi en ajoute-t-il une qui est superflue ? Excepté quelques-uns du Cameroun et du Gabon, les idiomes examinés sont différents, mais les phénomènes identiques.

⁶ Cf. Onguéné Essono, L.-M. (2011 : 153) : 56 % de rédacteurs confirmés ne recourent jamais au dictionnaire français. En outre, 48 % d'élèves-journalistes de Yaoundé, soit un total 52 % de l'ensemble des répondants, avouent qu'ils ne s'intéressent pas à cet outil.

Dans certaines langues bantoues, la détermination nominale recourt à des morphèmes non prépositionnels qui reprennent le préfixe de classe du nom recteur. Ce morphème, phonétique au singulier, n'apparaît lexicalement que si le nom recteur est au pluriel. Par ailleurs, dans la traduction française, des confusions très marquées surviennent entre la préposition *avec* et le coordonnant *et* qui sont une même unité lexicale en LM. C'est pourquoi nous ne nous préoccupons que de la relation verbo-nominale pour comprendre les usages prépositionnels chez les journalistes camerounais avec, comme chez J.-A. Pambou (2004 : 155), *les ajouts, les effacements, les substitutions de prépositions*.

Puisque nous avons affaire à une classe de locuteurs passablement scolarisés⁷, on admet implicitement l'acquisition d'un large paradigme lexical, y compris les verbes. Cette clause semble confirmer l'analyse d'I. Magali et A. Queffélec. Le maniement de la rection verbale, qui se révèle finalement illusoire, est supposé connu, mais mal maîtrisé. Pourtant, nos rédacteurs ne sont pas les seuls à confondre, à négliger ou à méconnaître les constructions verbales du français. Le problème serait plus simple s'il ne se circonscrivait qu'à la rection verbale classique. Mais des difficultés se rencontrent dans l'utilisation de diverses prépositions dont l'apparition modifie souvent le sens.

Le relateur *à*, le plus fréquent, passe pour une préposition universelle qui se substitue aux autres ; plus facile, elle rappelle la polyfonctionnalité qu'elle assume dans de nombreuses langues locales comme on le verra plus loin.

- 3a- Moukoko M. *insiste à ce que* l'information soit annoncée. (LM, 28/01/05)
- 3b- Une affaire *dans laquelle nous reviendrons avec détails* [...]. (L'Anecdote, 12/05/11)
- 3c- Les passagers vont *prier Fotso à rester* assis [...]. (O-É, n°494 / 2006)
- 3d- L'un a refusé *d'honorer à* un rendez-vous à cet endroit. (Mut., 04/05/11)
- 3e- La police *s'efforce en vain à* mettre l'ordre. (Ariane TV, Journal, 01/01/09)
- 3f- [...] Il ne prit pas part *à ce pâtre à son honneur* [...] (Mut., 04/05/11)
- 3g- *Contraint à renoncer* à ses fonctions avant la fin de son mandat, T. Mbeki est la victime d'une bataille qui l'a opposé à [...] J. Zuma. (LNE, 23/09/08)
- 3h- Nous *n'avons jamais été contraints à libérer* Bakassi. (Mut., 22/08/06)
- 3i- Les confrères d'Africa24 *n'ont cru à personne* lorsqu'on leur a révélé que P. Biya n'a jamais fait de conférence face à la presse de son pays ! (Mut., 03/06/11)

Les prépositions *à*, *de* et *en* d'une part, et *pour*, *par*, *dans*, *avant*, d'autre part, appartiennent respectivement à une zone de *sémantèse transcendante* et de *sémantèse immanente* dotées ou non d'une valeur sémantique qui, selon G. Moignet (1981 : 228ss), préside à leur emploi. C'est pourquoi, présents mais plus rares, les connecteurs *de* et *en* figurent indûment dans quelques textes extraits de tous les jour-

⁷ Le type de collecte entrepris n'a pas permis de déterminer exactement le niveau de scolarisation.

naux. Aucune explication solide ne vient appuyer cette apparition après les noms, les adjectifs ou les verbes :

- 4a- Il *prétendait toujours de* me mettre en prison. (*Radio Lumière*, 10/09/08)
- 4b- Notre ministre ne connaît pas le chemin de Nkolbikok, encore moins *d'avoir songé* un jour *de* visiter les locaux de la direction. (*Ciel d'Afrique*, CA., n°43 / 2005)
- 4c- *Dans* l'Est, il y a *le phénomène de capturer* des enfants pour prendre ses parties génitales. (*Aurore*, 29/08/06)
- 4d- L'Oespi est l'unique organisation habilitée *de* répondre pour le compte de l'enseignement islamique. (CA., n°43 / 2005)
- 4e- En quoi tient votre argument ? (*LDC*, n°140, 04/01/07, p. 3)
- 4f- Le 5 décembre 2000, une deuxième modification est effectuée leur donnant plus d'avantages *en occurrence* 25.250 Fcfa de primes techniques pour la catégorie A. (*LJ*, 28/04/09)

Parfois, le sens du verbe peut guider le choix de la préposition,⁸ mais un tel choix, en L2, débouche sur des écarts si le locuteur ne bénéficie pas de bonnes bases :

- 5a- Chatué s'est empressé *pour* aller dire que c'est lui. (*O-É*, n°7 / 1995)
- 5b- Ils sont expulsés *dans* leur propre pays. (*La Révélation*, n°93 / 2006)
- 5c- C'est devant un public de grand jour *parmi lequel* le premier ministre que les lions indomptables [...]. (*O-É*, 2006)
- 5d- La déflagration ayant ameuté les populations à 1 km à la ronde *dont jusqu'au rond point express*, le lieu du sinistre est assailli. (*La Révélation*, n°93 / 2006)
- 5e- Phoenix *a cru jusqu'au bout en une issue* favorable. (*Aurore*, 29/08/06)

Ces échantillons présentent des constructions dénuées de toutes les contraintes apprises à l'école. Or, l'objectif est sans doute de livrer le message à un lectorat à peine plus scolarisé et aussi peu exigeant en ce qui concerne le respect des lois difficiles qui régissent la langue française. Pourtant, dans certaines phrases, ces règles sont respectées. Il semble donc constamment se réaliser une superposition de structures : celles de la langue première, les LM du Cameroun, sur les structures du français. On ne condamne donc pas *a priori* ces constructions *naturelles* et spontanées, le contact des langues en présence créant une insécurité d'où seule la langue officielle tire avantage grâce à ses multiples fonctions sociales. Pour valider de tels usages qui tendent à se muer en normes, le descripteur, écrit Claude Poirier (2001 : 19),

doit adopter une position qui révèle, qu'il le veuille ou non, une opinion sur la variété du français qu'il décrit et sur les unités examinées.

Cet exercice se révèle cependant périlleux si toutes les garanties sur la véhicularité du français ne sont pas prises en considération. Voilà pourquoi, bien que scolarisés, les rédacteurs emploient des paramètres syntaxiques ou argumentatifs

⁸ Cf. à ce sujet Borillo, A. (1990 & 1993).

différents du français dans lequel *ils sont obligés* d'écrire. La conséquence de cette démarche d'appropriation est que l'on débouche sur des constructions proches de la conception des réalités quotidiennes. En réalité, la langue reflète la pensée et, pour le cas présent, il faut comprendre que, pour le Camerounais moyen, il préexiste une LM qui se superpose au français et qui en influence la forme, même en morphosyntaxe.

Mais le poids de ces LM est immense et ses répercussions sur le français constituent un système perceptible sur tous les plans de la langue. Par exemple, les langues bantoues ne disposent globalement que de quatre prépositions. Pour l'èwòndò, langue codée A70, on trouve la préposition *á* (*à, pour, vers, de*), cette préposition traduit en même temps l'allatif, l'adessif, l'abessif, l'inessif, etc., viennent ensuite les prépositions *ai* (*avec*), *ábà* (*chez*), *ású* (*pour, afin de, à cause de, grâce à*), *yàá* (*de*) entre deux substantifs. Ces prépositions sont essentiellement fonctionnelles et connaissent des emplois stricts. Traduites en français, elles se greffent aux unités lexicales plus par le sens que par la morphosyntaxe, en calquant le verbe français sur celui de la langue de départ.

- 6a- *Pardonnez vos enfants ; les femmes, pardonnez vos maris.* (LNE, 2007)
- 6b- *Son père l'avait acheté les livres à la rentrée.* (Aurore plus, 2008)
- 6c- *Je lui demande de le rembourser son argent.* (Flash Info, 2000)
- 6d- *Je pratique le petit commerce pour les venir en aide.* (LNE, 29/08/06)
- 6e- *La seconde vague qui la succède précipite notre pirogue.* (LJ, 19/03/08)
- 6f- *Le défenseur fait figure des plus sérieux pour succéder Thiago.* (LM, 22/06/11)
- 6g- *L'intersaison les apporte plutôt du soleil.* (LM, 22 /06/11)
- 6h- *Nous avons pris quelques photos des biens de E. Mebe Ngo juste pour le nuire.* (LN, 08/08/11)

Malgré ces confusions, il demeure vrai que certains verbes de la LM exigent parfois une construction alternée : soit avec une complétive toujours objet, soit avec une expansion objectale de nature substantive.⁹ Or, l'école recommande très peu l'usage des phrases complexes pour alléger le style. Ce à quoi s'adonnent les rédacteurs. Par ailleurs, l'école n'explique pas toujours que, en français, un même verbe peut se construire avec plusieurs prépositions, produisant des sens différents : [parler ($\emptyset$, *de*, *à*, *avec*, *pour*)], [penser ($\emptyset$, *à*, *de*)], [tenir (*à*, *de*, *pour*)]. De nombreux rédacteurs emploient le verbe *empêcher* avec *à*. Le cas de *hésiter* peut se tolérer en emploi avec *de*, mais plusieurs verbes s'utilisent presque toujours avec une préposition précise, qui en modifie le sens.

- 7a- Certains Sgpr [Secrétaires généraux à la Présidence] *n'hésitant pas d'ailleurs de prendre des décisions en lieu et place du chef de l'État.* (LNE, 2006)

⁹ D'où des constructions comme *insulter, appeler, prendre, considérer* *(*que / de*), à côté de *promettre* (*que / de*). Ex. : « Lorsque Omeng reçoit des visiteurs que sa communauté considère de personnalités de rang élevé, les légendaires hospitalité et générosité [...] se manifestent autour d'une modeste place semée de gazon vert [...] » (Mut., 26/03/08).

- 7b- Les deux lutteurs *n'hésitent pas de se servir* de tout ce qu'ils ont pour en finir chacun avec son adversaire. (*Mut.*, 29/12/08)
- 7c- Je leur ai dit *quittez en route*, la voiture vient *en vive allure*. (*Radio Venus*, 18/11/08)
- 7d- La mesure d'interdiction de sortie du territoire a été prise, pour *empêcher à l'intéressé* de se soustraire aux autorités. (*LJ*, 06/01/11)
- 7e- Rien n'a été fait pour *empêcher à cette prison* de ressembler à une gruyère. (*LM*, 04/01/08)
- 7f- Le tribunal *empêche à Paul E. Kinguè* d'inhumer son fils. (*Mut.*, 21/06/11)¹⁰
- 7g- Foumban abrita la cérémonie des accords ayant *débouché à la réunification* du Cameroun. (*LNE*, 11/05/11)

La pronominalisation des groupes prépositionnels régis par *de* ou *à* accable nos rédacteurs, quel que soit leur niveau. La confusion entre *y* ou *en* est très fréquente. Il en est de même du pléonasme grammatical *dont* / *en*.

- 8a- [C']est l'une de ses déclarations les plus débattues, parfois avec autant de passion de la part de ceux qui la partageaient que de ceux qui *en étaient contre*. (*Mut.*, 19/01/11)
- 8b- Bien que le Cameroun soit intéressé par l'achat d'armes, l'Hexagone *n'en est pas favorable*. (*LNE*, 05/05/11)
- 8c- Le cardinal Tumi *en avait fait allusion* en 2006 dans la première publication d'une presse catholique [...]. (*Caminfo.net*, 19/04/08)
- 8d- Le Dr Motaze a dû utiliser ses propres produits et ceux de la Société Nationale des Hydrocarbures, Snh vélo-Club *dont il en a la charge*. (*LM*, 15/06/05)
- 8e- Il s'entête à ne pas céder le poste aux coups de plusieurs victimes *dont il en est responsable*. (*Cam.info-net*, 12/04/11)
- 8f- [...] Par rapport à la prochaine élection présidentielle, des informations dignes de foi soutiennent qu'elle *n'en a pas manqué d'exprimer sa préoccupation*. (*LNE*, 11/05/11)
- 8g- Le gouvernement doit [...] s'effacer et laisser les autorités universitaires compétentes répartir ses présélectionnés en fonction des urgences *dont ils font face* (*Mut.*, 01/09/11)

4.5. Omission de la préposition dans la structure verbale

Conforme au français local, la langue de la presse accumule des usages langagiers qui impliquent diverses manières de s'exprimer qui, on l'a dit, rejaillissent en surface sur le discours conçu et écrit en français. Consciemment ou non, mais toujours spontanément, les rédacteurs camerounais font resurgir dans leurs productions écrites et / ou orales leur propre manière de concevoir et d'exprimer le monde qui les entoure et leur désir de se rendre plus proches de leur lectorat. Ainsi, relativement à l'omission des prépositions, rien, *a priori*, n'explique cet amuïssement si-

¹⁰ Un titre identique barre la une de (MFWA / IFEX) du Burkina Faso du 25 mars 2011 : « Une foule *empêche à la Télévision nationale* d'assurer la couverture d'une réunion syndicale. »

non l'imitation de l'environnement linguistique immédiat¹¹. Deux cas de figure peuvent se présenter. D'une part, la combinaison d'un verbe et du syntagme nominal prépositionnel subséquent et, d'autre part, le recours à certains verbes exigeant une préposition et qui en sont dépourvus sans raison apparente.

Ainsi, dans le même texte, le rédacteur, au gré de son inspiration, use ou non de la préposition qui introduit l'expansion nominale objet. Pour quelques verbes, on l'a aussi vu, c'est la résurgence de la L1 qui s'impose. En effet, des constructions de L1 utilisent la structure V + N que le rédacteur calque en s'exprimant en français.

- 9a- Les bruits *nuisaient* [...] *les travaux des gens* ici. (*Radio TBC*, 14/10/08)
- 9b- Ma femme *a accouché* 10 enfants, [...]. (*FM 94*, 10/07/10)
- 9c- On *impose* les étudiants de payer pour aller aux toilettes. (*V 4*, 20/01/09)
- 9d- On doit tout aux citoyens qui ne peuvent pas *jouir* le tout premier terme de leur devise. (*O-É*, n°122 / 2000)
- 9e- Le ministre a tenu à justifier le choix de Douala et l'explique par le fait qu'il *regorge* la majorité des médias du pays. (*Le JDC*, 4/05/11)

On pourrait croire que cette série [9] s'apparente à celle qui a été analysée en [6]. Dans cette dernière, les verbes étudiés sont des verbes datifs dits « à double objet » dans lesquels, en français, l'ordre est V + O1 + Prép. + O2. Dans cette présentation, l'objet direct précède l'objet indirect. La préposition est obligatoire et lexicalement présente. La plupart des langues bantoues adoptent une construction inverse qui apparaît sous la forme d'un double accusatif.¹² Le verbe prépositionnel est suivi du bénéficiaire, puis de l'objet direct. Or, la traduction française de tels verbes bouleverse la structure de la LM, laquelle, mieux maîtrisée, s'impose. Les exemples [6] relèvent donc des idiosyncrasies que seule, pourtant, la connaissance de la langue cible peut éradiquer¹³. Dans le deuxième cas, on a affaire à une combinaison de deux verbes. Dans cet environnement verbal, la construction se présente sous la forme V + Prép. + Vinf. Le verbe à temps fini précède une préposition qui régit un verbe à l'infinitif. C'est le verbe *promettre* qui bat tous les records, car il représente 70 % d'une vingtaine de verbes ainsi construits :

- 10a- Muna *a promis* se retrouver très bientôt à l'hémicycle [...]. (*Mut.*, 16/07/07)
- 10b- Le Dgd *a promis* défendre le dossier [...]. (*Mut.*, 28/11/07)
- 10c- Yesus et Nouboussie *ont promis* aider l'administration. (*Mut.*, 09/05/08)
- 10d- Il est des réalisateurs camerounais qui *n'ont jamais accepté* venir aux Écrans Noirs. (*LM.*, 03/05/05)
- 10e- A. O.-Abdallah *affirme* venir *recueillir* davantage d'informations sur les récentes agressions de l'armée nigériane. (*CT*, 27/06/05)

¹¹ Nkwebo, D. (in *Mutations* du 15 janvier 2008, p. 15) : « Les journalistes camerounais sont une production de leur société. »

¹² Cf. Onguéné Essono, L.-M. (2007) sur les constructions verbales et la transitivité en ewondo.

¹³ Cf. Onguéné Essono, L.-M. (1989) et Onguéné Essono, L.-M. (1993) au sujet de la récurrence de certaines de ces erreurs.

10f- C'est ce qui fera *dire les responsables* de cette campagne qu'il ne s'agit pas nécessairement d'aller soulever les montagnes. (*LCM*, 32, 28/12/06)

10g- À cette allure, l'on *risque prendre* plus de temps pour dédouaner une marchandise. (*LM*, 08/01/07)

10h- On *risque ne rien comprendre et perdre* les élèves. (*Mut.*, 23/04/07)

Il convient cependant de souligner la difficulté immanente au français dans la manipulation de ces structures¹⁴. Mais le problème est précisément, pour les rédacteurs, de disposer des subtilités de la langue de l'autre. Certes, le lectorat immédiat est principalement celui du Cameroun pour lequel on écrit. Il faut cependant espérer que des lecteurs non camerounais pourraient s'intéresser à nos journaux. Même s'ils n'ont pas la plume littéraire, nos rédacteurs gagneraient certainement à rédiger de manière à se faire comprendre de la francophonie. On ne demande pas une prestation extraordinaire, il n'est même pas question de faire oublier la culture camerounaise dans son mode d'expression, son apparition brute pourrait alors déboucher sur des calques et des transferts qui constituent notre patrimoine.

Apporter quelque soin littéraire aboutirait probablement à un texte camerounais plus beau, qui aiguiserait la curiosité du lecteur étranger. Celui-ci en demanderait davantage. Il ne s'agit cependant pas de donner des leçons, notre objet d'étude étant, dit Labov (1976 : 258), « la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. » Toute la problématique est là ; en L1, il existe des variations linguistiques sociales et individuelles, mais, en L2, les journalistes disposant déjà d'une LM, les contextes d'apprentissage et les fonctions sociales des langues apprises influencent la maîtrise de ces dernières. Est-ce donc pour autant que, même par le phénomène de l'appropriation, une langue, bien que dynamique, doit se voir tordre le cou sous le prétexte de la variation ? On n'est pas loin de la réalisation d'une telle suggestion émise sous forme de recommandations aux « États Généraux de l'Enseignement du français » en 2003 à Libreville. L'on y avait reconnu que

le temps du purisme élitiste est bien définitivement révolu. L'Afrique doit tourner la page et proposer de nouvelles normes, car sans normes il ne peut y avoir d'enseignement, allant dans le sens d'une simplification des usages et des pratiques, et par conséquent des représentations. C'est le seul moyen de débarrasser le locuteur africain de son insécurité linguistique et, peut-être, de lui redonner le goût de l'apprentissage de la langue française (langue de développement) quand il a disparu. Cette nouvelle norme africaine ne doit pas se limiter aux seuls emprunts et néologismes lexicaux mais s'étendre à la syntaxe du français. Dans ce domaine, les États généraux souhaitent que l'Afrique prenne ses responsabilités et qu'elle devienne le moteur d'une réforme dont même la France et ses propres locuteurs, natifs ou non, seraient les premiers bénéficiaires.

Cette longue citation ouvre le débat sur la décision à prendre impérativement par l'Afrique dans le cadre de l'expression en français : franchir le Rubicon et

¹⁴ Le verbe *dire* « terrifie » les rédacteurs. D'où la fréquence de ces productions ambiguës :

6f- Préoccupations que le ministre Essimi *a dit prendre* à son compte. Il *dit créer* à terme des brigades en fonction des secteurs d'activités. (*LM*, 1/11/07).

6g- Il a le mérite d'indiquer quelques pistes pour venir à bout de ce déficit communicationnel *dont on dit souffrir* le Cameroun. (*LM*, 14/01/08).

s'imposer une norme endogène même au plan syntaxique. Or, le choix réel de l'écriture journalistique camerounaise est ambigu, voire flou. Il peut s'agir, d'une part, d'une véritable méconnaissance des lois de l'écriture de la langue seconde dans son aspect morphosyntaxique. Il est en effet difficile de transposer les calques syntaxiques de la L1 sur la L2, malgré toutes les tolérances possibles. D'autre part, on peut également être en face du ludisme linguistique. Celui-ci est le signe que le rédacteur maîtrise parfaitement les mécanismes de la langue cible et « joue avec ». Cette technique se perçoit couramment dans de subtils jeux de mots rares dans nos colonnes.

Mais un aspect plus profond encore peut expliquer toutes ces formes, rassemblées dans le lexique, qui témoignent d'une véritable réforme du français du Cameroun. Il semble que nous sommes face à un refus caractérisé de la langue classique, fruit de l'appropriation dont il a déjà été question. M. M. Ngallaso (2000 : 10) explique à ce sujet

que ce refus de la langue classique, excessivement normée, diffusée par l'école au détriment de la langue vivante propre à notre temps et à notre lieu

constitue une sorte d'enrichissement de la langue française, langue que les auteurs et les journalistes africains veulent

« dompter », « acclimater », « domestiquer », « cocufier », et « adapter » à leur vécu d'Africains en vue de lui apporter le renouvellement nécessaire au sein même de la communauté francophone mondiale. D'où leur volonté clairement affichée de recourir à la langue courante en usage dans les villes et les campagnes africaines, une langue authentique, qui ne craint ni l'emprunt ni le calque ni le particularisme ni même la faute.

Par ce biais, la culture locale intervient donc forcément et normalement dans la réalisation scripturale des locuteurs et des rédacteurs camerounais en situation de parole ou d'écriture dans une langue étrangère. Pourtant, l'art de l'écriture ou, tout simplement, le mérite du rédacteur camerounais consisterait à transposer cette culture-source dans la langue cible qui sert de médium commun. C'est cela le mérite réel du journaliste écrivain en langue étrangère ; il doit convertir en français les éléments culturels de sa L1 et non procéder à de simples gloses littérales. Il s'agit, pour cela, d'établir des correspondances entre les deux pôles qui sont les siens par les langues en présence.

La variation linguistique ne signifie pas la superposition d'une langue sur une autre. Il est exigé de faire vivre la culture-source à travers les mots du lexique de la langue étrangère.

Conclusion

Pour conclure cette analyse rapide et incomplète, on reconnaîtra qu'il est difficile de parvenir à un bilinguisme réel qui permet au rédacteur moyen de la presse écrite camerounaise de s'élever au-dessus de sa culture et de sa langue pour s'exprimer comme un locuteur natif du français, qu'il est amené à utiliser quotidiennement pour livrer l'information à ses concitoyens avec qui le seul médium d'intercompréhension est le français. Ce détachement est d'autant plus ardu que la scola-

risation est bricolée, la norme bafouée par méconnaissance et par ignorance et que les usages langagiers, encouragés, plafonnent à la strate basilectale.

L'enrichissement et la dynamique du français procèdent du renouvellement lexicologique, voire morphosyntaxique de cette langue, dans les structures où celle-ci se révèle incapable de subsumer la pensée du locuteur allogène. La révolte, la subversion, le refus, la cocufication du français transitent nécessairement par sa maîtrise totale, ouvrant ainsi la porte à la créativité qui permet de vaincre les vainqueurs, de conquérir les conquérants. Cette voie est probablement la plus difficile et la plus efficace.

Plusieurs journalistes camerounais savent le faire et le réussissent à la perfection, établissant ainsi la preuve d'une scolarisation solide et complète qui les rend aptes à opérer ce balancement culturel et linguistique. Mais la créativité requiert du travail. La rédaction, elle, est un art qu'on ne peut pas ignorer. L'on peut donc imaginer un système normatif endogène qui sera entériné pour éviter la permanente insécurité linguistique. Beaucoup d'écrivains et de rédacteurs ont réussi cette performance ailleurs, grâce à un travail d'écriture. En somme, la solution est facile à trouver. Il s'agit de s'initier au bilinguisme dès le bas âge et à l'école. Le développement des bi-grammaires ouvre la voie à un véritable partenariat linguistique où chaque langue en présence gagne. S'y engager est une autre histoire.

Bibliographie

- BAYART, F. (1973). « Presse écrite et développement politique au Cameroun », in *Revue française d'études politiques africaines* n°88, pp. 48-63.
- BLUMENTHAL, P. (2011). « Les verbes dans la presse francophone d'Afrique noire », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 117-136.
- BORILLO, A. (1990). « À propos de la localisation spatiale », in *Langue française* n°86, pp. 75-84.
- BORILLO, A. (1993). « Le lexique de l'espace : prépositions et locutions prépositionnelles de lieu en français », in Tasmowsky, L. & Zribi-Hertz, A. (éds), *Hommage à Ruwet. Communications et cognition*. Paris, Gand, pp. 176-190.
- CUQ, J.-P. (1991). *Le français langue seconde*. Paris, Hachette.
- FOUDA, V. S. (2003). *Les médias face à la construction de l'État-Nation en Afrique noire : un défi quotidien au Cameroun*. Paris, L'Harmattan.
- FRÈRE, M.-S. (2000). *Presse et démocratie en Afrique francophone : les mots et les maux de la démocratie au Bénin et au Niger*. Paris, Karthala.
- GANDON, F.-M. (1992). « Les prépositions en 'français populaire d'Afrique' : indications pour une recherche », in *Bulletin du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire* n°8, Paris, pp. 215-235.
- GANDON, F.-M. (1994). « Appropriation et syntaxe du français écrit dans la presse de Ouagadougou : préposition, rection, pronoms... », in *Langue française* n°104, pp. 70-88.
- GREENBERG, J. H. (1963). *The Languages of Africa*. Bloomington, Indiana University.

- HATTIGER, J.-L. (1981). *Morphosyntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg II.
- KEYE NDOGO (1980). *La presse privée au Cameroun depuis l'indépendance : thermomètre à zéro*. Mémoire de fin d'études. Esijy, Université de Yaoundé.
- KJÆRGAARD, P. (2011). « La construction verbale outil théorique et pratique pour décrire la variation du français en Afrique », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 137-151.
- LABOV, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris, Minuit.
- MAGALI, I. & QUEFFÉLEC, A. (2011). « Gestion du verbe français chez des locuteurs gabonais analphabètes, peu et moyennement scolarisés », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 85-96.
- MANESSY, G. (1979). « Créolisation et français régionaux », in Wald, P. & Manessy, G. (éds), *Plurilinguisme : norme, situations, stratégies*. Paris, L'Harmattan.
- MENDO ZÉ, G. (2009). *Insécurité linguistique et appropriation du français en contexte plurilingue*. Paris, L'Harmattan.
- MOIGNET, G. (1981). *Systématique de la langue française*. Paris, Klincksieck.
- MVENG, E. (1963). *Histoire du Cameroun*. Paris, Présence africaine.
- NDEMBIYEMBE, P. C. (2006). « L'essor de la presse écrite au Cameroun sous domination étrangère : entre appétences instrumentalistes et prétentions libérales », in *Fréquence Sud*. Univ. de Yaoundé 2, ESSTIC 18, pp. 175-191.
- NGALASSO, M. M. (2000). *Langage et violence dans la littérature africaine écrite en français*.
 < <http://www.bolyabaenga.org/index.php?option=comcontent&view=article&id179:ngalasso-mwatha-musanji-langage-et-violence-dans-la-litterature-africaine-ecrite-en-francais&catid=40:critiques&Itemid=60> >,
 consulté le 10 octobre 2010.
- OIF (2003). *Les États Généraux de l'Enseignement du français en Afrique subsaharienne, 17-20 mars 2003, Libreville, Gabon. Rapport général*. AIF / FIPF / AUF, pp. 100-103.
- OMBGA, M. J. (2000). « La presse écrite et la démocratisation en Afrique noire : le cas du Cameroun », in *Fréquence Sud*. Univ. de Yaoundé 2, ESSTIC 15, pp. 11-38.
- ONGUÉNÉ ESSONO, L.-M. (1989). « Le français de / dans nos médias. Essai d'Étude typologique », in *Fréquence Sud*. Univ. de Yaoundé, ESSTI 9, pp. 87-106.
- ONGUÉNÉ ESSONO, L.-M. (1993). « La norme endogène dans le français écrit des médias camerounais », in *Inventaires des usages de la francophonie : Nomenclatures et Méthodologies*. A. S. Éd. J. L. Eurotext. Aupelf – Uref., pp. 249-260.
- ONGUÉNÉ ESSONO, L.-M. (2003) « L'écriture francophone : enrichissement ou appauvrissement du français ? L'exemple francophone », in *ZFSL* n°113 (3), pp. 225-238.
- ONGUÉNÉ ESSONO, L.-M. (2004). « La langue française des écrivains camerounais : entre l'appropriation, l'ignorance et la subversion », in Vounda Etoa, M.

- (éd.), *La Littérature camerounaise depuis l'époque coloniale. Figures, esthétiques et thématiques*. Yaoundé, PUY, pp. 197-225.
- ONGUÉNÉ ESSONO, L.-M. (2007). « Construction verbale et transitivité en ewondo : analyse de la complémentation verbale à deux objets », in *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*. Université de Yaoundé 1, Vol. 1, 6, pp. 189-206.
- ONGUÉNÉ ESSONO, L.-M. (2009). « Le rôle de la presse dans l'enrichissement et l'altération du français au Cameroun : un modèle de transfert », in Darbon, D. (éd.), *La politique des modèles en Afrique : simulation, dépolitisation et appropriation*. Paris, Karthala-MSHA, pp. 187-202.
- ONGUÉNÉ ESSONO, L.-M. (2011). *La presse écrite dans la dynamique du français au Cameroun : essai d'analyse de l'information écrite et produite dans les journaux camerounais*. HDR en Sciences de l'Information. Univ. M. de Montaigne, Bordeaux 3.
- PAMBOU, J.-A. (2003). « Transposition didactique et prépositions en français langue seconde au Gabon », in *Iboogha*. Libreville, Éd. du silence 7, pp. 95-110.
- PAMBOU, J.-A. (2004). « Constructions prépositionnelles françaises et 'lecte des apprenants gabonais' », in *Le français en Afrique* n°19, pp. 153-176.
- POIRIER, C. (2001). « Vers une nouvelle pratique de la lexicographie du français », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Univ. du St-Esprit, Kaslik, AUF.
- SAAH, L. (1975). *Contribution à l'histoire de la presse écrite de langue française et locale au Cameroun de l'origine à l'autonomie (1884-1958)*. Thèse de Doctorat, Université de Paris II.
- TUDESQ, A. J. (1995). *Feuilles d'Afrique, Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*. Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- WONG AHANDA, A. (2000). « La République du Cameroun », in Institut Panos (éd.), *Afrique Centrale : des médias pour la démocratie*. Paris, Khartala, pp. 61-84.
- YETNA, J.-P. (1999). *Langues, média, communautés rurales au Cameroun : essai sur la marginalisation du monde rural*. Paris, L'Harmattan.

LE FRANÇAIS DE LA PRESSE CAMEROUNAISE : ENTRE NORME ET USAGES

Emmanuel Ngué Um

Université de Yaoundé 1 & HPSL – Université de Fribourg-en-Brisgau

Introduction

La presse peut-elle être considérée comme un observatoire de la dynamique du français dans un pays tel que le Cameroun ? On peut répondre à cette question par l'affirmative en avançant deux ordres d'arguments. En premier lieu, le journaliste étant lui-même membre de la communauté linguistique nationale¹, il est légitime de considérer ses productions comme étant, au moins en partie, le reflet d'une praxis partagée. Ce premier argument en appelle un second, qui se rapporte à la dimension médiatique qui sous-tend l'activité de la presse, et qui fait du journal un produit destiné à être consommé par un lectorat cible. On peut alors assimiler les productions journalistiques à des « denrées » dont la qualité doit être conforme aux normes d'appréciation en vigueur au sein de la clientèle cible.

Faut-il alors considérer l'écriture journalistique comme une écriture transparente qui serait dans un rapport d'isomorphisme avec les pratiques langagières de la collectivité dans laquelle elle s'inscrit ? Il est évident qu'on ne saurait être, ici, aussi affirmatif que dans la précédente interrogation. Car si l'individu qu'est le journaliste appartient bel et bien à une communauté linguistique donnée, sa fonction, quant à elle, l'assigne à une strate particulière dans l'ordonnement sociologique de la communauté considérée. Entre ces deux pôles identitaires se dresse une marqueterie de paramètres relevant de divers ordres de structuration (sociolinguistique, socio-historique, psycho-sociale, etc.), qui influent sur les choix langagiers du journaliste. Dans le cas du Cameroun et certainement partout ailleurs, le journaliste est considéré comme appartenant à l'élite intellectuelle, c'est-à-dire à la classe des personnes ayant atteint un haut niveau d'instruction à l'école. Or, qui dit niveau d'instruction dit aussi, de manière implicite ou non, niveau de maîtrise de la langue d'éducation qui se trouve être, pour la majorité des Camerounais et des journalistes, le français².

À la présomption de « bon usager » de la langue française qui est associée aux praticiens de l'écriture journalistique, se mêle un sentiment normatif particulièrement prégnant dans la conscience collective, notamment chez les locuteurs acro-

¹ L'idée de l'existence d'une communauté linguistique camerounaise a été défendue en premier par Jikong (1985). Nous (Ngué Um 2010) l'avons reprise et affinée dans notre thèse de doctorat qui a porté sur l'expression de l'interrogation en français parlé au Cameroun.

² L'autre langue d'éducation étant l'anglais notamment dans les deux régions anglophones du pays (le Nord-Ouest et le Sud-Ouest), ou dans les établissements scolaires en zone francophone qui mettent en pratique le système d'éducation en vigueur dans la partie anglophone.

lectaux³. Il convient de donner tout son sens ici au terme « sentiment », qui offre l'avantage de situer la sensibilité à la norme plus au niveau des représentations collectives que dans les pratiques réelles des locuteurs. Pour des raisons historiques bien connues, liées d'une part à l'évolution de la langue française en France⁴ et d'autre part au passé colonial du Cameroun et aux politiques linguistiques qui en ont résulté⁵, le français, bien plus que l'anglais dans la partie méridionale du pays, est entouré d'un voile de puritanisme qui suscite de la part d'une catégorie de ses usagers et encore de nos jours, qui plus est à l'écrit, une forte propension à la correction.

Parallèlement au sentiment normatif fortement ancré dans la collectivité des locuteurs du français⁶ – le bon maniement de la langue française l'emportant généralement sur le savoir-faire technique ou technologique par exemple, lorsqu'il s'agit d'évaluer le degré d'assimilation de la civilisation moderne par un individu –, et même à contre-courant de ce sentiment, la langue française subit une différenciation découlant aussi bien du phénomène de contact avec les langues locales⁷, que des paramètres relevant de l'axe social. Il en résulte une langue « éclatée » (Mendo Zé 1999 : 334) qui fait l'objet de théorisations diverses de la part des chercheurs⁸, mais dont les manifestations sont si multiformes et omniprésentes dans les pratiques quotidiennes qu'elles n'épargnent aucune couche sociale ni aucune instance de communication. Le français se retrouve ainsi au Cameroun dans une situation dichotomique dans laquelle deux forces opposées (exo- et endo-) exercent une action réciproque l'une sur l'autre dans la conscience d'une catégorie de locuteurs.

Longtemps décrits en termes d'écarts ou de fautes par rapport à la norme prescrite, et imputables à un apprentissage défectueux ou à l'effet irrigateur des langues du substrat, les phénomènes variationnels tendent de plus en plus à recevoir une légitimation de la part du corps social autant que dans la communauté scientifique⁹. L'idée d'une norme endogène du français fait son chemin y compris chez les puristes, même si elle demeure encore une simple abstraction, en l'absence d'études

³ Nous n'employons ce terme que pour connoter la catégorie des locuteurs du français ayant atteint un niveau élevé d'instruction à l'école (niveau universitaire), sans préjuger d'une théorisation trilogique des pratiques du français au Cameroun en fonction du niveau d'éducation des locuteurs.

⁴ Voir par exemple Frei (1921) ; Gadet (1992).

⁵ Echu (1999).

⁶ Il est souvent fait aux locuteurs francophones le reproche d'être si frileux vis-à-vis du « bon usage » qu'ils en éprouvent d'énormes difficultés à se « jeter à l'eau » lorsqu'il faut communiquer en anglais, même après avoir appris cette langue pendant toute la durée de leur scolarité jusqu'à l'université ; à l'opposé, les locuteurs anglophones eux, moins soucieux de la correction, osent parler le français même lorsqu'ils n'en ont pas encore une bonne maîtrise.

⁷ On dénombre au Cameroun plus de 250 langues identitaires (Grimes 1996 ; Dieu *et alii* 1983 ; Bitjaa Kody 2003).

⁸ Le collectif dirigé par Mendo Zé (1999) offre une palette d'études intéressantes et multidimensionnelles consacrées à la dynamique du français au Cameroun, qui s'inscrivent, pour quelques-unes, dans la continuité des travaux menés par Renaud (1976) sur le même phénomène.

⁹ Voir à cet effet les nouvelles approches descriptives appliquées à des corpus de français oraux (Feussi 2006 ; Simo 2009, Ngué Um 2010) et de camfranglais (Eloundou, à paraître), etc.

à base empirique fiables qualitativement et surtout quantitativement, susceptibles d'en faciliter la systématisation.

Le texte qui va suivre s'attachera à étudier la gestion du dualisme linguistique (Minyono-Nkodo 1999) où se trouve la langue française au Cameroun notamment dans la presse écrite. Nous partirons du postulat selon lequel l'écriture journalistique au Cameroun révèle un compromis délicat entre deux pôles variationnels du français, dont l'un est la norme de référence (N1), et l'autre la norme ou les normes locale(s) (N2) résultant des usages ordinaires attestés dans la plupart des interactions quotidiennes. La pratique rédactionnelle dans la presse apparaît alors comme un délicat exercice d'équilibriste où le journaliste est généralement amené à rendre compte (sous forme de reportages, de chroniques ou de rubriques) des événements dont la rationalité relève d'un univers ethnographique qui possède ses propres schémas communicationnels (Manessy 1994). Relevant de l'écrit et donc bénéficiant d'une moindre liberté praxéologique, la presse se trouve alors sans cesse écartelée entre la norme (N1) et les usages (N2), donnant lieu souvent à une écriture mêlée.

1. Corpus et méthodologie

Cette étude est basée sur une liste de base comportant 1.433 attestations tirées de 120 numéros de huit journaux différents, avec une moyenne de quinze numéros par journal. La plupart de ces titres proviennent d'un corpus qui a servi à l'élaboration de l'ouvrage publié par Nzesse (2009) sur l'innovation lexicale dans la presse camerounaise. Les publications exploitées par l'auteur s'étalent sur un espace chronologique qui va de 1990 à 2003. Les journaux suivants – entre autres titres figurant dans le corpus original de Nzesse – ont été retenus dans le cadre de notre étude : *Cameroon Tribune* (CT), *Le Messenger* (LM), *Challenge Hebdo* (CH), *La Nouvelle Expression* (NE), *Le Popoli* (LP), *100 % Jeune* (CCJ), *Galaxie* (GAL), et enfin *La Vision* (LV). D'après Nzesse (2009 : 45), le recensement des « particularismes » s'est effectué sur la base de trois critères : le critère de fréquence, le critère de dispersion chronologique, c'est-à-dire la récurrence d'un terme par exemple d'une année à l'autre, et enfin le critère de dispersion géographique « pour éviter la sélection d'items dont l'emploi eût été trop exclusivement cantonné à une région, voire à une ville ».

Si les deux premiers critères nous paraissent pertinents en ce qu'ils permettent de vérifier la stabilité des formes recensées dans les pratiques collectives, le troisième critère, en revanche, est peu significatif au regard du corpus mobilisé par l'auteur. En effet, les différents journaux exploités ont leur siège soit à Yaoundé, soit à Douala exclusivement, et ne revendiquent aucune emprise géographique particulière. On ne saurait par conséquent dire de tel ou de tel journal qu'il reflète une parlure régionale spécifique. En revanche, le critère de transversalité nous paraît plus approprié ; un item attesté dans plusieurs journaux et de manière récurrente étant plus à même d'avoir acquis une certaine stabilité au sein de la communauté des locuteurs du français.

Sur la base des recensements effectués dans l'inventaire de Nzesse (2009), nous avons appliqué une évaluation statistique visant à dégager le taux relatif de transfert des éléments linguistiques de N2 vers N1 dans les différents journaux retenus. En partant de la situation de dualisme linguistique du français exposée plus

haut, nous construisons l'hypothèse selon laquelle N1 est la matrice variationnelle et correspond à la variété haute, alors que N2 est la variété basse ou enchâssée.

Certains des exemples qui figurent dans notre texte ont été tirés de publications plus récentes des quotidiens *Cameroon Tribune*, *La Nouvelle Expression*, *La Météo* et *Le Jour*, ce dernier ne figurant pas dans le corpus de base. Les faits de langue ainsi identifiés n'ont pas été pris en compte dans l'exploitation statistique des données ; ils servent simplement à illustrer des cas de transfert, et leur nombre est limité par rapport au corpus global. Le but était de voir si certaines formes sont plus ou moins chronologiquement situées. Le constat d'ensemble est que la grande majorité des phénomènes reviennent d'une manière fréquente et régulière à travers les années.

2. La presse camerounaise : quelle écriture pour quel lectorat ?

L'univers de la presse écrite francophone au Cameroun regroupe une palette d'une vingtaine de journaux dont une quinzaine paraissent régulièrement. Depuis l'avènement du multipartisme survenu en 1990, plusieurs titres ont vu le jour aux côtés des deux quotidiens *CT* et *LM* qui occupaient principalement le paysage médiatique. Au fil des années qui ont suivi, l'univers de la presse s'est enrichi d'autres nouveaux titres. À ce jour, il est difficile de dresser une liste exhaustive des journaux existant au Cameroun, au regard de l'irrégularité de certaines parutions. Il existe néanmoins un « noyau dur » qui regroupe les journaux les plus réguliers et les mieux diffusés, au nombre desquels figurent ceux que nous avons retenus.

En fonction de leur périodicité, on distingue des quotidiens à l'exemple de *Cameroon Tribune*, *Mutations*, *La Nouvelle Expression*, *Le Messager* ; des hebdomadaires et des bihebdomadaires tels que *La Météo*, *L'Effort Camerounais*, *Vision*, *Galaxie*, *Ouest-Echo (OE)* ; des journaux à périodicité indéterminée à l'instar de *Le Détective* ou encore *L'Œil du Sahel (ŒS)*.

Les journaux camerounais se répartissent en deux blocs institutionnels à savoir d'une part, la presse publique représentée par le quotidien bilingue *CT*, proche du gouvernement, et d'autre part la presse privée. Cette dernière se laisse répartir en quatre sous-catégories que sont : la presse privée à caractère « national », implantée à Yaoundé et Douala (ex. *MUT*, *NE*, *LM*, *LJ*, *MET*, *LPP*) ; la presse privée confessionnelle (ex. *EC*) ; la presse privée associative (*100 % Jeune*) ; la presse privée régionale (ex. *ŒS*, *OE*).

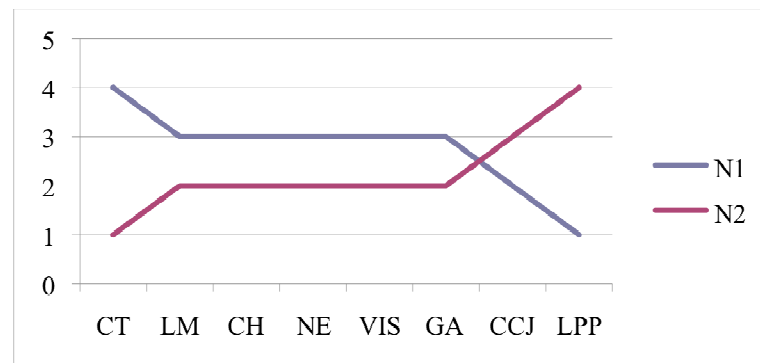
De par leur profil éditorial, on distingue des journaux d'information (ex. *CT*, *LM*, *NE*, *LJ*, *MET*) ; des journaux satiriques (ex. *LPP*, *Mami Wata (MW)*) ; des magazines (*100 % Jeune*, à caractère éducatif).

En fonction de leur statut institutionnel et de leur profil éditorial, les différents journaux tendent à s'adresser en priorité à un public bien déterminé. Ainsi, un quotidien tel que *CT*, média d'État et vitrine de l'action gouvernementale, cible davantage les administrations publiques où il est d'ailleurs distribué de façon systématique, les représentations diplomatiques, les milieux d'affaires et touristiques, ainsi que les grandes entreprises. À côté de la presse gouvernementale, les journaux privés d'information, plus souvent critiques envers le gouvernement, visent en priorité une certaine élite instruite et sensible aux questions politiques, économiques et sociales que suscite l'actualité au quotidien. La presse satirique, elle aussi critique en-

vers les gouvernants et s'appuyant généralement sur la caricature (*LPP*, *MW*), touche un public plus large et moins élitiste, puisqu'elle communique avant tout par l'image sur des sujets politiques aussi bien que sur des faits de société. La presse confessionnelle représentée par *L'Effort Camerounais*, davantage axée sur les questions de spiritualité, a tendance à être politiquement plus neutre. Son lectorat se recrute en priorité parmi les chrétiens catholiques, plus spécialement ceux vivant dans les centres urbains, et donc potentiellement éduqués et à même de saisir par la lecture le message pastoral. Enfin les magazines, plus spécialisés dans le traitement de certains phénomènes de société (les MST, le SIDA, etc.), ont un pendant identitaire plus marqué. C'est ainsi que *100 % Jeune* par exemple, comme son nom l'indique, s'adresse explicitement à un public jeune.

Ce profilage permet de dessiner une courbe des tendances normatives de l'écriture journalistique en milieu camerounais comme il ressort du graphique ci-après. Sur les huit titres choisis, nous avons affecté des coefficients de sensibilité aux normes N1 et N2 respectivement, sur une échelle de gradation qui compte quatre degrés.

Figure 1. Sensibilité de la presse camerounaise aux normes endogène (N2) et exogène (N1) du français.



Ces tendances, qui ont simple valeur d'hypothèses, préjugent *a priori* de la propension moyenne pour chaque catégorie de journal à réguler le flux de transfert dans l'écriture journalistique. Mais le traitement statistique des 1.433 exemples que nous avons recensés dans les huit différents titres retenus tend à contredire ces tendances, ainsi que le montre le tableau suivant :

Tableau 1 : Volume des transferts de N2 dans N1 dans quelques journaux camerounais

Titres	CT	LM	CH	NE	VIS	GA	CCJ	LPP	Total exemples
Ex.	309	214	147	181	06	19	101	456	1.433
%	21,56%	14,93%	10,25%	12,36%	0,41%	1,32%	7,04%	31,82%	

Il ressort des valeurs qui précèdent que, quantitativement, un journal *a priori* fortement sensible à N1 tel que *CT*, recourt plus souvent à N2 que ne le font ceux des journaux supposés moins conservateurs vis-à-vis de N1. Seul *LPP* confirme les tendances relevées plus haut. Un tel décrochage peut en partie s'expliquer par la consistance physique des différents journaux, notamment en termes de nombre de pages. Alors que les colonnes du quotidien national *CT* s'étendent en moyenne sur une trentaine de pages par publication, les journaux privés, quant à eux, ne comptent en moyenne qu'une vingtaine de pages par numéro, les moyens financiers à la disposition des différents journaux n'étant pas égaux. On peut aussi mettre en cause la subjectivité du chercheur-recenseur (ici Nzesse) qui, en fin de compte, est seul à décider de ce qui constitue ou pas un particularisme.

Même en tenant toutefois compte de la subjectivité du recenseur, et même en supposant une certaine marge d'erreurs dans le choix des particularismes, on reste néanmoins frappé par la masse d'occurrences qu'il est possible de relever dans un journal comme *CT*, promoteur officiel de l'image du Cameroun, au fil de ses publications. Le même constat peut s'étendre au journal *LM*, proche de l'opposition, mais affichant aussi, d'après notre courbe, une sensibilité élevée vis-à-vis de la norme N1. Cette ouverture de la presse officielle et celle de l'élite intellectuelle aux usages ordinaires témoignent de la vitalité de la norme endogène du français. Elle est aussi révélatrice de la dimension fonctionnelle de cette norme dans la communication sociale (Frei 1921), et constitue sans doute un compromis utile entre une norme du français reçue et une ou des norme(s) endogène(s) plus adaptée(s) à l'environnement ethnographique local (Manessy 1994).

3. Typologie des formes de transfert de N2 vers N1 dans l'écriture journalistique au Cameroun

Postuler l'existence d'une *norme endogène* du français au Cameroun constitue la plupart du temps une panacée terminologique pour caractériser un ensemble d'usages créatifs¹⁰ multiformes et participant de diverses fonctions langagières. Cependant une observation fine de ces usages à partir de l'écriture journalistique par exemple, révèle très vite que la circulation du matériau variationnel de la norme périphérique vers la norme matricielle se fait de manière sélective et disproportionnée, d'une part au niveau microstructural selon la catégorie grammaticale des éléments de transfert (Tableau 2), et d'autre part au niveau macrostructural selon le sous-système auquel ces éléments appartiennent.

3.1. Au niveau microstructural

Il est apparu que près des deux tiers des occurrences retenues dans l'ensemble des huit journaux appartiennent à la catégorie nominale, les verbes simples et les locutions verbales, les adverbes et enfin les adjectifs n'occupant qu'un pourcentage marginal, tel qu'il ressort du tableau ci-après :

¹⁰ Pour Guilbert (1975 : 21), c'est peut-être même « la valeur linguistique du concept de norme qui [est à mettre] en cause. »

Tableau 2. Taux de fréquence relative des formes de transfert en fonction de leur catégorie grammaticale

<i>Noms</i>	<i>Adjectifs</i>	<i>Verbes simples</i>	<i>Adverbes</i>	<i>Locutions verbales</i>
342	23	52	9	47
72,30%	4,86%	10,99%	1,9%	9,93

Les différentes catégories grammaticales soumises au phénomène de transfert dans l'écriture journalistique appartiennent toutes à la classe des mots dits « pleins », c'est-à-dire des mots auxquels peut être attachée une signification propre, nous y reviendrons.

3.2. Au niveau macrostructural

Le niveau macrostructural correspond ici aux différents paliers de description linguistique dans lesquels les formes de transfert peuvent être situées. Nous pouvons aussi parler de sous-systèmes linguistiques, et nous en avons distingué trois types : les transferts lexicaux, les transferts sémantiques et les transferts pragmatiques.

3.2.1. Les transferts lexicaux

Il s'agit de mots ou expressions directement empruntés aux langues locales ou forgés localement par néologie (ex. *fey-man-ia*)¹¹ :

- (1) ¹²Mais, depuis l'achèvement de ces ouvrages, le transport des personnes et des biens se passe sans aucun encombrement, ce qui fait la joie des *clandos*¹³ du coin. (*La Nouvelle Expression*, n°092 du lundi 08 décembre 2010, p. 3)
- (2) Le véritable challenge à l'heure actuelle est de se départir de cette image colante de la *feymania* selon laquelle, pour paraphraser un air à succès, seul *le bas ventre et le ventre*¹⁴ sont à considérer. (*Cameroon Tribune*, n°8992 / 5191, 2007, p. 17)
- (3) Toujours est-il que dans cet établissement, la colère des parents d'élèves est au comble, surtout que certains ont *djoni*¹⁵ sur 3 kilomètres et sont épuisés. (*Le Popoli*, n°024, 2003, p. 7)

¹¹ *Fey* (du pidgin-english), signifie 'escroquer' ; *-man-* (de l'anglais, via le pidgin-english), 'personne, quelqu'un' avec valeur nominalisante ('celui qui fait') ; *-ia*, suffixe dérivationnel à valeur nominalisante. Le couple dérivationnel *-man-ia* semble composé par néologie sur le modèle de *cleptomanie* ou de *maniaque*.

¹² Seuls les italiques dans les différents exemples sont de nous.

¹³ « Véhicule de transport public exerçant dans l'illégalité » (Nzesse 2009 : 73).

¹⁴ Transfert pragmatique. Titre d'une chanson phare créée par une chanteuse locale, pour caractériser ce qui correspond d'après elle aux deux points faibles des hommes, à savoir la nourriture et le sexe.

¹⁵ 'Marcher à pied', résulte d'une suite de processus créatifs complexes à partir de « Johnny Walker », nom d'une marque de whisky bien connue.

3.2.2. Les transferts sémantiques

D'après Jarvis & Pavlenko (2008 : 75) :

In contrast to formal lexical transfer, semantic transfer – or lexicosemantic transfer or simply semantic transfer – is most evident in (a) the use of an authentic target-language word with a meaning that reflects influence from the semantic range of a corresponding word in another language [...] or (b) the use of a calque in the target language that reflects the way a multi-word unit is mapped to meaning in another language.

Les exemples qui suivent illustrent quelques cas de transferts sémantiques

- (4) On le voit bien, la jeune fille n'était pas un *gibier*¹⁶, une cavalière inexperte. La preuve, elle ne s'est pas laissée faire face au chantage du *sponsor*¹⁷. (*Cameroon Tribune*, n°9158 / -5357, 2008 : 2)
- (5) Deux handicapés *frappent*¹⁸ un million à huit hommes valides. (*Le Popoli*, n°157, 2004, p. 1)
- (6) Il faut vraiment *attacher le cœur*¹⁹ pour être à certains endroits de Yaoundé à certaines heures. (*Cameroon Tribune*, n°9141 / -5340, 2008, p. 11)

On pourrait autrement se référer à cette catégorie de transferts comme relevant de la néologie sémantique, que Guilbert (1975 : 64) définit comme étant « l'apparition d'une signification nouvelle dans le cadre d'un même segment phonologique ». Dans les exemples qui précèdent en effet, l'emploi des termes *gibier*, *sponsor* et *frappent*, de même que la combinatoire *attacher le cœur* fait apparaître un faisceau de sèmes nouveaux du point de vue de N2, et qui ne sont pas conformes à la trajectoire sémantique de ces unités lexicales dans N1.

3.2.3. Les transferts pragmatiques

Toujours d'après Jarvis et Pavlenko (2008 : 107), les transferts de type pragmatique font appel à la compétence illocutionnaire du locuteur ; ils impliquent : « effects both in a person's perception and performance of speech acts and in the socially influenced variation that occurs in that person's language comprehension and use ». Les termes et expressions soulignés dans les exemples qui suivent n'ont de valeur illocutoire particulière que dans les contextes discursifs où ils s'insèrent, et en vertu d'une compétence socio-pragmatique partagée aussi bien par le journaliste que par le lecteur.

¹⁶ 'Personne naïve, constituant une proie facile à duper'.

¹⁷ 'Personne qui pourvoie (généreusement) aux besoins financiers et matériels d'une autre personne'. Se dit surtout d'un homme (généralement marié et nanti) qui entretient financièrement une maîtresse (généralement plus jeune). Le terme « sponsor » connote alors, parfois de façon péjorative, un type de relation purement matérialiste.

¹⁸ 'Escroquer', 'duper'.

¹⁹ 'Endurer d'une manière stoïque', 'supporter une situation inconfortable ou pénible'.

- (7) Bonjour voisin *C'est comment*²⁰ ? Tu dois t'habituer. Ici c'est la galère. Le jour où tu as un peu tu donnes pour moi *pardon*²¹.
(*Le Messenger*, n°2079, 2006, p. 6)
- (8) Joint au téléphone, alors que nous allions sous presse, ce dernier n'a pas voulu s'exprimer sur le sujet, rétorquant au reporter de la météo : « *Mon frère, mon frère, même un dimanche*²² ? ». (*La Météo*, n°314 du 15 novembre 2010, p. 9)
- (9) *Bon chef*²³ [...] voilà ta bière *attache le cœur*²⁴ ! Tu sais que²⁵ c'est nous nous²⁶, tant que nous sommes en route.
(*Le Messenger Popoli*, n°721, 2002, p. 2)

Les processus de transfert des formes linguistiques de N2 vers N1 semblent obéir à certaines contraintes structurales. Au niveau microstructural, les transferts qui appartiennent à la catégorie nominale et qui ont dans le discours journalistique une fonction référentielle (les noms) sont beaucoup plus fréquents que les formes prédicatives (verbes, adverbess, adjectifs, locutions), et bénéficient d'une plus grande licence dans l'écriture journalistique. Cette disproportion peut s'expliquer par le fait que, à travers les langues du monde, les noms sont généralement plus fréquents que les verbes par exemple (Hagège 1982). En d'autres termes, il y a moins d'événements que d'objets qu'ils relient. Lorsque l'on considère que le français ne se trouve pas au Cameroun dans son aire d'expansion « naturelle », la fréquence de la catégorie nominale dans les flux de transfert dans l'écriture journalistique peut alors correspondre à un processus de compensation du déficit référentiel de la langue française face aux réalités locales. L'emprunt aux langues de contact et la création néologique sont alors mis en œuvre.

- (10) Le *kanga*²⁷ plus cher sur les rives du Nyong.
(*Le Jour*, n°0408 du mardi 24 mars 2009, p. 13)
- (11) Le *dibala* ou le culte des ancêtres *sawa*.
(*Le Jour*, n°0572 du mardi 17 novembre 2009, p. 12)

²⁰ L'expression « c'est comment ? » peut avoir plusieurs valeurs pragmatiques. Elle peut avoir une valeur phatique rituelle (*comment ça va ?*) ou au contraire elle peut avoir une valeur modale adversative, comme dans l'exemple ci-dessus.

²¹ Marqueur de politesse, mais aussi indicateur de posture interactive.

²² Deux processus pragmatiques sont à l'œuvre dans ce segment d'énoncé. Le premier (« mon frère, mon frère »), peut être considéré comme un marqueur de politesse et un réducteur de distance interlocutive. Mais il s'agit en réalité d'un argument « éthique » (d'après la rhétorique aristotélicienne) visant à établir la sincérité du locuteur. Le deuxième processus est associé à la modalité interrogative. Il ne s'agit pas d'une vraie question, mais d'une « interro-déontique » (Ngué Um 2010) par laquelle le locuteur cherche à neutraliser une attente en la rendant invalide.

²³ « Chef » désigne métaphoriquement toute personne appartenant aux forces de sécurité ou de défense. Employé sous forme vocative (comme ici), ce terme est un indicateur de place interactive et un marqueur de politesse.

²⁴ Transfert sémantique.

²⁵ Formule argumentative polyphonique par laquelle on cherche à faire assumer *a priori* un propos, une attitude, une conviction à autrui.

²⁶ 'Entre nous' ; autre stratégie argumentative visant à réduire la distance interlocutive entre les partenaires de l'interaction verbale.

²⁷ Une espèce de poisson.

- (12) Dans la nuit du 22 au 23 mai 2008, vers 1h du matin, le *moto-taximan*²⁸ Séverin Tchato est poignardé mortellement au quartier Tsinga par deux passagers qui avaient embarqué, et qui le dépouillent de son engin. Le *bendskineur*²⁹, conduit à l'hôpital, rend l'âme au petit matin. Un autre *moto-taximan*, Alfred E., accouru en entendant les cris de la victime, est témoin d'une partie de la scène. (*Cameroon Tribune*, n°9713/5914 du lundi 01 novembre 2010, p. 16s)

La fréquence des noms dans la presse peut aussi recevoir une explication fonctionnelle. Étant une catégorie non prédicative³⁰, le nom se retrouve plus souvent dans une fonction thématique, autrement dit, il est plus souvent porteur d'une information connue. Les catégories prédicatives que sont le verbe, l'adjectif ou encore l'adverbe, moins porteuses des marques d'identification et de référence, se retrouvent au second plan dans le processus de production du sens ; elles sont par conséquent moins exposées au processus de transfert. L'exposition au transfert atteint une valeur nulle pour les catégories « vides » (prépositions, conjonctions) ; ces catégories se situent ainsi dans une zone « non variable » du français. On peut donc en conclure que le degré d'incursion de N2 vers N1 dans la presse camerounaise dépend de la zone de variabilité où se situent les éléments de transfert. Inversement, la perméabilité de N1 vis-à-vis de N2 dépend de la fonctionnalité des éléments transférables.

Au niveau macrostructural, l'échelle de gradation va du lexical au pragmatique. Plus on descend dans cette échelle, plus on densifie l'emprise de la norme endogène, et plus le marquage métalinguistique sera visible. C'est ce qui justifie que leur emploi se situe majoritairement dans le cadre soit d'un discours rapporté ou polyphonique, soit d'un discours dialogal. On peut donc mesurer le degré de pénétration de N2 dans N1, ou, en d'autres termes, le degré de vernacularisation de N1 par la nature et le volume du matériau de transfert. Au regard des proportions de chaque type de transfert dans la presse ainsi qu'il ressort des analyses précédentes, on est encore loin d'une écriture journalistique libérée de l'emprise de la norme de référence. Ceci apparaît davantage à travers le traitement métalinguistique des formes de transfert.

4. Traitement métalinguistique des formes de transfert dans la presse camerounaise

Le dénivèlement des métadiscours se rapportant à la norme de référence d'une part et à la norme endogène d'autre part aboutit, nous l'avons vu, à un déploiement matriciel des deux normes. Il s'ensuit que les formes provenant de N2 ont tendance à être marquées métalinguistiquement. Ce marquage peut être interprété à notre avis comme une stratégie de distanciation métadiscursive du journaliste par rapport aux formes de transfert. Il y a comme une espèce de pudeur, de *mea culpa*

²⁸ 'Conducteur de moto-taxi'.

²⁹ Création néologique à partir d'une dénomination associée à un rythme musical local, en l'occurrence le « bend-skin », qui signifie littéralement 'danser en se courbant'. Cette attitude physique a été transposée à celle que l'on adopte en conduisant une motocyclette.

³⁰ Tout en sachant qu'il existe dans les langues africaines et notamment les langues bantoues, une proportion importante de noms prédicatifs (Creissels 1991).

même qui accompagne les processus de transfert dans l'écriture journalistique, et qui se traduit par :

- l'emploi des guillemets, exemples « clandos » (1), « feymania » (2), « sponsor » (4) et « attacher le cœur » (6), etc.

L'emploi des guillemets pour marquer une forme empruntée s'observe généralement dans le cas des xénismes ou des pérégrinismes (Guilbert 1975 : 92s). On considère alors que le terme emprunté n'est pas encore totalement intégré dans la langue cible. Les exemples qui précèdent ne sauraient rentrer dans cette catégorisation lorsque l'on se situe du côté de la norme endogène du français, dans la mesure où ces items sont parfaitement diffusés au sein de la communauté linguistique francophone du Cameroun. En se plaçant toutefois du côté de la norme exogène, ce qui est le cas d'une certaine presse, le recours au marquage métalinguistique pour des termes par ailleurs largement partagés, ne peut que témoigner d'une forme de résistance de N1 vis-à-vis de N2 dans l'écriture journalistique camerounaise.

- L'usage de la citation et plus généralement du discours polyphonique à travers différentes formes de discours rapporté, comme en (8). L'exemple (13) représente un cas plus subtil de discours polyphonique, car l'emploi du verbe *arroser* est implicitement attribué à un tiers parlant à des fins de marquage sémantique, et de distanciation métadiscursive.

(13) Le 20 septembre au soir, lorsque N. Fundung 28 ans, moto taximan³¹, perçoit les revenus de sa participation à la cotisation d'un montant de 400 000 F. Il décide en accord avec un ami, d'aller *arroser* l'événement dans son bar habituel dénommé « Royaume » au quartier Manguier. (*Cameroon Tribune*, n°9713 / 5914 du lundi 01 novembre 2010, p. 16s)

- Le recours au discours dialogal, qui constitue une stratégie d'émancipation par rapport à la norme exogène, dans ce sens qu'il crée pour le journaliste un espace de liberté que les différentes rédactions des journaux s'aménagent pour relâcher la zone de tension entre N1 et N2. Ces espaces prennent la forme de rubriques spécialisées dans les journaux d'informations : « La Tchatch de Mola » dans *Postwatch*, « L'Homme de la rue » dans *Cameroon Tribune*, « Takala et Muyenga » dans *Le Messenger* et « Pouokam et Mekat au boulevard Wanko » dans *Ouest Echos*.

Malgré ces efforts de régulation de la tension praxéologique entre N2 et N1, le flux de transfert déborde régulièrement de ces espaces artificiels que sont les rubriques spécialisées pour envahir, pour ainsi dire, d'autres colonnes de journaux, spécialement celles traitant des faits de société. La raison, nous l'avons vu, c'est que la restitution d'une information culturellement située s'accompagne de contraintes communicationnelles que ne satisfait pas toujours la norme exogène. La tendance est de plus en plus pour les journalistes à privilégier l'efficacité communicative au détriment de la « correction » du style. À ce titre, une certaine presse linguistiquement plus « opportuniste » s'est approprié la norme locale comme code privilégié de la diffusion de l'information (*LPP*, *CCJ*), ce qui en fait une presse de proximité dans laquelle beaucoup de Camerounais notamment jeunes, se reconnaissent.

³¹ Transfert lexical ; signifie 'conducteur de moto-taxi'.

Conclusion

La « vernacularisation » de l'écriture journalistique au Cameroun peut aussi être interprétée comme la transposition de l'oral dans l'écrit. Toutefois, un tel argument ne rend pas justice à la dynamique et à la mutabilité qui caractérisent la vie de toute langue, et qui génèrent le changement linguistique. Sauf à considérer l'écriture comme une langue à part, distincte de l'oral dont il est pourtant généralement admis qu'il précède l'écrit, on ne peut, de manière pertinente, tenir ce dernier en marge du changement linguistique. Dans la presse camerounaise d'expression francophone, le dualisme linguistique aboutit à une sorte de diglossie fonctionnelle entre N1 et N2, étant donné que leur gestion les situe dans des espaces d'expression bien circonscrits. Il faudrait sans doute aussi intégrer dans l'analyse la subjectivité individuelle du journaliste qui signe un reportage ou une chronique, et dont la sensibilité plus marquée à telle ou telle autre norme du français peut générer, à l'intérieur d'un même journal, des formes d'écriture mêlées.

Bibliographie

- BITJAA KODY, Z. D. (2003). *Annuaire des Langues du Cameroun*. Yaoundé, CERDOTOLA.
- CRESSEILS, D. (1991). *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*. Grenoble, Ellug.
- DIEU, M. et alii (1983). *Situation linguistique en Afrique Centrale : Atlas Linguistique du Cameroun. Inventaire préliminaire*. Paris / Yaoundé, ACCT / CERDOTOLA / DGRST.
- ECHU, G. (1999). « Historique du bilinguisme officiel au Cameroun », in Mendo Zé, G. (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, pp. 96-111.
- ELOUNDOU, V. (à paraître). *Études des pratiques linguistiques en camfranglais dans les centres urbains camerounais : le cas de Yaoundé*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- FEUSSI, V. (2006). *Une construction du français à Douala-Cameroun*. Thèse de doctorat, Université François Rabelais de Tours.
- FREI, H. (1921 / 1982). *La grammaire des fautes*. Genève, Slatkine.
- GRIMES, B. F. (1996). *Ethnologue*. 13^e édition ; SIL Inc, Version Web.
- GUILBERT, L. (1975). *La créativité lexicale*. Paris, Larousse.
- HAGÈGE, C. (1982 / 2005). *La structure des langues*. Paris, PUF.
- JARVIS, S. & PAVLENKO, A. (2008). *Crosslinguistic Influence in Language and Cognition*. New York & London, Routledge.
- JIKONG, S. Y. (1985). *Adverse Interpersonal Relations in Cameroon : A Study of the Competence of Communication*. Thèse de doctorat d'État, Université de Yaoundé, FALSH.
- MANESSY, G. (1994). *Le français en Afrique Noire. Mythes, stratégies, pratiques*. Paris, l'Harmattan.

- MENDO ZÉ, G. (1999). « Le français : enjeux et stratégies », in Mendo Zé, G. (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, pp. 331-337.
- MINYONO-NKODO, M. F. (1999). « Itinéraire linguistique des écrivains camerounais dans la langue française. À la recherche d'une parole autochtone », in Mendo Zé, G. (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, pp. 267-281.
- NGUÉ UM, E. (2010). *L'Expression de l'interrogation en français parlé au Cameroun. Une approche anthropolinguistique*. Thèse de doctorat, Université de Provence (Aix-Marseille1).
- NZESSE, L. (2009). « Le français au Cameroun : d'une crise sociopolitique à la vitalité de la langue française (1990-2008) », in *Le français en Afrique* n°24, Nice, Institut de linguistique française-CNRS.
- RENAUD, P. (1976). « Le français au Cameroun », in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* n°7. Yaoundé, FLSH, pp. 17-41.
- SIMO NGUEMKAM-SOUOP, A. L. (2009). *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Provence.

LE FRANÇAIS BURKINABÉ ENTRE DIVERGENCES ET CONVERGENCES. L'EXEMPLE DES LOCUTIONS AVEC *FAIRE*

Martina Drescher
Université de Bayreuth

1. Introduction et question de recherche

Dans son introduction au *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*, Suzanne Lafage (1989, XXIII) constate qu'il n'existe pas encore de norme endogène dans ce pays :

Nous parlerons donc de « français *en* Haute-Volta » et non de « français *de* Haute-Volta », voulant dire par là qu'il n'existe pas localement une variété de français spécifiquement voltaïque comme il en existe une de spécifiquement ivoirienne. Dans l'ensemble, la langue française telle qu'elle est utilisée en Haute-Volta, apparaît clairement comme un français régional présentant certaines caractéristiques.

En se référant avant tout au lexique, Lafage relève seulement certains traits régionaux ne justifiant pas la reconnaissance d'une norme propre. À l'époque pré-révolutionnaire priment donc les convergences avec le français hexagonal. Mais comment se présente aujourd'hui la situation linguistique dans l'ancienne Haute-Volta, devenue il y a bientôt trente ans le Burkina Faso ? Il est évident que la situation linguistique de ce pays plurilingue qui connaît un taux de francophones relativement bas a changé au cours des dernières décennies.¹ Ainsi, il existe du moins dans les villes une forme régionale de français acquise et transmise surtout dans la communication quotidienne orale qui affiche des différences nettes par rapport à la norme exogène du français hexagonal. Se pose alors la question de savoir si cet usage s'est suffisamment stabilisé pour pouvoir parler d'une norme spécifiquement burkinabée. Bref, peut-on observer de nos jours l'émergence d'une norme endogène ? Et si oui, quels sont ses contours au-delà du seul lexique ? Telles sont les questions discutées dans la présente étude.

Ce sont des observations faites dans le cadre d'un projet de recherche sur la sensibilisation contre le VIH / sida au Burkina Faso qui nous servent de point de départ.² En analysant ces données orales, j'étais frappée par les tournures suivantes :

- (1) ces deux **font des rapports sexuels** non protégés
- (2) y a des risques quand on **fait une relation sexuelle**

¹ Parmi les quelque 60 langues nationales du Burkina Faso, le mooré, la langue du groupe ethnique dominant des Mossi, occupe le premier rang. Suivent le dioula et le fulfulde qui sont également de grandes langues véhiculaires en Afrique de l'Ouest et dans la zone du Sahel. Le français, qui est la langue officielle du pays, serait parlé par 7 % à 15 % de la population. Les chiffres varient, selon que l'on compte les francophones « réels » ou « partiels ».

Cf. Drescher (2009).

² Cf. Drescher (2008 & 2010).

- (3) normalement tu dois **faire le tétanos**
- (4) c'est peut-être approcher les jeunes à **faire la sexualité** très tôt
- (5) quand tu parles même pour **faire ta tâche**
- (6) si le système immunitaire est faible c'est fini et vous **faites n'importe quelle maladie**

Ces expressions avec le verbe *faire* sont très fréquentes dans le corpus. À la différence du français hexagonal, *faire* semble avoir un potentiel collocatif beaucoup plus large en français burkinabé. Il peut se combiner avec un nom pour former des locutions qui sont soit inconnues soit stylistiquement marquées en français hexagonal. Ainsi, on attend *avoir* à la place de *faire* dans les énoncés (1) et (2). Dans (4), on utiliserait dans une interaction institutionnelle probablement *avoir des rapports sexuels précoces* au lieu de *faire la sexualité très tôt*. Dans (5), on choisirait à la place de *faire* un verbe plus spécifique comme *accomplir*. Par contre, les exemples (3) et (6) sont un peu différents. Le verbe moins marqué ici est *attraper*. Mais les exemples où *faire* apparaît avec une maladie ne manquent pas en français hexagonal non plus. Généralement ces usages sont classifiés comme « familiers ». Étant donné que *faire* est un lexème à la fois très pauvre au niveau de la compréhension et très fréquent – dans les dictionnaires de fréquence du français hexagonal il se range parmi les 50 premiers mots (cf. Lonsdale & Le Bras 2009 ; Juilland *et alii* 1970) –, il a un potentiel collocatif énorme et entre dans de nombreuses locutions. Voilà pourquoi il n'est guère facile de distinguer ces locutions des combinaisons de mots libres ou d'évaluer leur acceptabilité. Vu ces difficultés, il n'est pas surprenant que la combinatoire lexicale dans les topolectes du français représente un terrain peu exploré, malgré son importance pour une différenciation des variétés diatopiques déjà soulignée par Stein (2003 : 14). Dans la présente étude, je m'intéresserai à certaines combinaisons avec le verbe *faire* en français burkinabé, en m'interrogeant sur leur contribution à la formation d'une norme endogène. Après une brève esquisse de l'état des recherches (chap. 2), je passerai à une présentation des données (chap. 3), avant de me consacrer à une analyse plus nuancée de certaines combinaisons avec *faire*. Une description de leurs aspects formels (chap. 4) sera suivie d'une discussion de leur caractère usuel (chap. 5) et d'une comparaison de certaines locutions en français burkinabé et en français hexagonal (chap. 6). Pour conclure, on reviendra sur les divergences entre ces deux variétés et leurs effets sur la formation d'une norme endogène burkinabée (chap. 7).

2. Les locutions avec *faire* comme indicateurs de la norme endogène ?

Les emplois spécifiques que connaît le verbe *faire* en français burkinabé n'ont pas encore été examinés de manière approfondie. Certains travaux lexicographiques signalent cependant un emploi divergent. Il s'agit notamment de l'inventaire établi par Lafage (1989 : 106), déjà mentionné ci-dessus, qui propose pour le verbe *faire* l'entrée suivante :

Verbe-outil qui connaît des acceptions diverses et distinctes de celles du 'français central' et entre dans la construction de nombreuses locutions.

On y trouve une liste de 53 collocants avec lesquels *faire* forme des locutions qui diffèrent du français hexagonal. Le glossaire de Prignitz (1996a), dont l'étude reste la description la plus complète du français burkinabé dont nous disposons jusqu'à maintenant, mentionne 18 locutions avec *faire* qui ne se recoupent que partiellement avec celles de Lafage. De façon générale, Prignitz (1996b : 557) constate pour le lexique une tendance à la forme synthétique, et parallèlement une

tendance à la forme analytique, notamment à partir du verbe *faire*.

Cette tendance ne se limite pas au français burkinabé. Manessy relève dans d'autres topoclectes africains des emplois similaires de *faire* pour lesquels il avance différentes explications. D'abord, il y voit un effet du plus grand ancrage contextuel de la parole qui serait spécifique à l'Afrique et permettrait le recours à des termes génériques comme *faire* :

Il est fait un emploi considérable de termes génériques, immédiatement spécifiés soit par le contexte, soit par les circonstances de l'énonciation : le verbe 'faire' entre ainsi dans un nombre indéfini de locutions [...] *construites selon les exigences du moment*. (Manessy (1994a : 16), c'est nous qui soulignons)

Et dans le français parlé en République Centrafricaine, il trouve une

abondance des mots 'passe-partout' [...], de termes couvrant un champ sémantique étendu (comme 'faire', 'gagner', ou encore 'manière' [...]) et qui sont diversement combinés de telle sorte que *la désignation est construite par périphrase dans l'acte même de discours*. (Manessy (1994b : 80), c'est nous qui soulignons)

D'après Manessy, il s'agirait ici de créations spontanées, « construites selon les exigences du moment », et non pas de combinaisons usuelles, plus ou moins figées. L'explication selon laquelle ces emplois seraient dus à un plus grand ancrage contextuel de la parole en Afrique est cependant peu plausible. Elle semble résulter d'une connaissance insuffisante du français parlé hexagonal, car il est bien connu que l'usage de termes génériques est un trait universel d'oralité, et pas seulement une spécificité rhétorico-discursive africaine (cf. Koch & Oesterreicher 1990). Ailleurs Manessy (1994b : 197) évoque aussi une possible influence des langues locales :

Le procédé éwé de spécification du verbe par juxtaposition d'un nom ou d'un syntagme verbal réapparaît (là encore à l'échelle de l'Afrique francophone) dans les très nombreuses locutions [...] où 'faire' n'indique rien de plus que l'activité délibérée ou non du sujet.

Finalement, l'emploi fréquent de *faire* pourrait s'expliquer aussi par des phénomènes acquisitionnels typiques d'une « francophonie seconde » où le français n'est en règle générale pas la première langue apprise. Car en tant que verbe générique, *faire* permet de désigner tout procès ou action et se prête bien pour combler des lacunes lexicales. Il existe donc différentes pistes pour expliquer les origines et la fréquence des combinaisons avec *faire* dans les topoclectes africains du français. Alors que l'hypothèse d'une influence des langues de contact est restreinte au contexte africain, celles d'une tendance analytique et d'un effet de l'oralité valent également pour certaines formes du français hexagonal. Aussi importe-il de bien choisir les variétés qui font l'objet de la comparaison.

Tel est aussi l'argument de Frey (1992 & 1998 & 2007) qui a consacré une série d'études contrastives aux emplois spécifiques de *faire* dans les français du Burundi et du Cameroun. L'auteur ne donne pas d'informations exactes sur son corpus, mais celui-ci semble composé majoritairement de sources écrites, les exemples provenant essentiellement de la presse et de copies d'étudiants. En limitant son analyse aux emplois déviants du verbe par rapport au français hexagonal, Frey les classe à partir de critères sémantiques en trois groupes. Les occurrences du premier groupe affichent une extension sémique de *faire* qui prend la place d'un verbe intensif avec une plus grande compréhension :

FAIRE remplace un verbe hyponyme tel *avoir*, *donner*, *passer*, *prendre*, *être*. (Frey 1998 : 140)³

Le deuxième groupe rassemble

des locutions construites avec FAIRE (Frey 2007 : 84),

inconnues dans les français de l'Hexagone et du Burundi, qui semblent être spécifiques au français camerounais. Le troisième groupe, moins pertinent pour les emplois qui nous intéresseront par la suite, comprend

des cas spécifiques d'expression de la factitivité, par élimination ou par ajout du semi-auxiliaire FAIRE. (Frey 2007 : 84)

Cette classification sémantique est étayée par un critère formel : le jeu de l'article défini et de l'article indéfini semble confirmer la distinction établie entre les emplois dus à la polysémie de *faire* et ceux où le verbe entre dans une locution. D'après Frey, les locutions prennent l'article défini voire l'article zéro, alors que les emplois où *faire* connaît une extension sémantique se distinguent par l'article indéfini⁴. On reviendra à cette problématique au moment de l'analyse des exemples (cf. chap. 4). En résumé, il apparaît que Frey, à la différence de Manessy, part – du moins pour certaines combinaisons avec le verbe *faire* (son groupe B) – de l'idée d'une conventionnalisation. Pour lui, il ne s'agit point de créations spontanées, mais de groupements de mots stables qui sont entrés dans l'usage. Reste à savoir dans quelle mesure cela vaut aussi pour les emplois burkinabés relevés dans le corpus. C'est sur cette problématique que sera centrée la suite de mon propos. Avant de passer aux analyses, je présenterai brièvement les données examinées.

³ On se demande cependant pourquoi Frey considère des verbes comme *avoir* et *être* dont le sémantisme est aussi pauvre que celui de *faire* comme ses hyponymes. La différence semble plutôt résider dans le fait que *faire* représente un procès ou une action alors que les verbes *être* et *avoir* signalent un état ou un événement. Cf. aussi Gross (2004 : 347) qui distingue, avec ACTIONS, ÉTATS et ÉVÉNEMENTS, trois classes de prédicats nominaux auxquels correspondent respectivement des supports très généraux comme *faire*, *avoir* et *avoir lieu*.

⁴ Frey range les expressions *faire l'accident*, *les rapports sexuels*, *le sida* – malgré l'article défini – dans les emplois polysémiques de *faire* sans commenter cette décision. De plus, son analyse des déterminants ne tient compte que des articles défini et indéfini. Les pronoms possessifs qui, dans mes données, apparaissent également dans cette fonction, ne sont pas discutés.

3. Les données

Il s'est avéré que le verbe *faire*, bien qu'il soit très fréquent dans les cours de sensibilisation contre le VIH / sida dont proviennent les exemples cités ci-dessus, n'apparaît que dans un nombre limité de locutions. En d'autres mots : on y trouve peu de *types* avec beaucoup de *tokens*. C'est là probablement une influence du type d'interaction particulier avec ses choix thématiques restreints. Face à ce constat, j'ai opté pour un corpus de textes écrits issus de la presse qui garantit un éventail d'emplois locutionnels de *faire* plus large. Il s'agit de la rubrique *Moi Goama* qui paraît dans l'hebdomadaire burkinabé *Journal du Jeudi*. En tout, j'ai exploité trois années consécutives qui recouvrent la période de 2008 à 2010. Le *Journal du Jeudi*, fondé en 1991 par Boubakar Diallo, est un journal critique consacré avant tout à des sujets sociaux, politiques et économiques du Burkina Faso et de la sous-région. *Moi Goama* traite d'événements politiques actuels qui sont commentés par le personnage fictif de *Goama*. Du point de vue linguistique, on y fait usage d'un français fortement vernacularisé afin d'évoquer le parler d'un homme du peuple. Les écarts phonétiques typiques de l'accent mooré – la langue nationale la plus importante – sont marqués par une orthographe fortement modifiée et parfois cryptique que je garderai dans la reproduction des exemples. L'orthographe contribue pour beaucoup à l'effet d'étrangeté de ces textes. L'auteur de la rubrique conseille d'ailleurs à ses lecteurs de la lire à haute voix. Mais on y rencontre aussi de nombreuses divergences morphosyntaxiques et lexicales, parmi lesquelles se trouvent les locutions avec *faire*.

Les données analysées ici appartiennent donc au domaine de l'« oralité fictive ». Elles ne sont orales que du point de vue de leur conception, le médium étant celui de l'écrit (cf. Koch & Oesterreicher 1990 ; Gadet 1992). De là découlent un certain nombre de restrictions concernant leur représentativité pour le français burkinabé sur lesquelles je reviendrai dans la conclusion. Mais ce corpus a aussi ses avantages. C'est notamment son homogénéité. De plus, la reproduction parfois caricaturale de certains traits linguistiques peut avoir un effet de loupe qui contribue à attirer l'attention sur les spécificités du français burkinabé. L'analyse de ce corpus permet de formuler des hypothèses qui seront néanmoins à vérifier à partir d'autres types de données.

4. Locutions avec *faire* : aspects formels

À la différence des recherches linguistiques sur grands corpus, la présente étude s'appuie sur des données empiriques plus restreintes qu'elle exploite sans faire appel à des supports informatiques. Cela a forcément des conséquences pour la portée des analyses qui procèdent à un déblayage méthodique, mais pour ainsi dire « manuel » du corpus. La démarche a été guidée par deux questions principales : Premièrement, quelles sont les combinaisons avec *faire* attestées dans les données ? Et deuxièmement, existe-t-il des indices quant à leur conventionnalisation ? Le repérage des combinaisons avec *faire* a été suivi par une première systématisation sur la base de critères formels et pragmatique-discursifs qui fera l'objet des paragraphes suivants.

Dans le corpus examiné, *faire* accompagne très majoritairement un nom comme dans *le pouliche ai fiait une sattise*, *Chimon fiait le bangarre là ou les zenses sontent fiait cours de soir*. Beaucoup plus rares sont les cas où le verbe se combine avec un autre verbe comme dans *failli fiait coupé mon kèr*, *a vini fiait signatirer ichi*, *ça fiait manzer* ou avec un adverbe comme dans *fiait molo-molo*. Dans la suite, je me limiterai à une discussion des emplois où *faire* apparaît avec un nom.⁵ Au total, il s'agit de 170 occurrences.

En général, *faire* reste invariable et se présente sous la forme *fiait* qui peut prendre la place d'un infinitif, de toutes les personnes du présent et d'un participe. Avec la 3^e personne du pluriel présent *fiaient* et l'infinitif *faire* se trouvent seulement deux exceptions dans les données. Le futur est exprimé à l'aide de la forme périphrastique *va fiait* qui est invariable. Les temps du passé, construits avec des formes composées, ont un répertoire plus grand : à côté de *ai*, qui correspond à la 3^e personne du singulier, se trouvent les formes du pluriel *son* ou *sont* et *sontent fiait*. On rencontre aussi *sontait* et *sontaient fiait* ainsi que le conditionnel *sonteraient fiait*. De plus, la forme *fiait* a la valeur d'un infinitif lorsqu'elle se combine avec des verbes modaux comme *doivaient*, *doit*, *pouvè*, *vè* ou la tournure impersonnelle *faut*. Les emplois avec *poug* ('pour') sont également très fréquents. Dans certains cas, les combinaisons avec *faire* comportent des prépositions : *fiait cadeau à*, *le limière sig*.

Si l'on prend comme critère la présence ou non d'un déterminant devant le nom introduit par *faire*, on arrive à deux grands groupes. Les exemples du premier groupe – *fiait tenchion* [attention], *pèr*, *pitié*, *pagdon*, *bangarre*, *barconnaze*, *cocorico*, etc. – ont la structure V + N. Parfois le nom est complexe (nom composé ou syntagme formé par un nom et un adjectif) comme dans *fiait guèrve de faim*, *Allah garibou*, *coup-t-atat*, *marche nil*, etc. Les combinaisons sans article sont d'autant plus intéressantes que, en français hexagonal, elles sont soumises à certaines restrictions. En général, l'article zéro indique que l'on a affaire à une combinaison spécifique ou locution. Voilà pourquoi, dans la suite de mes analyses, je me focaliserai avant tout sur ce groupe qui comprend un total de 44 occurrences.

Les occurrences du deuxième groupe qui comportent un déterminant sont à la fois plus nombreuses et plus hétérogènes. Elles ont la structure V + DET + N, où le constituant DET est dans la plupart des cas un article défini. En général, celui-ci apparaît dans sa forme masculine même avec des noms féminins. Il y a donc neutralisation du genre comme dans *fiait le concurrence*, *le hoba-hoba*, *le tourihisme*, *le porpagande*, *le vouote*, *le fiète*, *le garibou*, *le crousse*, etc. On note seulement deux exceptions : *fiait la diconneries* et *faire la chose* qui se démarquent aussi par leur forme verbale. Dans les locutions avec l'article indéfini domine la forme *in*. Elle alterne, de manière apparemment peu systématique, avec la forme *ine*, qui est cependant beaucoup plus rare : *in errère*, *in sattise*, *in visite*, *in l'anffiaire*, *in l'aghsdent*, *in pas divant* mais *ine pitit tour*. Les articles défini et indéfini se trouvent aussi au pluriel, mais ces emplois sont plus rares aussi : *fiait les guierres*, *les coup-t-atats*, *les visites*, *des diconneries*, *des excercices*, *des forazes*, *des mouvements*, etc. En tout, le corpus comprend 102 occurrences avec un déterminant défini ou indéfini.

⁵ Pour une discussion générale de ces combinaisons cf. von Polenz (1987) qui les appelle *Nominalisierungsverbgefüge*, et Wotjak (1994) qui parle de *Substantiv-Verb-Kollokationen*.

Un autre groupe, beaucoup plus petit avec seulement 20 occurrences, est constitué des exemples où un pronom possessif au singulier ou au pluriel occupe la place du déterminant : *fiait son sow, son sieste, son bilan, son piblicité, son bavag-dement, lèrs pèrves*, etc. De manière générale, la phrase nominale peut comporter d'autres constituants, notamment des adjectifs, comme dans *fiait le carême fogcé, le icole baantaré, ine pitit tour, mon pitit malin, les guierres mondiaux*.

Frey, dans son étude déjà citée, se focalise sur les emplois polysémiques du verbe *faire* (son groupe A), en visant à une différenciation de ses hyponymes. En revanche, j'examinerai ici plus en détail les occurrences que Frey considère comme « locutions » et qui constituent son groupe B. Ces emplois locutionnels de *faire* seraient un reflet du « principe d'analyticit   », selon lequel une forme synth  tique est remplac  e par une forme analytique :

Nombre de locutions analytiques sont en effet g  n  r  es par la formule syntaxique FAIRE + d  f. + subst. [abstr.] dans laquelle le substantif sp  cifique, d  signant toujours un r  f  rent abstrait, ajout   au verbe g  n  rique FAIRE, attribue un s  mantisme pr  cis    la locution. (Frey 1998 : 146)

Selon Frey, les emplois locutionnels et ceux polys  miques du verbe *faire* se distinguent clairement. Les diff  rences dans le s  mantisme du verbe se manifesteraient aussi    la surface et trouveraient leur   cho dans le choix du d  terminant : alors que, dans le cas des emplois polys  miques, le verbe se combinerait avec un nom actualis   par l'article ind  fini, les locutions seraient caract  ris  es par la structure *faire* + article d  fini ou article z  ro + N. Comme l'article d  fini signale une lexicalisation, on peut en d  duire que le groupement de mots s'est stabilis   pour former une combinaison fig  e, une locution :

Si nous retenons l'id  e que l'article d  fini est l'indice d'une lexicalisation en cours, sinon d'une lexicalisation d  m  nt attest  e, cette opposition formelle marque bien selon nous une relative ind  pendance de FAIRE dans les occurrences du groupe A avec une r  s  mantisation intrins  que de ce verbe [...] ; FAIRE est dans ces cas le substitut d'un verbe hyponyme. Dans le groupe B par contre, FAIRE est int  gr   de fa  on non autonome dans une s  quence lexicalis  e stable ou [...] pris dans un *mouvement de lexicalisation* correspondant au passage d'une syntaxe libre    des relations plus intimes entre les   l  ments, et de plus en plus fig  es en comp  tence. (Frey 1998 : 147)

Si la pr  sence de l'article d  fini est indice de lexicalisation, cela vaut davantage pour l'article z  ro qui, en tant qu'irr  gularit   formelle, semble limit      certains cas sp  cifiques de combinaisons fig  es⁶.

Or, par rapport au topelecte burkinab  , le remplacement de l'article d  fini par l'article z  ro ne suffit pas pour distinguer les locutions stables des combinaisons spontan  es. Et cela pour diff  rentes raisons. Comme on vient de le voir, le fran  ais burkinab   montre une certaine instabilit   dans le domaine des d  terminants. D'abord, les diff  rences de genre sont g  n  ralement neutralis  es    l'aide de l'article masculin. Ensuite, les d  terminants sont souvent absents comme le constate Prignitz (1996a : 222s)    la suite de Manessy :

⁶ Cf. Stein (2003 : 5) qui recourt aussi au crit  re de l'article z  ro pour identifier des combinaisons fig  es.

On observe une confusion de la forme de l'article contracté (combinée avec une ignorance du genre) [...]. En règle générale, au niveau basilectal, c'est surtout la 'suppression de l'article' qui est d'usage ou les 'alternances morphophonologiques incertaines'.

L'article zéro semble être la règle. Au lieu d'un déterminant antéposé on trouve souvent un *là* postposé⁷. En français burkinabé, la suppression de l'article obéit donc à d'autres règles qu'en français hexagonal. Cette hypothèse est corroborée par des occurrences comme *fiait malin* où, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la stabilité de la structure ne la protège pas de la chute de l'article. Même des locutions figées qui constituent des unités du système de la langue n'échappent pas à la suppression du déterminant⁸. Par conséquent, en français burkinabé l'article zéro à lui seul ne permet pas de distinguer les locutions figées des créations spontanées.

Par ailleurs, une étude de Thun (1981) sur les combinaisons du type *faire école* montre que la description des locutions en français hexagonal est confrontée aux mêmes problèmes. La structure *faire* + N, où N est un nom d'action, s'y avère très productive aussi. Elle permet la création de néologismes qui sont en général bien compris et acceptés par les locuteurs comme le constate Thun (1981 : 331) :

les locuteurs qualifient de 'compréhensibles' ou 'peut-être existantes' des formations inventées.

Le fait que bon nombre de créations spontanées suivent effectivement la structure *faire* + N et que les locuteurs n'ont aucun problème à les comprendre indiquerait qu'il existe un procédé de formation au niveau du système de la langue.⁹ Cette hypothèse est corroborée par des recherches en phraséologie qui décrivent des patrons préfabriqués opérant au niveau de la syntaxe (cf. les travaux de Fleischer, 1997, qui parle de *Phraseoschablone*, de « patron phraséologique », et de Burger, 1998, qui renvoie à des phénomènes similaires avec le terme *Modellbildung*, « formation de modèles »).

En résumé, il apparaît que l'article défini ou l'article zéro à eux seuls ne permettent pas de décider si l'on a affaire à une locution. De plus, il semble évident que, même si certaines locutions sont des formations *ad hoc*, « construites dans l'acte même du discours » pour reprendre les termes de Manessy, elles ne sont point arbitraires, mais suivent un patron, un modèle sous-jacent qui n'est pas spécifique aux seuls topoclectes africains. En outre, les néologismes et la plausibilité des locutions inventées indiquent que combinaisons libres et combinaisons figées n'appar-

⁷ Cf. aussi Lafage (1990 : 783) par rapport aux topoclectes africains en général : « Le nominal tend à perdre la plupart des marques de genre et de nombre, pour diverses raisons : parce que devant bon nombre de substantifs, tout déterminant est omis, particulièrement l'indéfini ou le partitif, parce que le substantif est déterminé par le morphème invariable postposé à valeur spécifique *-là*, parce qu'également, la plupart du temps, l'absence de flexion verbale dans l'énoncé ne lève pas l'ambiguïté sur le nombre. »

⁸ Il serait intéressant d'examiner dans quelle mesure les entités figées connaissent, de manière générale, une moindre stabilité dans le topoclecte burkinabé. Cf. Sabban (1998) pour une approche de la variation dans le domaine phraséologique.

⁹ Cf. aussi Giry-Schneider (1978 : 271s) qui se demande : « Peut-on fabriquer un verbe en accolant n'importe quel nom sans déterminant au verbe *faire*, dans un cadre syntaxique donné ? », pour répondre : « Pourquoi pas ? [...] On ne voit pour l'instant aucune restriction à la possibilité de créer de nouveaux verbes avec *faire* et des *noms*. »

tiennent pas à deux catégories mutuellement exclusives, mais se situent plutôt sur un continuum dont les deux pôles sont la stabilité et la créativité. Plus important que le type d'article semble l'usage que les locuteurs font de ces combinaisons. Aussi faut-il enrichir l'analyse sémantico-grammaticale par des critères pragmatico-discursifs et intégrer l'usage.

5. Locutions avec *faire* : caractère usuel

De manière générale, les locutions s'opposent aux combinaisons libres de mots par la spécificité de la combinaison. Celle-ci peut avoir des origines soit linguistiques, soit discursives. Dans les définitions étroites de la locution, on ne tient compte que des combinaisons spécifiques soumises à des restrictions linguistiques (irrégularités syntaxiques ou anomalies sémantiques) qui sont, partant, des unités du système de la langue (cf. Hausmann 1985). Les définitions plus larges font appel à des critères pragmatiques, puisque c'est la stabilité basée sur l'usage et par conséquent une convention discursive qui est décisive. C'est là la position de Bally (1951 : 66) qui insiste sur le fait que les locutions sont, du moins à l'origine, des pratiques discursives :

Ces groupements peuvent être passagers, mais, à force d'être répétés, ils arrivent à recevoir un caractère usuel et à former même des unités indissolubles.

Il en découle que les locutions sont en fait

des combinaisons consacrées par l'usage. (Bally 1951 : 73)

Elles n'appartiennent pas à la langue, mais à la *norme* au sens de Coseriu et relèvent donc de la dimension sociale. Leur stabilité s'explique par des restrictions dans l'emploi. Ce sont des conventions issues des traditions discursives d'une communauté donnée, des choix faits parmi les possibilités offertes par la langue, qui se superposent dès lors aux règles syntaxiques et sémantiques sous-jacentes (cf. Detges 1996 : 52)¹⁰. Une telle conception basée sur l'usage me semble être la seule à pouvoir saisir pleinement la dynamique variationnelle, étant donné que les divergences dans les différents français se manifestent d'abord au niveau du discours avant d'être retenues par la langue.¹¹ Aussi est-ce l'usage, moteur de l'innovation, et par-

¹⁰ À la différence de Thun (1981 : 328) pour qui les combinaisons usuelles, fixées dans la norme, seraient du point de vue de la langue des constructions libres, Feilke (1996 : 146) insiste sur le fait que leur stabilité va au-delà d'une pure co-occurrence, basée sur le critère de la fréquence, puisqu'elles fonctionnent comme *funktionale Ausdrucks-Einheit*, comme des « unités de forme fonctionnelles ». Cf. aussi Burger (1998 : 50) pour qui les *präferierte Wortverbindungen*, « groupements préférés de mots », qui ne montrent pas d'irrégularités sur le plan sémantico-syntaxique sont néanmoins idiomatiques puisqu'ils affichent un léger « effet phraséologique », qui se manifeste p. ex. dans le choix du verbe.

¹¹ La dichotomie entre langue et discours est également à la base de la distinction établie par Fleischer (1997 : 252) qui oppose « Kollokation » et « Nominationsstereotyp ». Alors que les collocations sont des unités de la langue, les « stéréotypes nominatifs » correspondent aux locutions usuelles. Fleischer (1997 : 252) souligne cependant leurs points communs en notant que les deux partagent les traits de la combinaison préférée et de la transparence sémantique et se rencontrent donc dans le domaine des constructions habituelles. Cf. aussi l'étude de Feilke (1996) qui est entièrement consacrée aux constructions habituelles.

tant, les locutions usuelles qui importent pour une description de la norme endogène du français burkinabé.

Il faut donc trouver des critères qui permettent de déterminer le statut des combinaisons avec *faire* rencontrées dans les données et trancher dans un premier temps entre les créations spontanées et les groupements usuels qui seuls appartiennent à la norme endogène. Ensuite, il s'agit d'identifier parmi les locutions usuelles celles qui sont spécifiquement burkinabées afin de découvrir d'éventuelles divergences avec le fonds commun français. L'identification des locutions usuelles se fait d'après Bally (1951 : 70) avant tout par le recours à l'intuition. Pour un locuteur natif, les éléments du groupe laissent

voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du 'déjà vu'.

Mais comment opérationnaliser ce critère plutôt souple pour l'analyse des données ? Ce n'est point simple, car, comme nous l'avons vu, la stabilité d'un groupement de mots peut varier et même les formations inventées tendent à être acceptées. L'intuition n'est pas fiable, et cela vaut d'autant plus pour les locutions avec faible idiomaticité, ce qui limite la validité des tests de perception et de l'évaluation de leur acceptabilité¹². L'identification des locutions reste donc un problème à la fois pratique et méthodologique.

Devant ce dilemme, j'ai eu recours aux sources lexicographiques, sachant bien que cette démarche a ses limites aussi. Dans un premier temps, j'ai consulté le *Petit Robert*, le *Grand Robert* et le *Dictionnaire des expressions et locutions*, édité par Rey & Chantreau (²1997), pour vérifier s'ils listent comme locutions les combinaisons avec *faire* repérées dans le corpus. Ainsi arrive-t-on à filtrer les locutions communes aux français burkinabé et hexagonal. Car le français burkinabé ne se laisse pas réduire à la somme de ses écarts comme le suggèrent parfois les approches différentielles qui, en mettant l'accent sur les divergences, courent le risque de produire une représentation quelque peu biaisée de la réalité linguistique, comme le souligne à juste titre Gadet (1992) dans sa description des variétés diastratiques du français hexagonal. Il peut en résulter un « artefact par concentration » que Frey (2007) a récemment critiqué dans une analyse contrastive de différents topolectes africains.

Dans un deuxième temps, et après avoir identifié les locutions du fonds commun, j'ai cherché à savoir si, parmi les occurrences non mentionnées dans les trois dictionnaires, il en restait certaines qui sont spécifiques au topolecte en question. Afin de repérer les locutions usuelles du français burkinabé, j'ai consulté les inventaires de Lafage (1989) et de Prignitz (1996). Cela m'a permis de reconnaître les locutions burkinabées – et peut-être même panafricaines –, inconnues du français hexagonal. De plus, j'ai consulté l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire* (³2004) (IPLFAN) pour les expressions qui n'apparaissent dans aucun de ces deux inventaires, afin de vérifier si les combinaisons en question sont documentées dans un autre topolecte ouest-africain. Si c'est le cas, il y a de fortes

¹² Cf. Stein (2003 : 4) pour une brève discussion de ce problème.

chances que la locution connaisse une distribution plus large et soit usuelle en français burkinabé aussi.

Avant de passer à la discussion des exemples, je reviens brièvement sur un certain nombre de problèmes méthodologiques avec lesquels la démarche choisie doit composer. D'abord, force est de constater qu'en général les locutions ne sont ni systématiquement, ni complètement listées dans les dictionnaires et inventaires consultés. Cela vaut notamment pour un verbe comme *faire* qui, à cause de sa compréhension réduite, a un potentiel collocatif énorme¹³. Certaines locutions reçoivent leur propre entrée, d'autres apparaissent parmi les exemples qui illustrent la signification du nom. Dans l'ensemble, et malgré les listes impressionnantes sous l'entrée *faire*, la description reste incomplète. De plus, les formes fortement marquées sur le plan diastatique sont souvent exclues. Enfin, les inventaires et dictionnaires sont en retard sur leur temps. Ils ne reflètent pas forcément l'usage actuel. Voilà pourquoi une exploitation systématique des sources lexicographiques reste problématique à plusieurs égards. Alors qu'une entrée dans les inventaires consultés atteste le caractère usuel d'une locution, l'inverse n'est pas toujours vrai. Le fait qu'une combinaison documentée dans le corpus ne se trouve dans aucun des dictionnaires ne suffit pas pour postuler qu'il s'agit d'une création spontanée. Un des inconvénients du recours aux sources lexicographiques étant justement qu'il ferme la porte aux néologismes qui n'ont pas encore fait leur apparition dans les dictionnaires et qu'il ignore la fluidité des usages. De futures recherches sauront peut-être apporter des solutions à ces problèmes.

6. À titre d'exemple : comparaison de certaines locutions du type *faire* + N

Pour des raisons pratiques, je me limiterai ici aux occurrences du type *faire* + N. Ce choix est motivé par le fait que l'article zéro semble indiquer une stabilisation de la combinaison en tant que locution, bien que ce critère reste discutable dans le contexte burkinabé comme nous venons de le voir¹⁴. J'ai classé les 44 occurrences attestées dans le corpus en trois groupes en me basant pour cela sur leur traitement dans les dictionnaires et inventaires. Dans un premier groupe se trouvent les locutions communes aux deux topolectes qui, à part la graphie, ne montrent pas d'écarts. Le deuxième groupe comprend les locutions qui sont attestées en français hexagonal sous une forme différente. Le troisième groupe comporte les combinaisons inconnues du français hexagonal dont le statut locutionnel reste à déterminer.

Certaines locutions apparaissent plusieurs fois dans les données. C'est le cas de la locution *faire attention* qui, avec un total de cinq *tokens* (trois sous forme

¹³ Cf. von Polenz (1987) pour une critique du traitement lexicographique des verbes à support dans certains dictionnaires allemands courants.

¹⁴ Les affinités entre l'article défini et l'article zéro, soulignées par Frey, sont d'ailleurs confirmées par les données où certaines combinaisons apparaissent avec et sans déterminant. Tel est le cas pour *fiait bangarre* vs *fiait le bangarre* (trois occurrences pour la variante avec article et une sans article), *fiait Allah garibou* vs *fiait le garibou*, *fiait malin* vs *fiait le malin*, *fiait coup-t-atat* vs *fiait le coup-t-atat* ou *les coup-t-atats* et *fiait guèrve* (deux occurrences) vs *fiait le grève* ou *guèrve* (trois occurrences). La dernière locution montre en plus qu'en français hexagonal il existe également des variantes (*faire grève* vs *faire la grève*).

négative, deux sous forme affirmative), se trouve au premier rang. Avec quatre occurrences suivent les locutions *faire pitié* et *faire grève* (dont deux avec le mot composé *grève de faim*). Ensuite, on a *faire pardon* avec trois, et *faire cadeau* et *faire mal* avec deux occurrences. Les autres locutions ne sont attestées qu'une fois.

Le tableau suivant regroupe les dix locutions du premier groupe qui, à part la graphie, sont identiques en français hexagonal et constituent donc le fonds commun.

Figure 1. Occurrences du fonds commun français

corpus burkinabé	attestation lexicographique
fiait abitraire	faire qqn arbitre
fiait tenchion (3 occurrences)	faire attention à
fiait pas tenchion (2 occ.)	ne pas faire attention à
fiait crédit	faire crédit à qqn
fiait guërve (2 occ.)	faire grève
fiait guërve de faim (2 occ.)	faire grève de faim
fiait mal (2 occ.)	faire mal
fiait marche nil	faire match nul
fiait pèr	faire peur à qqn
fiait pitié (4 occ.)	faire pitié à qqn

S'y trouvent les locutions avec le plus grand nombre de *tokens* (*faire attention*, *faire pitié*, *faire grève (de faim)*, *faire mal*). Avec un total de 19 occurrences, ce groupe représente presque la moitié des occurrences du type *faire* + N. Aucune de ces locutions n'est mentionnée dans les inventaires différentiels, consacrés explicitement aux emplois burkinabés, ce qui peut être interprété comme un indice de leur appartenance aux normes exogène et endogène.¹⁵

Le deuxième groupe est beaucoup plus hétérogène. Il comprend neuf combinaisons qui – lorsqu'on les compare avec leur équivalent en français hexagonal – montrent certaines différences. Les écarts concernent notamment la suppression du déterminant (*fiait ampoules*, *cadeau*, *miême soze*, *coup-t-atat*, *difference*, *malin*, *parenthèse*), et, dans une moindre mesure, le choix du verbe (*cours de soir*) ou le redoublement d'un constituant (*fiait semblant-semblant*). Une de ces combinaisons apparaît deux fois (*faire malin*), ce qui donne pour ce groupe un total de onze occurrences. Voici la liste des expressions que je cite pour une meilleure compréhension avec leur contexte immédiat :

¹⁵ Lafage (1989, XXIV) insiste sur le caractère différentiel de son inventaire en soulignant que seuls les écarts « par rapport aux usages de la langue-standard telle qu'elle apparaît dans les dictionnaires français courants » y sont répertoriés. Ce français géographiquement non marqué est représenté par le *Petit Robert* (1972) qui sert de norme de référence.

Figure 2. Occurrences attestées en français hexagonal sous forme différente

corpus burkinabé	attestation lexicographique
On va fiait semblant-semblant	faire semblant de
ça fiait ampoules	faire des ampoules
Mais y a des sarwices qui son- taient fiait cadeau à lèr n'amis épis pagtenaires	faire un cadeau à qqn
Farance doivait poug fiait miême soze	faire la même chose
Ministaires sontent fiait loui coup-t-atat	faire un coup d'état
Vous connassent fiait diffe- rence	faire la différence
Si que vous vé fiait malin , on pé poug fiait réciporcité fiait malin	faire le / son malin
Ze vas fiait parenthèsse	faire une parenthèse
les zense sontent fiait cours de soir oubein de adiltes solment	suivre des cours du soir

Dans *fiait semblant-semblant* la modification par rapport à l'équivalent hexagonal *faire semblant* concerne le redoublement du constituant *semblant* qui est probablement dû à une interférence avec les langues de contact où ce procédé permet soit l'intensification, soit la formation d'un pluriel. Il s'agit là d'un phénomène fréquent dans le topolecte burkinabé qui s'observe aussi dans les locutions *fiait le hoba-hoba*, *le woyo-woyo*, *le wanwan*, *le doum-doum*, formées selon le même modèle.

Les expressions *fiait ampoules*, *cadeau*, *miême soze*, *coup-t-atat*, *différence*, *malin*, *parenthèsse* se distinguent de leurs équivalents en français hexagonal par la suppression de l'article défini ou de l'article indéfini. Ces exemples indiquent que la locution n'est pas perçue comme un tout, une unité invariable, étant donné que la suppression de l'article touche également des groupements de mots considérés comme figés dans le topolecte hexagonal. La « règle » du français burkinabé qui exige, du moins pour sa forme basilectale, une suppression du déterminant semble donc primer sur le principe de stabilité de la locution. Tandis que, dans la plupart des cas, l'absence de l'article reste sans conséquences au niveau du sens de l'expression, cela ne vaut pas pour la forme *fiait cadeau à* qui, du point de vue du français hexagonal, constitue un télescopage où s'amalgament *faire un cadeau à* avec le sens de 'offrir un cadeau', et *faire cadeau de* avec le sens de 'épargner qqch à qqn'. D'après l'IPLFAN (³2004) qui liste cette locution, l'ambiguïté n'existerait pourtant pas en français burkinabé où *faire cadeau à* au sens de 'offrir un cadeau, cadoter' semble usuel.

La locution *fiait coup-t-atat*, dont les propriétés formelles sont – mise à part la suppression de l'article – peu saillantes, mérite pourtant une attention particulière puisqu'elle a acquis une nouvelle signification, tout à fait usuelle en français burkinabé comme l'indique son entrée dans l'IPLFAN (³2004) qui ne mentionne que ce sens figuré : « faire un coup d'état : loc. verb. BF (milieu urbain, chez les jeunes) : prendre son (sa) fiancé(e) ou son ami(e) à qqn ». La locution apparaît dans *Moi*

Goama avec et sans déterminant, au singulier et au pluriel. C'est la possibilité d'une double lecture qui pourrait favoriser son emploi fréquent.

Dans l'expression *fait cours de soir*, on observe non seulement une suppression de l'article, mais *faire* semble y connaître aussi une extension sémique puisqu'il prend la place d'un verbe plus spécifique. Alors que le français hexagonal accepte *faire* comme hyperonyme avec le sens de 'donner un cours', la substitution n'est pas possible quand le sens est 'suivre un cours'. En revanche, le français burkinabé neutralise cette différence entre 'suivre' et 'donner'. L'emploi de *faire* à la place de *suivre* semble conventionnalisé puisque le IPLFAN (³2004) liste la locution *faire un cours* au sens de 'suivre un cours', en précisant pourtant que cet emploi serait spécifique au Sénégal. La locution *faire pardon* montre la même tendance puisque *faire* peut y prendre le sens de 'demander' et de 'accorder' (cf. ci-dessous et Manessy, 1994b : 197) alors qu'en français hexagonal ces substitutions ne sont pas conventionnalisées.

Le troisième groupe comprend les combinaisons de mots qui, selon les dictionnaires consultés, ne font pas partie du français hexagonal. Il s'agit donc d'un groupe résiduel, composé d'occurrences dont le statut locutionnel reste à déterminer. On examinera notamment lesquelles de ces combinaisons sont usuelles en français burkinabé. S'y trouvent les expressions suivantes :

Figure 3: Occurrences à statut locutionnel indéterminé

corpus burkinabé	attestation lexicographique
Bilaïsse poug fiait Allah gari-bou	système fondé sur la mendicité (cf. Prignitz, 1996a, s. v.)
poug fiait woya woya	ouyo-ouyo : (wouya-wouya. wuya-wuya du dioula). 1. n. m. BF péj. gueux, vagabond ; 2. en mauvais état ; faire le ouyo-ouyo loc. verb. CI être un va-nu-pieds, un vagabond (cf. IPLFAN, ³ 2004, s. v.)
fiait bangarre	Ø (se bagarrer)
Fiait barconnaze de viande de cien	Ø (braconner)
Mième poug fiait combinaison couplé palcé, couplé vénant, tiercé dans le désordre	Ø (combiner)
ces ponts fiait inondactions	Ø (inonder)
poug fiait pagcelles	Ø (parcelliser)
faut fiait pagdon (4 occ.)	Ø (pardonner, demander pardon)
Si que vous vé fiait malin, on pé poug fiait réciporçité fiait malin	Ø (réciproquer (vx ou région.), rendre la pareille)
Y sontent fiait enfantine , CP 1 zousqu'à gagner le brousse	PR <i>faire</i> II.3 « exercer (une activité suivie) » par ext. <i>faire l'École normale</i> ; ellipt. : <i>faire Navale</i>
fiait Gnoko [prison civile de Ouaga]	PR <i>faire</i> II.3 « exercer (une activité suivie) » par ext. <i>faire de la prison</i>
le coq ai fiait cocorico	
y prende le nom de Thomas poug fiait fonds de coum-miège	

Seulement deux de ces expressions – *fiait Allah garibou* et *fiait woya woya* – sont attestées dans les inventaires. Pour la première locution on trouve chez Prignitz (1996a, s. v.) une entrée *Allah gariboutisme*. Il s'agirait d'un emprunt à l'arabe qui serait dérivé de la formule de prière *allah garibou*, récitée par les élèves des écoles coraniques qui font la quête. Selon Prignitz, l'expression désigne un « système fondé sur la mendicité ». La locution avec le verbe *faire* n'y est cependant pas listée. Dans mes données, la variante *fiait le garibou là* avec article défini et *là* postposé est également attestée.¹⁶ Chez Prignitz (1996a, s. v.), on trouve une deuxième entrée *garibou / garibout* avec l'explication suivante :

¹⁶ L'emploi du verbe *faire* dans les deux expressions ne semble pourtant pas le même. Dans *faire Allah garibou* le verbe pourrait s'interpréter comme un hyperonyme de *dire*, ce qui conférerait un statut délocutif à la tournure qui évoque une phrase énoncée typiquement par un

1. nom donné, par métonymie d'un mot de la prière qu'ils répètent, aux élèves de l'école coranique, qui doivent solliciter l'aumône; 2. par ext. de sens pique-assiette, habitué des fêtes où l'on reçoit quelque nourriture.

La combinaison avec *faire* n'y est pas mentionnée. Dans l'IPLFAN (³2004) aucun des collocants n'est listé. On peut en déduire que ces locutions sont spécifiques au français burkinabé.

L'expression *fiait woya woya* n'apparaît pas chez Prignitz. Par contre, elle est listée dans l'IPLFAN (³2004) avec la graphie *ouyo-ouyo* et les variantes graphiques *wouya-wouya* et *wuya-wuya*, mais on cherche en vain la graphie *woya-woya* utilisée dans *Moi Goama*. D'après cet inventaire, il s'agirait d'un emprunt au dioula, particulier au français burkinabé, qui aurait la signification suivante :

1. n.m. BF péj. gueux, vagabond ; 2. en mauvais état.

La locution *faire le ouyo-ouyo* au sens de 'être un va-nu-pieds, un vagabond' est également listée et – chose surprenante – attribuée au français ivoirien.

Pour les autres combinaisons listées ci-dessus, il n'existe pas d'entrée dans les inventaires. On y distingue cependant un sous-groupe assez homogène où *faire* semble fonctionner comme verbe support (*fiait bangarre, barconnaze, combinaison, inondations, pagcelles, pagdon*). En français hexagonal, on dispose généralement d'un verbe simple pour paraphraser ces combinaisons (*se bagarrer, braconner, combiner, inonder, parcelliser, pardonner*). Cela vaut également pour l'expression *fiait réciprocité* où un verbe simple *réciproquer* existe ; son emploi est cependant jugé « vieux ou régional » par le *Petit Robert* qui propose comme équivalent courant « rendre la pareille ». Bien que ces groupements de mots ne constituent pas des locutions au sens propre, ils connaissent néanmoins une stabilité qui est garantie par un procédé de formation commun, localisable à un niveau linguistique plus abstrait et déjà évoquée plus haut (cf. chap. 4). Ce n'est pas tant la combinaison singulière avec son lexique spécifique qui paraît figée, mais c'est le moule syntaxique sous-jacent qui semble pré-établi. Ces patrons à contenu lexical variable connaissent une interprétation sémantique constante et affichent une sorte d'idiomaticité structurelle dont l'étude se situe à la frontière entre la phraséologie et la syntaxe. En tant que verbe support très général, *faire* se combine avec un grand nombre de prédicats nominaux du type actionnel (cf. Giry-Schneider 1978 ; Detges 1996 : 4). Aussi fonctionne-t-il souvent comme « support de base », apte à remplacer des verbes plus spécifiques avec des valeurs stylistiques différentes :

Il existe souvent pour une même classe sémantique de prédicats, à côté du support le plus 'naturel', le plus fréquent, désignons-le par le terme 'support de base', un grand nombre de formes supplétives, parfois appelées 'variantes' qui relèvent de niveaux stylistiques différents. (Gross 2004 : 348)

Vu la fréquence de *faire* dans les données analysées ici, on pourrait émettre l'hypothèse d'une préférence pour la variante de base au détriment d'une plus

mendiant. *Allah garibou* serait alors une citation figée devenue une désignation. Par contre, dans l'expression avec article défini (*faire le garibou*), *garibou* serait une désignation métaphorique pour 'mendiant' et la combinaison ressemblerait plutôt à une construction avec *faire* comme verbe support dont la forme synthétique correspondante serait *mendier*.

grande variation stylistique. Celle-ci pourrait avoir ses origines dans une réduction des possibilités d'expression due au fait que le français est pour la plupart des locuteurs burkinabés une L2. À part une influence de l'acquisition, on pourrait y voir aussi un reflet de l'oralité. Étant donné que notre corpus est relativement restreint, de telles généralisations paraissent cependant un peu hâtives¹⁷. Il reste que les constructions à verbe support témoignent de la productivité du principe d'analyticité dans le topolecte burkinabé, qui ne se distingue pourtant pas fondamentalement du français hexagonal où ce procédé de formation est également attesté. Finalement, il n'est pas exclu non plus que la fréquence de ces constructions s'explique, du moins en partie, par leurs caractéristiques aspectuelles. Thun (1981 : 335) constate pour les constructions avec *faire* en français hexagonal :

Pour les trois types actionnels (*faire pression, faire route, faire dodo*) la valeur générale de l'unité complexe nous semble être celle d'une *action considérés* [sic!] *dans son effet*, autrement dit, la mise en relief de l'effet.

Cette mise en relief de l'effet repose sur une

différenciation catégorielle des mots français, plus précisément : la signification des catégories verbales. Le type actionnel se base sur le sens 'actionnel' de la catégorie verbale 'verbe'.

Une analyse de ces constructions dans leurs contextes respectifs permettra de vérifier si elles possèdent ce trait aspectuel en français burkinabé aussi.

Quant à *fiait enfantine*, *CP 1* et *fiait Gnoko*, ces groupements de mots ne semblent pas conventionnalisés. Ils illustrent plutôt des aspects spécifiques de la signification du verbe *faire*, que le *Petit Robert* traite dans l'article correspondant sous II. 3 et paraphrase par « exercer (une activité suivie) », en donnant pour le français hexagonal les exemples *faire Navale* et *faire de la prison* qui semblent identiques à l'usage burkinabé. Dans *fiait cocorico* et *fiait fonds de coummiègce* il ne s'agit pas de locutions non plus. Ces occurrences témoignent davantage d'une extension sémique du verbe *faire* qui peut être substitué par un hyponyme plus précis, p. ex. *chanter cocorico, pousser un cocorico* ou *établir un fonds de commerce*.¹⁸

7. En guise de conclusion : convergences et divergences en français burkinabé

Alors que Lafage (1989) niait l'existence d'une norme endogène au Burkina Faso, la situation a certainement changé depuis. Que révèlent les résultats des analyses précédentes par rapport aux tendances de divergence ou de convergence à l'œuvre dans ce topolecte du français ? Dans quelle mesure les locutions avec *faire*

¹⁷ En se basant sur un corpus de presse du Bénin, Stein (2003 : 10) constate que le verbe *entreprendre* y élargit son profil combinatoire au détriment de *faire*. Ces résultats appellent aussi à une vision plus nuancée de l'expansion de *faire* dans les topolectes africains.

¹⁸ En principe ces exemples appartiennent donc au groupe A de Frey (1998). La notion d'« extension sémique » semble néanmoins contestable lorsqu'elle est appliquée à des verbes comme *faire* qui n'ont qu'une compréhension réduite. Schwarze (1995 : 212) souligne à juste titre que la polysémie n'existe pas ou est très réduite dans le cas des mots avec une signification très vague. L'extension sémantique est en quelque sorte inhérente à la signification de base de *faire*.

participent-elles à la formation d'une norme d'usage spécifiquement burkinabée ? D'abord, les analyses montrent que les emplois de *faire* relevés dans les données se recoupent en grande partie avec l'usage hexagonal de ce verbe. Elles confirment donc les résultats de Frey (2007 : 102) qui, dans son analyse contrastive des variétés hexagonale, camerounaise et burundaise, arrive à la conclusion que les différences ne résident

pas tant dans le fonctionnement linguistique que dans l'usage sociolinguistique.

Certains écarts ont été interprétés comme spécificités diatopiques, alors qu'il s'agissait en fait de traits diastratiques ou diaphasiques que les topoclectes africains, considérés souvent sous leurs formes orales, partagent avec les variétés respectives du français hexagonal. Cela vaut aussi pour nos données où – bien qu'elles soient tirées de la presse écrite – la dimension diastratique joue un rôle important. D'après Prignitz (1996 : 403), le langage de *Moi Goama* peut être interprété comme une « transcription du parler de la rue ». Il correspondrait à un français populaire qui représenterait la forme vernaculaire du français burkinabé et partant sa norme endogène. Or, il est évident que, même si la rubrique *Moi Goama* a la réputation de donner une voix à l'homme de la rue, il ne s'agit pas d'un français populaire, mais d'un pastiche de ce français, dont l'imitation n'est pas toujours consistante. Ainsi trouve-t-on, à côté de constructions morphosyntaxiques typiques d'un français basilectal, un vocabulaire parfois très recherché et seulement superficiellement 'burkinisé' à travers la graphie. Les locutions du type *faire* + N apparaissent alors comme un moyen parmi d'autres pour donner une touche populaire au parler de *Goama*. Le langage de *Moi Goama* correspond probablement à l'image que les intellectuels qui forment le lectorat du *Journal de Jeudi* se font du basilecte burkinabé. Si elle ne propose pas une image fidèle du vernaculaire, la rubrique offre néanmoins un regard sur les représentations qui y sont attachées et donne ainsi accès à sa valeur symbolique. De plus, l'emploi intentionnel et parfois ludique de formes divergentes indique que les locuteurs burkinabés ont conscience des différents lectes et que, par conséquent, la norme endogène gagne effectivement des contours plus précis. Lors des analyses, il faut pourtant garder en tête que l'on a affaire à une transposition médiale qui vise des buts spécifiques. Dans les médias, les variétés non standard servent notamment comme marqueurs d'authenticité, tout en confirmant des stéréotypes sociolinguistiques. Et *Moi Goama* tire certainement profit de cet « effet folklorisant » (Gadet 1992 : 13), car c'est du décalage entre un langage apparemment très basilectal et des sujets politico-économiques complexes que naissent les effets comiques qui divertissent un public composé avant tout de gens instruits.

Bibliographie

- BALLY, C. (1909 / 1951). *Traité de stylistique française*. Genève & Paris, Georg & Klincksieck.
- BURGER, H. (1998). *Phraseologie*. Berlin, Schmidt.
- DETTGES, U. (1996). *Nominalprädikate*. Tübingen, Niemeyer.

- DRESCHER, M. (2008). « La reformulation dans la prévention contre le VIH / sida : l'exemple du Burkina Faso », in Schuwer, M. *et alii* (éds), *Pragmatique de la reformulation. Types de discours – Interactions didactiques*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 39-54.
- DRESCHER, M. (2009). « Französisch in Westafrika zwischen endogener und exogener Norm : das Beispiel Burkina Faso », in Stolz, T. *et alii* (éds), *Romanisierung in Afrika. Der Einfluss des Französischen, Italienischen, Portugiesischen und Spanischen auf die indigenen Sprachen Afrikas*. Bochum, Brockmeyer, pp. 41-80.
- DRESCHER, M. (2010). « Contextualizing local knowledge : Reformulations in HIV / AIDS prevention in Burkina Faso », in Higgins, C. & Norton, B. (éds), *Language and HIV / AIDS*. Bristol et alii, Multilingual Matters, pp. 197-213.
- FEILKE, H. (1996). *Sprache als soziale Gestalt*. Frankfurt am Main, Suhrkamp.
- FLEISCHER, W. (1997). *Phraseologie der deutschen Gegenwartssprache*. Tübingen, Niemeyer.
- FREY, C. (1992). « L'extension polysémique du verbe 'faire' en français du Burundi », in *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n°9, pp. 225-249.
- FREY, C. (1998). « Usages du verbe 'faire' en français au Cameroun : polysémie et factitivité. Aspects linguistiques », in *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n°12, pp. 139-152.
- FREY, C. (2007). « Variétés diatopiques et usages du verbe 'faire' : un cheval de Troie dans l'approche différentielle », in *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n°22, pp. 83-155.
- GADET, F. (1992). *Le français populaire*. Paris, PUF.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1978). *Les nominalisations en français. L'opérateur 'faire' dans le lexique*. Genf, Droz.
- GROSS, G. (2004). « Pour un Bescherelle des prédicats nominaux », in *Linguisticae Investigationes* n°XXVII (1), pp. 343-358.
- HAUSMANN, F. J. (1985). « Kollokationen im deutschen Wörterbuch. Ein Beitrag zur Theorie des lexikographischen Beispiels », in Bergenholtz, H. & Mugdan, J. (éds), *Lexikographie und Grammatik*. Tübingen, Niemeyer, pp. 118-129.
- Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire* (2004). Vanves, EDICEF / AUF. [= IPLFAN]
- JUILLAND, A. *et alii* (1970). *Frequency Dictionary of French Words*. The Hague & Paris, Mouton.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (1990). *Gesprochene Sprache in der Romania*. Tübingen, Niemeyer.
- LAFAGE, S. (1989). *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*. Paris, Didier-Érudition.
- LAFAGE, S. (1990). « Regionale Varianten des Französischen außerhalb Frankreichs : Afrika », in Holtus, G. (éd.), *Lexikon der romanistischen Linguistik*. Vol. V / 1. Tübingen, Niemeyer, pp. 767-787.
- LONSDALE, D. & LE BRAS, Y. (2009). *A Frequency Dictionary of French*. London & New York, Routledge.

- MANESSY, G. (1994a). « Pratique du français en Afrique Noire francophone », in *Langue Française* n°104, pp. 11-19.
- MANESSY, G. (1994b). *Le français en Afrique Noire*. Paris, L'Harmattan.
- POLENZ VON, P. (1987). « Funktionsverben, Funktionsverbgefüge und Verwandtes. Vorschläge zur satzsemantischen Lexikographie », in *Zeitschrift für germanistische Linguistik* n°15, pp. 169-189.
- PRIGNITZ, G. (1996a). *Aspects lexicaux, morphosyntaxiques et stylistiques du français au Burkina Faso (période 1980-1996)*. 2 tomes. Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, Lille, Atelier national de reproduction des thèses.
- PRIGNITZ, G. (1996b). « Contrastes et paradoxes du Burkina Faso, pays essentiellement multilingue et résolument francophone », in Robillard de, D. & Beniamino, M. (éds), *Le français dans l'espace francophone*. Vol. 2. Paris, Champion, pp. 547-564.
- REY, A. & CHANTREAU, S. (1997). *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris, Le Robert.
- REY-DEBOVE, J. & REY, A. (1994). *Le nouveau Petit Robert*. Paris, Le Robert. [= Petit Robert]
- ROBERT, Paul (1981). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Société du nouveau Littré Le Robert. [= Grand Robert]
- SABBAN, A. (1998). *Okkasionele Variationen sprachlicher Schematismen. Eine Analyse französischer und deutscher Presse- und Werbetexte*. Tübingen, Narr.
- SCHWARZE, C. (1995). « Polysemie im Sprachvergleich », in Dahmen, W. et alii (éds), *Konvergenz und Divergenz in den romanischen Sprachen*. Tübingen, Narr, pp. 204-219.
- STEIN, A. (2003). « Lexikalische Kombinatorik im afrikanischen Französisch », in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* n°113 (1), pp. 1-17.
- THUN, H. (1981). « Faire école », in Geckeler, H. et alii (éds), *Logos Semantikos*. Vol. III. Berlin & New York, de Gruyter, pp. 352-346.
- WOTJAK, G. (1994). « Nichtidiomatische Phraseologismen : Substantiv-Verb-Kollokationen – ein Fallbeispiel », in Sandig, B. (éd.), *EUROPHRAS 92. Tendenzen der Phraseologieforschung*. Bochum, Brockmeyer, pp. 651-677.

ANALYSE MORPHOSYNTAXIQUE DU MORPHÈME *LÀ* EN FRANÇAIS PARLÉ EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Édouard Ngamountsika
Université Marien Ngouabi

Introduction

Cet article se propose de mener une étude morphosyntaxique du morphème *là* en français parlé en République du Congo (désormais FPC). En effet, l'analyse du morphème *là* en francophonie a donné lieu à une littérature abondante. Il est ainsi observé dans la quasi-totalité des variétés de base française en France (Barbérès 1987 & 1992), en créole (Ehrhart 1993, Neumann 1985, Valdman 1978, Ludwig & Pfänder 2003), en français du Canada (Vincent 1981, Fournier 1988, Wiesmath 2003) et en français parlé d'Afrique (Hattiger 1983, Canut 1998, Ploog 2006, Lafage 1985, Queffélec *et alii* 1997, Italia 2006, Massoumou et Queffélec 2007). Il se dégage de cette littérature que le morphème *là* a plusieurs fonctions, entre autres celle d'actualisateur du substantif. En français d'Afrique cependant, le fonctionnement de *là* n'est toujours pas perçu de la même façon dans toutes ces variétés. Sa présence est souvent expliquée par des interférences entre le français et les substrats africains¹. Or, comme le soulignent Ambroise Queffélec *et alii* (1997 : 65), en français africain, « le sur-emploi du déictique *là* en position post-nominale permet d'actualiser commodément le substantif, tout en respectant les règles de la langue-cible ». Nous nous proposons de vérifier ou d'infirmer à partir du FPC cette hypothèse de *là* actualisateur du substantif qui n'est pas démontrée.

En quoi cet actualisateur du substantif est-il propre au FPC ? Son usage se rencontre-t-il dans d'autres variétés du français parlé en francophonie ? Quelles sont les raisons du sur-emploi constaté ? Il s'agit pour nous d'étudier la nature et la fonction de *là* comme actualisateur démonstratif du substantif en français. Dans un premier temps, il s'agira de rendre compte des différents travaux en francophonie. Il sera question, par exemple, d'étudier les différentes valeurs de ce morphème. Dans un second temps, il sera question d'une présentation du corpus FPC et de l'analyse distributionnelle de *là* dans ce corpus. D'utiles comparaisons se feront avec d'autres variétés du français.

1. Présentation du corpus

Notre corpus s'inscrit dans le projet sur le français parlé en République du Congo en cours de réalisation. La partie transcrite comporte 56.668 mots et repose sur les enregistrements effectués de 2003 à 2004 à Brazzaville en République du Congo dans le cadre de notre thèse de doctorat. Il est constitué de douze textes com-

¹ Ce point de vue est très discutable dans la mesure où le phénomène est relevé presque partout en francophonie. Les raisons sont donc à trouver dans le fonctionnement réel de la langue française ou encore de l'apprentissage du français.

portant un monologue, et des dialogues réunissant deux, trois, cinq et six locuteurs engagés dans une interaction. Ils ont été enregistrés par un chercheur détenteur d'un DEA. Les enregistrements ont eu lieu dans différents cadres comme les buvettes, les rues, la Faculté des Lettres et le restaurant universitaire. Cette diversification de lieu d'enregistrements a favorisé le recours à plusieurs situations. Cette liberté dans le choix du contexte d'enregistrement s'explique par la recherche de la diversité, de la spontanéité et du naturel.

La durée des enregistrements varie entre 15 et 60 minutes. La durée de l'enregistrement est fonction de la disponibilité des locuteurs². Une fois le corpus constitué, nous l'avons transcrit avec le logiciel *Transcriber* qui offre la possibilité d'aligner du texte et du son selon le protocole du Groupe Aixoïse de Recherche en Syntaxe (GARS). Les fichiers audio sont au format Wav. Ils ont été enregistrés selon les normes en la matière (44.1000 MHZ en 16 bits) pour favoriser une bonne audition.

L'objectif du corpus n'est pas certes de travailler sur la représentativité quantitative³ du corpus mais au contraire sur sa qualité. Tout en sachant avec Marie-Paule Jacques (2005 : 27) que

la question de la représentativité est intrinsèquement liée à celle de la généralisation. La possibilité de généralisation est un autre aspect qui suscite la critique. En effet, la question se pose, pour la linguistique de corpus, de savoir jusqu'où extrapoler les observations, jusqu'où étendre les hypothèses et les explications.

Pouvons-nous donc généraliser nos observations et postuler que les restructurations observées dans notre corpus sont extrapolables à la parlure quotidienne de tous les Congolais ? Nous parlerons plutôt d'une tendance, en ce sens que les restructurations sont souvent attestées hors de notre pays. Jacques (*ibid.* : 28) poursuit en ces termes :

La question, pour la linguistique de corpus, est double : d'une part, se donner les moyens de déterminer la représentativité d'un corpus, c'est-à-dire d'indiquer de quel ensemble plus vaste il relève, d'autre part, poser de cette façon le cadre et les limites possibles de généralisations.

Nous pensons que notre échantillon est représentatif du FPC et qu'il permet une analyse syntaxique du morphème *là*.

L'objectif visé est celui de décrire comment les locuteurs congolais emploient le morphème *là* pour actualiser le substantif en s'appuyant sur deux approches : sémantique et syntaxique. L'approche sémantique est incarnée par la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume qui s'intéresse aux processus de la

² Selon Claire Blanche-Benveniste, il faudrait pour une thèse au moins 70 heures d'enregistrements. Nous ne partageons pas ce point de vue. Vouloir faire 70 heures d'enregistrements demande un travail qui dépasse le cadre d'une thèse dont la durée recommandée est de trois ans. Nous ne faisons pas une étude quantitative des corpus mais une analyse qualitative en vue de dégager les tendances dominantes du FPC. Nous partageons par contre le point de vue de Labov soulignant qu'un corpus, quelle que soit son ampleur, ne contient jamais toutes les formes et toutes les constructions d'une langue donnée.

³ D'un point de vue numérique, notre corpus n'est pas représentatif. Un objectif de représentativité serait un leurre. Ce qui nous intéresse, c'est au contraire le prélèvement d'un échantillon en termes de qualité.

détermination nominale. Selon cette approche, le déterminant actualise le substantif dans son passage de la langue en discours. L'approche syntaxique par contre se préoccupe d'étudier les emplois, le fonctionnement et la combinatoire des déterminants du substantif. Voyons ce que disent les grammaires françaises de ce morphème.

2. Selon les grammaires

Dans les grammaires françaises *là* a deux natures : adverbe ou interjection. Comme adverbe, il admet plusieurs valeurs.

Là adverbe

La définition de l'adverbe qu'on retrouve chez Gustave Guillaume et que reprend Gérard Moignet (1981 : 50) est la suivante : « une forme linguistique destinée à apporter un apport sémantique à un adjectif ou à un verbe et non au substantif. Il est incident à ce qui de soi est incident extérieurement, à une incidence. On le définit ainsi par l'incidence du second degré ». De ce point de vue, « le morphème *là* n'est qu'une simple particule placée après le substantif déterminé et rattachée à celui-ci par un trait d'union : *ce cahier-ci*, *ces gens-là* » soulignent Chevalier *et alii* (1997 : 240s). Une simple particule que ces auteurs hésitent à nommer. Il est juste considéré comme un adverbe de renforcement pour rendre la désignation plus précise. C'est d'ailleurs l'idée que corrobore Moignet (1981 : 209) d'un *là* adverbe qui « en position enclitique [...] ajoute une indication locale à un support qui peut être le pronom pseudo-démonstratif *celui* (*celui-ci*, *celui-là*, *ceci*, *cela*), le substantif amené par l'article 'démonstratif' (*ce chemin-ci*, *ce chemin-là*) ou le présentatif verbal *voici* (*voici*, *voilà*) ». Cependant, A.-M. Knutsen (2007 : 168s) estime que cet « élément pourtant fréquent dans le discours oral, que ce soit en français parlé de France ou dans les autres variétés dites 'périphériques', n'est pas doté d'une étiquette particulière et, par conséquent, d'existence structurale réelle dans le système français ». Dans l'exemple : *cette femme-là* ou *femme-là*, le morphème *là* n'a aucune « incidence à l'incidence interne du verbe ou de l'adjectif » (Soutet 1989 : 65), mais est au contraire un actualisateur du substantif *femme*. Cette particule s'est mutée en actualisateur de ce substantif. Nous assistons à la grammaticalisation de ce morphème en actualisateur démonstratif du substantif.

Ce « *là* de clôture » selon l'expression de J.-M. Barbéris (1990 : 564) n'est plus seulement considéré en français parlé comme un adverbe mais aussi comme actualisateur du substantif. Il y a certes des cas où *là* acquiert la nature d'un déterminant mais aussi d'un adverbe dans la mesure où l'incidence externe de l'adverbe modifie la sémantèse du verbe.

3. Quelques valeurs du morphème *là*

Au regard des différents travaux sur le morphème *là*, il se dégage qu'il a plusieurs valeurs en français parlé en francophonie.

a. Le morphème *là* sans valeur précise

Dans son article intitulé « C'est ici ou là ? C'est ici là », Diane Vincent (1981 : 237) perçoit *là* comme un élément phatico-ponctuant qui correspond à « des mots ou expressions qui perdent, en contexte, leur contenu référentiel et leur fonction syntaxique pour n'être plus que des formules rituelles ». Elle considère que « les phatiques-ponctuants ont une probabilité plus grande d'apparaître à des endroits stratégiques dans le discours, par exemple avant une apposition, après une topicalisation, à la fin d'une incise, après un verbe performatif, etc. » (Vincent, *ibid.* : 235).

b. *Là* ayant une valeur démonstrative

En « français antillais, tout comme dans d'autres variétés du français parlé *là* possède toute une gamme de fonctions pragmatiques dont le point de départ semble être la fonction démonstrative », soutiennent Ralph Ludwig et Stefan Pfänder (2003 : 270). Ces auteurs montrent que le *là* / *la* qu'ils étudient se situe principalement dans une fonction pragmatique-démonstrative.

c. *Là* ayant une valeur définie ou démonstrative

L'usage de *là* a beaucoup été étudié en français parlé abidjanais (FPI). Dans sa thèse⁴, Hattiger (1983 : 81) établit un système d'actualisation du substantif bipartite opposant le déterminant zéro, qui marque l'indétermination, et le déterminant *là*, qui a une valeur définie ou démonstrative. Dans ce système, *là* correspond tantôt au démonstratif du français avec une valeur déictique, tantôt au défini avec une valeur anaphorique. La valeur de *là* est ainsi rapprochée de celle d'un déterminant postposé, comme dans les créoles où *là* apparaît également sous une forme intermédiaire entre le défini et le démonstratif français. Raphaël Wiesmath (2003 : 288) constate que la valeur la plus notée de *là* est celle de la particule démonstrative.

Knutsen (2007 : 156) affirme que « la valeur démonstrative en français abidjanais est souvent exprimée par le morphème *là* ». Aussi est-elle d'un usage en FPI moins fréquent. C'est d'ailleurs le point de vue de Jabet (2005 : 84) qui constate que « sur un total de 613 déterminants nominaux, on compte à peine 11 démonstratifs ». La rareté relative des démonstratifs en FPI s'explique par le rôle important joué par le morphème *là*. Car en réalité, « *là* y apparaît comme le déterminant nominal unique », précise Katja Ploog (2006 : 304, 307). Elle indique cependant aussi que le FPI possède « un marquage nominal binaire qui oppose la détermination Ø au paradigme postposé *là* ».

Or, Valdman (1978 : 44) fait état d'un système d'actualisation élaboré évoquant les traits des parlers franco-créoles. Outre certains traits généraux propres à un grand nombre de pidgins (absence des distinctions de genre et de nombre, agglutination du déterminant au nom et emploi de syntagmes prépositionnels régis par *pour* dans l'expression de la possession), Valdman décrit un système de détermination

⁴ Nous nous inspirons du résumé fait par Knutsen, *op. cit.*, p. 168.

exprimé par des postpositions : *lé frubit-leur* 'les fruits', *lé fruit-ça* 'ce fruit-là'. Ces constructions témoignent selon l'auteur, d'une part, d'un éloignement du français parlé de France vers un français autonome, et d'autre part, d'une élaboration par rapport au système simplifié du pidgin. Par conséquent, l'auteur n'exclut pas la possibilité de créolisation de cette variété, à condition que le rôle de la variété dépasse celui de l'intercompréhension dans des situations transitoires et que le degré d'exposition à la variété standard (médias de masse oraux, scolarisation) soit faible.

d. *Là* ayant une valeur démonstrative et emphatique

Queffélec *et alii* (1987 : 194) analysent *là* comme une « particule emphatique, marque d'insistance postposée aux nominaux, aux verbaux et aux phrases. » C'est d'ailleurs le point de vue que soutient Suzanne Lafage qui considère à son tour *là* comme une simple particule démonstrative et emphatique. En effet, dans *Le lexique du français de Côte d'Ivoire* (2002 / 2003 : 525), elle reprend en quelque sorte la définition de Queffélec :

Là, particule démonstrative ou emphatique, adv. usuel mais plus fréq. dans le basilecte, oral surtout. Particule extrêmement fréquente, postposée à un nom précédé ou non d'un déterminant, à un adverbe ou même à une proposition. Sa fonction est généralement d'émphatiser légèrement l'élément qu'elle marque. Dans le basilecte, le nom suivi par cette particule n'est pas précédé d'un déterminant. La valeur est simplement démonstrative. Vous, c'est votre imagination-là qui marche.

Il se dégage de cette affirmation que le morphème *là* a une valeur démonstrative. Nous lisons presque la même définition de « *là*, particule démonstrative ou emphatique. Marque d'insistance post-posée aux nominaux, aux verbaux et aux propositions » chez Omer Massoumou et Ambroise Queffélec (2007 : 210). Contrairement au français parlé de Côte d'Ivoire où *là* est très fréquent chez les peu lettrés, ces auteurs démontrent, par ailleurs, que *là* ne s'emploie pas seulement chez les locuteurs basilectaux mais aussi chez les locuteurs acrolectaux notamment dans la presse et dans la littérature congolaises.

1. À la veille des événements de Mindouli, j'avais dit qu'il faut écouter les gens-**là** qui se battent. (*Les Échos*, 24/04/01)
2. Ah, ces étrangers qui viennent de loin **là**, nous devons bien nous en méfier d'eux. (*Djombo*, 2000, 134)

Cette observation de Queffélec et Massoumou distancie déjà l'usage de *là* en FPC du FPI. En effet, l'emploi standard des démonstratifs en FPC relèverait donc d'un apprentissage scolaire mieux assuré, lorsqu'on sait que le Congo a un taux d'alphabétisation de près de 80 %. Il marque cependant une tendance centripète du FPC.

On remarque par ces trois approches des particularités du français d'Afrique que la nature de *là* est polymorphe. Au regard de toutes ces différentes valeurs de *là*, il se dégage l'idée qu'il s'agit d'un actualisateur démonstratif du substantif. Il convient maintenant de regarder les différents environnements dans lesquels apparaît *là* en FPC.

4. Distribution syntaxique de *là* en FPC

Là postposé au substantif s'emploie dans trois contextes, comme le montre le tableau suivant :

<i>là</i>	Réels	%
Art. + N + <i>là</i>	79	50
Démonstratif + N + <i>là</i>	64	40,50
Possessif + N + <i>là</i>	15	9,50
Total	158	100

La structure syntaxique la plus usitée dans notre corpus est le quantifiant bipolaire *Article + N + là* (50 %), au détriment du caractérisant *Démonstratif + N + là* (40,50 %). Cette dernière construction correspond à la structure apprise à l'école où l'on enseigne aux apprenants à placer *là* après un substantif précédé du déterminant démonstratif. Et pourtant, elle est la forme la plus employée en français au Gabon (Italia 2006 : 282). La prédominance du quantifiant bipolaire s'expliquerait-elle par l'influence de la norme scolaire, lorsqu'on sait que c'est la première forme de déterminant enseignée à l'école primaire ? L'emploi du quantifiant bipolaire étant anaphorique dans l'idéogénèse des locuteurs. Comme pour le Gabon, la construction avec le quantifiant-caractérisant *Possessif + N + là* est la forme la moins employée avec 9,50 %. Nous notons également la quasi absence de la séquence $\emptyset + N + là$ dans notre corpus. Cette construction est pourtant récurrente en français parlé de Côte d'Ivoire.

Nous pouvons remarquer que l'usage du quantifiant bipolaire, du caractérisant et du quantifiant-caractérisant sont tous des déterminants définis actualisant le substantif suivi de *là*, marquant le rôle que joue le déterminant défini devant un substantif. Ces actualisateurs anaphoriques désignent un élément ou un être particulier préalablement évoqué et souvent connu du locuteur. Comme le souligne d'ailleurs Danielle Leeman (2004 : 44) à propos des déterminants définis, ils « ont en commun de présupposer que le référent du nom est identifiable par l'interlocuteur : il sait de quoi il s'agit, soit par le cotexte (linguistique), soit par la situation, soit parce qu'il partage le même monde communicationnel que le locuteur. »

4.1. Le quantifiant bipolaire *Article + N + là*

Il s'agit de la structure la plus attestée dans notre corpus comme nous l'indiquons *supra*. Le morphème *là* clôt le substantif précédé d'un article défini ou indéfini. En 3, il est anaphorique, le substantif *femme* étant déjà évoqué. *Là* remplit ainsi la fonction du déterminant défini qui « fait référence à des individus identifiables par le récepteur à partir de la classe représentée par le nom » (Riegel *et alii* 1994 : 153) :

3. ce que **la femme** disait personne ne pouvait encore l'écouter parce que on se disait **la femme-là** a donné l'argent chez quelqu'un. (*RJCE*⁵, 19, 15ss)

En 4, le morphème *là* n'est pas anaphorique ; pour cerner le référent, seul l'univers partagé entre le locuteur-allocutaire permet une saisie réelle du « blanc » :

4. le monsieur en question s'était fait tuer par **un blanc-là** je ne sais pas si [...]. (*Mbvuru*, 131, 23)

Par contre, dans l'exemple 5, le morphème *là* a une valeur déictique appuyée par le verbe *mettre* qui insinue un mouvement, une désignation :

5. oh – **les grades-là** qu'on m'a – qu'on n'avait pour pour mettre **les-grades-là** – c'est pas pour donner conseil aux gens – c'est pour travailler. (*Campagne*, 53, 3)

On remarque dans ces différents exemples la valeur anaphorique qu'apporte le déterminant *là*. Cette valeur n'est autre que, selon Gustave Guillaume (1919 : 223), l'extension anaphorique qui est « un retour de la pensée à ce qui a été antérieurement son objet [...] ou renvoie à une idée particulière inscrite dans la mémoire ». Gustave Guillaume précise encore que « les articles anaphoriques se rencontrent devant des idées de deux sortes : les unes, rétrospectives, ont trait à quelque chose qui a eu lieu, les autres, prospectives, à quelque chose qu'on prévoit ». Tous les référents de *là* des exemples de notre corpus se focaliseront dans ce schéma rétrospectif ou prospectif.

4.2. Le caractérisant *Démonstratif* + *N* + *là*

Le démonstratif s'emploie, selon les grammaires scolaires, avec un référent, situationnel ou discursif. Il évoque, selon Gérard Moignet (1981 : 170), « la personne d'une sémantèse présente en mémoire ou en situation ». Marc Wilmet (1986 : 160) « analyse, quant à lui, les démonstratifs *ce(t)*, *cette*, *ces* en quantifiant de la série LE, plus une caractérisation tour à tour ostensive, anaphorique ou cataphorique : *CE livre* = p. ex. 'le livre que je montre', ou 'déjà nommé', ou 'dont il sera parlé' ». La valeur endophorique du caractérisant démonstratif apparaît dans les exemples ci-après où les déterminants sont anaphoriques.

En 6, le morphème *là* est anaphorique dans la mesure où les substantifs *cobras* et *Angolais*, désignant les miliciens venus combattre aux côtés du président Denis Sassou Nguesso pendant les troubles sociaux politiques de 1997, ont préalablement été nommés dans ce récit :

6. avec l'aide de Dieu **ces cobras-là** – ces angolais-là ne vont pas – ne vont pas pénétrer. (*QMG*, 61, 6)

De même qu'en 7, « cette antilope-là » est anaphorique en ce sens que le substantif a aussi été nommé en discours. Le morphème *là* ne joue en quelque sorte qu'un rôle de rappel :

⁵ *RJCE*, *Mbvuru*, *QGM*, *AS*, *Campagne* sont les noms des corpus, le premier numéro renvoie à la page et le deuxième à la ligne.

7. peut-être euh dans une forêt vous apercevez euh **une antilope** qui passe euh moi je pense que vous ne serez pas en mesure de pourchasser **cette antilope-là** il faudrait que vous consultez euh celui qui vit. (AS, 170, 12ss)

Dans l'exemple suivant, le caractère de rappel qu'apporte le morphème au substantif est aussi noté. Il s'agit ici d'une anaphore situationnelle où « ce type-là » renvoie au chômeur dont il a été question en amont :

8. Il apprend que sa fille est grosse – – qui t'a grossi + oh ce **ce** en qu'il paraît **type-là ce type-là** il n'a pas de salaire. (AS, 187, 118s)

Avec la valeur endophorique du *démonstratif*₁ + N + *là*₂, nous avons en quelque sorte deux actualisateurs. Le premier permet au substantif de passer du monde virtuel au monde matériel tandis que le deuxième, lui, sert d'appui. Il apporte une valeur supplémentaire au substantif.

4.3. Le quantifiant-caractérisant *Possessif* + N + *là*

Selon Marc Wilmet (*op. cit.* : 108), « la caractérisation possessive fait endosser au possesseur la possibilité de l'assertion ». Cette assertion introduit un savoir partagé entre deux termes dans le discours. La construction anaphorique relève sur le plan cognitif d'un savoir partagé entre les locuteurs dont le référent est maintenu dans leur mémoire en discours. Corblin considère (1995 : 18, 21) qu'« une focalisation antérieurement établie sur un item spécifique » – vers lequel le locuteur a orienté l'attention du destinataire auparavant – est « maintenue » ou encore qu'il y a maintien du « champ d'attention » du destinataire, et ce, au moyen de l'anaphorique.

Pescheux (2008 : 3) précise qu'au sein du discours, le savoir est « partagé », entre autres, en ce que l'occurrence de l'anaphorique présente un élément de connaissance *déjà* connu des deux participants à l'interaction (locuteur et interlocuteur), parce que cet élément est présent dans la « source ».

En effet, la cooccurrence du morphème *là* avec le possessif désigne des êtres particuliers humains (enfants, parents) et un pays particulier (pays). Or, la saisie de l'usage de « mes enfants-*là* » dans l'exemple 9 est très ambiguë, en ce sens que le possessif, quoique actualisant *enfants*, n'est ni anaphorique ni cataphorique. Le fonctionnement de *là* dans ce cas se réfère au contexte énonciatif du fait que le référent n'a jamais été évoqué mais il est « déductible de la situation d'énonciation ou ce que l'on pourrait appeler le 'savoir partagé' des interlocuteurs » (Knutzen 2007 : 173). D'ailleurs, il s'agit des policiers, des « mange-mille »⁶ de la circulation routière qui rançonnent les chauffeurs et les receveurs de bus. En invoquant *ces enfants*, ils exigent un pourboire :

9. tu viens – tu lui corrompre quand même quelqu'un – que vraiment comme vous êtes – aujourd'hui je suis policier quand même j'ai vu que non – vous avez un erreur que vous avez fait je peux t'appeler pour donner seulement quand même quand même que prochainement faut pas faire comme ça – mais vous verrez seulement – donnez vos dossiers de vos permis – qu'est-ce qu'il y a – oh voilà que – le motif – tu as fait comme ça tu as fait comme ça – les clignotants ou

⁶ Cette particularité lexicale, « mange-mil » ou « mange-mille » renvoie aux policiers de la circulation routière qui prodiguent rarement des conseils aux chauffeurs et receveurs de bus mais les rançonnent.

bien – les freins à mains – tu n’as pas de(s) frein(s) – tu n’as pas des clignotants – mais portez seulement à manger – moi j’ai laissé **mes enfants là**.

En 10, *là* a une valeur exophorique. La notion est comprise par référenciation au contexte, l’allocutaire nous montre « un petit crochet là-haut » :

10. par hasard tu ne fais jamais un petit crochet là-haut là où vit **tes vieux parents là**. (AS, 185, 14s)

Dans l’exemple suivant, nous avons une cataphore ; le référent « pays » dont il sera parlé est le Congo.

11. L1 : qu’est-ce qu’on fera l’an prochain – pour qu’il n’y ait plus de fuite. L2 : pour qu’il n’y ait plus de fuite **notre pays là** le Congo mais c’est dire pour qu’il n’y ait pas de sujet. (FM, 15, 4ss)

En réalité, en disant *possessif + N + là*, il semble que le locuteur fasse allusion au fait que celui qui écoute sait plus au moins ce dont on parle. Cela dans le sens d’un renvoi à un savoir que les interlocuteurs partagent. Cela peut être parce qu’on en a déjà parlé un peu auparavant, dans le même entretien. Ou bien, parce qu’on en a parlé bien avant, il y a longtemps. Il se dégage en interaction une forme d’allusion au déjà-dit.

5. *Là* est-il un double actualisateur ?

En FPC, le morphème *là* est postposé au substantif précédé d’un actualisateur. Il est un « complémentaire du déterminant aussi bien dans l’emploi distributionnel que dans l’emploi sémantique » (Italia 2006 : 289). Le déterminant *là* participe ainsi à la détermination nominale, en apportant un élément de plus que le déterminant initial est inapte à apporter. De ce point de vue, nous estimons que la variété du FPC est proche de celle du Gabon et du français de France⁷. Cette différence serait liée à l’influence de la norme scolaire en FPC. Ce morphème sert de renforcement du substantif. Contrairement à cet usage, d’un point de vue syntaxique, le morphème *là* se distancie du FPI où nous assistons à une forme de créolisation du français. Dans cette variété, « le rôle du déterminant, démonstratif ou défini, est rempli par *là* post-substantif, laissant ainsi un espace vide avant le substantif » (Italia 2006 : 290). Toutefois, on peut se demander, à la suite de Françoise Gadet (2011 : 252), dans quelle mesure un phénomène observé est spécifique à des exemples relevés en Afrique. Tout le monde a pu assister à l’une de ces discussions récurrentes : interlocuteur A : « j’ai isolé un phénomène typique du français d’Afrique (ou du français d’ailleurs) » – interlocuteur B : « je le connais aussi dans mon lieu, qui n’a rien à voir avec l’Afrique. » Les deux types de réponses possibles, sans aucun doute justes, apparaissent néanmoins insuffisantes : 1) certes, le phénomène existe ailleurs, mais il y est moins fréquent ; 2) il existe ailleurs, mais avec un autre investissement socio-stylistique de la part des usagers.

C’est probablement le cas de cet emploi de *là* en FPC. Nous n’avons choisi que des cas où il apparaît dans un environnement précédé du substantif. La nature

⁷ Cette affirmation nécessiterait la constitution des corpus écologiques du français parlé dans les différentes aires francophones. Ce corpus permettrait des analyses et d’utiles comparaisons sur plusieurs aspects du français.

récurrente du *là* en français parlé le désigne comme actualisateur démonstratif du substantif. Il est en quelque sorte un double actualisateur du substantif dans la mesure où son apport au substantif est indéniable.

Pour conclure

Là fait partie de l'assiette du nom. Il apporte un support supplémentaire à ce dernier. Aussi a-t-il une distribution d'actualisateur postposé du substantif en FPC, celui-ci étant précédé du déterminant. Le morphème *là* fonctionne de manière privilégiée en cooccurrence, soit avec le démonstratif, qui permet de distinguer une certaine partie des éléments de l'ensemble, soit avec l'article défini, qui selon Marc Wilmet (1986 : 103), fait référence à la totalité des éléments de l'ensemble indépendamment de sa population, dans un rapport d'inclusivité et d'unicité, soit avec le possessif. Contrairement au FPI où *là* occupe directement la place du déterminant en FPC, il vient en complément au déterminant premier du substantif. À partir de quelques exemples précis du FPC, nous avons démontré la valeur d'actualisateur à la suite de Queffélec. Ainsi, *là* serait à classer parmi les déterminants démonstratifs du substantif. Son usage de supplément d'actualisateur se rencontre certainement dans d'autres variétés du français parlé. Mais la spécificité en FPC serait au niveau quantitatif par rapport à d'autres aires linguistiques francophones. Aussi conviendrait-il de mener, par exemple, une recherche sur ce déterminant à partir d'échantillons larges de corpus du français parlé, afin de rendre fiables nos résultats.

Bibliographie

- BARBÉRIIS, J.-M. (1992). « Un emploi déictique propre à l'oral : Le 'là' de clôture », in Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (éds). *La deixis*. Colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990), Paris, PUF, pp. 568-578.
- CHEVALIER, J.-C. *et alii* (1964). *Grammaire du français contemporain*. Paris, Larousse.
- CORBLIN, F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- GADET, F. (2011). « Les français africains – une occasion de retour sur quelques mythes », in Lexander, K.-V. & Lyche, Ch. & Knutsen, A.-M. (éds), *Pluralité des langues, pluralité des cultures : regards sur l'Afrique et au-delà*. Mélanges offerts à Ingse Skattum à l'occasion de son 70^e anniversaire. Oslo, Novus, pp. 247-257.
- GUILLAUME, G. (1919). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris, Hachette.
- HATTIGER, J.-L. (1983). *Le français populaire d'Abidjan. Un cas de pidginisation*. Abidjan, Publications de l'ILA.
- ITALIA, M. (2006). « Le morphème *là* dans les variétés mésolectales et basilectales en français du Gabon », in *Le français en Afrique* n°21, pp. 281-290.

- JABET, M. (2005). *Omission de l'article et du pronom sujet dans le français abidjanais*. Thèse pour le doctorat, Université de Lund, Institut des langues Romanes, Études romanes de Lund 74.
- JACQUES, M.-P. (2005). « Pourquoi une linguistique de corpus ? », in Williams, G., (éd.). *La linguistique de corpus*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 21-30.
- KNUTSEN, A.-M. (2007). *Variation du français à Abidjan (Côte-d'Ivoire). Étude d'un continuum linguistique et social*. Thèse pour le doctorat nouveau régime, FLSH, Oslo, Norvège.
- LEEMAN, D. (2004). *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*. Paris, PUF.
- LUDWIG, R. & PFÄNDER, S. (2003). « La particule *là* / *la* en français oral et en créole caribéen : grammaticalisation et contact de langues », in Kriegel, S. et alii (éds), *Grammaticalisation et analyse. Approches de la variation créole et française*. Paris, Éditions CNRS, pp. 269-284.
- NGAMOUNSIKA, É. (2007). *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*. 2 vol. Thèse de doctorat, Nouveau Régime. Brazzaville & Aix en Provence.
- PESCHEUX, M. (2008). « Le feuillet de l'anaphorisation : de 'facettes' en 'degrés' », in *Texte* n°XVIII (3), épisodes 1-3.
- PLOOG, K. (2006). « Du continuum pragmatico-sémantique aux caractéristiques prosodiques de *là* en (français) abidjanais », in *Le français en Afrique* n°21, pp. 303-323.
- QUEFFÉLEC, A. et alii (1997). *Le français en Centrafrique : Lexique et société*. Paris, Vanves-Edicef.
- QUEFFÉLEC, A. & MASSOUMOU, O. (2007). *Le Français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*. Paris, Éditions des Archives contemporaines – Agence Universitaire de la Francophonie.
- RIEDEL, M. et alii (1994). *La grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- SOUTET, O. (1989). *La syntaxe du français*. Paris, PUF (Coll. « Que sais-je ? »).
- VALDMAN, A. (1978). *Le créole : structure, statut et origine*. Paris, Klincksieck.
- VINCENT, D. (1982). « C'est ici ou là ? C'est ici là », in Sankoff, D. & Cedergren, H. (éds), *Variation Omnibus*. Edmonton, Linguistic Research, pp. 237-244.
- WIESMATH, R. (2003). « La particule *là* dans le parler acadien du Nouveau-Brunswick / Canada », in Kriegel, S. (éd.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*. Paris, Éditions CNRS, pp. 284-302.
- WILMET, M. (1986). *La détermination nominale*. Paris, PUF.

BON, MARQUEUR DISCURSIF EN FRANÇAIS PARLÉ AU MALI

Ingse Skattum

Université d'Oslo, Norvège

1. Introduction

Depuis quelques décennies, les marqueurs discursifs (MD)¹ sont très en vogue comme sujet d'étude (Dostie et Pusch 2007 : 3). Dans l'introduction au numéro de *Langue française* que les auteurs rédigent sur le sujet, ils font état des caractéristiques habituellement considérées comme constitutives des MD : ils appartiennent aux classes mineures et sont morphologiquement invariables, ne contribuent pas au contenu propositionnel des énoncés, sont prosodiquement indépendants et optionnels sur le plan syntaxique (n'entrant pas dans une structure argumentale, tout en occupant différentes positions), ont un rôle au-delà de la phrase, relevant de la macro-syntaxe, se distinguent des classes majeures invariables des adverbes (qui peuvent entrer dans des structures argumentales), des conjonctions (qui ont un rôle intra-phrastique), et des prépositions (qui introduisent un circonstant ou l'argument d'un prédicat). Les MD se construisent pour une part importante à partir de la décatégorisation / recatégorisation d'unités appartenant initialement à d'autres classes grammaticales. Ils ont ainsi souvent un correspondant non discursif sur le plan de la forme (*bien* adverbe / *bien* MD). L'unité non discursive est souvent l'unité source du MD. Les MD peuvent aussi être complexes, formés de plusieurs mots (*bon ben*, *enfin bref*) ou d'une expression verbale (*je pense*, *tu vois*). Toutes ces unités sont particulièrement usitées dans la langue orale, notamment dans des situations d'interlocution.

Dostie et Pusch estiment que les recherches sur les MD sont plus développées dans les traditions allemande et anglo-américaine que dans la tradition française. Cela vaut en particulier pour la variation. Si celle-ci se laisse souvent expliquer par des schémas sémantiques généraux sous-jacents comme la pragmatization d'unités lexicales pleines, on observe aussi des variations diatopiques : usage régional, marqueurs nés du contact de langues (facteur intersystémique), et l'extension de ces unités en fonction de facteurs intra- et extrasystémiques.

Quant à l'Afrique francophone, l'approche pragmatique est encore moins développée que pour les français de France ou du Canada (Drescher & Neumann-Holzschuh 2010b : 10). Or, selon G. Manessy (1992 : 63s), la caractéristique la plus saillante du français oral, en Afrique comme ailleurs, est précisément les « appuis du discours ».

M. Drescher & I. Neumann-Holzschuh (*op. cit* : 10) citent, sans prétendre à l'exhaustivité, quatre travaux pragmatiques, tous portant sur le Cameroun (Bilola

¹Les termes varient : *marqueurs* (*discursifs*, *pragmatiques*), *particules* (*discursives*, *énonciatives*), *mots du discours* ou *connecteurs* (Dostie & Pusch 2007 : 3), *appuis du discours*, *mots-balises* (Manessy 1992 : 63s).

2003, Farenkia 2006 & 2008 et Feussi 2008). Parmi les travaux s'intéressant plus spécifiquement aux MD, on citera Boutin (2009), Peuvergne (2009), Abolou (2010), Klaeger (2010), et Pfänder & Skrovec (2010), tous de date récente. La seule monographie est celle de Klaeger (2010), consacrée à quatre MD dans le français du Burkina Faso : *même* et *ou bien*, plus les deux emprunts *ke* et *de*. Abolou (2010) étudie les MD *non* et *kɛ* en Côte d'Ivoire, le dernier étant un emprunt. Les deux dernières études prennent donc en compte l'aspect intersystémique, alors que Pfänder & Skrovec (2010), qui se consacrent au connecteur / marqueur *donc* en se basant entre autres sur un corpus du Sénégal, adoptent une perspective comparative, « universaliste ». Enfin, Peuvergne (2009) et Boutin (2009) examinent les particules énonciatives, balises du discours rapporté, en se basant sur des corpus provenant respectivement du Cameroun et de trois pays de l'Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali. L'approche de ces dernières études est intrasystémique. Comme l'explique B. A. Boutin :

La zone [Afrique de l'Ouest] n'est pas choisie pour rechercher des 'particularités africaines', mais au contraire à cause de sa pertinence dans l'élaboration d'une théorie générale. En effet, des stratégies communes aux locuteurs francophones de nombreuses zones géographiques y sont plus visibles du fait d'une appropriation du français qui n'hérite que partiellement des contraintes de la longue tradition grammaticale de l'écrit. (Boutin 2009 : 3)

Si Boutin vise les « stratégies communes » plutôt que les divergences, elle remarque certaines différences diatopiques : le français a des fonctions non seulement véhiculaires mais aussi vernaculaires en Côte d'Ivoire, et à un moindre degré au Burkina Faso, alors qu'au Mali, « le français est rarement utilisé hors d'un contexte académique ou international » (*ibid.*).

À ma connaissance, il n'existe pas d'études spécifiques sur les MD du français parlé au Mali. Je voudrais donc me focaliser sur ce pays, où le français est langue officielle et langue d'enseignement sans être la L1 des habitants, ni une langue étrangère ordinaire (*cf.* la distinction français langue seconde (FLS) / français langue étrangère (FLE)). Dans ce type de situation sociolinguistique, la pression académique est plus forte que dans les contextes où le français se vernacularise, avec pour conséquence que le français y est (réputé) plus proche du français standard. Comme le dit un informateur malien : « [...] nous quand on parle français on va parler comme un livre. »²

Le présent travail analyse deux genres de discours oral, un entretien semi-directif et une conversation libre, produits par 13 locuteurs maliens en 2006 à Bamako, dans le cadre du projet *Contemporary French in Africa and the Indian Ocean : Usage, Varieties and Structures* (CFA)³, selon le protocole du projet *Phonologie du français contemporain* (PFC)⁴.

Sur la base de ce corpus, je me propose d'examiner l'emploi du MD le plus fréquent au Mali, *bon*, et de le comparer à ce qui s'observe dans d'autres pays fran-

² Si la cible est effectivement le français scolaire, les exemples du chapitre (6) illustreront que ce but n'est pas nécessairement atteint.

³ < <http://www.hf.uio.no/ikos/english/research/projects/cfa/index.html> >.

⁴ < www.projet-pfc.org >.

cophones⁵. Pour la comparaison, je m'appuie sur les statistiques de la base PFC, sur les travaux africanistes cités et sur d'autres travaux pertinents pour ce MD. Chemin faisant, je m'interrogerai sur le sens des emplois observés. Comme F. Gadet (2011 : 255), je voudrais « élargir la perspective linguistique aux aspects communicatifs et culturels », pour considérer « les langues dans la dynamique des contacts et des interactions entre usagers ».

Dans ce qui suit, je présenterai d'abord brièvement la situation sociolinguistique du Mali (2) et ensuite l'approche méthodologique (3). L'exposé d'un certain nombre de travaux sur *bon* (4) précédera l'analyse quantitative (5) et qualitative (6) des résultats, avant la conclusion en (7).

2. Le Mali

Le Mali est représentatif d'une poignée de pays africains francophones possédant une langue endogène majoritaire au niveau national. Dans ces pays, la langue véhiculaire endogène freine l'usage du français dans la communication interethnique, le confinant à des contextes plutôt (mais pas seulement) formels. Le degré de contact avec les Français joue aussi : les pays côtiers, colonisés plus tôt et par la suite plus exposés à une présence française, sont plus largement francophones que les pays de l'intérieur.

Du fait de l'existence d'une *lingua franca* nationale et de la position enclavée du Mali, le français y est peu pratiqué au quotidien et par conséquent acquis presque exclusivement à l'école. À ces facteurs extrasystémiques s'ajoutent les facteurs intersystémiques, c'est-à-dire l'influence des L1 ou de la *lingua franca* endogène sur le français (Lyche & Skattum 2010a, Skattum 2010a & b).

Il existe au Mali une vingtaine de langues nationales (Skattum 2008). La langue majoritaire y est le bambara, parlé par environ 80 % des 13 millions d'habitants comme L1 ou L2. Il est surtout dominant au sud et dans les villes, mais ne cesse d'avancer sur l'ensemble du territoire et aussi d'acquérir de nouveaux domaines d'emploi (Dumestre 1994). On trouve cependant une certaine résistance à cette domination, notamment parmi les Songhay et les Touareg du nord (Canut 1996, Touré 2011).

Le taux d'alphabétisation au Mali n'est que de 26 % (*L'état de l'Afrique 2011*) et explique, avec le rôle dominant du bambara, que le Mali est considéré comme l'un des pays africains les moins francophones. Selon Rossillon (1995), il est même rangé dernier, avec 10 % de locuteurs seulement (5 % de locuteurs « réels » et 5 % de locuteurs « potentiels »)⁶.

3. Méthodologie

L'enquête au Mali⁷ eut lieu en décembre 2006 à Bamako, selon le protocole PFC, adapté au contexte plurilingue pour permettre des analyses syntaxiques et

⁵ Pour une discussion des problèmes liés à la définition des « variétés », et notamment des variétés nationales en Afrique, cf. Skattum (2010a).

⁶ Les taux de locuteurs du FLS sont calculés selon le niveau de scolarisation : au moins deux ans d'école donneraient un locuteur « potentiel » et au moins six ans, un locuteur « réel ».

⁷ Effectuée par Chantal Lyche et Ingse Skattum de l'Université d'Oslo.

sociolinguistiques (Lyche & Skattum 2010b). La sélection des 47 témoins enregistrés se fit selon quatre paramètres qui sont, par ordre d'importance décroissante : 1) le niveau d'instruction; 2) l'âge; 3) la L1; 4) le sexe. De ces locuteurs, 13 sont entrés dans la base PFC, librement accessible, avec 10 minutes de transcription par genre et par personne (au total environ 4 h 20 min. de transcriptions).

Comme le constatent Dostie & Pusch (2007 : 6), on note, parmi les chercheurs, un « intérêt récurrent pour certaines unités ». La sélection des MD pour cette étude s'est faite en fonction de telles unités. Outre celles relevées pour les locuteurs natifs, certaines sont fréquemment mentionnées (quoique rarement étudiées) pour leur emploi particulier en Afrique : *ah, aussi, bon, chose, en tout cas, là, même, mais, non, ou bien, oui, quand même, quoi, sinon, toi aussi, vraiment*, et les emprunts *de / de* et *ke / ke*⁸. Ces unités font toutes partie de la présente requête, sauf *là*, abondamment commenté ailleurs (par exemple Knutsen & Ploog 2005), et *aussi, en tout cas, toi aussi* (qui m'avaient échappé). Je n'ai pas non plus considéré les emprunts. À partir de cette sélection – certes aléatoire – une recherche systématique portant sur une quarantaine d'items a été effectuée dans la base PFC.⁹

Au moment de la requête, début novembre 2010, cette base comprenait 36 points d'enquête, en France et hors de France (ensemble appelé ici « monde francophone »), dont 6 en Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal). La recherche s'est faite à trois niveaux : francophone (385 locuteurs), africain (70 locuteurs) et malien (13 locuteurs).

Distinguer les unités discursives des unités non discursives à une échelle aussi importante dépasse le cadre de cette étude. J'ai donc choisi de faire d'abord une comparaison quantitative basée sur les données « brutes », sans égard à la répartition entre unités lexématiques et pragmatiques. Les données sont toutefois comparables et indiquent l'existence de certaines convergences et divergences de nature diatopique. Les comparaisons quantitatives se feront aussi selon les moyennes des éléments examinés (le nombre d'occurrences divisé par le nombre de locuteurs à chacun des trois niveaux).

L'analyse quantitative a révélé que *bon* est l'élément le plus fréquent au Mali comme au niveau africain. J'ai donc fait le choix de focaliser l'analyse qualitative sur ce marqueur. Cette analyse sera « nette », s'appuyant sur le seul emploi discursif au sein du corpus malien, en tenant compte des contextes textuel, situationnel et culturel. La comparaison qualitative se fera à l'aide de travaux précédents portant sur ce MD.

L'un des inconvénients de la base PFC est que les enregistrements sont sollicités par les chercheurs et que les genres ne sont donc pas écologiques, ce qui réduit la possibilité d'étudier la variation diaphasique (Dister *et alii* 2008). De plus, l'entretien est sur-représenté dans les corpus oraux (Fernandez 1994 : 210). C'est néanmoins « un genre du discours parmi d'autres » (Pfänder & Skrovec 2010 : 185). La conversation libre en français est, d'autre part, étrangère aux pratiques usuelles

⁸ Sources : Manessy 1992 ; Abolou 2010 ; Boutin 2009 ; Peuvergne 2009 ; Klaeger 2010. Klaeger cite, de plus, Canut 1998, Féral 1994, Lafage 1985, Manessy 1978 & 1991, Prignitz 1996a & b & 1998. (Pour les références précises, voir la bibliographie de Klaeger 2010).

⁹ Cette liste ne prétend pas être exhaustive, puisqu'il s'agit d'une classe ouverte, productive.

au Mali (comme dans la plupart des pays subsahariens), le moyen de communication normal dans les contextes informels étant une langue africaine. Néanmoins, l'analyse montre que le registre formel (entretien) et le registre informel (conversation) se distinguent nettement quant à l'utilisation des MD. Le protocole PFC semble donc malgré tout permettre l'étude non seulement des variations diatopique et diastratique, mais aussi de la variation diaphasique. La différence de style tient d'abord au statut des interlocuteurs qui, dans les entretiens au Mali, sont deux Européennes, alors que dans les conversations, ce sont des pairs (ami, collègue, voisin, parent) qui, à une exception près, sont des compatriotes. La forme du genre influe aussi sur le style : les entretiens sont constitués surtout de questions-réponses, alors que les conversations privilégient le dialogue. La narration, sous forme d'anecdotes et de récits de vie, existe cependant dans les deux genres. L'analyse tant quantitative que qualitative prendra en compte cette différence de genre.

4. Travaux antérieurs

Bon est l'un des MD les plus étudiés du français, *inter alia* par Gülich (1970), Auchlin (1981), Winther (1985), Fernandez (1994), Hansen (1995, 1998) et Beeching (2007). Dans les travaux des africanistes, il est souvent mentionné mais n'a, à ma connaissance, pas fait l'objet d'étude sauf en tant qu'introducteur au discours rapporté. Les exemples cités par Boutin, également tirés de la base PFC, sont de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso et non du Mali, qui se distingue par sa « préférence pour des constructions classiques » (Boutin 2005 : 7).

E. Gülich (1970, in Hansen 1995 : 25), classe *bon* parmi les « signaux de découpage du discours », et A. Auchlin (1981) le décrit comme un « marqueur de structuration de la conversation ». A. Winther (1985 : 85, 89) distingue deux types de ponctuation du discours : ponctuation discursive et ponctuation métadiscursive. Dans le premier, *bon* est le « constituant initial d'intervention », dans le second, il est « inséré dans l'intervention ».

M. M. J. Fernandez (1994) décrit un grand nombre de particules énonciatives (PEN) de plusieurs langues, avant d'esquisser des tendances universelles dans la construction du discours. Elle constate que les linguistes sont quasi unanimes à reconnaître deux sous-catégories : des particules interpersonnelles et des particules de nature textuelle. Elle distribue ensuite les différentes PEN dans sept classes distinctes, la polyvalence de *bon* expliquant qu'il est présent dans toutes les cases (Fernandez 1994 : 225).

M.-B. M. Hansen (1995 : 25) trouve superficielles les conceptions de *bon* « comme une espèce de ponctuation orale » et propose une analyse de ses différents emplois comme recélant un sémantisme commun d'acceptation. Elle s'accorde avec ses prédécesseurs sur la distinction entre deux types de marqueurs et organise comme Winther son analyse selon la position de *bon*, mais considère les deux types comme métadiscursifs puisque portant sur l'acceptation du discours. C'est ainsi que, dans le premier type, le locuteur communique qu'il accepte un contenu, un acte illocutoire ou d'énonciation (elle nommera en 1998 cet emploi *interjective use* parce que proche de la fonction des interjections). Dans le second cas, désigné comme *the discourse marking use 'proper'* (1998 : 225), le locuteur demande à l'interlocuteur d'accepter un contenu, un acte illocutoire ou d'énonciation. Elle critique Winther de

ne pas étendre l'idée d'acceptation au deuxième groupe, mais d'y voir seulement « une sorte d'hésitation ou de cogitation de la part du locuteur » (1995 : 26).

Elle définit, pour les deux groupes, deux fonctions qui peuvent coexister, même si l'une des deux sera en général prédominante. Dans le premier type, le marqueur a le plus souvent une fonction 'sociale', c'est-à-dire que son emploi est relatif au processus de négociation des rôles inhérents à la conversation ; dans le second cas, plutôt une fonction 'cognitive', où son emploi est relatif au processus de compréhension de l'énoncé.

K. Beeching (2007) choisit une autre approche, étudiant les rapports entre un certain nombre de MD (dont *bon*) et l'identité sociale des locuteurs. Définissant trois facteurs de politesse (neutre / normale, moderne et traditionnelle), elle s'intéresse à l'évolution de ces rapports à travers trois corpus établis entre 1968 et 2002, liant l'emploi des MD à l'appartenance sociale des locuteurs. *Bon* connaît un emploi stable du point de vue diachronique et diastratique, appartenant au groupe de marqueurs « normal ». Ce groupe est associé à la déférence, définie comme une politesse non marquée. Simultanément, *bon* se répand, notamment parmi les jeunes, et rejoint ainsi, pour deux raisons (diachronique et diastratique), le groupe de marqueurs qu'elle appelle « moderne », associé à la camaraderie. Hybride du point de vue de l'identité sociale, *bon* véhicule aussi deux sens principaux, comme « marqueur d'étapes dans une narration et marqueur d'atténuation » (*ibid.* : 90), mais Beeching constate qu'il « reste un travail qualitatif très important à faire pour distinguer les usages¹ (narration) des usages² (atténuation) » (*ibid.* : 91). Le corpus malien se prête bien à une telle analyse, vu l'abondance des occurrences.

5. Analyse quantitative

La requête dans la base PFC a donné 6 831 / 2 166 / 890 occurrences de *bon*,¹⁰ qui est la plus fréquente des unités examinées aux niveaux tant malien qu'africain (alors qu'il arrive au second rang au niveau francophone, après *mais*). La moyenne au Mali est toutefois le double de celle du niveau africain : 17,74 / 30,94 / 68,46. En éliminant l'adjectif *bon* comme épithète (*un bon jour*) et comme attribut (*c'est bon*)¹¹, on se retrouve avec 563 *bon* MD au Mali.

La collocation *ah bon* n'est pas comprise dans ce chiffre. Considérée comme lexicalisée (Hansen 1995 : 27), elle est comptée à part (305 / 104 / 67 occurrences) et n'est pas traitée ici, bien qu'elle soit relativement plus fréquente au Mali qu'aux autres niveaux (0,79 / 1,48 / 5,15). D'autres MD complexes comme *oui*, *bon / bon oui*, *bon non* ; *d'accord bon / bon d'accord* ; *bon donc* ; *mais bon* ; *bon après* ; *parce que bon*, etc., sont par contre pris en considération.

La grande fréquence de *bon* au Mali est-elle due à une désémantisation (encore) plus forte que celle opérée aux niveaux francophone et africain ? C'est l'une des questions qui seront examinées ici :

[U]n blanchiment sémantique multiplie les occasions dans lesquelles il est possible d'employer un terme ; et si ce terme est vu positivement, ce sens « javellisé » (ou,

¹⁰ Les chiffres absolus comme les moyennes seront désormais indiqués dans cet ordre : niveaux francophone / africain / malien.

¹¹ Locution qui, en soi, peut fonctionner comme un MD.

autrement dit, pragmatiquement enrichi) peut se propager à travers la population (Beeching 2007 : 91).

D'autre part, un certain nombre d'éléments fréquemment étudiés en français sont peu représentés dans les corpus africains, par exemple *ben* (30 occurrences au Mali, 12,78 / 1,99 / 2,30), *bon ben* (1 occurrence, 0,75 / 0,07 / 0,07), *enfin* (12 occurrences, 8,62 / 1,39 / 0,92), *tu vois* (11 occurrences, 2,70 / 1,14 / 0,85), *bref* (0 occurrence, 0,14 / 0,04 / 0) et *eh bien* (0 occurrence, 0,11 / 0,03 / 0).

En même temps, la classe des MD s'enrichit au contact des langues et cultures locales. Cela vaut entre autres pour l'expression figée *Inch'Allah* (22 occurrences, 0,09 / 0,31 / 1,69) et l'invocation de Dieu sous différentes formes en voie de lexicalisation : *grâce au bon Dieu, on remercie Dieu, c'est Dieu qui décide, c'est Dieu qui l'a voulu*, etc. (85 occurrences, 0,66 / 2,47 / 6,54). (*Mon Dieu* n'est par contre pas attesté dans le corpus malien.) *Tu as vu* apparaît comme une variante de *tu vois*, avec 17 occurrences contre 11 de *tu vois*. Des 17 réalisations de *tu as vu*, 8 sont pragmatiquisées, peut-être sous l'influence de l'opposition aspectuelle de nombre de langues africaines. Ainsi les verbes de nature évidentielle se mettent-ils à l'accompli dans les MD bambara *i y'a mèn*, 'tu as entendu' et *i y'a faamu*, 'tu as compris' (le verbe *ye* 'voir' étant peu utilisé à cet effet). Quant à *bon*, Beeching attribue sa pragmatiquisation à des facteurs intralinguistiques. Il me semble possible de considérer aussi l'influence intersystémique de l'interjection *ayiwa*, empruntée à l'arabe et très fréquente en bambara. Elle est, selon le dictionnaire bambara-français de Bailleul (2000 : 16),

de sens assez variés

- bon, d'accord (réponse positive à une permission demandée)
- eh bien ! allons !, dans ce cas (exhortation à faire qc)
- alors (dans les récits) (peut introduire une prudente réflexion).

Ces sens correspondent assez bien à ceux définis pour *bon*. Désémantisation ne veut en effet pas dire blanchiment total : « l'approche a-sémantique recule », selon Dostie et Pusch (2007 : 6), et il faut donc tenter de cerner le sens des MD, « différent de celui des unités appartenant aux classes traditionnelles comme les noms et les verbes et les adjectifs » (*ibid.*).

Hansen (1995, 1998) oppose *bon* à *ben*. Les deux indiqueraient des orientations interprétatives opposées, *bon* tendant vers le consensus, *ben* vers la réfutation. Or, *ben* est, comme on l'a vu, peu présent en terre africaine par rapport au monde francophone (12,78 / 1,99 / 2,30). Pour expliquer cette faible représentation, qui tranche avec la fréquence de *bon* (17,74 / 30,94 / 68,46), on peut d'abord invoquer l'importance accordée au consensus en Afrique. Car s'il est vrai que toute conversation obéit en règle générale au « principe de coopération » (Grice 1979 : 61), le consensus paraît jouer un rôle primordial en Afrique¹². Comme l'écrit le romancier sénégalais Ousmane Sembène (1966 : 77) : « Toute vérité qui divise, qui jette la discorde entre les gens d'une même famille est mensonge. Le mensonge qui tisse, unit, soude les êtres, est vérité. » La sémantaxe de G. Manessy met

¹² La presse malienne offre de nombreuses illustrations de cette attitude (Skattum 1998 : 9s). Voir aussi Courade (2006 : 198) sur l'importance du consensus politique, dont certains régimes autoritaires abusent en se référant au modèle du « palabre à l'africaine ».

l'accent sur « les processus cognitifs qui président à la mise en forme et à l'organisation de l'information » (1994 : 87). Il se peut que le schéma consensuel sous-jacent soit particulièrement fort au Mali, connu pour sa fidélité aux traditions.

On peut aussi invoquer la forme de *ben*, contraction de *bien*¹³. Les occurrences de *ben* ne proviennent que dans 10 des 30 cas des locuteurs maliens. Comme le dit un informateur malien (dans une enquête sur la perception des accents, Lyche & Skattum 2010a) :

Ceux qui ont fait la France, vous sentez qu'ils essayent d'utiliser des mots, par exemple *manif* pour *manifestation*. Nous autres, nous parlons de la manière la plus simple. Si je dis *instit* on ne va pas me comprendre, je dis *instituteur*.

Bien que *ben* se comprenne sans peine, cette contraction semble, comme la troncation, moins développée en FLS qu'en français L1.

Parmi les 563 occurrences de *bon* MD, on observe par ailleurs une différence diaphasique notable entre les deux genres : 354 occurrences dans les entretiens semi-directifs contre 209 dans les conversations libres (63 / 37 %), et une différence encore plus prononcée, dans les entretiens, entre enquêtés (355 occurrences) et enquêtrices (19 occurrences), une répartition de 95 / 5 %. Le rôle des interlocuteurs (la fonction sociale) influe donc de manière significative sur l'usage : le locuteur qui pose des questions en produit peu, alors que son interlocuteur semble, par *bon*, se donner le temps de réfléchir et de prendre position par rapport au contenu de la question. L'origine européenne des enquêtrices s'ajoute à la nature formelle du genre, et renforce probablement la tendance à vouloir répondre de manière adéquate. La locutrice FC produit par exemple 31 *bon* dans l'entretien et pas un seul dans la conversation avec sa sœur. Dans les conversations, de nature plus informelle et de structure plus symétrique, la répartition de *bon* est généralement symétrique aussi. Que la fréquence soit faible (2 / 2) ou forte (29 / 32), elle a donc tendance à s'équilibrer, suggérant que les locuteurs s'adaptent l'un à l'autre.

Toutefois, quelques exceptions s'observent. On aperçoit en effet des différences individuelles importantes chez les 13 locuteurs : BD produit ainsi 92 *bon* (les deux genres compris) alors que BH n'en produit que 2. Le nombre d'occurrences ne montre aucune corrélation avec les trois paramètres suivants : niveau d'étude, âge et sexe. Seul le quatrième paramètre, celui de la L1, paraît jouer un rôle dans le corpus malien¹⁴. Ainsi, les locuteurs de L1 bambara et sénoufo occupent-ils les 5 premières places¹⁵, alors que les locuteurs de L1 songhay et tamasheq se placent en bas de l'échelle, occupant 5 des 6 dernières places, les locuteurs du fulfulde se trouvant en position médiane (6^e et 10^e rangs). Cette répartition pourrait confirmer l'hypothèse d'une influence de *ayiwa*, mais il faudrait se renseigner sur l'usage de cet emprunt arabe dans les trois autres langues nationales avant de conclure.

¹³ *Bien* est relativement mieux attesté au Mali qu'aux deux autres niveaux (12,72 / 13,56 / 31,54), fréquence qui peut s'expliquer par l'emploi étendu de l'adverbe *bien* ((ça) c'est bien (ça)) plutôt que par l'emploi du MD *bien*. Ces expressions véhiculent, comme *bon*, un penchant pour le consensus et sont à un certain degré pragmatiques.

¹⁴ L'échantillon comprend des locuteurs de 5 langues nationales : bambara (4 locuteurs), sénoufo (2), fulfulde (2), songhay (2) et tamasheq (3).

¹⁵ Les 2 locutrices sénoufo habitent Bamako depuis de nombreuses années et dans le test de perception d'accents, elles sont le plus souvent assimilées aux bambarophones.

6. Analyse qualitative

Les emplois de *bon* seront analysés en fonction de la classification de Hansen. Chemin faisant, les autres travaux consultés seront également mis à contribution pour examiner d'éventuelles ressemblances et dissemblances avec le corpus malien.

6.1. Bon, marqueur interjectif

Bon en fonction interjective figure en début d'un tour de parole. Cette position est la plus fréquente dans les entretiens :

- (1) E2¹⁶ : Donc parlez-moi un petit peu, je peux, est-ce que je peux vous demander quel âge vous avez ?
BD : **Oui, bon**, j'ai à, à peu près, tren/, trente-huit ans.

Comme le constate Fernandez (1994 : 210) : « Dans l'entretien, l'enquêté s'installe dans sa réponse, décompose et recompose le thème proposé par l'enquêteur, au gré de ses souvenirs. » *Bon* est ainsi dilatoire, avec d'autres indices d'effort, de gêne, d'hésitation. Ces indices, dits *hedges*, expriment « une réserve vis-à-vis le contenu précis d'un terme ou la valeur de vérité d'une proposition » (Hansen 1995 : 33). Ainsi, *à peu près* souligne la réserve quant à l'âge exact.

Bien que moins fréquemment, *bon* interjectif s'observe aussi dans les conversations :

- (2) BD : Concernant, pour euh les résultats <BK : Mhm.> avec euh, euh la rentrée de 2006, 2007 <BK : 2007, oui, oui.> Bon, moi, je voulais savoir BK, <BK : Mhm.> quelle année t/, euh tu es venu à la FLASH [Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines, de l'Université de Bamako] ?
BK : **Bon**, moi, je suis venu à la FLASH euh, en 2001.

Dans les exemples (1) et (2), on peut, comme Hansen, voir *bon* comme l'indication que B accepte l'acte illocutoire de A (poser une question). À cette dimension sémantique s'ajoute la fonction structurante de *bon*, un « signal d'ouverture » (d'une nouvelle réplique ou séquence discursive) (Gulich, in Hansen 1995 : 23) ou un ponctuant discursif (Winther 1985 : 91). Mais à la différence du débat analysé par Winther, où 53 des 54 occurrences de *bon*, *bien* et *très bien* apparaissent dans les interventions du présentateur-président pour clore un échange, dans les entretiens, seules 5 % des occurrences de *bon* proviennent des enquêtrices, qui détiennent le rôle de « présidentes » dans ce genre.

Dans d'autres cas, *bon* signale que B accepte l'énoncé de A bien qu'il le considère comme contraire à ce qui est « vrai ou important dans le contexte » (Hansen 1995 : 26), fait qui constituerait l'élément « indésirable » que le locuteur demande à l'interlocuteur d'accepter. Dans (3), le contenu de *vous aimez la lecture* est rejeté, mais *bon* atténue le rejet et signale que AW accepte la question :

- (3) E1 : Et, est-ce que vous lisez, vous aimez la lecture ou ?
AW : **Bon**, vraiment je ne lis pas.

¹⁶ E1 et E2 désignent les deux enquêtrices, les codes BD, BK, etc., les initiales des enquêtés.

Bien que ce soit la fonction sociale qui domine dans le premier groupe, *bon* assume parfois une fonction cognitive en signalant que B a compris l'énoncé de A :

- (4) AW : Et, l'autre euh, l'association là, les
 ZW : L'association ?
 AW : De l'autre là, Fatime là.
 <ZW : De Fatime ?> Ça, ça continue toujours ?
 <ZW : **Bon**, ça marche, ça continue.>

Bon peut aussi constituer un énoncé complet (emploi absolu). Hansen inclut cet emploi dans le premier groupe interjectif (alors que Auchlin exclut de son étude « des morphèmes pouvant apparaître comme seuls constituants d'un tour de parole [dont *bon*] et qui sont dans ce cas des marques de prise en compte » (1981 : 142)). En emploi absolu, *bon* signale, selon Hansen (1995 : 27), un désaccord entre les deux interlocuteurs. B accepte, avec *bon*, une esquisse de concession de la part de A, et indique qu'il y a lieu de clore l'échange. Cette description ne correspond pas aux exemples du corpus malien :

- (5) E2 : Alors parlez-moi un petit peu de votre enfance hein.
 BD : **Bon**.
 E2 : Vous avez beaucoup de frères, de sœurs ? <BD : Ouais.> Comment est-ce que vous vivez ?
- (6) BD : Ça va ?
 BK : Ça va.
 BD : Et les affaires ?
 BK : Ah, ça va un peu.
 BD : **Bon**. Paraît-il que aujourd'hui, c'est la délibération. Je ne sais pas si tu es au courant de ça ?

Comme en début de tour, *bon* absolu peut signaler que B accepte de répondre à A, tout en se donnant un temps de réflexion pour se souvenir et organiser le récit de son enfance (5). *Bon* absolu peut aussi marquer un changement de thème : BD clôt par *bon* la séance introductive (*ça va ?*) pour introduire un sujet de conversation (la délibération des résultats d'examen) (6). À l'instar du président du débat (Winther), BD dirige ainsi l'échange. *Bon* ne se laisse donc pas ici réduire à une simple marque de prise en compte (Auchlin), mais appartient aux MD interjectifs (Hansen). Comme message complet, *bon* ne signale cependant pas un désaccord entre interlocuteurs.

6.2. *Bon*, marqueur discursif à proprement parler

Bon peut occuper trois positions à l'intérieur d'un tour de parole : 1) à la fin d'une réplique ; 2) à l'intérieur d'une réplique, entre deux énoncés, ou messages complets (c'est-à-dire à un point de transition potentiel (PTP)) ; et 3) à l'intérieur d'une phrase.

6.2.1. À la fin d'une réplique

En fin de réplique, Hansen propose le schéma interprétatif suivant : « le locuteur ne voit pas la nécessité d'explicitement la conclusion qu'il vise – il compte au contraire sur l'interlocuteur pour le faire et lui demande non seulement d'accepter

cette conclusion mais aussi d'accepter de clore son discours [...] » (1995 : 28).

Bon en fin de réplique est peu attesté dans ce corpus, sauf si on considère certaines occurrences de *bon* absolu comme étant en fin de réplique :

- (7) BK : Le quatrième, c'est le garçon.
 BD : Oui.
 BK : Bon, je peux dire que lui, il doit être âgé de *plus de trois ans*, quand même.
 BD : *Plus de trois ans*.
 BK : **Bon**.
 BD : *D'accord, c'est bien*.

Dans (7), *bon* clôt un échange sur l'âge des quatre enfants de BK. Comme la réplique en écho de BD (*Plus de trois ans*) est un signe phatique plutôt qu'un tour de parole à proprement parler, *bon* peut être vu comme la fin de la réplique de BK. BD renforce cette clôture par *D'accord, c'est bien* et BK change ensuite de sujet.

6.2.2. Entre deux messages complets

Bon entre deux messages complets (c'est-à-dire à un PTP), est par contre très fréquent. Il apparaît typiquement dans cette position au cours de la narration, dont il ponctue les différentes étapes. C'est notamment le cas des entretiens, le protocole CFA sollicitant un récit de vie. *Bon* alterne ou se combine alors souvent avec *après* (collocation qui n'est pas mentionnée dans les travaux consultés) :

- (8) NT : Je suis née à Sikasso, en ce moment Sikasso était euh/, une subdivision, au temps colon. <E1 : Mhm.> *Après*, mon papa fut un, un fonctionnaire. <E1 : Mhm> **Bon**, on est parti à Kayes <E1 : Mhm.> *après*, il est revenu à Bamako, <E1 : Mhm.> **bon, après**, Kolokani. <E1 : Mhm.> **Bon. Après** j'ai été mariée, lorsque j'ai été, je suis mariée, donc, j'ai, continué avec mon mari.

La segmentation du récit en unités plus petites assure en même temps la cohésion du texte (la série de mutations) (cf. Auchlin 1981 : 158). Winther (1985 : 90) caractérise ce type de *bon* de « 'mot du développement', narratif ou explicatif », marquant à la fois la progression du récit et la satisfaction du locuteur d'avoir achevé cette unité. Le type illustré par (8) n'a cependant pas d'équivalents dans les travaux consultés : Winther ne donne que des exemples explicatifs, Hansen ne cite pas ce type et l'article de Beeching est sans exemples. Dans le corpus malien, on est frappé tant par la fréquence de ces « listings » chronologiques que par l'abondance de *bon* au sein de chacun.

Le type explicatif est moins fréquent, mais s'observe par exemple chez NT, jardinière d'enfants, qui produit pas moins de 89 occurrences de *bon*, les deux genres compris :

- (9) NT : À Bamako ici, <E1 : Mhm.> il y a trois jardins d'Ét./, d'État. <E1 : Aha.> Ça c'est pour le gouvernement. <E1 : Mhm.> **Bon**, actuellement moi je suis dans, dans un de ces jardins là. <E1 : Oui, d'accord.>

Beeching fait la distinction entre *bon*₁ narratif et *bon*₂ atténuant. Le sens atténuant est également courant entre deux messages. Souvent, il s'agit d'une concession. Selon Hansen (1995 : 29), il se peut alors que « le locuteur indique qu'il a failli dire quelque chose qui sans la correction aurait pu donner lieu à des conclusions fausses. » Le locuteur peut aussi trouver qu'il n'a pas été assez clair et deman-

der à son interlocuteur « d'accepter qu'il continue sur le sujet afin de faciliter la compréhension de son interlocutrice » (*ibid.* : 31) :

(10) BD : Oui, bon moi que j'étais petit, ouais, mais, euh mon père n'a pas été à l'école. Ma mère euh, elle était ménagère, **bon**, elle était vendeuse.

(11) AW : J'ai grandi en brousse. <E1 : Oui.> **Bon**, depuis soixante-trois, <E1 : Mhm> ils nous amenaient à, à l'école.

L'autocorrection (10) et la précision (11) comportent toutes deux une sorte de concession : la mère de BD n'était pas sans activité professionnelle, et AW n'a vécu en brousse que jusqu'à l'âge scolaire, ses parents nomades l'ayant alors mise à l'internat.

La précision s'approche de la digression : « Le locuteur interrompt provisoirement son discours en demandant à son interlocuteur d'accepter une digression apparente qui s'avérera pertinente pour la suite » (Hansen 1995 : 30) :

(12) TC : [...] je m'assois, brusquement, tout à coup, la dame, euh, la, euh la Française est venue. **Bon**. Je ne savais pas, je n'étais pas au courant, mais de toutes façons que il y a des choses dans le monde, euh, on dit que le bon Dieu, c'est, c'est lui qui, qui décide. <SD : Dieu décide.> **Bon, donc**, euh, j/.C'est pourquoi qu'on, on, on m'a appelé de venir.

(13) SD : Donc euh, neuf, neuf enfants.

TC : Hé. Moi, moi j'ai, j'ai plus de à, à peu près vingt, vingt, vingt-deux hein.

<SD : M'a fait neuf (X)>

SD : Mais je sais. (rires) **Bon. Donc** avec les neuf, <TC : Ah, tout dépend du bon Dieu.> les neuf là, les neuf étaient vivants.

Bon sert comme on le voit à la fois à introduire une digression (12) et à reprendre le thème après la digression (12, 13). Dans le dernier cas, il est suivi de *donc*¹⁷. Cette conversation entre deux vieux voisins touche d'abord l'invitation à participer à l'entretien, invitation que tous deux considèrent comme un honneur et un avantage possible. TC s'interrompt pour en remercier Dieu, joint en ceci par SD (12). Plus tard, ils reviennent sur leur vie, entre autres, sur le nombre d'enfants. Si, dans (12), le locuteur s'interrompt effectivement en demandant à l'interlocuteur de l'accepter, dans (13), qui est une sorte de *one-upmanship*, TC interrompt SD qui reprend, par *bon*, son tour de parole.

Inséré entre deux messages, *bon* sert aussi à signaler que « le locuteur en vient à la conclusion de son discours. Plutôt que de donner des précisions supplémentaires, il explicite l'intention d'un discours précédent » (Hansen 1995 : 31) :

(14) FC [...] je, je parle songhay aussi. <E1 : D'accord.> Donc mon songhay aussi <E1 : Oui.> a été un peu mélangé parce que le songhay de Djenné, <E1 : Mhm.> on dit, c'est le songhay bozoisé¹⁸ quoi. [...] Parce que des fois je me dis, notre peul, notre songhay. <E1 : Mhm.> **Bon** tout est mélangé, quoi, <E1 : Oui.> les trois langues, quatre langues sont mélangées. <E1 : Mhm.>

¹⁷ On n'observe aucun exemple de la collocation *alors bon* qui, selon Hansen, indiquerait une demande de « réactiver un contexte auquel il [l'interlocuteur] aurait déjà eu accès » (1995 : 32).

¹⁸ Influencé par la langue bozo.

FC, qui parle plusieurs langues maliennes, réfléchit sur leur mélange mais signale par *bon* qu'elle arrive à la conclusion après en avoir nommé deux, renvoyant aux autres par *tout*.

Comme on l'a vu, *bon* entre deux messages véhicule différents sens, qu'on peut répartir entre *bon*₁ (narration) et *bon*₂ (atténuation). *Bon*₁ paraît particulièrement répandu au Mali, alors que *bon*₂ se comporte plus ou moins comme décrit pour le français L1.

6.2.3. À l'intérieur d'une phrase

Bon à l'intérieur d'une phrase ressemble à maints égards à *bon* entre deux messages.

- (15) E1 : Et ça vous a plu euh, d'être déplacée ou ça a été difficile ?
JS : Bon, *disons*, **bon**, ça a été *un peu* difficile, *mais* ça m'a plu.
- (16) E1 : Vous habitiez avec combien de vos grands frères ?
IC : Euh, nous étions deux, *euh*, **bon**, trois: deux grands frères plus moi.
- (17) AW : Et nous, nous sommes là, les enfants on les a mis à l'école et on a laissé les grands-parents. <E1 : Mhm>. En, en prison même.
E1 : Et quelle sorte de prison ?
AW : La prison, *euh* **bon**, les hommes, on les a mis en prison même, dans la cour de la prison, moi j'ai pas (X) ça. <E1 : Non.> Mais les femmes, elles sont au dehors dans la cour comme ça elles prennent même les briques sur leurs têtes.
- (18) BD : Mais avant que il y a eu le coup d'Etat, **ouais bon, ouais, ouais**, *euh*, (silence) après le deuxième coup d'État là, hein ? <E2 : Oui, oui.>
- (19) BD : Voilà <E2 : Oui oui oui.> euh, parce que moi, j'ai deux, d/-deux gosses,
E2 : Oui.
BD : un garçon et une fille. Bon, ma sœur, elle, elle a, elle, elle a, elle a deux, deux filles. À côté de nous, **bon**, la maman s'occupe à ce/, à ces quatre.

L'exemple (15) exprime une concession, appuyée par *mais* et d'autres marques d'hésitation et de réserve (*disons*, *un peu*). La concession prend la forme d'autocorrection dans (16) et de précision dans (17), où il s'avère que seuls les hommes étaient enfermés dans la prison, alors que les femmes étaient contraintes au travail forcé dehors. Par la digression de (18), introduite par plusieurs *hedges* : *ouais*, silence, *euh* et *bon*, BD s'assure que l'enquêtrice, qui n'est pas malienne, comprenne de quel coup d'État il est question. Enfin, dans (19), BD conclut son anecdote sur ses enfants et ceux de sa sœur par *bon*, *la maman s'occupe à ces quatre*.

Bon en position intraphrastique se singularise cependant comme introducteur de nombreuses reformulations paraphrastiques, apparentées aux « marqueurs de fonction interactive » et aux « marqueurs de structuration de la conversation » (Fernandez 1994 : 175) :

- (20) FC : [...] encore aujourd'hui quand <E1 : Oui.> je, je vais en mission <E1 : Mhm, oui.> avec les, *au niveau de*, <E1 : Mhm.> **bon** dans les sites [...].

Dans (20), FC cherche la préposition appropriée (*avec*, *au niveau de*, *dans*), introduisant la solution par *bon*.

À l'intérieur d'une phrase, *bon* véhicule donc, comme entre deux messages, différentes formes d'atténuation, dont la reformulation. En position intraphrastique, *bon* ne ponctue par contre pas les étapes d'une narration. La classification de Hansen selon la position de *bon* semble donc moins adaptée au corpus malien que la distinction de Beeching entre *bon*₁ (narration) et *bon*₂ (atténuation).

7. Conclusion

À travers l'analyse qualitative de *bon* MD, cette étude a, dans une grande mesure, confirmé la description faite par des travaux antérieurs.

Le sens d'acceptation d'un contenu ou d'un acte illocutoire, par le locuteur ou son interlocuteur, prend ainsi des formes déjà décrites. Cependant, pour l'emploi absolu de *bon*, on ne détecte pas de désaccord entre les interlocuteurs, ni de concession, comme décrit par Hansen.

Les usages observés correspondent par ailleurs assez bien aux deux groupes principaux identifiés dans les différents travaux : à l'initial, *bon* est interjectif (inter-subjectif, interpersonnel, discursif), alors qu'au sein d'un tour, il est métadiscursif à proprement parler (textuel, atténuant). L'atténuation, caractéristique du second groupe, s'observe cependant aussi dans le premier groupe, lorsque l'interlocuteur accepte la question mais conteste son contenu.

La classification des exemples selon la position de *bon* à l'intérieur d'un tour (Hansen) s'est par contre avérée peu opératoire, les sens transcendant souvent ces bornes. La dichotomie narration / atténuation (Beeching) correspond mieux à l'usage observé ici, distinguant deux sens principaux sans égard à la position du MD, en opposant l'intersubjectivité, caractéristique de toute atténuation, à la ponctuation d'un récit. Le rôle structurant de *bon*, souligné par Gülich, Auchlin et Winther, mais mis en sourdine par Hansen, est commun aux deux groupes.

L'hypothèse de Beeching selon laquelle *bon*₂ (atténuation) s'associerait à une identité modeste et un mode de politesse entre égaux, alors que *bon*₁ (narration) serait plus « normal », est par contre infirmée pour ce qui est du Mali. *Bon* s'emploie plus fréquemment dans les entretiens que dans les conversations entre pairs, et relève plutôt de la déférence (« normal ») que de la camaraderie (« moderne »). La dimension diaphasique joue en effet un rôle important pour l'usage de ce MD. De plus, le rôle social des enquêtrices s'ajoute à l'aspect formel du genre pour inciter les enquêtés à veiller sur l'expression, ce qui entraîne de nombreuses reformulations.

C'est cependant surtout l'abondance des occurrences qui frappe et qui distingue les points d'enquête africains de ceux où le français est L1. On peut alors invoquer le schéma sous-jacent du consensus, important en Afrique (cf. la sémantaxe). Bamako se singularise à son tour des autres points d'enquête subsahariens. Il se peut que le MD bambara *ayiwa*, très fréquent, polyvalent et de sens similaires à ceux de *bon*, ait contribué à la propagation de *bon* en français parlé au Mali. Le blanchiment de sens résultant de cette propagation est partiellement confirmé. Le MD *bon* est notamment beaucoup utilisé comme marque de ponctuation narrative sans qu'on puisse lui assigner un sens d'acceptation. L'emploi narratif de *bon* semble plutôt se substituer à d'autres marques de progrès utilisés en français L1, comme *ensuite*, *puis*, *alors*. Il est souvent combiné avec *après*, ce qui souligne son rôle structurant pour la narration.

Vu positivement, utilisé par toutes les couches sociales, *bon* serait ainsi pragmatiquement enrichi. *Bon* n'est en effet pas marqué du point de vue diastatique : aucune corrélation ne se détecte avec le niveau de scolarisation, l'âge ou le sexe. Le seul paramètre socio-démographique qui paraît avoir une influence est celui de la L1, les locuteurs des langues bambara et sénoufo (langues du sud) produisant un nombre de *bon* supérieur à ceux des langues songhay et tamasheq (issues du nord). La distinction sud / nord s'est également manifestée dans le test de perception d'accents évoqué, ce qui conforte l'hypothèse d'une influence du MD *ayiwa*. Ce facteur intersystémique aurait ainsi, avec le goût africain pour le consensus, contribué à la pragmatification accrue de *bon* au Mali.

Bibliographie

- ABOULOU, C. R. (2010). « Des marqueurs *ke* et *non* en français populaire d'Abidjan : stratégies discursives et modélisation », in *Le français en Afrique* n°25, pp. 325-342.
- AUCHLIN, A. (1981). « *Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi !* Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », in *Cahiers de linguistique française* n°2, pp. 141-159.
- BAILLEUL, C. (2000). *Dictionnaire bambara-français*. 3^e éd. Bamako, Donniya.
- BEECHING, K. (2007). « La co-variation des marqueurs discursifs *bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi et si vous voulez* : une question d'identité ? », in *Langue française* n°154, pp. 78-93.
- BOUTIN, B. A. (2009). « Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : les particules énonciatives et *que* indicateurs de quelle parole ? ». *CI-Dit. Communications du IV^e CI-dit – Colloque international*, Nice, 11-13 juin.
< <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=384> >
- CANUT, C. (1996). *Dynamiques linguistiques au Mali*. Paris, CIRELFA, Agence de la francophonie.
- COURADE, G. (2006). *L'Afrique des idées reçues*. Paris, Belin.
- DISTER, A. *et alii* (2008). « Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Écologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien) », in *Revue de linguistique romane* n°285-286, janvier-juin, vol. 72, pp. 295-314.
- DOSTIE, G. & PUSCH, C. D. (2007). « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », in *Langue française* n°154, pp. 3-12.
- DRESCHER, M. & NEUMANN-HOLZSCHUH, I. (éds) (2010a). *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*. Tübingen, Stauffenburg.
- DRESCHER, M. & NEUMANN-HOLZSCHUH, I. (2010b). « Les variétés non-hexagonales du français et la syntaxe de l'oral. Première approche », in Drescher & Neumann-Holzschuh (2010a), pp. 9-36.
- DUMESTRE, G. (1994). « La dynamique des langues au Mali : le trinôme langues régionales – bambara – français », in Dumestre, G. (éd.). *Stratégies communi-*

- catives au Mali : langues régionales, bambara, français*. Paris, Didier-Érudition, pp. 3-12.
- L'ÉTAT DE L'AFRIQUE 2011* (2011). *Jeune Afrique*. Paris, hors série n°27.
- FERNANDEZ, M. M. J. (1994). *Les particules énonciatives*. Paris, PUF.
- GADET, F. (2011). « Les français africains, une occasion de retour sur quelques mythes », in Lexander, K. V. & Lyche, C. & Knutsen, A. M. (éds), *Pluralité des langues, pluralité des cultures : regards sur l'Afrique et au-delà. Mélanges offerts à Ingse Skattum à l'occasion de son 70^e anniversaire*. Oslo, Novus Press, pp. 247-257.
- GRICE, H. P. (1979). « Logique et conversation », in *Communications* n°30, pp. 57-72.
- HANSEN, M.-B. M. (1995). « Marqueurs métadiscursifs en français parlé : l'exemple de *bon* et de *ben* », in *Le français moderne* n°63, 1, pp. 20-40.
- HANSEN, M.-B. M. (1998). *The Function of Discourse Particles. A Study with Special Reference to Spoken Standard French*. Amsterdam, Philadelphia, Benjamins.
- KLAEGER, S. (2010). *Diskursmarker. Eine Studie zum gesprochenen Französisch in Burkina Faso*. Habilitationsschrift, Universität de Bayreuth.
- KNUTSEN, A. M. & PLOOG, K. (2005). « La grammaticalisation de LA en (français) abidjanais : une marque à tout faire ? », in Kabatek, J. & Pusch, C. D. & Raible, W. (éds), *Romanistische Korpuslinguistik II : Korpora und diachrone Sprachwissenschaft / Romance Corpus Linguistics II : Corpora and Diachronic Linguistics*. Tübingen, Narr, pp. 469-482.
- LYCHE, C. & SKATTUM, I. (2010a). « Le rôle de la L1 dans le français du Mali : une étude perceptive ». *Deuxième Congrès mondial de linguistique française*. EDP Sciences, pp. 1913-1926. (En ligne)
- LYCHE, C. & SKATTUM, I. (2010b). « Le français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien : usage, variétés et structure », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 9-20.
- MANESSY, G. (1992). « Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone », in Baggioni, D. et alii (éds), *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*. Paris, Didier-Érudition, pp. 43-81.
- MANESSY, G. (1994). *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*. Paris, L'Harmattan.
- PEUVERGNE, J. (2009). « Discours rapporté et particules », in *LINX* n°57, pp. 123-131.
- PFÄNDER, S. & SKROVEC, M. (2010). « *Donc*, entre grammaire et discours. Pour une reprise de la recherche sur les universaux de la langue parlée à partir de nouveaux corpus », in Drescher, M. & Neumann-Holzschuh, I. (éds) (2010a), pp. 183-196.
- ROSSILLON, P. (1995). *Atlas de la langue française*. Paris, Bordas.
- SEMBENE, O. (1966). *Le Mandat précédé de Véhi-Ciosane*. Paris, Présence Africaine.
- SKATTUM, I. (1998). « Droits de la personne et droits de la collectivité dans la presse écrite au Mali : une lecture rhétorique », in *Romansk Forum* (Université d'Oslo) n°1, juin, pp. 35-66.

< <http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf7.98-1/Skattum.doc> >

- SKATTUM, I. (2008). « Mali. In Defence of Cultural and Linguistic Pluralism », in Simpson, A. (éd.), *Language & National Identity in Africa*. Oxford, OUP, pp. 98-121.
- SKATTUM, I. (2010a). « Le français parlé du Mali : une variété régionale ? », in Abecassis, M. & Ledegen, G. (éds), *Les voix des Français, en parlant, en écrivant*. Vol. 2. Berne, Lang, pp. 433-448.
- SKATTUM, I. (2010b). « Si j'étais riche... constructions hypothétiques en français parlé au Mali », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 49-70.
- TOURE, A. M. (2011). *Un cas de trilinguisme au Mali : songhay, bambara, français*. Mémoire de master, Université d'Oslo.
- WINTHER, A. (1985). « Bon (bien, très bien) : ponctuation discursive et ponctuation métadiscursive », in *Langue française* n°65, pp. 80-91.

LES SPÉCIFICITÉS DU FRANÇAIS EN TUNISIE : EMPRUNTS AUTOCHTONES, « GÉOSYNONYMES » ET « MOTS CONSTRUITS »

Salah Mejri

Université Paris 13

Laboratoire LDI (CNRS-UMR 7187)

Après avoir rappelé quelques éléments du débat autour du statut du français en Tunisie et souligné quelques spécificités de cette variante, nous nous arrêterons sur trois caractéristiques lexicales : les emprunts autochtones, les « géosynonymes » et les « mots construits ».

1. Le français en / de Tunisie ?

Derrière cette interrogation se profilent deux faits : la complexité de la réalité linguistique et la ou les représentation(s) courante(s) que les uns et les autres en ont, que ces représentations correspondent à la réalité ou non. La complexité de la réalité linguistique se traduit entre autres par le caractère controversé du français en Tunisie : il s'agit d'une langue qui fait l'objet d'une remise en question continue et d'une appropriation de fait par certaines élites. C'est également une langue valorisée socialement par les couches aisées de la population. Le caractère controversé du français s'inscrit en réalité dans des clivages religieux, idéologiques et sociétaux. La position que les uns et les autres ont vis-à-vis du français est négative selon qu'ils sont plus ou moins traditionalistes, conservateurs ou issus de couches sociales peu aisées. Le sentiment sur lequel reposent les positions affichées est souvent en contradiction avec les pratiques linguistiques et sociétales : on peut être contre le français, tout en veillant à bien le maîtriser et à le pratiquer régulièrement, comme on peut le défendre, tout en ayant une maîtrise limitée. Ces représentations et pratiques font le plus souvent l'objet d'un mouvement d'instabilité qui fait qu'il est vraiment difficile d'établir des correspondances très nettes entre les pratiques linguistiques courantes et les positions idéologiques ou politiques.

C'est pourquoi nous pensons qu'il serait plus objectif de parler du français *en* Tunisie non du français *de* Tunisie. L'avantage d'une telle approche est d'avoir une position descriptive qui évacue les partis-pris idéologiques et qui valorise des paramètres de nature géographique, historique, économique, ethnique et religieuse. La Tunisie est un pays qui fait partie à la fois du Maghreb, du monde arabe et de la Méditerranée. Cette triple appartenance géographique souligne la proximité entre la Tunisie et tous les pays qui se placent dans une continuité spatiale favorisant les contacts et les échanges. C'est dans le cadre de cette proximité que s'inscrivent les liens historiques entre la France et la Tunisie, notamment la période du protectorat (1881-1956) et les échanges économiques privilégiés avec la France et le monde francophone. La Tunisie est également un pays arabe qui conserve un substrat berbère et une petite communauté judéo-arabe. La religion de l'écrasante majorité des Tunisiens est l'islam.

La situation culturelle repose sur ces données culturelles, historiques et socio-économiques. Elle reflète également le croisement des différents facteurs qui participent à la configuration de l'identité tunisienne. C'est pourquoi elle se distingue par un plurilinguisme de fait, doublé d'une diglossie arabe ; le tout coexiste sur la base d'une concurrence réelle entre les langues pratiquées et une complémentarité de fait assurant à chaque langue des fonctionnalités spécifiques (*cf.* les travaux de l'Atlas Linguistique de Tunisie).

L'évolution de la politique linguistique de ces vingt-cinq dernières années a été marquée particulièrement par une liberté linguistique effective qui se caractérise par les faits suivants :

- une montée du dialectal effective, de plus en plus visible, à travers les médias, les discours officiels¹, dans l'enseignement² et surtout dans la publicité ; ce constat se vérifie à l'oral et même à l'écrit³ ;
- un léger recul du français au profit de l'anglais principalement, et d'autres langues comme l'espagnol, l'italien, le russe, le chinois, etc. Cela se vérifie particulièrement au niveau de l'enseignement de ces langues, de leur présence dans les activités rattachées au tourisme et de leur présence dans les médias.

Malgré tous les problèmes rattachés à la représentation du français et à son statut, le français assure une fonction identitaire certaine. Les controverses et les remises en question traduisent beaucoup plus les relations passionnelles qu'entretiennent les Tunisiens avec cette langue qu'ils maîtrisent si bien et qu'ils suspectent en même temps parce qu'elle est marquée par tout ce que l'histoire nous enseigne sur la colonisation, ses méfaits et toutes les traces négatives qu'elle laisse dans la mémoire collective de la communauté.⁴

2. De certaines spécificités du français en Tunisie

Plusieurs travaux ont été menés sur les particularités du français tel qu'il est pratiqué en Tunisie. La perspective de ces travaux est de nature contrastive. On a

¹ Il est à noter que pendant les derniers événements en Tunisie, Ben Ali, avant sa chute, s'est trouvé acculé à prononcer son dernier discours en dialectal, lui qui a toujours lu ses discours, discours rédigés par des lettrés, pour la plupart des universitaires maniant un arabe littéral châtié. Avec l'avènement des gouvernements provisoires d'après la chute de l'ancien régime, c'est le dialectal qui a repris le dessus dans le discours officiel, renouant avec la tradition de Bourguiba qui a toujours privilégié le dialectal dans ses discours.

² L'enseignement est officiellement en arabe littéral ou en français (selon le niveau et les matières enseignées), mais la pratique des enseignants se fait avec un mélange linguistique du français et de l'arabe littéral construit sur un fonds dialectal.

³ Fait très rare, la publication d'ouvrages en dialectal tunisien n'est plus actuellement considérée comme une hérésie. Il s'agit le plus souvent de poésie orale, de textes de théâtre, de contes ou même de traductions (*cf.* par exemple la traduction en Tunisie du *Petit Prince* d'A. de Saint-Exupéry par H. Balegh). L'écrit est par ailleurs de plus en plus présent dans les affiches publicitaires, notamment sur les panneaux et sur Internet. À ce propos, l'équipe de l'Atlas Linguistique de Tunisie travaille actuellement sur les problèmes orthographiques du tunisien.

⁴ Qu'on se rappelle la publicité internationale que les Tunisiens ont fait au français lors des événements de janvier 2011 en affichant le fameux « Dégage ! » adressé à Ben Ali et qui a été repris par d'autres mouvements de contestation dans des pays non francophones comme l'Égypte.

souvent cherché à voir dans ces spécificités la marque de la coexistence de plusieurs systèmes linguistiques dans le même espace culturel. On peut les classer selon qu'elles relèvent de la phonologie, de la syntaxe ou du lexique. Nous en mentionnons rapidement quelques-unes qui sont de nature phonologique et syntaxique avant de nous attarder sur le lexique.

2.1. Spécificités phonologiques et syntaxiques

Nous retenons trois faits : le roulement du R, la subordination et l'emploi des modes.

Au niveau phonologique, plusieurs particularités peuvent être retenues : les faits mélodiques, la distribution accentuelle, la syllabation, etc. Le fait qui semble le plus saillant, au moins pour la génération des hommes de 50 ans, c'est le roulement du R. Même si les jeunes prononcent actuellement le R conformément à la norme hexagonale, et ce aussi bien chez les femmes que chez les hommes, on note une présence encore persistante du R roulé chez les plus âgés, notamment les hommes. Il semble que cette caractéristique phonétique trouve son origine dans la prononciation de certains colons qui se sont installés dans les différentes régions de Tunisie. De par leur origine géographique, ils ne grasseyaient pas le R. Il faut également ajouter le roulement du R chez l'importante communauté européenne d'origine italienne et maltaise.⁵ S'ajoute à cette explication une autre de nature sociolinguistique. Les générations d'après l'indépendance ont connu une opposition tranchée entre le R roulé et le R grasseyé. La première prononciation était réservée aux hommes et la seconde aux femmes. L'emploi marqué de ces prononciations est en voie d'extinction : les jeunes ont une prononciation indifférenciée du R, celle du R grasseyé.

Sur le plan syntaxique, deux faits attirent l'attention : la subordination et l'emploi du subjonctif. Sans nous attarder sur ces questions, nous rappelons quelques spécificités qui résultent le plus souvent de l'interpénétration entre le français d'un côté et l'arabe littéral et le tunisien de l'autre :

- la difficulté à employer le relatif *dont* : une telle difficulté ne semble pas constituer une vraie spécificité du tunisien, puisque les parlers populaires français connaissent les mêmes usages ; les travaux de H. Frei (1929) sont à ce titre très instructifs ;

- l'emploi des interrogatives indirectes qui est le plus souvent confondu avec celui des interrogatives directes, comme c'est le cas dans : *je me demande est-ce que je peux l'appeler* au lieu de *je me demande si je peux l'appeler* ;

- l'emploi des infinitifs : l'infinitif n'existant ni en arabe ni en tunisien, on a souvent du mal à appliquer la règle de la coréférence comme dans *je voudrais que je te dise telle chose* au lieu de *je voudrais te dire telle chose* ;

- l'emploi du subjonctif : ce mode étant étranger à l'arabe et au tunisien, il connaît dans l'usage courant quelques difficultés à s'installer. On lui substitue souvent l'indicatif (cf. tous les travaux portant sur l'analyse des erreurs chez les élèves tunisiens).

⁵ Je dois cette remarque pertinente à P. Blumenthal, que je remercie vivement.

2.2. Les spécificités lexicales

Pourquoi avoir choisi le lexique pour illustrer les spécificités du français en Tunisie ? Trois raisons président à ce choix :

- nous considérons que les mots représentent une bonne entrée en matière pour l'étude des langues comme l'illustrent les théories lexicalistes et le traitement automatique des langues ;
- les mots sont à la croisée de la syntaxe, de la phonologie, de la morphologie, de la sémantique et de la pragmatique. En partant des mots, on peut embrasser toutes ces dimensions, pas l'inverse. Les mots servent en quelque sorte de supports à tous ces aspects de la langue. Leur emploi ne peut se faire indépendamment de leur phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique ;
- les mots se distinguent de leur fonction dénomminative, au sens large : les mots sont intuitivement perçus d'abord comme des unités servant à dénommer des réalités concrètes ou abstraites, qu'il s'agisse de noms ou de verbes ou d'adjectifs ou même d'autres parties du discours ; la dénomination étant entendue dans le sens de l'attribution d'un mot à la suite d'une catégorisation du réel.

Pourquoi privilégier dans le lexique les trois domaines suivants : les mots autochtones ; les « géosynonymes » et les mots construits ? C'est parce que nous considérons que ce sont les trois domaines qui illustrent le mieux les spécificités les plus saillantes du français en Tunisie. Nous en fournissons d'abord les définitions avant d'en détailler l'analyse.

- **Les emprunts autochtones** : ce sont les emprunts faits par une langue non maternelle (ou étrangère) à une ou plusieurs langue(s) maternelle(s) (ou officielle(s)) qui coexistent sur le même territoire et qui sont partagées totalement ou partiellement par la même communauté linguistique. Il s'agit d'un emprunt puisque le mot migre de L1 à L2, qu'on qualifie d'autochtone parce que la langue prêteuse et la langue emprunteuse sont deux langues en usage dans la même communauté linguistique, et que celle qui emprunte le fait à une ou plusieurs langue(s) autochtone(s), maternelles ou autres. Dans le cas de la Tunisie, le français emprunte des mots dialectaux ou arabes pour enrichir son lexique. Ainsi la variété du français en Tunisie se trouve-t-elle marquée par ce transfert lexical particulier.

- **La géosynonymie** : c'est une « relation d'équivalence sémantique entre expressions appartenant à des variétés géographiques différentes du français » (Lamiroy *et alii* 2010 : 132).

- **Les mots construits** : en opposition avec les mots simples, ce sont tous les mots formés d'au moins deux morphèmes autonomes ou non autonomes, c'est-à-dire des dérivés affixaux et des dérivés syntagmatiques.

Ces trois concepts traduisent :

- une dynamique linguistique où les créations lexicales propres témoignent d'une dynamique propre ;
- une appropriation du français à travers le passage d'un nombre important d'unités lexicales de la langue maternelle au français, tel qu'il est pratiqué à l'écrit et à l'oral ; ce qui est une façon de rapprocher le français de ce qu'il y a de plus propre à soi, sa langue maternelle ;

- l'exploitation des règles de formation lexicale pour l'enrichissement du lexique en usage dans cette communauté par des unités qui n'existent pas dans le français standard, c'est-à-dire le français de France ;
- la présence de spécificités nécessitant des descriptions linguistiques (*cf.* par exemple le travail de H. Naffati et A. Queffélec, 2004).

2.2.1. Les emprunts autochtones

Nous empruntons tous les exemples à Naffati et Queffélec (2004), travail qui renferme des données très riches en enseignements. Si nous comparons deux emprunts usités en Tunisie, l'un autochtone, l'autre non autochtone, comme c'est le cas dans ces deux passages :

« Le Stade du Sahel jouait son premier match *at home*. » = « à domicile » (p. 136)

« Quant à Maître Boutheïna Bouraoui, elle n'a pas assisté *because* la conséquence du *Zrir* et régime oblige. » (p. 144)

→ *Zrir* = crème à base de fruits servie le plus souvent à la suite de l'accouchement,

nous constatons que les emprunts autochtones gardent leur prononciation d'origine. Comme il s'agit de mots faisant partie de la compétence linguistique des interlocuteurs, le besoin ne se fait pas sentir d'intégrer le mot phonétiquement à la langue française. Dans le cas de *zrir*, par exemple, le R est roulé même par ceux qui ne roulent pas le R d'habitude. C'est pourquoi on constate à l'écrit une certaine instabilité orthographique : le passage à l'écrit étant une fixation plus rigide qu'à l'oral, les variantes orthographiques traduisent les tentatives faites pour rendre compte soit des réalisations en tunisien du même mot : *zrir*, *zriir*, *zrûr*, etc., soit d'une tentative de francisation : *zérir* [zerir].

Plusieurs cas de figure se présentent :

- celui de la dénomination d'objets ou de réalités autochtones ne disposant pas de mots courants en français faisant partie de la compétence des locuteurs tunisiens francophones. Cela concerne des domaines comme :

- le monde culinaire :
 - des plats : *akod*, *madfouna*, *chorba fric*, *richta*, etc. ;
 - des pâtisseries : *makroud*, *ghraïba*, *baklawa*, *rfissa*, etc. ;
- la vie religieuse :
 - fêtes : *Aïd Kébir*, *Aïd Sghir*, *Mouled*, etc. ;
 - prières : *fejr*, *sobh*, *icha*, etc. ;
 - formules : *bismillah*, *hamdoullah*, *assalamou alaïkoum*, etc. ;
- les habits : *hijeb*, *hrem*, *fouta-blousa*, etc.

Il s'agit de séries ouvertes couvrant la totalité des domaines de la vie courante.

- celui de la dénomination d'objets ou de réalités autochtones disposant de mots courants en français standard : le recours à la forme lexicale autochtone garantit les connotations locales :

« Faire revenir dans l'huile, un peu de poudre de piments rouges (*felfel zina*), de l'ail, sel, un peu de citron (sans zeste). » (p. 216)

Mais il arrive que le mot français ne soit pas courant, donc non connu par les locuteurs qui lui préfèrent le mot autochtone. Dans l'exemple suivant, le mot *seringa* est remplacé par l'équivalent en tunisien, *fell* :

« Tard dans la soirée, un bouquet de *fell* ou de jasmin fiché par-dessus l'oreille, grisé de sensations, fatigue et bien-être confondus. » (p. 216) = « *seringa* »

- celui de l'emploi des mots dialectaux, eux-mêmes empruntés à l'origine au français. Dans l'exemple suivant :

Que Dieu te maudisse, moi qui te croyais bien éduqué, alors tu n'es qu'un *zoufri*. (p. 435)

On peut retracer le parcours du mot *zoufri* de la manière suivante :

Français standard	→	Dialectal tunisien	→	Français en Tunisie
le(s) ouvrier(s)	→	zoufri	→	le(s) zoufri(s)

Ce genre d'emploi peut être considéré comme une réappropriation du français au second degré : le même mot a été emprunté deux fois, la première au français, la seconde au tunisien, une pérégrination qui témoigne de la qualité des échanges entre les deux langues.

- celui du recours à une forme autochtone malgré l'existence d'une forme française, elle-même empruntée à l'arabe, mais dont la forme est en rupture avec la forme arabe d'origine :

« Il y avait un plaisir certain à faire de bonnes choses : pétrir la pâte d'un *tagin fousdouk*, remuer le *halkoum* avec un *medlek* [...] ». » (p. 247)

Le chemin parcouru par l'unité lexicale française *loukoum* est différent de celui de la variante autochtone employée dans cet exemple, *halkoum*. D'après le *Grand Robert*, le mot arabe *rahatulhulqum*, « le repos de la gorge », emprunté par le français à l'arabe, a donné *rahat-loukoum*, forme qui a connu une troncation par aphérèse donnant lieu à *loukoum*, la forme la plus courante en français de France.

Encore faut-il signaler qu'il ne s'agit pas de cas isolés. Un nombre important de mots d'origine arabe, fixés en français depuis longtemps, ne sont pas repris dans l'usage courant ; on leur préfère la forme arabe d'origine. En réalité, l'usage joue sur les deux possibilités comme l'illustrent les exemples de *hindi* (*hendi*), « figue de barbarie » : soit on emploie le mot arabe, soit on lui ajoute son équivalent français, tout en jouant à chaque fois sur l'ordre (français / arabe ; arabe / français) :

« Il est remarquable de contempler ces immenses *tabias*, plantées de cactus chargés d'abondantes récoltes de *hendi* rouges, de la région de Sbiba, pas loin des pomiers. » (p. 265)

« Vues sur les étals de Tunis, des figues de barbarie (*hindi*) proposées à 850 millimes la pièce. » (*ibid.*)

« Les merveilleux amoncellements de fruits et de fleurs de nos étés et de nos automnes : *hendi*-figues de barbarie, prunes, coings. » (*ibid.*)

Cela ne concerne pas uniquement les unités monolexicales ; plusieurs unités polylexicales sont transposées telles quelles :

assalamou alaïkoun (*assalamou aleykoun*, *assalâmour alikoun*), litt. « la paix sur vous ».

fouta wa blousa (*fouta-blousa*, *fouta-blouza*, *fouta blouza*, *fouta et blouza*), « habit traditionnel pour femmes fait des deux pièces dénommées ».

ou partiellement traduites, ce qui donne des formes hybrides comme :

bus zina et / ou aziza : « long autobus composé de deux voitures reliées en accordéon ».

doigt de Fatma : « variété de gâteau ».

oreille de khadi : « pâtisserie traditionnelle ».

Ce va-et-vient entre l'arabe et le français trouve également son expression dans un mode intermédiaire, situé entre l'emprunt et le calque. Il ne s'agit pas d'emprunt parce que les unités employées sont des unités françaises ; il ne s'agit pas de calque non plus, parce que le propre du calque est de donner une nouvelle unité à la langue d'arrivée, en l'occurrence le français, faite sur le modèle étranger. Dans les cas suivants, il s'agit tout simplement d'une traduction littérale de syntagmes arabes consacrés par l'usage, renvoyant à des référents précis relevant de la réalité autochtone :

école de base, enseignement de base المدرسة الأساسية، التعليم الأساسي

le combattant suprême المجاهد الأكبر

remplir le couffin يملئ/يغني القفة

école coranique المدرسة القرآنية

garde nationale الحرس الوطني

grande mosquée الجامع الكبير

fête du sacrifice عيد الكبير، عيد الأضحى

Plusieurs remarques peuvent être faites sur ce genre d'emprunts :

- les emprunts autochtones gardent leur signification d'origine (en arabe littéral ou dialectal) ;
- les variations orthographiques s'expliquent par l'absence de norme dans ce domaine et traduisent le plus souvent une volonté soit d'adaptation au français soit de transposition fidèle de la forme arabe d'origine ;
- vu leur opacité sémantique pour les francophones non tunisiens, ces emprunts sont le plus souvent définis ou explicités dans les énoncés où ils figurent, ce qui dénote une volonté de partager ce lexique avec les francophones non tunisiens :

« Un chat grêle, à chaque pas détente du corps, défait le cercle d'hommes et de femmes en train de bavarder et de couper entre pouce et index des fils de pâte molle, petits morceaux, *hlâlim* à sécher au soleil. » (p. 259)

2.2.2. Les géosynonymes

Les géosynonymes tels qu'ils sont définis par Lamiroy *et alii* (2010) peuvent être considérés comme l'aboutissement naturel des emprunts autochtones qui ont des équivalents en français en dehors de la Tunisie. Deux cas de figure sont à retenir :

- celui de formes autochtones employées pour leurs connotations locales : *figue de barbarie* / *hindi*, *seringa* / *fell*, *loukoum* / *halkoum*, etc. ;
- celui des calques ayant des équivalents français : *garde nationale* / *gendarmerie*, *délégué* / *sous-préfet*, *gouverneur* / *préfet*.

Partant de ces derniers exemples, on peut dire que d'une manière générale, on obtient des géosynonymes dès le moment où une unité lexicale locale acquiert une signification spécifique, et ce, parallèlement à une signification équivalente dans les autres variétés du français :

- . kiosque / station service
- . baptiser / circoncire
- . frère / islamiste

Cette spécialisation sémantique crée des faux amis :

« Un kiosque, par exemple, ne recouvre pas la même réalité et le touriste français le cherche désespérément avant de comprendre qu'il s'agit d'une station-service. » (p. 293)

Quand le mot français est d'origine arabe, comme *gazelle* « jolie jeune fille, jeune femme attirante », il s'agit en réalité d'un emprunt sémantique :

« Bien sûr, elles pourraient devenir dangereuses car elles rendraient jalouses les gazelles de ces messieurs, mais je crois que ces dernières sont assez tolérantes. » (p. 232)

Cet emploi a même donné une forme masculine, *gazon*, qui n'a rien à voir avec l'arabe et qui consacre une vraie rupture avec le mot d'origine.

2.2.3. Les mots construits autochtones

Avec ce dernier exemple, nous touchons à un autre mode d'appropriation du français, la construction lexicale à partir de matériaux déjà disponibles qui peuvent être :

- des noms propres :
Bourguiba < *bourguibien*, *bourguibiste*, *bourguibisme*,
Ben Ali < *benaliste*, *benalisme*, etc.
- des emprunts autochtones :
babouche → *babouchier*, « fabricant et ou vendeur de babouches »,
bakchich → *bakchicher*,

gourbi → (dé)gourbification.

- des mots disponibles en français standard :

youyou → *youyouter*, « pousser des youyous »,

circoncire → *circonciseur*.

- des syntagmes bien formés :

séance unique : « horaire administratif pendant les vacances d'été et pendant le mois de Ramadan, horaire qui s'oppose à la double séance pour le reste de l'année »,

centre de protection des personnes âgées : « un centre où l'on reçoit les personnes âgées ; l'équivalent des maisons de retraite »,

chantier de chômeurs : « programme de lutte contre le chômage où l'on met en place des chantiers provisoires conçus pour donner du travail aux chômeurs, surtout dans les régions défavorisées »,

chez nous là-bas (v. ci-dessous),

double séance (v. *séance unique*),

ère nouvelle : « celle de la présidence de Ben Ali »,

zone d'ombre (v. ci-dessous).

Comme on le constate, les mots construits autochtones répondent à la double caractéristique d'être formés selon les règles de la formation lexicale des dérivés affixaux (unités monolexicales) ou syntagmatiques (unités polylexicales) et en même temps une relative opacité sémantique pour tous ceux qui ne pratiquent pas cette variété. Cette opacité crée une certaine rupture avec la compositionnalité du mot construit, et ce, indépendamment du caractère mono- ou polylexical de l'unité lexicale. Interviennent dans la structuration du sens des mots construits autochtones les éléments suivants :

- une dimension compositionnelle rattachée à l'application des règles de formation des unités : *gouverneur* est celui qui gouverne ; *une zone d'ombre* est une zone couverte d'ombre ou un aspect non encore expliqué ;

- une dimension dénominateur qui associe le mot construit à un concept ou un objet du monde sur la base d'un contrat sémiotique qui fixe définitivement le mot dans le lexique : *gouverneur* renvoie à un poste politique de la gestion territoriale d'une région, le premier responsable de l'état au niveau de la région (équivalent : *préfet*) ; *zone d'ombre* signifie 'région défavorisée' ;

- l'intervention d'éléments tropiques comme c'est le cas dans le dernier exemple où *ombre* est associé à l'idée de misère ; *chez nous là-bas* désigne les émigrés dans les pays occidentaux.

Ainsi obtiendrait-on, par le biais de mots construits autochtones polylexicaux, des séquences nécessairement opaques pouvant avoir des géosynonymes mono- ou polylexicaux.

3. Conclusion

Nous retenons des éléments avancés un ensemble d'enseignements permettant une meilleure description des spécificités du français en Tunisie :

a. la variation linguistique décrite couvre plusieurs faits linguistiques, dont notamment les problèmes d'interférence entre les systèmes linguistiques qui coexistent sur le territoire tunisien ;

b. la phraséologie, figement et collocations, représente un bon observatoire des spécificités du français en Tunisie : c'est parce qu'elle implique les unités monolexicales et leur profil combinatoire qu'elle permet de pointer les associations syntagmatiques les plus récurrentes et les plus spécifiques aux discours produits dans cette aire géographique ;

c. toutes les variétés diatopiques s'inscrivent dans une logique d'appropriation linguistique. Les emprunts au français, complètement fixés dans le lexique des langues maternelles sont tellement intégrés que les Tunisiens non francophones y voient des mots tunisiens : exemples : *ça va* [sava] et *d'accord* [dakurdu] sont des mots arabes. Il en est de même des mots construits autochtones. La différence entre les deux cas est la langue où se fixent les spécificités lexicales.

d. Le recours à de gros corpus permettrait, entre autres, d'élaborer :

- des descriptions lexicales précises des formes et emplois autochtones,
- l'établissement des collocations spécifiques,
- une meilleure connaissance de l'extension des procédés et processus de formation lexicale et d'emplois autochtones,
- l'élaboration d'un dictionnaire de géosynonymes.

Bibliographie

- ARGOD-DUTARD, F. (2007). *Le français : des mots de chacun, une langue pour tous*. Rennes, Presses Universitaire de Rennes (Les Lyriades).
- CHAUDENSON, R. & CALVET, L.-J. (2001). *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*. Institut de la francophonie, Paris, L'Harmattan.
- DOTOLI, G. (2005). *Où va la francophonie au début du 3^e millénaire ?*. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne & Schena.
- ELIMAM, A. (2003). *Le Maghribi, alias « ed-darija » (la langue consensuelle du Maghreb)*. Oran, Dar El Gharb.
- FREI, H. (1929). *La grammaire des fautes*. Paris & Genève, Slatkine.
- LAMIROY, B. et alii (2010). *Les expressions verbales figées de la francophonie : Belgique, France, Québec et Suisse*. Paris, Ophrys.
- MEJRI, S. (2009). *La situation linguistique en Tunisie (Synergies-Tunisie n°1)*. Paris, Réseau GERFLINT.
- NAFFATI, H. & QUEFFÉLEC, A. (2004). *Le français en Tunisie (Le français en Afrique n°18)*. Nice, UMR 6039.
- RAKOTOMALALA, D. (2005). *Le partenariat des langues dans l'espace francophone*. Institut de la francophonie, Paris, L'Harmattan.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Peter BLUMENTHAL & Stefan PFÄNDER	
 Articles	
Wolfgang RAIBLE	
La « variation langagière » – une notion à préciser	11
Béatrice AKISSI BOUTIN & Françoise GADET	
Comment ce que montrent les français d’Afrique s’inscrit / ne s’inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective panfrancophone	19
Claude FREY	
Quatre variations sur la norme et des usages (presque) sans frontières	35
Peter BLUMENTHAL	
Particularités combinatoires du français en Afrique : essai méthodologique	55
Sascha DIWERSY	
La francophonie multivariée ou comment mesurer les français en Afrique ?	75
Marie SKROVEC & Stefan PFÄNDER	
Rhétorique ordinaire et tâches communicatives : convergences et divergences dans des entretiens médiatisés d’experts africains et français	93
André NYEMBWE NTITA & Samuel MATABISHI	
Le devenir du français en République démocratique du Congo	109
Edmond BILOA	
Des traits syntaxiques et morphosyntaxiques des pratiques du français au Cameroun	121
Louis-Martin ONGUÉNÉ ESSONO	
Innovation morphosyntaxique en presse écrite francophone : analyse de quelques emplois de la préposition dans les médias camerounais	137
Emmanuel NGUÉ UM	
Le français de la presse camerounaise : entre norme et usage	155
Martina DRESCHER	
Le français burkinabé entre divergences et convergences. L’exemple des locutions avec <i>faire</i>	169
Édouard NGAMOUNTSIKA	
Analyse morphosyntaxique du morphème <i>là</i> en français parlé en République du Congo	189
Ingse SKATTUM	
<i>bon</i> , marqueur discursif en français parlé au Mali	201

Salah MEJRI

Les spécificités du français en Tunisie : emprunts autochtones,
« géosynonymes » et « mots construits »219

Table des matières229